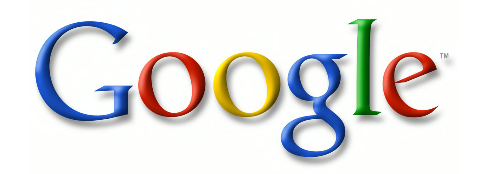
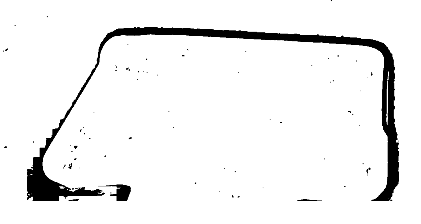





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



GALERIE

DE

L'ANCIENNE COUR.

TOME SECOND.

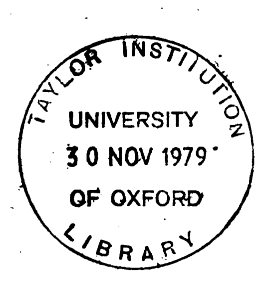
GALERIE
DE
L'ANCIENNE COUR,
OU
MÉMOIRES ANECDOTES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DES REGNES
DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV.

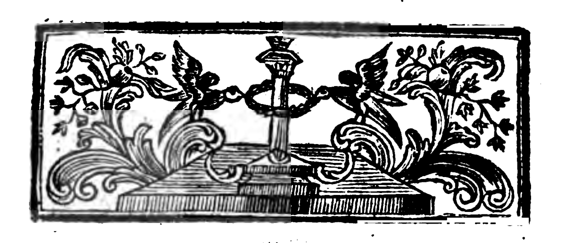
TOME SECOND.



A MAESTRICHT,
Chez J. E. DUFOUR & PHIL. ROUX,
Imprimeurs-Libraires associés.

M. DCC. LXXXVII.





MÉMOIRES ANECDOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES REGNES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV.

MONTAUSIER (1).

On ne doit pas dissimuler que, dans sa jeunesse, le Duc de Montausier n'ait eu le plus grand foible pour les femmes. N'étant que Marquis *de Salles* & simple Cornette dans la Compagnie des Chevau-Legers du Comte de Brissac, alors Gouverneur de la Lorraine, il s'attacha à une Dame de cette Province, dont la beauté, & plus encore les sentiments qu'elle avoit pour lui, firent naître dans

(1) Né en 1610, mort en 1690.

ſon cœur la paſſion la plus forte. Ils s'aimerent & firent paroître aſſez librement leur amour pendant une année entiere: mais un accident vint troubler leur repos; &, par un revers fâcheux, cette Dame devint priſonniere. Le Marquis fit uſage de tout ſon crédit auprès du Gouverneur, pour adoucir les rigueurs de la priſon à une perſonne ſi chere. Il fut ſollicité de faire quelque choſe de plus, & la Dame priſonniere ne lui offroit pas moins qu'elle-même pour prix de la liberté qu'elle le preſſoit de lui procurer, mais il fut inacceſſible à une tentation ſi délicate : il fit violence à ſon cœur, & ſacrifia, ſans délibérer, l'amour, la beauté, l'éclat d'une grande alliance à la fidélité qu'il devoit à ſon Roi. Sa modeſtie auroit laiſſé dans l'oubli cette action héroïque, ſi la perſonne même qui en avoit été l'occaſion ne l'eût publiée dans la ſuite, & ne ſe fût fait un devoir de rendre juſtice à un homme, dont la fermeté admirable juſtifioit les ſentiments qu'elle avoit eus pour lui.

Un attachement plus ſolide ſuccéda bientôt à celui dont on vient de rapporter des circonſtances ſi glorieuſes pour le Marquis de Salles. Ce fut vers ce temps

là qu'il vit, pour la premiere fois, celle qui devoit régner constamment sur son cœur, & lui être unie par des liens que la mort seule pouvoit dissoudre. Jusqu'alors il n'avoit appris que de la renommée, les grandes qualités de l'illustre *Julie d'Angennes*, Marquise *de Rambouillet*; mais une action comparable à celle qu'il venoit de faire en Lorraine, quoique dans un genre différent, lui fit naître la curiosité de voir par lui-même, ce qu'il ne savoit encore que par le rapport des autres. De deux freres qu'avoit Mademoiselle de Rambouillet, le cadet, dans un âge encore tendre, fut frappé de la peste, qui désoloit la Capitale du Royaume, & qui, après s'être répandue sur le peuple, porta ses ravages jusque dans les palais des Grands. Ce fut en cette occasion, que cette héroïne allarmée du danger de son frere, & de celui auquel son illustre mere vouloit s'exposer en assistant le malade, donna un exemple mémorable de sa fermeté & de sa tendresse. Elle ne put détourner d'abord Madame de Rambouillet de la résolution qu'elle avoit prise; mais elle obtint au moins de partager le péril avec elle. Sa jeunesse, sa beauté, la délicatesse de son tempérament, le soin de

conserver une vie que tout conspiroit à rendre heureuse, tout, cela ne put l'empêcher de faire un sacrifice, que la religion & la nature même n'exigent point. Elle se renferma dans la chambre du malade, où elle fit consentir Madame de Rambouillet à ne point entrer; & seule, au milieu d'un air empesté, elle assista avec une présence d'esprit & une tranquillité toujours égale, non-seulement son frere, mais encore plusieurs domestiques qui furent attaqués du mal contagieux. Sa tendre charité ne put sauver celui qui en étoit le principal objet. Ce frere, dont la vie lui étoit plus chere que la sienne propre, succomba à la violence du mal, & expira le neuvieme jour, entre les bras de son incomparable sœur. Il n'est pas étonnant que ce trait héroïque ait fait naître d'autres sentiments que ceux de l'admiration, dans une ame de la trempe de celle de Montausier.

Quelqu'un félicitoit un jour le Marquis de Salles de ce qu'il dépendoit de lui d'être l'ami d'un grand Ministre. *Je le voudrois bien*, répondit le Marquis, *s'il vouloit des amis; mais je ne le veux pas, parce qu'il ne veut que des esclaves.*

A la mort du Président *de Périgny*, qui avoit d'abord été Précepteur du Dauphin, le Duc de Montausier demanda qu'il fût remplacé par *Bossuet*. Louis XIV, dont l'intention étoit de laisser au premier toute l'autorité de cette éducation, redouta pour le Gouverneur l'ascendant d'un homme tel que l'Evêque de Meaux : „ Sire, lui dit à ce sujet le Duc de Montausier, ce n'est pas „ à moi, mais au Prince qu'il est important que le précepteur convienne : d'ailleurs, il ne m'arrivera jamais de rien „ exiger de contraire à la dignité d'un „ Evêque ".

Louis XIV avoit écrit ce billet pour M. le Duc *de la Rochefaucault* : „ Je me „ réjouis comme votre ami de la charge „ de Grand-Maître de ma garde-robe „ que je vous ai donnée comme votre „ Roi ". Il montra ce billet à M. de Montausier ; & ce Courtisan véridique eut le courage de lui faire observer que c'étoit de l'esprit mal employé. Louis supprima ce billet.

En 1662, le Roi fut malade de la rougeole, jusqu'à faire trembler pour une vie si précieuse. Le Marquis de Salles

en fut plus allarmé que personne ; & le Roi instruit de la crainte & de l'affliction de ce fidele serviteur, l'ayant fait appeller : *Vous avez eu raison*, lui dit-il avec bonté, *de craindre de me perdre ; vous auriez perdu votre meilleur ami ; je connois votre mérite mieux qu'aucun autre, & je veux le mettre à sa place :* les effets suivirent de près les paroles.

M. de Montausier ayant été choisi pour succéder au Duc *de Longueville*, dans le Gouvernement de Normandie, le Parlement de cette Province voulut d'abord lui disputer quelques-uns des droits attachés à la place qu'il occupoit. On prétendit le traiter différemment de son prédécesseur, sous prétexte qu'on devoit à un Prince du Sang beaucoup plus qu'à un homme qui ne l'étoit pas. M. de Montausier remontra paisiblement aux Députés du Parlement, que le prétexte allégué étoit frivole ; que les honneurs qu'on avoit rendus à M. le Duc de Longueville étant des prérogatives incontestablement attachées à la qualité de Gouverneur, quiconque étoit revêtu du même caractere, devoit prétendre aux mêmes droits, qu'enfin la regle en ces occurren-

ces eſt d'honorer l'homme du Roi, non à raiſon de ſa qualité perſonnelle, mais à raiſon du Prince qu'il repréſente. Toutes ces raiſons ne toucherent point le Parlement, qui perſiſta dans ſa réſolution, & engagea même pluſieurs perſonnes de qualité à chicaner mal-à-propos M. de Montauſier. Il comprit que, pour terminer tous les procès qu'on lui ſuſcitoit, il falloit un arrêt ſuprême, qui ne laiſſât aucune reſſource à la chicane, & qui appuyât fortement la juſtice de ſa cauſe; elle étoit trop bonne pour n'être pas écoutée. La Cour ordonna que non-ſeulement on traitât M. de Montauſier comme on avoit fait M. le Duc de Longueville, mais qu'on lui rendît encore certains honneurs que le Prince même n'avoit pas eus. Ces ordres n'auroient ſervi qu'à aliéner les eſprits au-lieu de les ramener, ſi Montauſier n'en avoit tempéré la rigueur par ſa modération & ſa modeſtie; mais content de ce qu'il jugea néceſſaire au ſervice du Roi, il ſe relâcha ſur bien des choſes qu'il étoit en droit d'exiger.

Après la conquête de la Franche-Comté en 1668, le Roi vint goûter à Saint-Germain le fruit de ſes travaux. Il étoit

accompagné des plus illustres guerriers qui avoient partagé la gloire de cette expédition. Montausier brilloit parmi ces héros; & toute la Cour, soit par une véritable estime, soit uniquement pour parler le langage du Maître, s'empressoit à célébrer les louanges du Duc. Mais loin de s'en laisser éblouir, il ne songea qu'à en mériter de nouvelles; & il en mérita bientôt en effet, en s'exposant à un nouveau genre de périls qui ne demandent pas moins d'intrépidité & de grandeur d'ame, que ceux qui se trouvent dans les sieges & dans les batailles. On apprit que la peste faisoit sentir à Rouen ce qu'elle a de plus terrible, & que tous les quartiers de cette grande Ville en étoient infectés. Le Duc de Montausier, plus attentif que personne aux intérêts d'une Province qui lui étoit confiée, fut des premiers averti du danger dont elle étoit menacée, & ne différa pas d'un moment à voler à son secours. On lui représentoit qu'il étoit contre la sagesse de s'exposer de sang-froid à un péril certain; mais il répondoit à ces conseils timides: *Que pour lui, il croyoit les Gouverneurs obligés à la résidence comme les Evêques; & que si l'obligation n'en étoit pas si étroite en toutes circonstances,*

elle étoit du moins égale dans les calamités publiques. La Ducheſſe ſon épouſe fut effrayée de ſa réſolution, &, ſans oſer l'attaquer ouvertement, elle ne lui fit connoître que ce que ſon cœur ne pouvoit cacher, les cruelles allarmes où elle alloit être réduite pendant ſon abſence. Mais le Duc ſurmonta généreuſement cet obſtacle; & plus touché de l'exemple héroïque de la Ducheſſe dans une pareille rencontre, que des larmes qu'il lui voyoit répandre, il aima mieux l'imiter que de céder à ſa tendreſſe. Il partit pour Rouen; & s'étant enfermé dans cette Ville infortunée, il s'appliqua tout entier au ſoulagement de ceux que la peſte avoit déja attaqués, & à préſerver ceux qu'elle avoit épargnés juſqu'alors. La fureur du mal ſe ralentit peu-à-peu; pluſieurs malades furent ſauvés; le cours de la contagion fut arrêté dans l'eſpace de deux mois; l'air fut parfaitement purifié, & tout un grand peuple reconnut devoir ſon ſalut au zele & à l'intrépidité de ſon Gouverneur. Depuis cette époque, le Duc de Montauſier fut regardé par les habitants de Rouen, comme le pere de la patrie; & le ſouvenir de ſes bienfaits vivra auſſi long-temps dans cette Ville, qu'on y conſervera la

mémoire du terrible fléau, qui en fut l'occasion.

Mon fils, dit Louis XIV, en présentant M. le Duc de Montausier au Dauphin : „ Voilà l'homme que j'ai choisi „ pour avoir soin de votre éducation. „ Je n'ai pas cru pouvoir rien faire de „ mieux pour vous, & pour mon Royaume. Si vous suivez ses instructions & „ ses exemples, vous serez tel que je „ vous désire. Si vous n'en profitez pas, „ vous serez moins excusable que la plupart des Princes, dont on néglige ordinairement les premieres années : & „ moi je serai quitte envers tout le monde ; le choix que j'ai fait me met à „ couvert de tout reproche ". A ces mots, Montausier tombe aux genoux de l'enfant auguste qui lui est confié ; & lui baisant avec respect une main qu'il couvre de ses larmes : „ Recevez, lui dit-il, „ Monseigneur, cette marque de soumission & de respect ; c'est la seule „ que, de plusieurs années, puisse vous „ donner sans crime un homme qui va „ devenir votre pere & votre maître ".

Les Courtisans accusoient Montausier de fatiguer le Dauphin. „ Pourquoi

„ tant d'exercices, s'écrioient-ils? Pour-
„ quoi tant de veilles, tant d'études?
„ la ſanté du Prince eſt menacée ; a-t-il
„ beſoin de tant de lumieres"? La Reine trompée, joint ſa voix à celle des accuſateurs. Le Gouverneur reſte inébranlable. Il attend que Louis XIV parle. „ Je
„ n'ai qu'un fils, dit le Roi au milieu de
„ ſa Cour qui attendoit la condamnation
„ de Montauſier ; mais j'aimerois mieux
„ qu'il mourût, que de le voir ſans lu-
„ mieres & ſans vertu, & de préſager
„ qu'il ſera un jour funeſte à mes Su-
„ jets".

La premiere fois que M. le Dauphin monta à cheval, étant ſorti du parc de Verſailles, il demanda ce que c'étoit que des chaumines qui ſe préſentoient à ſes yeux : on lui répondit que c'étoient des maiſons de payſans ; & comme il témoignoit avoir peine à le croire, M. de Montauſier ſon Gouverneur le fit deſcendre de cheval ; & l'ayant fait entrer dans la premiere cabane qui ſe rencontra : *Voyez*, dit-il, *Monſeigneur ; c'eſt ſous ce chaume & dans cette miſérable retraite que logent le pere, la mere & les enfants qui travaillent ſans ceſſe pour payer l'or dont vos palais ſont or-*

nés, & qui meurent de faim pour subvenir aux fraix de votre table.

Les Médecins du jeune Prince étant plus attachés aux maximes de leur art qu'aux loix de la Religion & de l'Eglise, déciderent qu'il devoit être dispensé du Carême pendant sa jeunesse. Mais le Gouverneur s'opposa à l'ordonnance, & dit que le Dauphin étoit d'un âge assez avancé, & d'une santé assez forte pour observer l'abstinence prescrite. En vain, pour le gagner, on allégua la qualité d'Héritier présomptif de la Couronne; le Duc inébranlable sur son principe, répliqua que les enfants des Rois, & les Rois eux-mêmes étoient assujettis aux loix de l'Eglise, & qu'ils devoient y être encore plus soumis que les autres, par l'obligation que leur impose leur rang de donner l'exemple aux peuples. Pour terminer le différend, on proposa de s'en rapporter au jugement d'un Prélat : *Je le veux bien*, répondit le Gouverneur; *mais s'il décide contre moi, on ne trouvera pas mauvais que je m'en tienne à la parole de l'Evangile, qui dit que, si un aveugle mene un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans le précipice.* On crut l'ébranler, en lui remon-

trant que si le Prince tomboit malade, on ne manqueroit pas de s'en prendre à lui; mais il représenta à son tour, qu'on auroit tort de le rendre responsable des accidents qu'il ne lui étoit pas possible de prévoir; & qu'une crainte fondée sur un avenir incertain ne l'engageroit jamais à parler contre la justice & contre sa conscience. Il fallut céder & abandonner l'affaire à la discrétion du zélé Gouverneur, & l'on n'eut pas sujet de s'en repentir. Sous sa conduite, le Dauphin observa toutes les abstinences de l'Eglise, & sa santé n'en fut pas moins bonne; il étoit plus robuste à quinze ans, qu'on ne l'est communément à vingt-cinq.

Dès que les articles du mariage de Monseigneur avec la Princesse de Baviere furent arrêtés, le Duc de Montausier cessa d'avoir le titre de Gouverneur; & s'il ne perdit rien de son autorité sur le Dauphin, auprès duquel le Roi voulut qu'il restât encore quelque temps avec les droits de Gouverneur, dont il convenoit de supprimer le nom, ce changement ne laissa pas de lui procurer plus de liberté qu'auparavant. Son assiduité auprès du jeune Prince ne l'empêcha plus de se rendre à la société des Gens

de Lettres, dont le commerce faisoit sa passion chérie, & qu'il avoit été forcé de négliger pendant long-temps. Ce fut à cette époque, qu'il se lia d'amitié avec le célebre *Despréaux*. Les circonstances de ce rapprochement de Montausier & de Boileau méritent d'être rapportées. Le Duc avoit pris ce fameux Poëte en aversion, à cause du mépris qu'il paroissoit faire, dans ses Satyres, des vers de Chapelain, dont M. de Montausier étoit le protecteur déclaré, depuis l'étroite amitié qu'il avoit contractée avec lui dès sa premiere jeunesse à l'hôtel de Rambouillet. Il faisoit éclater dans toutes les occasions ses sentiments sur le compte d'un homme qu'il croyoit injuste à l'égard de son ami; & ayant su que le Roi avoit accordé une pension à Despréaux, il s'en expliqua tout-à-fait au désavantage du Satyrique. Le Poëte n'ignoroit pas les dispositions du Duc à son égard, & il en étoit désolé. Pour ramener un homme, dont l'estime & le suffrage étoient d'un si grand poids, il témoigna, dans son Epître à Racine, la peine qu'il ressentoit de n'avoir pu les mériter jusque-là. Après avoir cité plusieurs Seigneurs de la Cour, dont sa Muse préféroit l'approbation aux applaudis-

fements du vulgaire, le Poëte s'écrie dans cette Epître :

Et plût au Ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
Que Montaufier daignât y joindre fon fuffrage !

Un trait fi obligeant fit fur le cœur de Montaufier tout l'effet que Defpréaux s'en étoit promis; le Duc commença dès-lors à revenir de fes anciennes préventions ; & peu de temps après, le fieur *de Puimorin*, frere de l'Auteur des Satyres, homme fort connu & fort aimé à la Cour, étant venu à mourir, le Duc de Montaufier rencontra Defpréaux dans la galerie de Verfailles, & lui marqua, en paffant, le regret qu'il avoit de la mort de fon frere. *Je fais*, lui répondit Defpréaux, *que mon frere faifoit grand cas de l'amitié dont vous l'avez honoré; mais il en faifoit encore plus de votre vertu; & il m'a toujours dit que les graces dont le Roi m'a comblé, & les bons traitements que je reçois ici, ne peuvent réparer le malheur que j'ai eu de ne pouvoir mériter jufqu'à préfent les bonnes graces du plus vertueux & du plus refpectable Seigneur qui foit à la Cour. — Oublions le paffé*, lui repartit M. de Montaufier en l'em-

braſſant, *je veux être de vos amis comme je l'étois de votre frere; & pour faire connoiſſance, venez, je vous en prie, dîner aujourd'hui avec moi.* Depuis ce moment, Deſpréaux trouva toujours dans le Duc un ami généreux qui lui demeura fidélement attaché juſqu'au dernier jour de ſa vie, & qui fut conſtamment le ſincere admirateur, & le cenſeur ſévere des nouveaux Ouvrages de cet illuſtre Poëte.

Le Duc de Montauſier avoit demandé à Sa Majeſté, une petite Abbaye pour un de ſes amis : il fut refuſé, & ſortit furieux de chez le Roi, en diſant : *Il n'y a que les Miniſtres & les Maîtreſſes qui ayent du pouvoir en ce pays.* Ces paroles n'étoient pas trop bien choiſies, le Roi les ſut : il fit appeller Montauſier, lui reprocha avec douceur ſon emportement, le fit reſſouvenir du peu de ſujet qu'il avoit de ſe plaindre de lui, & le lendemain il fit Madame *de Cruſſol* Dame du Palais. Cette conduite digne de Titus eſt une vengeance bien cruelle.

Le Duc de Montauſier devant aller prendre les eaux, demande à M. *de Caumartin* un homme de Lettres qui pût

l'amuſer pendant ſon voyage. On lui donna l'Abbé *Fléchier*, & ils partirent. Le premier jour, l'Abbé applaudiſſoit à tout ce qu'avançoit M. de Montauſier, qui diſoit tout bas & d'un air fâché : *Voilà nos flatteurs.* Le lendemain, l'Abbé qui avoit pénétré le caractere de ce Seigneur, ne ceſſa de le contredire ; & ce fut alors que M. de Montauſier prit du goût pour lui, & ſe chargea de ſa fortune.

Les ennemis de *Moliere* voulurent perſuader au Duc de Montauſier, que c'étoit lui que le Poëte avoit en vue dans la Comédie du *Miſanthrope*. Le Duc de Montauſier alla voir la piece, & dit en ſortant : „ Je voudrois bien „ reſſembler au Miſanthrope de Mo- „ liere ".

En 1682, Mademoiſelle *le Fevre* ayant dédié un Livre à Louis XIV, il ne ſe trouva perſonne à la Cour qui oſât l'introduire auprès de Sa Majeſté, parce que cette Demoiſelle, connue depuis ſous le nom de Madame *Dacier*, étoit alors Proteſtante. Le Duc de Montauſier, inſtruit de ſon embarras, offrit de lui rendre ce ſervice. Il la fit monter

dans ſon carroſſe, & la préſenta elle & ſon livre à Louis XIV, qui dit fort ſéchement au Duc de Montauſier qu'il avoit tort d'appuyer des gens de cette religion; que pour lui il feroit défendre que ſon nom parût à la tête des Livres des Huguenots, & qu'il donneroit ordre qu'on ſaiſît tous les exemplaires du livre de Mademoiſelle le Fevre. Le Duc de Montauſier répondit à Sa Majeſté, avec cette liberté que ſeul il oſoit ſe permettre : „ Sire, eſt-ce ainſi que „ vous favoriſez les Lettres? Je vous le „ dis hautement, un Roi ne doit pas „ être bigot ". Il ajouta enſuite qu'il remercieroit la Demoiſelle au nom du Roi; qu'il lui feroit préſent de cent piſtoles, & qu'il dépendroit de Sa Majeſté de les lui rendre, ou de ne les lui rendre pas.

M. le Dauphin venoit de prendre Philipsbourg; le Duc de Montauſier lui écrivit : „ Monſeigneur, je ne vous fais „ pas de compliment ſur la priſe de Phi- „ lipsbourg; vous aviez une bonne ar- „ mée, des bombes, du canon & *Vauban*. „ Je ne vous en fais point auſſi ſur ce „ que vous êtes brave; c'eſt une vertu „ héréditaire dans votre Maiſon : mais je

„ me réjouis avec vous de ce que vous
„ êtes libéral, généreux, humain, fai-
„ ſant valoir les ſervices d'autrui, & ou-
„ bliant les vôtres; c'eſt ſur quoi je vous
„ fais mon compliment".

LA PRINCESSE DES URSINS (1).

CHALAIS fut dépêché de Madrid par la Princeſſe des Urſins, pour un voyage ſi myſtérieux, que l'obſcurité n'en a jamais été éclaircie. Il fut dix-huit jours en chemin, inconnu, cachant ſon nom, & paſſa à deux lieues de Chalais où étoient ſon pere & ſa mere, ſans leur donner ſigne de vie, quoique fort bien avec eux. Il rôda ſecretement en Poitou, & enfin y arrêta un Cordelier de moyen âge dans le Couvent de Breſſuire, qui, dès qu'il ſe vit arrêté, s'écria : *Je ſuis perdu.* Chalais le conduiſit dans les priſons de Poitiers, d'où il dépêcha à Madrid un Officier de Dragons qui connoiſſoit ce Cordelier, dont on n'a jamais ſu le nom. Chalais pouſſa juſqu'à Paris,

---

(1) Morte en 1722.

vint à Marly, un mercredi que le Roi avoit pris médecine. *Torci* le mena l'après-dînée dans le cabinet du Roi, avec qui il fut une demi-heure. Chalais s'en alla le soir même à Paris. Ce ne fut bientôt après que bruits affreux contre M. le Duc d'Orléans, qui, disoit-on, par le moyen de ce Moine, avoit empoisonné nos Princes, & prétendoit en empoisonner bien d'autres. En un instant, Paris retentit de ces horreurs; la Cour y applaudit, les Provinces en furent inondées, ainsi que les Pays étrangers. On fit venir le Cordelier pieds & poings liés à la Bastille, où il fut livré uniquement à M. *d'Argenson*. Le Lieutenant de Police rendoit compte au Roi directement de beaucoup de choses, au grand dépit de *Pont-Chartrain*, qui, ayant Paris & la Cour dans son département, voyoit dans son inférieur une espece de Ministre plus considéré que lui, & qui se conduisoit de maniere à se faire beaucoup d'amis, sur-tout parmi les Grands. M. le Duc d'Orléans laissa tomber cette pluie, faute de pouvoir l'arrêter. Elle ne put augmenter la désertion devenue générale. Il s'accoutumoit à sa solitude; & comme il n'avoit jamais ouï parler de ce Moine, il n'eut pas la

plus légere inquiétude à ce sujet. Mais d'Argenson, qui l'interrogea plusieurs fois, vit, en habile homme, la folie d'un déchaînement destitué de toute vraisemblance, & dont l'emportement ne pouvoit empêcher M. le Duc d'Orléans de jouer le plus grand rôle pendant une minorité que la vieillesse du Roi laissoit voir d'assez près. Il profita de son ministere pour entrer de plus en plus dans ses bonnes graces; & cette conduite lui valut une grande fortune. Le Cordelier demeura près de trois mois à la Bastille, sans parler à personne qu'à M. d'Argenson; après quoi, Chalais, Prévôt de Madame des Ursins, le ramena lui-même de Paris à Ségovie, où il fut enfermé dans une tour du Château. Il y étoit encore plein de santé dix ans après. Il y vomissoit des horreurs contre la Maison d'Autriche & les Ministres de la Cour de Vienne, qui le laissoient pourrir dans cette prison; il ne lisoit que des Romans, & se conduisoit avec autant de scandale que quatre murailles le peuvent permettre à un scélérat. On prétendit qu'il avoit fait son marché pour empoisonner le Roi d'Espagne & les enfants : ses fureurs contre Vienne sembloient favoriser cette opinion; elle pré-

valut dans les esprits les plus sages au-delà & en-deçà les Pyrénées. Mais ce mystere étant demeuré mystere, on se gardera bien de rien prononcer à ce sujet. Ce malheureux mourut dans sa prison de Ségovie.

Tout le monde sait que *Jules Albéroni* s'éleva au plus haut degré de la faveur auprès de Philippe V, Roi d'Espagne; mais beaucoup de gens ignorent que le Poëte *Campistron* fut le premier instrument de sa fortune. Albéroni étoit né sujet des Ducs de Parme. Il embrassa l'état Ecclésiastique, & obtint une Cure qui suffit quelque temps à son ambition. Un hasard lui fit faire connoissance avec Campistron, & ce hasard fut la source de sa grandeur. Ce Poëte voyageoit en Italie; il fut volé, & laissé presque nud dans le voisinage du Presbytere d'Albéroni, qui lui prêta les habits de son frere, & quelque argent pour se rendre à Rome. Dans la suite, Campistron suivit le Duc de Vendôme dans les guerres d'Italie. L'armée se trouva aux environs de la demeure de son ami. Le Duc de Vendôme souhaitoit d'avoir quelqu'un qui pût lui découvrir où les habitants des campagnes cachoient leurs

vivres. Campiſtron lui parla d'Albéroni comme d'un homme intelligent, dont les ſervices pourroient être utiles à ce Général. On le fit venir, & il ſoutint parfaitement l'idée que Campiſtron avoit donnée de lui. Il s'attacha au Duc de Vendôme, qui fit quelques démarches pour lui procurer un Bénéfice qui valût mieux que ſa Cure. Il lui offrit celle d'Anet, qui étoit à ſa nomination. L'Abbé Albéroni ne voulut pas quitter ſon protecteur, & il le ſuivit en Eſpagne. Le grand crédit de Madame des Urſins mit le Duc de Vendôme dans la néceſſité d'avoir avec elle de grands rapports; il choiſit Albéroni pour entretenir leur correſpondance, tandis qu'il ſeroit à la tête des armées. Madame des Urſins goûta fort cet Abbé, qui, de ſon côté, n'oublia rien pour s'attirer ſa puiſſante protection. A la mort du Duc de Vendôme, il ſe dévoua tout entier au ſervice de cette Dame, & eut la plus grande part à ſa confiance.

Madame des Urſins qui s'étoit flattée d'épouſer le Roi d'Eſpagne, ſe voyant déchue de l'eſpérance de régner par elle-même, voulut du moins régner ſous une autre. Pour cet effet, elle conſulta l'Abbé

Albéroni sur le choix de la nouvelle Reine. Albéroni le fixa sur la Princesse de Parme, qu'il peignoit comme un esprit de poupée, avide de plaisirs, incapable d'ambition. Philippe V est bientôt déterminé, & l'Abbé part pour négocier ce mariage. Mais ayant appris que la Princesse est d'un caractere tout différent du portrait que lui en a fait Albéroni, Madame des Ursins obtient du Roi un ordre à son Ministre de surseoir la négociation. Le courier arrive justement la veille du jour pris pour la terminer. Albéroni est frappé de ce coup, mais n'est point abattu. Il demande au courier s'il veut vivre ou mourir, & lui ordonne de n'arriver que le lendemain. Le mariage se conclut; & Albéroni écrit en Espagne que le courier est arrivé trop tard. La nouvelle Reine arrive à Madrid; & son premier soin est de hâter la fortune d'Albéroni, & la disgrace de la Princesse des Ursins.

LE

LE DUC DE LAUZUN (1).

M. DE LAUZUN entra dans le monde en 1655, avec une compagnie de Chevaux-Légers, & la cape & l'épée. Il gagna les bonnes graces du Cardinal Mazarin, & puis celles du Roi par des rapports & de petits services. On le fit Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons avec de grands appointements. Quelque temps après, Sa Majesté le voulant envoyer à sa garnison, il se figura que c'étoit pour l'éloigner de sa maîtresse, dont il crut le Roi amoureux; la jalousie le fit parler insolemment à Sa Majesté, qui le fit mettre à la Bastille en 1665. Trois mois après, le Roi l'envoya quérir, pour le voir avec une barbe de Capucin qu'il avoit laissé croître dans sa prison, & toute la Cour en rit beaucoup. Lauzun rentra si bien dans les bonnes graces de Sa Majesté, qu'elle créa en sa faveur une charge de Colonel-général des Dragons de

(1) Né en 1634, mort en 1723.

France, qu'il eut la permiſſion de vendre peu de temps après. Il acheta preſque auſſi-tôt celle de Capitaine des Gardes-du-Corps en 1669. Il commanda l'armée Royale en Flandres. *Mademoiſelle*, qui avoit refuſé tant de Souverains, après avoir eu l'eſpérance d'épouſer Louis XIV, voulut faire à quarante-trois ans la fortune d'un Gentilhomme. Elle obtint du Roi la permiſſion d'épouſer le Comte de Lauzun. Elle lui donnoit tous ſes biens eſtimés vingt millions, quatre Duchés, la Souveraineté de *Dombes*, le Comté *d'Eu*, le Palais *d'Orléans*, qu'on nomme le Luxembourg. Elle ne ſe réſervoit rien, abandonnée toute entiere à l'idée flatteuſe de faire à ce qu'elle aimoit une plus grande fortune, qu'aucun Roi n'en a fait à aucun ſujet. Le contrat étoit dreſſé : Lauzun fut un jour Duc de Montpenſier. Il ne manquoit plus que la ſignature. Tout étoit prêt, lorſque le Roi, aſſailli par les repréſentations des Princes, des Miniſtres, des ennemis d'un homme trop heureux, retira ſa parole, & défendit cette alliance. Il avoit écrit aux Cours étrangeres pour annoncer ce mariage : il écrivit la rupture. Cependant, Lauzun n'en fut pas

plus mal auprès du Roi. Au contraire, Sa Majesté le dédommagea en mille manieres de cette fortune manquée. Mais Lauzun crut pouvoir épouser en secret la Princesse, qu'on lui avoit permis, quelques mois auparavant, d'épouser en public; & le Monarque indigné le fit arrêter & conduire à *Pignerol* par deux cents Mousquetaires. Lauzun y fut renfermé dix années entieres; il en sortit enfin en 1680; & ce ne fut qu'après que Madame de Montespan eût engagé *Mademoiselle* à donner la Souveraineté de Dombes & le Comté d'Eu au Duc *du Maine* encore enfant, qui les posséda après la mort de cette Princesse. Elle ne fit cette donation, que dans l'espérance que M. de Lauzun seroit reconnu pour son époux; elle se trompa : le Roi lui permit seulement de donner à ce mari secret & infortuné, les terres de *Saint-Fargeau* & *de Thiers*, avec d'autres revenus considérables que Lauzun ne trouva pas suffisants. Elle fut réduite à être secretement sa femme, & à n'en être pas bien traitée en public. Elle mourut en 1693. Pour le Comte de Lauzun, il passa en Angleterre en 1688. Toujours destiné aux aventures extraordinaires, il conduisit en France

la Reine, épouſe de Jacques II, & ſon fils au berceau. Il fut fait Duc; il commanda en Irlande avec peu de ſuccès, & revint avec plus de réputation attachée à ſes aventures, que de conſidération perſonnelle. On l'a vu mourir fort âgé, & oublié, comme il arrive à tous ceux qui n'ont eu que de grands événements, ſans avoir fait de grandes choſes.

Le Duc de Mazarin déja retiré de la Cour en 1669, voulut ſe défaire de ſa Charge de Grand-Maître de l'Artillerie. Lauzun, plus connu alors ſous le nom de *Paiguilhem*, en eut vent des premiers; il la demanda au Roi qui la lui promit, mais ſous le ſecret. Le jour venu où le Roi devoit le déclarer, Paiguilhem qui avoit les entrées des Gentilshommes de la Chambre qu'on nomme auſſi les grandes entrées, alla attendre la ſortie du Roi du Conſeil des Finances, dans une piece où perſonne n'entroit pendant ce Conſeil. Il y trouva *Nyert*, premier Valet-de-chambre en quartier, qui lui demanda par quel haſard il y venoit. Paiguilhem ſûr de ſon affaire, crut ſe dévouer ce premier Valet-de-chambre, en lui faiſant confidence de ce qui alloit

ſe déclarer en ſa faveur. Nyert lui en témoigna de la joie, puis tira ſa montre, & vit qu'il avoit encore le temps d'aller exécuter, diſoit-il, quelque choſe de preſſé que le Roi lui avoit ordonné. Il monte quatre à quatre un petit eſcalier au haut duquel étoit le Bureau où Louvois travailloit toute la journée, quand la Cour étoit à Saint-Germain. Nyert entre dans ce Bureau, & avertit Louvois qu'au ſortir du Conſeil des Finances, Paiguilhem alloit être déclaré Grand-Maître de l'artillerie. Ce Miniſtre haïſſoit Paiguilhem, ami de Colbert ſon émule, & il en craignoit la faveur & les hauteurs dans une Charge qui avoit tant de rapports avec ſon département, & de laquelle il envahiſſoit les fonctions & l'autorité tant qu'il pouvoit; ce qu'il ſentoit bien que Paiguilhem ne ſouffriroit pas. Il embraſſe Nyert, le remercie, le renvoie au plus vîte, prend quelques papiers pour lui ſervir d'introduction, deſcend & trouve Paiguilhem & Nyert dans la piece qui menoit au Conſeil. Nyert fait le ſurpris de voir arriver Louvois, & lui dit que le Conſeil n'eſt pas levé. „ N'importe, répond Louvois, je veux entrer, j'ai quelque choſe „ de preſſé à dire au Roi"; & il entre tout

de ſuite. Le Roi ſurpris de le voir lui demande ce qui l'amene. Louvois le tire dans l'embraſure d'une fenêtre, lui dit qu'il ſait qu'il va déclarer Paiguilhem Grand-Maître de l'artillerie; que Sa Majeſté eſt bien maîtreſſe de ſes choix & de ſes graces, mais qu'il a cru de ſon ſervice de lui repréſenter l'incompatibilité qui eſt entre Paiguilhem & lui; qu'il voudra tout changer dans l'artillerie; qu'il eſt impoſſible que le ſervice s'y faſſe, vu la méſintelligence qui regne entre le Grand-Maître & le Secretaire d'Etat; que le moindre inconvénient ſera d'importuner Sa Majeſté de leurs querelles & de leurs prétentions, dont il faudra qu'elle ſoit juge à tout moment. Le Roi, piqué de voir ſon ſecret connu préciſément de celui à qui il avoit à cœur de le cacher, répond à Louvois d'un air fort ſérieux, que cela n'eſt pas fait encore, le congédie, & va ſe raſſeoir au Conſeil. Un moment après, Sa Majeſté ſort pour aller à la meſſe, voit Paiguilhem, & paſſe ſans lui rien dire. Paiguilhem fort étonné attend le reſte de la journée; & voyant que la déclaration promiſe ne venoit point, en parle au Roi à ſon petit coucher. Le Roi lui répond qu'il verra. L'ambiguité de cette réponſe allarme Pai-

guilhem. Il va trouver Madame de Montespan, à qui il fait part de son inquiétude, & la conjure de la faire cesser. Elle lui promet merveille, & l'amuse ainsi plusieurs jours. Las de tout ce manege, il prend une résolution incroyable, si elle n'eût été attestée de toute la Cour. Il étoit fort bien avec une femme-de-chambre favorite de Madame de Montespan; & ce fut par son moyen qu'il vint à bout de la plus harsardeuse entreprise dont on ait entendu parler. Malgré la violence de ses amours, le Roi ne découcha jamais d'avec la Reine; mais il se mettoit souvent les après-dînées entre deux draps chez ses maîtresses. Paiguilhem se fit cacher par cette femme-de-chambre sous le lit dans lequel le Roi s'alloit mettre avec Madame de Montespan; & par leur conversation, il apprit l'obstacle que Louvois avoit mis à sa Charge, la colere du Roi de ce que son secret avoit été éventé, & sa résolution de ne point la lui donner. Il entendit tous les propos qui se tinrent sur son compte entre le Roi & sa maîtresse, & que celle-ci qui lui avoit tant promis de bons offices, lui en rendoit d'aussi mauvais qu'elle pouvoit. Le plus léger ha-

ſard pouvoit déceler ce téméraire; & alors que ſeroit-il devenu? Il fut plus heureux que ſage. Le Roi & ſa maîtreſſe ſe tirent du lit : le Roi s'habille & s'en va; Madame de Monteſpan ſe met à ſa toilette, pour aller à la répétition d'un Ballet où le Roi, la Reine & toute la Cour devoient ſe trouver. La femme-de-chambre tire Paiguilhem de deſſous le lit, & il va ſe rajuſter chez lui. De-là il revint ſe coller à la porte de la chambre de Madame de Monteſpan; & lorſqu'elle en ſortit pour ſe rendre à la répétition, il lui préſenta la main, & lui demanda d'un air reſpectueux, s'il pouvoit ſe flatter qu'elle eût daigné ſe ſouvenir de lui auprès de Sa Majeſté. Elle l'aſſura que oui, & lui fit une longue fiction de tous les ſervices qu'elle venoit de lui rendre. Afin de la mieux enferrer, il la pouſſa de nouvelles queſtions; puis s'approchant de ſon oreille, il lui dit qu'elle étoit une *menteuſe*, *une coquine*, *une*.... & lui répéta mot pour mot toute ſa converſation avec le Roi. Madame de Monteſpan en fut ſi troublée, qu'elle n'eut pas la force de répondre une ſeule parole; & à peine fut-elle arrivée au lieu où devoit ſe faire la répétition du Ballet, qu'elle

s'évanouit; toute la Cour y étoit déja. Le Roi fort effrayé vint à elle, & ce ne fut pas sans peine qu'on la fit revenir. Elle conta le soir au Roi ce qui lui étoit arrivé, & ne douta point que ce ne fût le diable qui eût si vîte informé Paiguilhem de tout ce qu'ils avoient dit sur son compte. Le Roi fut extrêmement irrité de toutes les injures que Madame de Montespan avoit essuyées. Paiguilhem, de son côté, étoit furieux de manquer l'artillerie; de sorte qu'ils se trouvoient l'un & l'autre dans une étrange contrainte, lorsqu'ils étoient ensemble. Cela ne put durer que quelques jours. Paiguilhem avec ses grandes entrées épia un tête-à-tête avec le Roi, lui parla de l'artillerie, & le somma avec audace de tenir sa parole. Le Roi lui répondit qu'il n'en étoit plus temps, puisqu'il ne la lui avoit donnée que sous le secret, & qu'il y avoit manqué. Paiguilhem, éloigné du Roi de quelques pas, tourne le dos, tire son épée, en casse la lame avec le pied, & s'écrie en fureur, qu'il ne servira plus un Prince qui lui manque si vilainement de parole. Le lendemain matin, Paiguilhem qui n'avoit osé se montrer, fut arrêté dans sa chambre & conduit à la Bastille.

En 1670, le Roi, sous prétexte d'aller visiter ses places de Flandres, voulut faire un voyage triomphant avec les Dames; il s'y fit accompagner d'un corps de troupes considérable, dont il donna le commandement au Comte de Lauzun avec la patente de Général d'armée. Lauzun en fit les fonctions avec beaucoup de magnificence & de galanterie. Cet éclat donna de la jalousie à Louvois. Le Ministre se joignit, pour perdre Lauzun, à Madame de Montespan, qui n'avoit point oublié les injures atroces qu'il lui avoit dites. Ils firent si bien l'un & l'autre, qu'ils réveillerent dans l'esprit du Roi, le souvenir de l'épée brisée, & les prétentions de Lauzun à la main de *Mademoiselle*; ils le peignirent d'ailleurs comme un homme dangereux, qui, par sa magnificence & ses prodigalités, s'étoit mis dans la tête de se dévouer les troupes, & de s'en faire adorer. Ils lui firent un crime de ses liaisons avec la Comtesse de Soissons, chassée de la Cour & soupçonnée de poison. Ces menées durerent toute l'année 1671, sans que Lauzun pût s'appercevoir de rien au visage du Roi, ni à celui de Madame de Montespan, qui le traitoit avec la distinction & la familiarité ordi-

naires. Lauzun ſe connoiſſoit parfaitement en pierreries, & ce mérite le mettoit ſouvent dans le cas d'obliger Madame de Monteſpan : un ſoir du mois de Novembre 1671, qu'il étoit allé à Paris faire un achat de diamants pour cette Dame, le Maréchal *de Rochefort*, Capitaine des Gardes en quartier, l'arrêta, comme il ne faiſoit que de mettre pied à terre & entrer dans ſa chambre. Lauzun, fort ſurpris, voulut ſavoir le pourquoi de cette violence, demanda à voir le Roi ou Madame de Monteſpan, ou du moins à leur écrire. Tout lui fut également refuſé. On le conduiſit à la Baſtille, & peu après à Pignerol, où il fut enfermé ſous une baſſe voûte. Sa charge de Capitaine des Gardes-du-Corps fut donnée à M. *de Luxembourg*, & le Gouvernement de Berry au Duc de *la Rochefoucault*, qui fut enſuite Grand-Maître de la garde-robe. Quelle dut être la ſituation du Comte de Lauzun précipité en un clin-d'œil, du faîte de la grandeur, dans un cachot du château de Pignerol ! Il eut le courage de la ſoutenir aſſez long-temps ; mais à la fin, il devint ſi malade, qu'il fallut ſonger à ſe confeſſer. On lui a entendu dire qu'il craignit qu'on ne lui envoyât un Prêtre ſup-

posé, & que ce fut la raison qui lui fit demander un Capucin. Dès qu'il le vit, il lui sauta à la barbe, & la tira de tous côtés, pour s'assurer qu'elle n'étoit point postiche. Il fut quatre ou cinq ans dans ce cachot. Il y avoit des prisonniers à côté & au-dessus de lui; ils trouverent le moyen de lui parler. Ce commerce les conduisit à pratiquer une ouverture cachée pour s'entendre plus aisément, puis de l'accroître de maniere à pouvoir se visiter. Le Sur-Intendant *Fouquet* étoit renfermé dans leur voisinage, depuis 1664 qu'il y avoit été conduit de la Bastille. Il sut par ses voisins, que Lauzun étoit sous eux. Fouquet qui ne recevoit aucune nouvelle, en espéra de lui, & voulut le voir. Il l'avoit laissé jeune homme, & protégé du Maréchal de Grammont, & bien reçu chez la Comtesse de Soissons, de chez qui le Roi ne bougeoit. Les prisonniers qui avoient lié connoissance avec lui, firent tant qu'ils le persuaderent de se laisser hisser par leur trou pour voir Fouquet chez eux. Les voilà donc ensemble; & Lauzun de raconter sa fortune & ses malheurs. Le Sur-Intendant ouvrit les oreilles, quand il entendit dire au cadet de Gascogne qu'il avoit été Général des

Dragons, Capitaine des Gardes-du-Corps, & qu'il avoit eu la patente & la fonction de Général d'armée; mais Fouquet le crut fou, lorſqu'il lui expliqua comment il avoit manqué l'Artillerie, & ce qui s'étoit paſſé à ce ſujet. Il crut la folie arrivée à ſon comble, & craignit même de ſe trouver ſeul avec Lauzun, quand celui-ci raconta comment ſon mariage avec *Mademoiſelle* avoit été rompu, quoique le Roi y eût donné ſon conſentement. Cela refroidit beaucoup leur commerce du côté de Fouquet, qui lui croyant la cervelle totalement renverſée, ne prenoit que pour des contes en l'air, toutes les nouvelles que Lauzun lui diſoit. La priſon du malheureux Sur-Intendant fut un peu adoucie avant celle de Lauzun. Sa femme & quelques Officiers du château de Pignerol eurent la permiſſion de le voir, & de lui apprendre des nouvelles. Une des premieres choſes qu'il leur dit, fut de plaindre ce pauvre Paiguilhem à qui la tête avoit tourné, mais dont on cachoit la folie dans cette même priſon. Quel fut ſon étonnement, quand tous lui confirmerent ce qu'il avoit ſu de Lauzun! Il n'en revenoit pas, & fut tenté de leur croire à tous la cervelle dérangée; il

fallut du temps pour le perſuader. A ſon tour, Lauzun fut tiré du cachot, eut une chambre, & bientôt après la même liberté qu'on avoit donnée à Fouquet; enfin, ils purent ſe voir tous deux tant qu'ils voulurent. On n'a jamais ſu comment Fouquet avoit déplu à Lauzun; mais ce dernier ſortit de Pignerol ſon ennemi; & tant qu'il vécut, il ne ceſſa de rendre de mauvais offices à la famille du Sur-Intendant.

Le Duc de Lauzun ne ſe conſola jamais de n'être plus Capitaine des Gardes-du-Corps, & cette folie le dominoit ſi puiſſamment, qu'il prenoit ſouvent un habit bleu à galons d'argent, qui, ſans être tout-à-fait ſemblable à l'uniforme de Capitaine des Gardes aux jours de revue, en approchoit beaucoup. A l'âge de quatre-vingts ans, il avoit encore cette manie, qui l'auroit rendu ridicule, ſi, à force de ſingularités, il ne ſe fût rendu ſupérieur au ridicule même.

Quand la peſte de Marſeille fut tout-à-fait paſſée, M. de Lauzun demanda une Abbaye pour l'Evêque de cette ville. Peu après, il y eut un travail où ce Prélat fut oublié. Lauzun fit ſem-

blant de l'ignorer, & demanda à M. le Duc d'Orléans s'il avoit eu la bonté de se souvenir de l'Evêque de Marseille. Le Régent fut embarrassé. Le Duc de Lauzun, comme pour lever l'embarras, lui dit d'un ton doux & respectueux : „ Monseigneur, il sera mieux une autre „ fois ", Ce sarcasme rendit le Régent muet, & le Duc de Lauzun s'en alla en souriant. A quelque temps de-là, M. le Duc d'Orléans répara son oubli, & donna une grosse Abbaye à l'Evêque de Marseille qui venoit de refuser l'Evêché de Laon, en disant qu'il ne vouloit point changer d'épouse.

Ce même Duc de Lauzun empêcha une promotion de Maréchaux de France, par le ridicule qu'il jetta sur les Candidats qui la pressoient. Il dit au Régent, qu'au cas qu'il fît, comme on le disoit, des Maréchaux de France inutiles, il le supplioit de se souvenir qu'il étoit le plus ancien Lieutenant-Général du Royaume, & qu'il avoit eu l'honneur de commander des armées avec la patente de Général.

Trois ou quatre ans avant sa mort, M. de Lauzun eut une maladie qui le mit à

l'extrémité; il ne vouloit voir personne: cependant M. & Madame *de Biron* se hasarderent d'entrer dans sa chambre sur la pointe du pied, & se tinrent derriere ses rideaux hors de sa vue; mais il les apperçut dans la glace de sa cheminée. Il fut choqué de cette entrée subreptice, & il comprit qu'impatiente de son héritage, Madame de Biron venoit pour tâcher de s'assurer par elle-même, s'il mourroit bientôt. Il voulut l'en faire repentir. Le voilà donc à demander pardon à Dieu de sa vie passée, & à déclarer à voix haute, que dans l'impuissance où il est de faire pénitence, il veut du moins employer tous les biens que Dieu lui a donnés, à racheter ses péchés, & les léguer sans réserve aux Hôpitaux. Il exhala cette résolution d'un ton si déterminé, que Biron & sa femme ne douterent pas un instant qu'il n'exécutât ce dessein, & qu'ils ne fussent privés de toute sa succession. Ils n'eurent pas envie de l'épier davantage, & vinrent sur le champ conter à la Duchesse de Lauzun l'arrêt qu'ils venoient d'entendre, & la conjurer d'y porter remede. Ensuite le malade envoie chercher les Notaires, les fait attendre quelques moments, puis les fait entrer, & leur dicte son testament qui fut un

coup de mort pour Madame de Biron. Cependant il differe de le ſigner, ſon intention n'étant pas d'en venir à cette extrémité. Quand il fut rétabli, il rit beaucoup avec ſes amis de cette eſpiéglerie.

Le goût de la galanterie dura fort longtemps à M. de Lauzun. *Mademoiſelle* en fut jalouſe, & cela les brouilla, à pluſieurs repriſes. Etant à *Eu* l'un & l'autre, Lauzun ne put ſe contenir ſur cet article. *Mademoiſelle* le ſut, s'emporta, l'égratigna, & le chaſſa de ſa préſence. La Comteſſe *de Fieſque* fit le raccommodement. *Mademoiſelle* parut au bout d'une galerie; il étoit à l'autre bout, & il en fit toute la longueur ſur ſes genoux juſqu'aux pieds de *Mademoiſelle.* Ces ſcenes, plus ou moins fortes, recommencerent ſouvent. A la fin, il ſe laſſa d'être battu, & à ſon tour battit *Mademoiſelle.* Cela arriva pluſieurs fois, tant qu'à la fin laſſés de bonne foi l'un de l'autre, ils ſe brouillerent pour ne plus ſe raccommoder. *Mademoiſelle* le chaſſa de ſa maiſon, & ne voulut plus le revoir même à l'article de la mort.

M. de Lauzun s'étoit chargé d'amener

en France la Reine d'Angleterre, femme de Jacques II, & le Prince de Galles leur fils. Il mit tant d'adresse, de zele & de courage dans cette opération, que tout réussit au gré de ses souhaits. La Reine & le jeune Prince arriverent sans accident à Calais. Louis XIV, informé de l'heureuse manœuvre de Lauzun, crut devoir lui en témoigner quelque reconnoissance; il lui écrivit de sa main, & lui manda qu'il pouvoit revenir à la Cour, & lui envoya en même-temps un Lieutenant des Gardes, un Exempt, quarante Gardes, & M. le Premier avec des carrosses, des maîtres-d'hôtel, & tout ce qui étoit nécessaire à la Reine fugitive. Le Roi dit ensuite, qu'il venoit d'écrire à un homme qui avoit beaucoup vu de son écriture, & qui seroit bien-aise d'en revoir encore. Sa Majesté envoya M. de Seignelay à *Mademoiselle*, pour lui dire, qu'après les services que M. de Lauzun venoit de lui rendre, il ne pouvoit s'empêcher de le voir. *Mademoiselle* s'emporta, & dit : „ C'est donc là la reconnoissance de ce que j'ai fait pour les „ enfants du Roi "? Enfin, elle entra dans une rage épouvantable qu'elle ne put cacher. Un des amis de Lauzun fut chargé de lui présenter une lettre de sa

part. Elle la prit & la jetta dans le feu en sa présence ; mais cet ami la retira, & représenta à *Mademoiselle*, que du moins elle la devoit lire. *Mademoiselle* alla s'enfermer un moment, & reparut, en disant qu'elle l'avoit brûlée sans l'ouvrir.

Deux jours avant la revue d'un des camps de Compiegne, M. de Lauzun demanda au Comte *de Tessé* s'il avoit bien songé à tout ce qu'il lui falloit pour saluer le Roi à la tête des Dragons, dont il étoit Colonel-général. Et là-dessus ils parlerent du cheval, de l'habit, & de l'équipage : „ C'est fort bien, lui dit „ Lauzun ; mais le chapeau ! je ne vous „ en entends point parler. — Mais, non, „ répondit Tessé, je compte avoir un „ bonnet. — Un bonnet, repartit Lau- „ zun, y pensez-vous ? un bonnet ! Le „ Colonel-général, un bonnet ! Mon- „ sieur le Comte, vous n'y pensez pas. „ — Comment donc, lui dit Tessé, & „ d'où peut venir votre étonnement " ? Lauzun se fit prier long-temps avant que de parler. Enfin, vaincu par ses instances, il lui dit qu'une distinction de cette charge étoit de ne paroître devant le Roi qu'avec un chapeau gris. Tessé surpris avoue

ſon ignorance; & dans l'effroi de la ſottiſe où il feroit tombé ſans cet avis, ſe répand en remerciments, & court dépêcher un de ſes gens à Paris pour lui en rapporter un chapeau de cette couleur. Le jour de la revue, Teſſé ſe trouve au lever du Roi, qui, fort étonné de lui voir un chapeau gris, lui demande où il a pris cette coëffure. L'autre ſe pavanant, lui répond qu'il l'a fait venir de Paris. „ Et pourquoi faire, dit le Roi? „ — Sire, reprend Teſſé, c'eſt que Vo„ tre Majeſté nous fait l'honneur de nous „ voir aujourd'hui. — Hé bien, ajouta „ le Roi encore plus ſurpris, qu'a cela „ de commun avec un chapeau gris? — „ Sire, dit Teſſé qui commençoit à être „ embarraſſé, c'eſt que le privilege du „ Colonel-général eſt d'avoir ce jour-là „ un chapeau gris. — Un chapeau gris! „ reprit le Roi, où diable avez-vous pris „ cela? — C'eſt M. de Lauzun, Sire, „ pour qui vous avez créé cette Char„ ge, qui me l'a dit ". Et auſſi-tôt le Duc de Lauzun d'étouffer de rire & de s'éclipſer. „ Lauzun s'eſt moqué de vous, „ répondit le Roi un peu vivement. „ Croyez-moi, envoyez tout-à-l'heure „ ce chapeau au Général des Prémon„ trés ". Quoique la plaiſanterie de Lau-

zun fût un peu forte, Tessé n'osa s'en fâcher, & la chose en demeura là.

M. de Lauzun étoit le seul François considérable qui eût eu part à l'affaire d'Angleterre. Sa Majesté Britannique crut lui avoir des obligations infinies, & le laissa, en partant pour l'Irlande, dans la confidence intime de la Reine son épouse. A proprement parler, Lauzun étoit le Ministre d'Angleterre en France. Il n'avoit jamais été aimé de M. de Louvois, mais il n'oublioit rien pour gagner les bonnes graces de Madame de Maintenon. Il n'ignoroit pas que cette Dame regardoit comme sa créature M. *de Seignelay* avec qui elle étoit liée par ses sœurs, Madame de Beauvilliers & Madame de Chevreuse. Lauzun crut donc qu'il feroit un grand coup pour lui, & qui plairoit fort à Madame de Maintenon, de tirer l'affaire d'Irlande des mains de M. de Louvois, pour la mettre dans celles de M. de Seignelay. Il persuada si bien la Reine d'Angleterre, que cela fut fait, & peut-être au grand contentement de M. de Louvois, qui ne pouvoit être chargé de tout, & qui n'auguroit pas favorablement de cette tentative.

LE PREMIER-PRÉSIDENT DE HARLAY (1).

C'EST dommage qu'on n'ait pas fait un *harléana* de tous les dits de ce Magistrat très-fécond en réparties souvent ingénieuses, & presque toujours malignes. En voici quelques-uns qui donneront une idée de son caractere.

M. *Montalaire*, qui fut Chevalier de l'Ordre en 1724, avoit épousé en secondes noces une fille du Comte de Bussy-Rabutin. Le mari & la femme étoient grands parleurs & grands chicaneurs. Un jour qu'ils étoient à l'audience du Premier-Président, le mari voulut prendre la parole; la femme la lui coupa, & se mit à expliquer son affaire. M. *de Harlay* écouta quelques minutes; puis l'interrompant: *Monsieur*, dit-il au mari, *est-ce là Madame votre femme?* „ Oui, Monsieur", répondit Montalaire fort étonné de la question. *Que*

(1) Né en 1639, mort en 1712.

je vous plains, Monsieur, répliqua le Premier-Président en haussant les épaules d'un air de compassion. Et là-dessus il leur tourna le dos. Ils se retirerent outrés, confondus & sans avoir pu tirer de lui autre chose que cette insulte.

Les Jésuites & les Peres de l'Oratoire étoient sur le point de plaider ensemble; le Premier-Président les manda, & les voulut accommoder. Il travailla un peu avec eux; puis les conduisant: *Mes Peres*, dit-il aux Jésuites, *c'est un plaisir de vivre avec vous;* & se tournant tout court vers les Peres de l'Oratoire, *& un bonheur, mes Peres, de mourir avec vous.*

Le Duc de Rohan, sortant mécontent de son audience, l'avoit prié de ne le point conduire; & après quelques compliments, il crut avoir vaincu sa résistance. Dans cette persuasion, il descend l'escalier en disant rage de lui à son Intendant qui l'avoit accompagné. Chemin faisant, l'Intendant tourne la tête & voit M. de Harlay sur ses talons; il s'écrie pour avertir son maître. Le Duc de Rohan se retourne, & se met à complimenter pour faire remonter le Premier-

Préſident : Oh! Monſieur, lui répond
„ le Magiſtrat, vous dites de ſi belles
„ choſes, qu'il n'y a pas moyen de vous
„ quitter ". Et en effet, il ne le quitta
pas qu'il ne l'eût vu monter en carroſſe.

La Ducheſſe *de la Ferté* alla lui demander audience, & , comme tout le monde, eſſuya ſon humeur. En s'en allant, elle s'en plaignit à ſon homme d'affaire, & traita le Premier-Préſident de vieux ſinge. Il la conduiſoit ſans qu'elle s'en doutât; à la fin, elle s'en apperçut; mais elle ſe flatta qu'il ne l'avoit pas entendue, & il la remit dans ſon carroſſe, comme ſi de rien n'étoit. A peu de temps de-là, ſa cauſe fut appellée & gagnée; elle accourt chez le Premier-Préſident, & lui rend mille actions de graces. Il y répond par des révérences; puis la regardant entre deux yeux:
„ Madame, lui dit-il devant tout le
„ monde, je ſuis bien-aiſe qu'un vieux
„ ſinge ait fait quelque plaiſir à une vieille
„ guenon ". Et puis il la reconduiſit très-reſpectueuſement jusqu'à ſon carroſſe. La fureur de la Ducheſſe ſe peignoit ſur ſon viſage, & le Premier-Préſident la bravoit par de fréquents ſaluts & de profondes inclinations de tête.

Les

Les deux freres *Doublet*, tous deux Conseillers, & dont l'aîné avoit du mérite & de la capacité, avoient acheté les Terres de *Persan* & de *Croy*, dont ils prirent les noms. Ils allerent à l'audience du Premier-Président, qui faisant semblant de ne les pas connoître, demanda comment ils s'appelloient. Ayant entendu leurs nouveaux noms : *Masques*, leur dit-il, *je vous reconnois*.

Au reste, il ne traitoit pas mieux sa famille que les étrangers. Son fils étoit sur-tout l'objet de ses plus injurieux sarcasmes. Lorsqu'ils étoient le mieux ensemble, ils ne se parloient que de la pluie & du beau temps, & toujours sur un ton de cérémonie. S'ils avoient quelques affaires domestiques à traiter, ils s'écrivoient, & les billets cachetés couroient d'une chambre à l'autre ; ceux du pere étoient souvent très-durs, & ceux du fils quelquefois très-piquants. Jamais il n'alloit chez son pere, qu'il ne lui envoyât demander s'il ne l'incommoderoit point. Le pere répondoit, comme il eût fait à un étranger. Dès que le fils paroissoit, le pere se levoit, le chapeau à la main, disoit qu'on approchât un siege à *Monsieur*, & ne se rasseyoit qu'en

même-temps que lui : au départ il se levoit & faisoit une profonde révérence. Le fils avoit tout le mauvais du pere, autant de malice & plus de ridicule; mais il n'avoit ni ses talents, ni ses lumieres.

L'Académie Françoise, lorsqu'elle alla complimenter Louis XIV sur la mort de Madame la Dauphine, n'ayant pas été reçue selon l'usage, & avec tous les honneurs rendus aux Cours Souveraines, M. de Harlay qui étoit membre de cette Compagnie, s'en plaignit directement au Roi; & pour rendre plus sensible la faute qu'on avoit faite, il dit à Sa Majesté : „ que François I, lorsqu'on „ lui présentoit, pour la premiere fois, „ un homme de Lettres, faisoit trois pas „ au-devant de lui ".

Un Monsieur *Dumont*, Avocat, étoit dans ce préjugé, que celui qui défend une cause, ne doit négliger aucune espece de moyens, parce que chaque Juge a ses principes bons ou mauvais, suivant lesquels il se décide. Il plaidoit un jour une fameuse cause à la Grand'-Chambre du Parlement de Paris, & mêloit à des moyens victorieux, d'autres

moyens captieux ou peu décisifs. Après l'audience, le Premier-Président de Harlay lui en fit des reproches. „ Monseigneur, lui répondit-il, un tel moyen „ est pour Monsieur un tel ; cet autre „ pour Monsieur un tel, &c. " Après quelques séances, l'affaire fut jugée, & Dumont gagna sa cause. L'audience finie, le Premier-Président le fit appeller, & lui dit : „ Maître Dumont, „ vos paquets ont été rendus à leur „ adresse ".

Les Comédiens du Roi vinrent en corps lui demander une grace ; l'Acteur qui porta la parole, lui dit qu'il parloit au nom de sa *Compagnie*. M. de Harlay voulant lui faire sentir l'impropriété de cette expression, répondit vivement : „ Je „ veux délibérer avec ma *Troupe*, pour „ savoir si je dois accorder à votre „ *Compagnie* la grace qu'elle me de„ mande ".

Un Fermier des Postes étoit venu le solliciter, & lui racontoit son affaire avec beaucoup de volubilité : „ Un mo„ ment, dit M. de Harlay, ce n'est point „ ici qu'il faut courir la poste".

Un Procureur vouloit se justifier au-

près de lui de quelques tours de son métier. Le Premier-Préſident, ſans vouloir l'écouter, lui dit en préſence de pluſieurs perſonnes qui ſe trouvoient là : „ Maître un tel, vous êtes un frippon ". *Monſeigneur a toujours le mot pour rire*, répondit le Procureur, ſans ſe déconcerter.

LE DUC DE CHAROST.

M. *l'Eſcalopier*, Préſident à Mortier, avoit une fille très-riche, dont M. *de Sully* avoit fait le mariage avec M. le Comte *de Charoſt*, qui ſe trouva un homme de mérite, qui ſe diſtingua dans toutes les guerres de ſon temps, & qui eut toujours des emplois conſidérables. Il s'attacha au Cardinal de Richelieu, & cette protection lui valut dans la ſuite la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps. Le Cardinal Mazarin, qui ſe piqua d'aimer & d'avancer tous ceux qui avoient été particuliérement attachés au Cardinal de Richelieu, qu'il appelloit toujours ſon maître, maria le fils du Comte de Charoſt à la fille unique du premier lit du Sur-Intendant *Fouquet*,

qui étoit alors dans l'apogée de la faveur. La mort du Cardinal ſuivit de près le mariage du jeune Charoſt, & fut ſuivie de plus près encore de la diſgrace de Fouquet. Colbert s'éleva bientôt ſur les ruines du Sur-Intendant; & pour aſſurer ſa perte, il ſe joignit à *le Tellier*, dont il étoit pourtant l'ennemi. Ils voyoient l'un & l'autre, avec inquiétude, combien le vieux Charoſt & ſon fils étoient ſenſibles aux malheurs de Fouquet, & quels mouvements ils ſe donnoient en ſa faveur. Le fils étoit Capitaine des Gardes en ſurvivance de ſon pere, & le Roi leur conſervoit toujours la même amitié. Cependant il eût ſouhaité de voir paſſer leur charge en d'autres mains; mais trop ſûr de leur fidélité, & trop accoutumé à une ſorte de déférence pour le pere, il ne pouvoit ſe réſoudre à l'en dépouiller. Ce fut donc aux deux Miniſtres à recourir à la voie de la négociation, & ils eurent la permiſſion de leur faire un pont-d'or. Charoſt, vieux routier de Cour, ſentit qu'à la longue il ne leur réſiſteroit pas, & conſentit à ſe démettre, mais aux conditions les plus avantageuſes. Le Traité fut donc que M. de Duras lui rendroit le prix de ſa charge, & qu'il en ſeroit pourvu : que

M. de Charost auroit pour rien la Lieutenance générale de la Picardie, du Boulonois & des Pays reconquis, avec le commandement en chef de la Province; que son fils auroit la survivance de ladite Lieutenance & celle du Gouvernement de Calais, & que l'un & l'autre seroient faits Ducs à brevet. Ce ne fut pas tout: le pere obtint deux autres choses; l'une fut un billet entiérement écrit & signé de la main du Roi, portant parole & promesse expresse, de ne point faire de Pair de France, sans accorder d'abord cette grace à Charost pere & fils. L'autre chose fut un brevet d'affaires à l'un & à l'autre, c'est-à-dire, de moindres entrées que celles des premiers Gentilshommes de la Chambre, & de beaucoup plus grandes que toutes les autres. Cette voie si rare & si précieuse d'un accès continuel, n'étoit pas le compte des deux Ministres; mais Charost brusqua ce dernier point, du Roi à lui, comme le vin du marché, sans lequel il ne pouvoit le conclure de bon cœur. Le billet fut, de la part du Roi, un effort extrême de considération. C'est l'unique promesse d'aucune grace que Louis XIV ait jamais donnée par écrit. On verra bientôt de quelle importance furent les entrées &

la promesse, & combien ce trait fut celui d'un habile homme. Charost le pere mourut en 1681, âgé de soixante-dix-sept ans, & toujours en grande considération. Son fils servit avec distinction, & se maintint dans la familiarité du Roi. Cependant il avoit vu faire en divers temps plusieurs Ducs vérifiés, tels que MM. *de la Feuillade*, *de Chevreuse*, *de la Roche-Guion*, *de Duras*, & le Maréchal *d'Humieres*. Il s'en étoit plaint; & le Roi qui ne les faisoit point Pairs, lui répondoit toujours froidement qu'il avoit tort de se plaindre. Charost n'avoit plus rien à répliquer; mais il voyoit bien que le Roi se moquoit de lui. A la fin, la faveur de M. *de Harlay*, Archevêque de Paris, prévalut. Il étoit Duc à brevet depuis le mois d'Août 1674, & il desiroit ardemment d'attacher la Pairie à son Siege. Le Roi ne le desiroit pas moins que lui; mais comme il ne vouloit point faire Charost Pair de France, il recommanda le plus grand secret à l'Archevêque; quitte après, à se défaire, comme il pourroit, des clameurs de Charost. Celui-ci eut vent de ce qui se passoit; il en parla au Roi, qui biaisa, & se défit de lui sous prétexte de quelque affaire. Charost ne se rebuta

point. Il attaqua le Roi à la fin du petit coucher, &, son billet à la main, le somma de sa parole, comme le plus honnête homme qui fût dans le Royaume. Le Roi ne put disconvenir de l'engagement ; mais il se retrancha à exagérer les services de l'Archevêque qui méritoient une exception en sa faveur. Charost trouva ces raisons fort bonnes ; mais il ajouta qu'elles ne concluoient en aucune maniere pour son exclusion, & qu'elles ne pouvoient forcer le Roi à manquer, pour l'unique fois de sa vie, à une promesse solemnelle qu'il lui représentoit écrite de sa propre main. Le Roi prétendit que, pour cette fois, l'Archevêque devoit passer seul, & assura Charost qu'il ne feroit plus aucun Pair sans tenir la parole qu'il avoit donnée. Charost insista, & ne put rien gagner dans cette premiere séance. Il se retira après une demi-heure de vaines tentatives. Il revint à la charge, à plusieurs reprises, & toujours à la même heure. Enfin, il remporta le prix de sa persévérance. Le Roi lui dit qu'il auroit mieux fait de lui rendre sa parole ; mais que, puisqu'il insistoit, il falloit bien la tenir, & qu'il pouvoit avertir, de sa part, le Premier-Président & le Procureur-gé-

néral. On juge bien qu'il ne perdit pas de temps; mais l'Archevêque, qui avoit compté sur la distinction d'être reçu seul, voulut au moins être le premier en date, & prit toutes ses mesures pour cela. Charost en fut instruit, & vint retrouver le Roi, toujours au petit coucher, toujours son billet à la main. Le principal étoit accordé, l'accessoire ne tint pas long-temps. Le Roi avoit bien consenti tacitement à la surprise que l'Archevêque vouloit faire; mais une fois éventée, il ne pouvoit plus l'autoriser. Il promit à Charost d'arrêter le Prélat, qui, en effet, ne fut enrégistré & reçu au Parlement que huit jours après lui. L'Archevêque, piqué de n'avoir pu réussir à faire passer sa Pairie la premiere, eut la politesse de vouloir éviter la préséance actuelle de Charost, & pour cela, il voulut être reçu à la dérobée, & sans l'assistance d'aucun Pair. Il fut encore découvert & forcé dans ce dernier retranchement. En moins de vingt-quatre heures, Charost s'assura d'un assez grand nombre de Pairs, qui, arrivés sur les sept heures du matin à la Grand'-Chambre, y trouverent l'Archevêque à qui ils firent leur compliment. Sa surprise & son dépit ne purent se cacher.

Ces Pairs prirent aussi-tôt leurs places, & l'Archevêque fut obligé de prendre la sienne au-dessous du Duc de Charost. Cette aventure fut très-ridicule pour l'Archevêque; & Charost eut une satisfaction complete. Il avoit été Duc à brevet avec son pere en 1672, & il fut Pair avec l'Archevêque de Paris en 1690.

Dans la campagne de Lille, en 1667, le Roi commanda lui-même ses troupes. Il avoit sous lui, le Maréchal de Turenne. On fit le siege de Lille; & un jour que Louis se tenoit à la tranchée dans un lieu où le feu étoit très-vif, un soldat le prit rudement par le bras, en lui disant: *Otez-vous, est-ce là votre place?* Les Courtisans, appuyant sur ce mot, vouloient lui persuader de se retirer. Il étoit prêt à céder à ces conseils timides, lorsque le vieux Duc de Charost s'approchant de son oreille, lui dit à voix basse: *Sire, il est tiré, il faut le boire.* Le Roi le crut, demeura dans la tranchée, & lui sut si bon gré de cette fermeté, que le même jour, il rappella le Marquis de Charost son fils, qui étoit alors exilé.

M. DE CHAMILLART (1).

M. DE CHAMILLART étoit un grand homme qui marchoit en *dandinant*, & dont la physionomie ouverte n'annonçoit que de la douceur & de la bonté, & tenoit parole. Son pere, Maître des Requêtes, mourut en 1675, Intendant à Caën, où il avoit été près de dix ans. L'année suivante, le fils fut Conseiller au Parlement. Il étoit sage, appliqué, peu éclairé, de bon commerce, & fort honnête homme. Il jouoit bien tous les jeux, & cela l'initia un peu hors de sa robe; mais sa fortune fut d'exceller au Billard. Le Roi, qui s'amusoit fort de ce jeu, dont le goût lui dura longtemps, y faisoit presque tous les soirs d'hyver, des parties avec M. de Vendôme, M. le Grand, M. de Grammont & le Maréchal de Villeroy. Ils surent que Chamillart y jouoit fort bien; ils voulurent en essayer à Paris. Ils en furent si contents, qu'ils en parlerent au Roi, &

(1) Né en 1651, mort en 1721.

le vanterent tant, qu'il dit à M. le Grand de l'amener la premiere fois qu'il iroit à Paris. Il vint donc, & le Roi trouva qu'on ne lui en avoit rien dit de trop. M. de Vendôme & M. le Grand l'avoient pris en amitié & sous leur protection encore plus que MM. de Villeroy & de Grammont : ils firent si bien, qu'il fut admis une fois pour toutes dans la partie du Roi où il étoit le plus fort. Il s'y comporta de maniere à plaire au Roi & aux Courtisans. Louis XIV le goûta de plus en plus, & il en parla tant à Madame de Maintenon, qu'elle voulut le voir. Il se tira si bien de sa premiere conversation avec elle, qu'elle lui dit de la venir voir quelquefois, & à la fin elle le goûta au moins autant que le Roi. Malgré ses fréquens voyages à Versailles, il fut assidu les matins au Palais, & continua d'y rapporter. Cela lui acquit l'affection de ses Confreres, qui lui surent gré de faire son métier comme l'un d'eux; & la Cour & le Roi lui firent un mérite de cette conduite. Peu-à-peu il se fit des amis, & le Roi voulut qu'il fût Maître des Requêtes, pour être plus libre & plus en état d'être avancé. Alors il lui donna un logement au Château; & trois ans après, Chamillart

fut fait Intendant de Rouen ; il avoit prié le Roi de ne le pas éloigner de lui, & il obtint la permiſſion de venir paſſer de temps en temps ſix ſemaines à Verſailles. Le Roi le mena à Marly, & le mit de ſon jeu au Brelan. Il prit des Croupiers, parce que le jeu étoit trop gros pour lui ; il y fut heureux. Au bout de trois ans d'Intendance, où il ne ſe méconnut pas, il vaqua une Charge d'Intendant des Finances que le Roi lui donna de ſon propre mouvement en 1689, & où il demeura dix ans. Il cultiva ſi bien Madame de Maintenon, depuis qu'il fut devenu ſédentaire à Paris & à la Cour, qu'elle le choiſit pour adminiſtrer les revenus & toutes les affaires temporelles de Saint-Cyr ; ce qui établit des rapports continuels entre eux. Avec la protection de cette Dame & tant d'autres véhicules, Chamillart parvint au Contrôle-général, & le Roi s'applaudit publiquement de ſon choix. Il porta dans cet emploi une douceur, une patience, une affabilité qui y étoient inconnues, & qui lui gagnerent tous ceux qui avoient affaire à lui. Il ne ſe rebutoit point des propoſitions les plus abſurdes & les plus réitérées. Son tempérament y contribuoit, par un flegme qui ne ſe démentoit point, mais qui n'a-

voit rien de repoussant. Toute la Cour l'aima, pour la facilité de son accès, pour sa politesse, & pour une infinité de services qu'il rendoit sans les faire acheter par des soumissions. Le Roi lui montra constamment de l'affection & de l'estime. Chamillart eut le malheur de ne trouver dans sa famille personne dont le mérite étayât sa faveur. Sa femme, ses freres & ses autres parents étoient tous fort bornés, & ses propres talents ne suppléoient pas aux appuis domestiques. Avec de tels entours & son peu de capacité, il lui falloit toute l'amitié du Roi & de Madame de Maintenon, pour se soutenir dans ses places.

Dreux & *Chamillart* étoient Conseillers en la même Chambre & intimes amis. Dreux étoit fort riche, & Chamillart fort peu accommodé des biens de la fortune. Leurs femmes accoucherent en même-temps d'un fils & d'une fille : Dreux, par amitié, demanda à Chamillart d'en faire le mariage. Chamillart représenta à son ami qu'avant que ces enfants fussent grands & en état de se marier, il trouveroit des partis bien plus considérables que sa fille. Dreux, homme droit, franc, & qui aimoit Chamil-

lart, persévéra si bien, qu'ils se donnerent réciproquement parole. Avec les années, la chance avoit tourné; Dreux étoit demeuré Conseiller au Parlement, & Chamillart parvint à tout ce que nous venons de voir; mais ils furent toujours amis intimes. Sept ou huit mois avant que Chamillart devînt Contrôleur-général, il alla trouver Dreux, & lui dit que leurs enfants étoient en âge de se marier, & de les acquitter de leur parole. Dreux, touché d'une proposition si généreuse, fit tout ce qu'un homme d'honneur peut faire pour rendre à son ami une parole qu'il ne pouvoit plus tenir sans exposer sa famille à de grands embarras. Chamillart le somma de tenir la sienne, & ce combat de générosité dura plusieurs jours de part & d'autre. A la fin Chamillart, bien résolu de partager sa fortune avec son ami, l'emporta, & le mariage se fit. Il obtint pour son gendre l'agrément du Régiment de Bourgogne, & bientôt après, la Charge de Grand-Maître des Cérémonies que *Blainville* lui vendit. Le Roi prit prétexte de cette Charge, pour faire entrer Madame Dreux dans les carrosses, & la faire manger avec Madame la Duchesse de Bourgogne. C'est le premier exemple de deux noms

bourgeois décorés d'eux-mêmes, & sans prétexte de Terres, du titre de Marquis & de Comte. Car tout aussi-tôt M. Dreux devint le Marquis de Dreux, & Chamillart le frere, M. le Comte de Chamillart.

On ne passera pas sous silence une autre action de M. Chamillart qui lui fait beaucoup d'honneur. Dans le temps qu'il étoit Conseiller au Parlement, & qu'il jouoit au Billard avec le Roi trois fois la semaine sans coucher à Versailles, ces voyages lui emportoient beaucoup de temps sans le rendre moins assidu au Palais. Il rapporta d'abord tout autant de procès, mais peut-être avec un peu plus de négligence. Un Plaideur, indigné d'en avoir perdu un qui étoit à son rapport, vint lui crier miséricorde, & dans les plaintes qu'il exhaloit, il insista sur une piece qui, disoit-il, faisoit le gain de son procès, & avec laquelle il ne comprenoit pas encore qu'il l'eût perdu. Il rebattit tant cette piece, que Chamillart se ressouvint qu'il ne l'avoit pas vue, & il dit au Plaideur qu'elle n'avoit pas été produite. Celui-ci se mit à crier plus fort, & soutint qu'elle l'avoit été. Chamillart prit les sacs, qui se trouverent là;

parce que l'arrêt ne faisoit que d'être signé ; ils les visiterent, & la piece s'y trouva. Voilà l'homme à se désoler, & pendant ce temps, Chamillart à lire la piece, & à le prier de lui donner un peu de patience. Quand il l'eut bien lue & relue : „ Vous avez raison, lui dit-il, „ elle m'étoit inconnue, & je ne com„ prends pas comment elle a pu m'é„ chapper ; elle décide en votre faveur. „ Vous demandez vingt mille livres, vous „ en êtes débouté par ma faute, c'est à „ moi à vous les payer. Revenez après„ demain ". Cet homme fut si surpris, qu'il fallut lui répéter ce qu'il venoit d'entendre. Il revint le sur-lendemain, & Chamillart qui avoit battu monnoie de tout ce qu'il avoit, & emprunté le reste, lui compta les vingt mille livres, lui demanda le secret, & le congédia ; mais il comprit que le rapport des procès & l'examen des pieces ne pouvoient se concilier avec ce Billard de trois fois la semaine. Il n'en fut pas moins assidu au Palais, ni moins attentif à bien juger ; mais il ne voulut plus être Rapporteur d'aucune affaire, & remit au Greffe celles dont il étoit chargé. Cela s'appelle une belle & grande action dans un Juge, & plus encore dans un Juge

aussi mal-aisé que l'étoit alors M. de Chamillart.

LE MARÉCHAL DE VILLARS (1).

APRÈS la victoire de *Fridlingue* en 1702, comme Villars marchoit à la tête de son Infanterie à travers un bois, une voix cria : *Nous sommes coupés.* A ce mot tous les Régiments se dispersent. Villars court à eux, & leur crie : *Allons, mes amis, la victoire est à nous, vive le Roi.* Les Soldats répondent en tremblant, *Vive le Roi*, & recommencent à fuir. La plus grande peine qu'eut le Général, fut de rallier les vainqueurs qu'une pareille terreur livroit à la merci des ennemis. Il paroît bien extraordinaire, que les mêmes hommes qui viennent de combattre avec tant d'ardeur & de succès, soient subitement saisis d'une terreur panique, & qu'ils perdent le jugement au point de ne pouvoir pas revenir du trouble de leurs sens : toutefois l'Histoire fournit un grand nombre de pareils exem-

---

(1) Né en 1652, mort en 1734.

ples. Les François remis de leur frayeur, proclamerent Villars Maréchal de France sur le champ de bataille; & quinze jours après, Louis XIV confirma ce que la voix des Soldats lui avoit accordé.

En 1703, ce Maréchal étant parti d'Alsace pour joindre l'Electeur de Baviere, s'approcha de *Kentzingen*, dont il vouloit se rendre maître. Quelques Religieux lui apporterent des contributions. Il les renvoya, avec ordre de dire à la Garnison de mettre bas les armes, sous peine d'être passée au fil de l'épée, & que, si elle tiroit un seul coup, tout seroit mis à feu & à sang dans la Ville. Le Commandant, intimidé par ces menaces, se rendit sans coup férir. On trouva dans la Ville, qui étoit assez bien fortifiée, outre une nombreuse artillerie, beaucoup de munitions de guerre & de bouche. Villars, charmé de faire remarquer ce tour d'adresse aux Officiers-généraux, leur dit : „ Avouez, Messieurs, que „ si cette place ne se fût pas rendue, il nous „ eût été impossible de la prendre, n'ayant „ pas une piece de canon. Il faut quel„ quefois que la hardiesse supplée à la for„ ce. Des menaces faites à propos à un „ ennemi supérieur, ne peuvent que le

„ surprendre, & lui donner des allarmes
„ qui l'obligent à accorder des choses
„ qu'on ne sauroit obtenir autrement ".

Lors de la journée de *Malplaquet* en 1709, le Maréchal de Villars se trouva assez grièvement blessé pour se faire administrer les Sacrements. On proposa de faire cette cérémonie en secret. „ Non, „ dit le Maréchal, puisque l'armée n'a „ pu voir mourir Villars en brave, il „ est bon qu'elle le voie mourir en „ Chrétien ".

Villars survécut à ses blessures, & fut choisi pour rétablir en Flandres les affaires de la France. On prétend que la Duchesse de Villars voulut dissuader son mari de se charger d'un fardeau aussi dangereux; mais que le Maréchal rejetta ce conseil timide. „ Si j'ai, disoit-il, le „ malheur d'être battu, j'aurai cela de „ commun avec les Généraux qui ont „ commandé en Flandres avant moi: si „ je reviens vainqueur, ce sera une „ gloire que je ne partagerai avec per„ sonne ". Villars eut bientôt cette gloire. Le 24 Juillet 1712, il tomba sur un Camp de dix-sept Bataillons retranchés à Dénain sur l'Escaut. Quoique

l'entreprise fût difficile, le Général ne désespéra pas de la victoire. „ Messieurs, dit-il aux Officiers qui l'entouroient, „ les ennemis sont plus forts que nous; „ ils sont même retranchés; mais nous „ sommes François : il y va de l'hon- „ neur de la Nation : il faut aujour- „ d'hui vaincre ou mourir, & je vais „ vous donner l'exemple ". Il se met aussi-tôt à la tête des troupes qui, encouragées par sa présence, font des prodiges de valeur, & battent les Alliés commandés par le Prince *Eugene*. Selon quelques Auteurs du temps, il s'en faut bien que le Maréchal de Villars ait eu tout le mérite de cette expédition. Ils en font honneur au Maréchal *de Montesquiou*, & prétendent que Villars ne l'approuva qu'après l'exécution. Quoi qu'il en soit, voici comme ce fait est présenté dans les Mémoires de Saint-Simon.

Le Prince *Eugene* assiégea Landrecie. Le Roi, piqué des avantages qu'il ne laissoit pas de prendre, quoique destitué du secours des Anglois, vouloit en profiter, & trouvoit fort mauvais que Villars laissât assiéger & prendre les places de la derniere frontiere, sans don-

ner bataille pour l'empêcher. Villars en avoit des ordres réitérés; mais il *tâtonnoit* & reculoit toujours, & manqua plusieurs occasions de battre le Prince Eugene, dont quelques-unes furent si visibles, que l'armée en murmura publiquement. Il cherchoit, disoit-il, les moyens de faire lever le siege de Landrecie; & le Roi attendoit tous les jours des couriers de Flandres avec la plus grande impatience. Montesquiou vit jour à donner un combat avec avantage. Il étoit fort connu du Roi, à qui il dépêcha secretement un courier avec un plan de son dessein. La réponse fut prompte; il eut ordre de suivre & d'exécuter son projet, même malgré Villars, mais de se conduire, par rapport à lui, avec adresse & prudence. Le Prince Eugene s'étoit éloigné de *Marchiennes*, & même de *Denain*, où étoient ses principaux magasins, & qu'il avoit retranchés, en y laissant dix-huit Bataillons & quelque Cavalerie. A cette nouvelle, le Maréchal de Montesquiou pressa Villars de s'y porter. Dans la marche, Montesquiou s'avança avec une tête, quatre Lieutenants-généraux & quatre Maréchaux-de-Camp, arriva devant Denain, fit promptement ses dispositions,

& attaqua les retranchements. Villars marchoit doucement avec le gros de l'armée, déja fâché d'en voir une partie en-avant avec Montesquiou. Il le fut bien davantage, quand il entendit le bruit du feu qui commençoit. Il dépêcha ordre sur ordre d'arrêter, de ne point attaquer, de l'attendre, & toujours sans se hâter le moins du monde, parce qu'il ne vouloit point de combat. Montesquiou lui manda que le vin étoit tiré, & qu'il falloit le boire, & poussa si bien les attaques, qu'il emporta les retranchements, entra dans Denain, s'y rendit maître de toute l'artillerie & des magasins, tua beaucoup de monde, & se mit en posture de s'y maintenir, s'il étoit attaqué par le Prince Eugene qui arrivoit avec son armée de l'autre côté de la riviere, qui fut témoin de l'expédition, qui recueillit les fuyards, & qui s'arrêta, parce qu'il ne crut pas devoir attaquer Denain. Villars arrivant avec le reste de l'armée, comme tout étoit fait, enfonça son chapeau, & s'applaudit de ce triomphe qui n'étoit pas le sien, mais dont il reçut les compliments, comme tout le monde sait.

Le Dauphiné fut en 1708, le théâtre

des exploits de Villars; il y fit échoi
tous les desseins du Duc de Savo
„ Il faut, dit un jour ce Prince, que
„ Maréchal de Villars soit sorcier, pc
„ savoir tout ce que je dois faire; jam
„ homme ne m'a donné plus de peir
„ ni plus de chagrin".

On le pressoit en 1677 de prenc
une cuirasse pour une action qui dev
être vive & meurtriere. „ Je ne cr
„ pas, répondit-il tout haut en pı
„ sence de son Régiment, ma vie pl
„ précieuse que celle de ces bra
„ gens-là".

La premiere fois que le Maréchal
Villars, étant de retour à Paris après
Campagne de Denain, fut à l'Opéı
la Demoiselle *Antier*, faisant le rôle
la Gloire dans le Prologue d'*Armid*
lui présenta une couronne de laurier. l
même chose est arrivée de nos jours
Maréchal *de Saxe* après la bataille
Fontenoy; il fut couronné par une nie
de celle qui avoit couronné Villars.

En 1734, Louis XV ayant décla
la guerre à la Maison d'Autriche,
Maréchal de Villars, quoique âgé
quat

quatre-vingt-deux ans, fut choisi pour commander en Italie les troupes réunies de France, d'Espagne & de Sardaigne. Un Officier considérable lui représentant au siege de *Pizzigitone* qu'il s'exposoit trop : „ Vous auriez raison si j'é-
„ tois à votre âge, répondit le Maré-
„ chal ; mais à l'âge où je suis, j'ai si
„ peu de jours à vivre, que je ne dois
„ pas les ménager, ni négliger les occa-
„ sions de me procurer une mort glo-
„ rieuse ".

L'affoiblissement de ses forces ne lui permit de faire qu'une campagne : il partit pour s'en retourner en France ; mais une maladie mortelle l'arrêta à Turin.
„ Dieu vous fait de grandes graces, lui
„ dit son Confesseur. Vous avez mené
„ une vie où vous vous occupiez plus
„ de votre gloire que de votre salut ;
„ Dieu pouvoit vous enlever au milieu
„ des dangers où vous vous êtes tant de
„ fois exposé ; il vous a conservé jusqu'à
„ présent pour vous donner le temps de
„ vous reconnoître ; & c'est une faveur
„ qu'il n'accorde pas à tout le monde.
„ Le Maréchal de Berwick n'a pas eu le
„ même bonheur que vous ; il vient d'ê-
„ tre tué au siege de *Philipsbourg* d'un

„ coup de canon en visitant les travaux
„ de la tranchée ". *Quoi*, répond Villars, *le Maréchal de Berwick est mort de cette maniere? Je l'avois toujours dit, qu'il étoit plus heureux que moi.* Il expira un moment après.

Cet illustre guerrier s'étoit distingué fort jeune dans la profession des armes. Louis XIV, charmé de son ardeur naissante, disoit de lui : „ Il me semble que,
„ dès que l'on tire en quelque endroit,
„ ce petit garçon sorte de terre pour s'y
„ trouver ".

Villars avoit mis à prix la tête du Chef des Camisards, qui s'étoient révoltés dans les Cévennes. Ce rebelle, témoin du supplice de ses compagnons, & reconnoissant que tôt ou tard il lui faudroit subir le même sort, prit un parti qui lui réussit. Il connoissoit la générosité & la clémence du Maréchal. S'étant présenté devant lui, il lui demanda s'il étoit vrai qu'il eût promis mille écus à celui qui le livreroit mort ou vif? Le Maréchal ayant répondu que oui : — „ Cette
„ récompense me seroit due, continua
„ le Camisard, si mes crimes ne m'en
„ avoient rendu indigne ; mais j'ai tant

„ de confiance dans la clémence du Roi
„ & dans votre générosité, que je ne
„ crains point de vous apporter moi-
„ même cette tête criminelle, dont vous
„ pouvez disposer ". Il étoit à genoux, en disant ces mots; le Maréchal l'ayant fait relever, lui fit compter sur le champ les mille écus, & expédier une amnistie générale pour lui & pour quatre-vingts personnes de sa suite.

Le Sieur *Thierry*, Avocat aux Conseils, avoit sa maison située près de l'hôtel où se tenoient les assemblées pour le Conseil de la Guerre; il fut résolu de joindre le cabinet de cet Avocat à l'un des Bureaux du Conseil. Thierry qui n'aimoit pas à se déranger pour accommoder les Commis du Bureau, prit la résolution de présenter au Régent un placet qui mérite de trouver place ici, tant par sa singularité que par l'heureux succès dont il fut suivi.

„ MONSEIGNEUR,

„ Thierry, Avocat aux Conseils du Roi,
„ remontre très-humblement à Votre
„ Altesse Royale, que M. le Maréchal
„ de Villars n'ayant plus d'ennemis à

„ combattre, ni de Traité à faire, a mis
„ le siege devant le cabinet d'un pauvre
„ Avocat. Il s'imagine que la place se
„ rendra à la premiere sommation; mais
„ le suppliant a résolu d'attendre le gros
„ canon. Ce gros canon, Monseigneur,
„ est l'ordre précis de Votre Altesse
„ Royale. *Signé* THIERRY. 1718 ".

Ce placet ayant été renvoyé à M. de Villars, Président du Conseil de la Guerre, le Maréchal le trouva si bien fait, qu'il déclara au Duc Régent : qu'il
„ se faisoit un plaisir de lever ce siege,
„ le premier qu'il eût levé de sa vie ".

Le Roi vouloit faire passer le Maréchal de Villars en Italie, pour qu'il hâtât le siege de Turin, qui, par sa longueur, commençoit à devenir ridicule. Villars refusa, sous prétexte qu'il craignoit de ne pas réussir de ce côté-là : il allégua d'ailleurs des douleurs de goutte. On lui envoya un second courier, & il fit la même réponse. Le Roi étonné de sa résistance, lui écrit, & après avoir combattu ses raisons, il ajoute : „ Afin qu'il n'y ait point de nou-
„ velles répliques, je vous ordonne de
„ partir en poste le lendemain de l'arri-

„ vée de mon courier, de passer par le „ chemin le plus court, pour vous ren- „ dre en Lombardie, afin que le Duc „ d'Orléans mon neveu puisse renvoyer „ le Duc de Vendôme incontinent après „ son arrivée ". Un pareil ordre ne donna pas lieu à la délibération. Villars se préparoit à partir dès le soir du même jour, lorsqu'il reçût un contre-ordre de la propre main du Roi. Ce contre-ordre étoit accompagné d'une lettre du Ministre, qui expliquoit le motif du changement. „ Le Roi auroit été bien- „ aise que vous vous fussiez mis en che- „ min pour l'Italie, suivant les ordres „ que Sa Majesté vous en avoit donnés ; „ mais faisant réflexion qu'elle vous y „ envoyoit malgré vous, & que cela „ pouvoit être sujet à des inconvéniens „ contraires au bien du service, elle a „ jugé plus à propos d'y envoyer M. le „ Maréchal *de Marsin* ". La vraie raison qu'avoit M. de Villars pour refuser d'aller en Italie, n'étoit ni la crainte de ne point réussir, ni ses douleurs de goutte. Il la confia secretement au Ministre lui-même. „ J'aurois, dit-il dans sa réponse à M. „ de Chamillart, trouvé M. le Duc d'Or- „ léans indisposé contre moi par les „ mauvais services que n'auroient pas

„ manqué de me rendre M. & Madame
„ *de Nancré* tout-puiſſants auprès de ce
„ Prince, à cauſe de la Terre de *Sablé*
„ que j'ai eu, comme vous ſavez, inten-
„ tion d'acheter, &c. ". Quelle eſt ſouvent la cauſe des plus grands malheurs pour une Nation! Villars n'auroit point commis les fautes de Marſin.

Le Maréchal de Villars aimoit à répéter qu'il n'avoit eu que deux plaiſirs bien vifs en ſa vie, celui de remporter un prix au College, & celui de gagner une bataille.

Ce Général témoignoit, dans toutes les occaſions, le plus grand mépris pour les Agréables de Cour. Cette conduite lui ſuſcita des ennemis, & il ne l'ignoroit pas. Un jour qu'il prenoit congé du Roi pour aller commander l'armée :
„ Sire, lui dit-il, je vais combattre les
„ ennemis de Votre Majeſté, & je vous
„ laiſſe au milieu des miens ".

Villars avoit acquis ſes richeſſes par des contributions dans le Pays ennemi. Des Courtiſans du Duc d'Orléans, Régent du Royaume, devenus riches par ce bouleverſement de l'Etat, appellé

Systême, sembloient se glorifier de leurs richesses : *Pour moi*, leur dit Villars, *je n'ai jamais rien gagné que sur les ennemis.*

NINON DE LENCLOS (1).

De tous les amants de *Ninon*, le Marquis *de Villarceaux* fut le plus aimé. Madame de Villarceaux, épouse du Marquis, en étoit furieuse, & rien ne le prouve mieux que l'anecdote qu'on va rapporter. Cette Dame avoit un jour beaucoup de monde chez elle : on desira de voir son fils ; il parut accompagné de son Précepteur : on le fit parler, & on ne manqua pas de louer son esprit. La mere, pour mieux justifier les éloges, pria le Précepteur d'interroger son éleve sur les dernieres choses qu'il avoit apprises. „ Allons, Monsieur le Marquis, dit le grave pédagogue : *Quem habuit Successorem Belus, Rex Assyriorum? Ninum*, répondit le jeune éleve. Madame de Villarceaux, frappée de la ressemblance

(1) Née en 1615, morte en 1706.

de ce nom avec celui de *Ninon*, ne put se contenir. „ Voilà, dit-elle, de belles „ instructions à donner à mon fils, que „ de l'entretenir des folies de son pere "! Le Précepteur eut beau s'excuser, & donner les explications les plus satisfaisantes, rien ne put faire entendre raison à cette femme jalouse. Le ridicule de cette scene se répandit dans toute la Ville, & Moliere en tira un parti fort ingénieux dans sa petite Comédie de *la Comtesse d'Escarbagnas*.

Le Comte *de Choiseul*, qui fut depuis Maréchal de France, étoit un des amants malheureux de Mademoiselle de Lenclos. Il avoit pourtant d'excellentes qualités; mais il n'entendoit rien à faire l'amour. Ninon, fatiguée de ses poursuites, ne put s'empêcher de lui appliquer un jour ce vers de Corneille :

Ah! Ciel, que de vertus vous me faites haïr!

Ce qui mit le comble à la honte de ce Seigneur, c'est qu'il se vit préférer un rival, dont il ne se feroit jamais défié. C'étoit *Pécourt*, célebre Danseur de ce temps-là. Il rendoit de fréquentes visites à Ninon. Le Comte de Choiseul le

rencontra un jour chez elle, avec un habit assez ressemblant à un uniforme. Après quelques autres propos ironiques, le Comte lui demanda dans quel Corps il servoit. *Monseigneur*, lui répondit Pécourt sur le même ton, *je commande un Corps où vous servez depuis longtemps.*

Une querelle qui s'éleva entre deux amants de Ninon, fut portée devant la Reine Régente, & fit que cette Princesse songea quelque temps à faire mettre Mademoiselle de Lenclos dans un Couvent, en lui laissant le choix de sa retraite. Ninon, à qui l'on vint faire cette proposition, répondit du ton le plus respectueux en apparence, qu'elle choisissoit le Couvent des grands Cordeliers.

Le Marquis *de la Châtre* aimoit Mademoiselle de Lenclos, & en étoit aimé, lorsqu'il reçut un ordre d'aller joindre l'armée. Il étoit inconsolable, moins encore de la nécessité, que des suites de son éloignement. Pour se tranquilliser, il s'avisa d'un expédient assez singulier; ce fut d'exiger de Ninon un billet par lequel elle s'engageât à lui rester fidelle. Elle eut beau représenter que ce qu'il

demandoit étoit extravagant; il fallut faire le billet & le signer. Le Marquis le baisa mille fois, le serra précieusement, & partit avec la plus grande confiance. Deux jours après, l'inconstante Ninon se trouva dans les bras d'un nouvel amant. La folie de ce billet lui revint alors à l'esprit, & elle s'écria deux ou trois fois: *Ah! le bon billet qu'a la Châtre!* saillie plaisante, qui depuis a fait proverbe.

L'attachement de *Gourville* au parti du Grand Condé l'obligeant de quitter le Royaume, il vint trouver Mademoiselle de Lenclos, dont il étoit alors l'amant favorisé, & lui apporta vingt mille écus en or, qu'il la pria de lui garder jusqu'à son retour; il alla déposer une pareille somme entre les mains d'un Ecclésiastique qui avoit une grande réputation de sainteté. Au bout de deux mois, Ninon, suivant sa coutume, prit un nouvel amant. Le pauvre Gourville errant dans les Pays étrangers apprit cette nouvelle, & crut ses vingt mille écus perdus. De retour à Paris, au-lieu d'aller descendre chez Mademoiselle de Lenclos, son premier soin fut d'aller retirer des mains de l'Ecclésiastique les vingt mille écus déposés. Celui-ci nia le dé-

pôt. Gourville n'imaginant pas qu'il fût plus heureux auprès de Ninon, craignit même de l'aller voir, pour n'être pas forcé de haïr & de mépriser une femme qu'il avoit tant aimée. Ce ne fut qu'à la derniere extrémité qu'il se rendit chez elle; & lorsqu'elle lui eut témoigné le plus grand étonnement de ne point recevoir sa visite : *Monsieur*, lui dit-elle, *il m'est arrivé un grand malheur en votre absence; j'ai perdu...* (à ces mots, Gourville ne douta pas qu'il n'eût bien conjecturé,) *j'ai perdu le goût que j'avois pour vous; mais je n'ai pas perdu la mémoire, & voici les soixante mille francs que vous m'avez confiés. Ils sont encore dans la même cassette où vous les avez serrés. Remportez-les, mais ne vous obstinez point à me demander un cœur dont je ne puis plus disposer en votre faveur. Il ne me reste pour vous que l'amitié la plus sincere.* Gourville ne put s'empêcher de soupirer encore; mais il prit sur lui de chercher son bonheur dans un commerce moins délicieux, mais plus durable que celui de l'amour.

L'aventure de l'Abbé *Gédoyn* fait foi que, jusqu'à la vieillesse la plus avancée, Ninon conserva le don d'aimer & de

plaire. Cet Abbé lui fut présenté en 1696. Il avoit alors vingt-neuf ans, & Ninon approchoit de quatre-vingts. Cependant il en devint si éperdument amoureux, & la sollicita si vivement, qu'elle consentit à l'écouter. Mais elle ne voulut le rendre heureux qu'au bout d'un certain temps qu'elle lui fixa. Le terme arrivé, il la conjura au nom de l'amour de tenir la parole qu'elle lui avoit donnée. Elle n'avoit plus de raisons de différer, & l'Abbé plus amoureux que jamais, lui demanda pourquoi elle l'avoit fait languir si long-temps. „ Hélas ! mon cher „ Abbé, répondit-elle, ma tendresse en „ a souffert autant que la vôtre ; mais „ c'est l'effet d'un petit grain de vanité „ que j'avois encore dans la tête. J'ai „ voulu attendre que j'eusse quatre-„ vingts ans accomplis, & je ne les ai „ que d'hier au soir ". Cette derniere liaison dura environ un an, & ce fut Mademoiselle de Lenclos qui rompit la premiere. L'Abbé Gédoyn en fut sensiblement touché. Il continua toujours de la voir, de l'aimer & de l'estmer.

Ninon, dans le cours de ses galanteries, donna le jour à deux enfants. Le premier occasionna une singuliere dispute

entre le Comte *d'Eſtrées* & l'Abbé *d'Effiat*, qui tous deux prétendoient aux honneurs de la paternité. Soit que cette conteſtation amuſât Ninon, ſoit qu'en effet elle ne ſe crût point aſſez ſûre de ſa déciſion pour la riſquer, elle ne voulut point prononcer dans cette affaire. Après bien des démêlés, les deux rivaux prirent un cornet dans un trictrac, & jouerent aux dez à qui appartiendroit l'enfant. Le ſort le donna au Comte d'Eſtrées, qui, dans la ſuite devenu Maréchal de France & Vice-Amiral, plaça ce jeune homme dans la Marine, & prit ſoin de ſa fortune. Ce premier fils de Ninon eſt mort Capitaine de vaiſſeau en 1732, à l'âge de ſoixante & quinze ans.

Le pere du ſecond fils de Ninon ne fut point équivoque; c'étoit le Marquis *de Gerſey* qui l'avoit fait élever ſous le nom du Chevalier *de Villiers;* on lui avoit toujours caché le ſecret de ſa naiſſance. Cependant Ninon le faiſoit quelquefois venir chez elle pour lui procurer un peu d'amuſement & de liberté. Il y paſſoit ordinairement pluſieurs jours de ſuite, & elle le traitoit comme un parent éloigné & peu riche, auquel elle s'intéreſſoit par pure généroſité. Mais



bientôt ce jeune homme, né avec un tempérament ardent & une ame sensible, ne put se défendre des charmes de Ninon. En effet, quoiqu'elle eût alors cinquante-six ans, elle étoit encore dans tout l'éclat de sa beauté. Elle s'apperçut de l'amour du Chevalier, sans en être allarmée. Elle crut que ce ne seroit qu'un feu de jeunesse qui s'éteindroit de lui-même; elle ne connoissoit pas le caractere violent de son malheureux fils. Il se jetta un jour à ses pieds, & lui baisant la main, il lui déclara son amour dans les termes les plus tendres & les plus passionnés. Ninon, sans paroître émue, le fit relever sur le champ, & lui répondit froidement qu'il étoit trop jeune pour lui parler d'amour, & elle trop âgée pour l'écouter. Il insista, en lui protestant qu'il l'adoroit, & qu'il mourroit de douleur si elle le voyoit avec indifférence. Ninon prit alors un ton sévere; elle le menaça de toute sa haine, s'il osoit encore l'entretenir de ses feux. Le Chevalier de Villiers s'abandonna au plus affreux désespoir. Elle crut devoir avertir le Marquis de Gersey, qui lui conseilla de découvrir un secret qu'elle ne pouvoit plus garder. Ninon écrivit un jour à son fils qu'elle avoit à lui parler dans sa petite

maiſon du Fauxbourg Saint-Antoine à Picpus. Il y vola. Elle ſe promenoit dans ſon jardin. Il ſe jetta à ſes genoux, & prenant une de ſes mains, la baigna de ſes larmes. Aveuglé par ſon ivreſſe, il alloit ſe porter aux dernieres entrepriſes: „ Arrêtez, malheureux, s'écria ſa mere. „ Il faut arracher le bandeau qui vous „ couvre les yeux. Apprenez que vous „ êtes mon fils, & frémiſſez d'horreur". A ces mots, le jeune homme reſte frappé comme d'un coup de foudre; ſon viſage ſe couvre d'une pâleur mortelle; il leve les yeux ſur ſa mere, il les baiſſe; puis la quittant précipitamment, il ſe jette dans un petit bois qui étoit au bout du jardin, & ſe paſſe ſon épée au travers du corps. Ninon ne ſonge pas d'abord à ſuivre ſon fils. A la fin ne le voyant point reparoître, l'inquiétude la fait entrer dans le petit bois. A peine a-t-elle fait trente pas, qu'elle apperçoit le corps ſanglant de cet infortuné jeune homme. Ses yeux preſque éteints ſe tournent ſur elle; il ſembloit vouloir lui parler. Il veut exhaler quelques paroles, & cet effort hâte ſon dernier ſoupir. Les cris de Ninon appellent tous les domeſtiques: ils l'arrachent à cet horrible ſpectacle; & ſes amis prennent toutes les précau-

tions néceſſaires pour dérober au public la connoiſſance de cette tragique aventure.

Tous les beaux-eſprits briguoient le ſuffrage de Mademoiſelle de Lenclos. Elle ne l'accordoit qu'aux plus aimables. Les autres s'en vengeoient par des ſatyres qu'elle ne liſoit point. Ils ne lui pardonnerent pas d'avoir bâillé un jour à l'Académie Françoiſe, où l'on prononçoit un diſcours de réception. Un Académicien fit ſur-le-champ l'épigramme ſuivante :

Dans un diſcours Académique
Rempli de Grec & de Latin,
Le moyen que Ninon trouve rien qui la pique ?
Les figures de Rhétorique
Sont bien fades après celles de l'Arétin.

Le Poëte Scarron, dont Mademoiſelle de Lenclos étoit l'amie, ayant quitté le petit-collet en 1651, pour épouſer Mademoiſelle *d'Aubigné*, qui logeoit chez lui depuis un an qu'elle étoit de retour de la Martinique, Mademoiſelle de Lenclos fit bientôt connoiſſance avec cette jeune Dame, dont elle goûta l'eſprit & les graces. Elle ne tarda pas à ſe

lier intimement avec elle, & souvent même elle lui prêta de l'argent dans ses besoins les plus pressants. Ces bons offices n'empêcherent pas Madame Scarron qui avoit dix-neuf ans moins qu'elle, de lui enlever le cœur du Marquis de Villarceaux son amant, & l'un des hommes les plus aimables de son temps. Mademoiselle de Lenclos en fut long-temps piquée au vif, & se repentit d'avoir pris pour confidente une femme plus jeune qu'elle. Mais, comme elle savoit qu'il n'est point d'éternelles amours, elle pardonna dans la suite à Madame Scarron, & depuis elle fut toujours sa meilleure amie.

De tous les amants de Ninon, le Marquis de Villarceaux fut le seul qui se retira le premier. Comme il avoit beaucoup d'esprit, qu'il étoit beau, bien fait & fort galant, ses conquêtes amoureuses lui coûtoient peu, & il n'est pas étonnant qu'il les ait multipliées. Du reste, jugeant du cœur de toutes les femmes par le sien, il portoit la jalousie jusqu'à l'extravagance. Il étoit quelquefois si jaloux de Mademoiselle de Lenclos, qu'il faisoit cacher sous son lit de petits garçons pour savoir si, pendant son absen-

ce, quelque rival ne venoit point passer les nuits avec elle.

Le Marquis *de Sévigné* s'étoit partagé assez long-temps entre Mademoiselle de Lenclos, & *la Champmêlé*, qu'il quitta enfin pour se fixer à Ninon. Non contente de ce sacrifice, Mademoiselle de Lenclos exigea qu'il lui livrât les lettres de cette actrice. Son dessein étoit de les faire servir à sa vengeance, & de les envoyer par un inconnu, à l'amant en titre de la Champmêlé. Heureusement que Madame de Sévigné fut instruite de ce projet. Elle fit venir son fils; le blâma beaucoup d'avoir eu l'imprudence de sacrifier ces lettres à Ninon; lui fit sentir la nécessité de les ravoir; & lui ordonna d'aller sur-le-champ les redemander à Mademoiselle de Lenclos. A l'instant même, M. de Sévigné se rendit chez elle, & lui parla avec tant d'amour, d'éloquence & d'adresse, qu'elle consentit à lui rendre les lettres. Sitôt qu'il les eut entre les mains, il courut les porter à sa mere, qui les fit brûler en sa présence.

Un jour, Mignard, le célebre Peintre, étoit chez Mademoiselle de Lenclos,

& se plaignoit que sa fille, qui fut depuis la Comtesse *de Feuquières*, manquoit absolument de mémoire : *Vous êtes trop heureux*, *Monsieur*, lui dit Ninon, *elle ne citera pas.*

Mademoiselle de Lenclos répétoit souvent, que *la beauté sans graces est un hameçon sans appât. Qu'une femme sensée ne doit jamais prendre d'amant sans l'aveu de son cœur, ni de mari sans le consentement de sa raison. Qu'on ne doit faire provision que de vivres, & jamais de plaisirs ; qu'il faut toujours les prendre au jour la journée. Que les rides auroient été beaucoup mieux placées sous le talon que sur le visage. Qu'elle rendoit graces à Dieu tous les soirs de son esprit, & qu'elle le prioit tous les matins de la préserver des sottises de son cœur.*

Il est inutile d'avertir que l'histoire du *Noctambule*, ou du petit homme noir, qui vint trouver Mademoiselle de l'Enclos à l'âge de dix-huit ans, pour lui offrir une beauté éternelle, est une fable dénuée de vraisemblance & de réalité. Cependant comme elle eut un cours pro-

digieux, je vais la rapporter telle qu'
fut débitée dans le temps.

„ Mademoiselle de Lenclos, à l
„ de dix-huit ans, étant un jour s
„ dans sa chambre, on vint lui annon
„ un inconnu, qui demandoit à lui p
„ ler, & qui ne vouloit point dire
„ nom. D'abord elle lui fit répon
„ qu'elle étoit en compagnie, & qu'
„ ne pouvoit pas le voir. Je sais, d
„ au domestique, que Mademoiselle
„ seule, & c'est ce qui m'a fait ch
„ ce moment pour lui rendre vi
„ Retournez lui dire que j'ai des ch
„ de la derniere importance à lui co
„ muniquer, & qu'il faut absolum
„ que je lui parle. Cette réponse
„ guliere donna une sorte de curiosi
„ Mademoiselle de Lenclos; elle
„ donna qu'on fît entrer l'inconnu. C
„ toit un petit homme, âgé, vêtu
„ noir, sans épée, & d'assez mauv
„ mine; il avoit une calotte & des c
„ veux blancs, une petite canne for
„ gere à la main, & une grande mou
„ sur le front. Ses yeux étoient pl
„ de feu, & sa physionomie assez s
„ tuelle. — Mademoiselle, lui dit-i
„ entrant, ayez la bonté de renvo
„ votre femme-de-chambre, car

„ sonne ne doit entendre ce que j'ai à
„ vous révéler. A ce début, Mademoi-
„ selle de Lenclos ne put se défendre
„ d'un petit mouvement de frayeur ;
„ mais faisant réflexion qu'elle n'avoit
„ devant elle qu'un petit vieillard décré-
„ pit, elle se rassura, & fit sortir sa
„ femme-de-chambre. — Que ma vi-
„ site, lui dit-il, ne vous effraie point,
„ Mademoiselle : il est vrai que je n'ai
„ pas coutume de faire cet honneur à
„ tout le monde ; mais vous n'avez rien
„ à craindre. Soyez tranquille, & écou-
„ tez-moi avec attention. Vous voyez
„ devant vous, un homme à qui toute
„ la terre obéit, & qui possede tous les
„ biens de la nature. J'ai présidé à votre
„ naissance. Je dispose à mon gré du
„ sort de tous les humains ; & je viens
„ savoir de vous de quelle maniere vous
„ souhaitez que je dispose du vôtre. Vos
„ beaux jours ne sont encore qu'à leur
„ aurore ; vous entrez dans l'âge où les
„ portes du monde vont s'ouvrir devant
„ vous ; & il ne dépend que de vous
„ d'être la personne de votre siecle la
„ plus illustre & la plus heureuse. Je
„ vous apporte la grandeur suprême,
„ des richesses immenses, & une beauté
„ éternelle. Choisissez de ces trois choses



„ celle qui vous touche le plus, & soyez
„ convaincue qu'il n'est point de mortel
„ sur la terre qui soit en état de vous en
„ offrir autant. — Vraiment, Monsieur,
„ lui répondit-elle en éclatant de rire,
„ j'en suis bien persuadée, & la magni-
„ ficence de vos dons est si grande... —
„ Mademoiselle, vous avez trop d'es-
„ prit, lui dit-il en l'interrompant,
„ pour vous moquer d'un homme que
„ vous ne connoissez pas. Choisissez,
„ vous dis-je, ce que vous aimez le
„ mieux, des grandeurs, des richesses,
„ ou de la beauté éternelle; mais dé-
„ terminez-vous promptement; je ne
„ vous accorde qu'un instant pour vous
„ décider. — Ah! Monsieur, lui dit-elle,
„ il n'y a pas à balancer sur ce que vous
„ avez la bonté de m'offrir; & puisque
„ vous m'en laissez le choix, je choisis
„ la beauté éternelle. Mais, dites-moi,
„ que faut-il faire pour obtenir une chose
„ aussi précieuse? — Mademoiselle, lui
„ dit-il, il faut écrire votre nom sur mes
„ tablettes, & me jurer un secret invio-
„ lable; je ne vous demande rien de
„ plus. Mademoiselle de Lenclos lui
„ promit tout ce qu'il voulut, & écri-
„ vit son nom sur de vieilles tablettes
„ noires à feuillets rouges, qu'il lui

„ présenta, en lui donnant un petit coup „ de sa baguette sur l'épaule gauche. — „ C'en est assez, dit-il, comptez sur une „ beauté éternelle, & sur la conquête „ de tous les cœurs. Je vous donne le „ pouvoir de tout charmer. C'est le plus „ beau privilege, dont une créature hu- „ maine puisse jouir ici-bas. Depuis six „ mille ans que je parcours l'univers d'un „ bout à l'autre, je n'ai encore trouvé „ sur la terre que quatre mortelles qui „ en ayent été dignes, *Sémiramis*, *Hé-* „ *lene*, *Cléopatre* & *Diane de Poitiers*; „ vous êtes la cinquieme, & la derniere „ à qui j'ai résolu d'en faire don. Vous „ paroîtrez toujours jeune & toujours „ fraîche. Vous serez toujours charmante „ & toujours adorée. Aucun homme ne „ pourra vous voir, sans devenir amou- „ reux de vous; vous serez aimée de „ tous ceux que vous aimerez. Vous „ jouirez d'une santé inaltérable, vous „ vivrez long-temps, & ne vieillirez „ jamais. Il y a des femmes qui semblent „ être nées pour le plaisir des yeux; il y „ en a d'autres qui semblent n'être faites „ que pour le charme des cœurs : vous „ réunirez en vous ces deux qualités si „ rares. Vous ferez des passions dans un „ âge où les autres femmes ne sont envi-

„ ronnées que des horreurs de la décre-
„ pitude. On parlera de vous tant que
„ le monde subsistera. Tout ce que je
„ viens de vous dire, Mademoiselle,
„ doit vous paroître un enchantement.
„ Mais ne me faites point de questions,
„ je n'ai rien à vous répondre. Vous
„ ne me verrez plus qu'une seule fois
„ dans toute votre vie, & ce sera dans
„ moins de quatre-vingts ans. Trem-
„ blez alors; quand vous me reverrez
„ vous n'aurez plus que trois jours à
„ vivre. Souvenez-vous seulement que
„ je m'appelle *Noctambule*. Il dispa-
„ rut à ces mots, & laissa Mademoi-
„ selle de Lenclos dans une frayeur
„ mortelle ".

Les auteurs de ce conte le terminent en faisant revenir le petit homme noir chez Mademoiselle de Lenclos, trois jours avant sa mort. Malgré ses domestiques, il pénetre jusque dans sa chambre, s'approche du pied de son lit, en ouvre les rideaux. Mademoiselle de Lenclos le reconnoît, pâlit, & jette un grand cri. Le petit homme, après lui avoir annoncé qu'elle n'a plus que trois jours à vivre, lui montra sa signature, & disparoît, en prononçant ces mots d'une voix terrible : *Tremble, c'en est fait*,

fait, tu vas tomber en la puiſſance de Lucifer.

Cette Hiſtoire, réchauffée pour Mademoiſelle de Lenclos, fut imaginée plus d'un ſiecle avant ſa mort, à l'occaſion de Louiſe *de Budes*, ſeconde femme de Henri Ier., Connétable *de Montmorency*, laquelle mourut ſoupçonnée de poiſon en 1599. Cette Dame qui avoit été extrêmement belle, devint, un moment après ſa mort, ſi noire & ſi hideuſe, qu'on ne la pouvoit regarder qu'avec horreur; ce qui donna lieu à divers jugements ſur la cauſe de ſa mort, & fit conclure que le Diable, avec qui l'on ſuppoſe qu'elle avoit fait un pacte dans ſa jeuneſſe, étoit entré dans ſa chambre, ſous la figure d'un petit vieillard habillé de noir, & l'avoit étranglée dans ſon lit.



MOLIERE (1).

Lorsqu'en 1659 *Moliere* donn[a la] Comédie des *Précieuses Ridicules*, [un] vieillard qui assistoit à cette représen[ta]tion, charmé d'y trouver un ridic[ule] si bien saisi, se mit à crier du milieu [du] parterre : *Courage*, *Moliere*, *voilà [la] bonne Comédie.*

Tout l'Hôtel de Rambouillet se tr[ou]va à la premiere représentation de c[ette] piece, qui fut jouée avec un applaudi[sse]ment universel. Au sortir de la Coméd[ie] *Ménage* prenant *Chapelain* son ami [par] la main : „ Monsieur, lui dit-il, n[ous] „ approuvions vous & moi toutes les [sot]„ tises qui viennent d'être critiquée[s] „ finement ; mais, croyez-moi, *il n[ous]* „ *faudra désormais brûler ce que n[ous]* „ *avions adoré, & adorer ce que n[ous]* „ *avions brûlé*".

La Comédie des *Fâcheux* plut be[aucoup]

(1) Né en 1620, mort en 1673.

coup à Louis XIV. Un jour que ce Prince sortoit d'une représentation de cette piece, il dit à Moliere, en voyant passer le Comte *de Soyecourt*, insupportable chasseur : „ Voilà un grand origi-„ nal que tu n'as pas encore copié ". C'en fut assez. La scene du *Fâcheux Chasseur* fut faite & apprise en moins de vingt-quatre heures ; & comme Moliere n'entendoit rien au jargon de la chasse, il avoit prié le Comte de Soyecourt lui-même de lui indiquer les termes dont il devoit se servir.

Aux représentations de *l'Ecole des Femmes*, on put remarquer l'espece d'enchantement que produit dans un Acteur la perfection du talent. La Demoiselle *de Brie*, qui avoit joué d'original le rôle d'*Agnès* dans cette Comédie, crut devoir le céder, à près de soixante ans, à une Actrice plus jeune. Lorsque celle-ci parut, le parterre demanda si hautement la Demoiselle de Brie, qu'elle fut obligée de reprendre ce même rôle, & elle le garda jusqu'à soixante-cinq ans.

L'Amour Médecin, petite Comédie en prose, fut faite & apprise en cinq jours

de temps; c'eſt la premiere piece dans laquelle Moliere ait joué les Médecins. Pour rendre cette plaiſanterie plus agréable au Roi, il choiſit les premiers Médecins de la Cour, auxquels il donna des maſques faits pour eux. Ces Médecins étoient Meſſieurs *de Fougerais*, *Eſprit*, *Guenaut* & *d'Aquin*. Comme Moliere vouloit déguiſer leurs noms, il pria *Boileau* de leur en faire de convenables. Il en compoſa qui étoient tirés du Grec, & qui déſignoient le caractere de ces Meſſieurs. Il donna à M. de Fougerais le nom de *Desfonandrès*, qui ſignifie *tueur d'hommes*; à M. Eſprit qui brédouilloit, celui de *Balſis*, qui ſignifie *jappant*, *aboyant*. *Macroton* fut le nom qu'il donna à M. Guenaut, parce qu'il parloit fort lentement. Et enfin, celui de *Tomès*, qui ſignifie *ſaigneur*, fut donné à M. d'Aquin qui ordonnoit ſouvent la ſaignée.

Après avoir ridiculiſé les Médecins en particulier, Moliere les joua en corps dans ſa Comédie du *Malade imaginaire*. Il les pourſuivoit même hors du théâtre. Etant au dîner du Roi, ce Prince lui dit: *Vous avez un Médecin; que vous faut-il?* „ Sire, répondit Moliere, nous

„ causons ensemble, il m'ordonne des
„ remedes; je ne les fais point, & je
„ guéris ".

Moliere se préparoit à donner son *Georges-Dandin*, lorsqu'on vint lui dire qu'il y avoit dans le monde un *Dandin* qui pourroit se reconnoître dans sa piece, & qui avoit assez d'intrigue pour le desservir. „ Laissez-moi faire, dit Moliere,
„ je viendrai à bout de l'empêcher de
„ remuer, & j'espere même l'intéresser
„ pour moi ". Comme le Dandin en question étoit assidu au théâtre & censé connoisseur, Moliere vint le trouver un jour, & lui demanda une heure pour lui faire une lecture. Notre homme fut si flatté de ce compliment, que, toutes affaires cessantes, il donna parole pour le lendemain, & courut le soir même annoncer à toutes ses connoissances que Moliere devoit venir lui lire une de ses pieces. Lorsque Moliere vint au rendez-vous, il trouva une nombreuse assemblée, & son homme qui présidoit. La piece fut trouvée excellente; & lorsqu'elle fut jouée, personne ne la fit mieux valoir, que celui qui auroit dû s'en fâcher, puisque les événements mis en scene, étoient en partie son histoire.

Lorsque *le Bourgeois Gentilhomme* fut joué pour la premiere fois devant Louis XIV, le Prince ne s'expliqua point sur cette piece, & Moliere pensoit qu'elle n'avoit pas réussi. Quelques Seigneurs même publioient qu'elle étoit détestable. Mais après une seconde représentation, le Roi dit à Moliere : „ Je ne vous ai point „ parlé de votre piece à la premiere re„ présentation, parce que j'ai craint d'ê„ tre séduit par le jeu des Acteurs ; mais „ en vérité, Moliere, vous n'avez en„ core rien fait qui m'ait autant diverti, „ & votre piece est excellente ". Aussitôt l'Auteur fut accablé de louanges, & les Courtisans, sans excepter ceux qui l'avoient le plus critiqué, répétoient tout le bien que le Roi avoit dit de la nouvelle Comédie.

On sait que Moliere inséra dans les *Fourberies de Scapin* deux scenes entieres du *Pédant joué*, mauvaise Comédie de *Cirano de Bergerac*. Quand on lui reprochoit cette espece de plagiat, il répondoit : „ Ces deux scenes sont assez „ bonnes ; elles m'appartenoient de droit : „ il est permis de reprendre son bien où „ on le trouve ".

Dans la petite piece du *Médecin*

malgré lui, il y a une Chanson que chante *Sganarelle*, & qui commence par ces mots : *Qu'ils sont doux ! bouteille ma mie*, &c. Le Président *Rose*, de l'Académie Françoise, & Secretaire du Cabinet, fit des paroles latines sur cet air, d'abord pour s'amuser, & ensuite pour jouer une petite piece à Moliere. Il lui reprocha d'être plagiaire, en présence du Duc de Montausier; ce qui donna lieu à une contestation un peu vive. M. Rose soutint toujours, en chantant les paroles latines, que Moliere les avoit traduites en françois d'une Epigramme latine imitée de *l'Antologie*. Il n'avoua ce qui en étoit que quelques moments après. Voici ces paroles :

Quam dulces!
Amphora amoena,
Quam dulces
Sunt tuæ voces!
Dum fundis merum in calices,
Utinam semper esses plena!
Ah! ah! cara mea lagena,
Vacua cur jaces?

La Comédie du *Tartuffe* attira beaucoup de tracasseries à notre Auteur. Les faux dévots crierent au scandale. Cependant une seconde réprésentation étoit annoncée pour le lendemain ; l'assem-

blée étoit des plus nombreuses, & les Acteurs alloient commencer, lorsqu'il survint un ordre du Premier-Président du Parlement, portant défense de jouer la piece. On rapporte que Moliere dit à l'assemblée : *Messieurs, nous allions vous donner le Tartuffe ; mais M. le Premier-Président ne veut pas qu'on le joue.*

Pour peu qu'on soit au fait de l'Histoire littéraire du dix-septieme siecle, on sait que la cinquieme scene du troisieme Acte des *Femmes Savantes* est copiée d'après nature. Ménage y est joué sous le nom de *Vadius*, & l'Abbé Cotin sous celui de *Trissotin.* Cet Abbé étoit vraiment l'Auteur du Sonnet à la Princesse *Uranie.* Il l'avoit composé pour Madame de Nemours, & il étoit allé le montrer à *Mademoiselle*, qui s'amusoit de ces petits Ouvrages, & qui d'ailleurs considéroit l'Abbé Cotin, qu'elle honoroit du nom de son ami. Comme il achevoit de lire ses vers, Ménage entra chez la Princesse ; elle les lui montra, sans en nommer l'Auteur. Celui-ci les trouva ce qu'ils étoient, détestables ; & nos deux Poëtes se dirent, à ce sujet, toutes les douceurs que Moliere

a rimées si agréablement. *Trissotin* étoit appellé *Tricotin* aux premieres représentations. L'Acteur avoit affecté de rendre le ton & les gestes de l'original. L'Abbé Cotin s'étoit avisé d'écrire contre Boileau & contre Moliere. Les Satires du premier l'avoient déja couvert de ridicule ; mais la scene des *Femmes Savantes* le rendit l'objet de la risée publique. On prétend même qu'il fut si accablé de ce dernier coup, qu'il tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau.

Moliere avoit formé le projet de traduire en vers françois le Poëme de Lucrece. Mais désespérant de rendre dans un langage mesuré les endroits philosophiques de ce Poëte, il mit en vers les morceaux poétiques, & traduisit en prose tout ce qui est, dans Lucrece, plutôt dissertation que poésie. Sa traduction étoit presque achevée, lorsque son domestique s'avisa un jour de prendre le premier cahier pour en faire des papillotes. Moliere de dépit jetta le reste au feu.

Notre Auteur étoit fort lié avec le célebre Avocat *Forcroi*, homme redoutable dans la dispute, par la capacité &

la grande étendue de ses poumons. Ils eurent un jour à table une conversation fort échauffée en présence de Despréaux. Moliere se tournant du côté du Satirique, lui dit : *Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix, contre une gueule comme celle-là ?*

Cet illustre Comique avoit coutume de dire, que le mépris étoit une pillule qu'on pouvoit bien avaler, mais qu'on ne pouvoit guere la mâcher sans faire la grimace. Ceux qui ne voyoient en lui que le Comédien, lui en faisoient mâcher quelques-unes. Il s'étoit présenté un jour, en sa qualité de Valet-de chambre, pour faire le lit du Roi. Un autre Valet-de-chambre qui devoit l'aider dans cette fonction, se retira brusquement, en disant qu'il ne feroit point le lit avec un Comédien. *Bellocq*, autre Valet-de-chambre, homme d'esprit & qui faisoit de très-jolis vers, se présenta dans le moment, & dit : „ Monsieur de Moliere, „ voulez-vous bien que j'aie l'honneur „ de faire le lit du Roi avec vous " ? Cette aventure étant venue aux oreilles du Roi, Sa Majesté fut très-piquée qu'on eût témoigné du mépris à Moliere.

Cet inimitable Auteur étoit sujet à de

fréquentes distractions. On rapporte de lui ce trait que je n'ose garantir. Un jour qu'il étoit pressé par l'heure du Spectacle, il prit une brouette, mais cette voiture n'alloit pas assez vîte à son gré. Il en sort, & se met à la pousser par-derriere. Il ne s'apperçut de son étourderie que par le ris inextinguible du brouetteur, & parce qu'il se vit tout crotté en arrivant.

Le mauvais état de la santé de Moliere, qui le réduisoit souvent au lait, lui rendoit aussi l'air de la campagne nécessaire. C'étoit pour en jouir à son aise, qu'il louoit dans le village d'*Auteuil* une petite maison, dont Chapelle disposoit, ainsi que de la table de son ami, qui ne pouvoit plus en faire les honneurs. L'aventure qu'on va rapporter, fut la suite d'un souper fait dans cette maison. Les convives étoient *Chapelle*, *Despréaux*, &c. tous hommes de plaisir, & le Comédien *Baron*, qu'ils avoient forcé Moliere de leur laisser, quoique son extrême jeunesse le rendît peu propre à leur tenir tête. Moliere, après avoir pris son lait devant eux, s'étant allé coucher, ils se mirent à table. Une partie du repas fut telle qu'elle devoit être entre des gens

d'esprit, & de bonne humeur. Quand le vin leur eut une fois échauffé la tête, ils tomberent insensiblement sur la Morale. Les miseres de la vie fixerent long-temps leurs réflexions; & quelqu'un ayant cité la maxime des Anciens, que le *premier bonheur est de ne point naître, & le second de mourir promptement*; ils la prirent tous pour un conseil salutaire, & sur le champ ils résolurent de s'aller noyer. La riviere étoit proche, ils y courent. Baron effrayé crie au secours, & va réveiller Moliere. On vole après eux, on les retire de l'eau. Ce service excite leur colere; ils poursuivent leurs bienfaicteurs l'épée à la main. Moliere se présente, questionne ses amis, feint de leur applaudir, & renvoie d'un ton de colere ceux qui s'étoient mêlés de leur sauver la vie. Il se plaint ensuite de leur manque d'amitié. „ Que leur avoit-il fait, „ pour qu'ils voulussent se noyer sans „ lui " ? L'injustice étoit criante, Chapelle en convint; & tous ensemble inviterent Moliere à venir sur le champ se noyer avec eux. „ Non pas tout-à-l'heu„ re, répliqua-t-il, une si belle action „ doit-elle s'ensévelir dans les ténebres „ de la nuit ? La prendroit-on jamais „ pour un effort de raison ? ne lui don-

„ neroit-on pas pour motif le déséspoir „ ou l'ivresse? Demain, au grand jour, „ bien à jeun, parfaitement de sang-„ froid, nous irons, en présence de tout „ le monde, nous jetter dans l'eau la „ tête la premiere ". L'héroïsme du nouveau projet enleva tous les suffrages, & Chapelle prononça gravement : „ Oui, „ Messieurs, ne nous noyons que de-„ main matin. En attendant, allons ache-„ ver le vin qui nous reste ". Le lendemain, ils ne penserent plus aux miseres de la vie, & ne songerent qu'à se divertir sur nouveaux fraix.

Moliere avoit beaucoup cultivé les connoissances philosophiques ; elles faisoient souvent le sujet de ses entretiens avec Chapelle. Ils en parloient un jour dans un bateau qui les ramenoit d'*Auteuil* à *Paris*, & n'avoient pour auditeur qu'un *Minime*, qui paroissoit leur prêter une oreille très-attentive. Quoique disciple de GASSENDI, Moliere s'accommodoit assez des principes de *Descartes*. Il voulut ce jour-là forcer Chapelle d'avouer que le Systême physique de ce dernier, étoit mille fois mieux imaginé que celui d'*Epicure*, rajeuni par leur maître. Le Minime pris à témoin de cette

vérité, parut en convenir par un signe approbatif : Chapelle, toujours fidelle à Gassendi, fait une exposition ingénieuse de son systême. Autre signe approbatif de la part du Minime. On s'échauffe, on dispute ; on objecte, on répond, & sur chaque chose que l'un ou l'autre dit, le Minime, sans proférer un mot, applaudit de la mine & du geste. Enfin, on arrive devant les *Bons-hommes* ; le Minime se fait mettre à terre, & prend congé de nos Philosophes, en louant la profondeur de leur science. Une besace, dont il chargea son bras en sortant, leur apprit que l'arbitre en leur dispute n'étoit qu'un Frere Quêteur.

Moliere revenant d'Auteuil avec le fameux Musicien *Charpentier*, donna l'aumône à un pauvre, qui, un instant après, fit arrêter le carrosse, & lui dit : *Monsieur vous n'avez pas eu dessein de me donner une piece d'or ; la voici. — Où la vertu va-t-elle se nicher*, s'écria Moliere ? *Tiens, mon ami, en voilà une autre.*

La premiere place vacante à l'Académie Françoise devoit être accordée à Moliere. La Compagnie s'étoit arrangée au sujet de sa profession. Moliere n'a-

roit plus joué que dans les rôles du haut comique; mais sa mort précipitée dérangea les projets de l'Académie, & la priva d'un sujet si digne d'elle.

Il y avoit déja quelque temps que Moliere crachoit le sang, lorsqu'il donna son *Malade imaginaire*. A la troisieme représentation de cette piece, il se sentit plus incommodé qu'auparavant, & on lui conseilla de ne point jouer; mais il voulut faire un effort, & cet effort abrégea ses jours. Il lui prit une convulsion en prononçant *juro* dans le divertissement de la réception du *Malade imaginaire*. On le transporta chez lui, & il mourut quelques moments après. Les Supérieurs Ecclésiastiques lui refuserent d'abord la sépulture en terre sainte. *Quoi!* s'écria sa veuve, *on refuse un tombeau à un homme à qui la Grece auroit dressé des autels!* Le Roi fit parler à l'Archevêque de Paris, qui révoqua sa défense, à condition que l'enterrement seroit fait sans bruit & sans éclat. Deux Prêtres accompagnerent le corps sans chanter; & on l'enterra dans le cimetiere qui est derriere la Chapelle de Saint-Joseph dans la rue Montmartre.

Il y avoit à Paris une Courtisanne ap-

pellée *la Tourelle*, qui ressembloit si pa faitement à Mademoiselle Moliere, fen me du célebre Comique de ce nom, qu' étoit mal-aisé de ne s'y pas méprendre elle faisoit même métier de galanterie mais avec moins de bonheur; ce qui lı fit naître la pensée de se faire passer poù cette Actrice auprès de ceux qui n'avoiei pas grand commerce avec elle, elle crı que c'étoit un moyen d'augmenter ses fi nances; & la chose lui réussit si bien pen dant quelques mois, que tout le mond y étoit trompé.

Un Président de Grenoble, nomm *L****, qui étoit devenu amoureux d Mademoiselle Moliere, en la voyant su le théâtre, cherchoit par-tout Paris quel qu'un qui pût lui en donner la connoil sance: il alloit souvent chez une femm appellée la *Ledoux*, dont la professio étoit de s'entremettre dans ces sortes d'ir trigues; il lui témoigna qu'il souhaito connoître la Demoiselle Moliere, & qu' ne tiendroit pas à la dépense, pourv qu'elle pût le satisfaire. La chose n'ef pas été difficile, pour peu que la L doux eût eu d'habitude avec cette Actr ce; mais par malheur elle ne la connoi soit point; cependant elle imagina qui

ſans ſe donner beaucoup de peine, elle pouvoit employer la Tourelle dans cette affaire, & que la reſſemblance de ces deux créatures mettroit celle-ci à même de jouer le perſonnage de la Comédienne. Elle déclara donc au Préſident, qu'elle ne connoiſſoit point Mademoiſelle Moliere, mais qu'elle avoit une amie qui la gouvernoit abſolument; qu'elle la feroit preſſentir ſur ce chapitre, & que, dans quelques jours, elle lui en diroit des nouvelles. Le Préſident la conjura de ne rien négliger pour le rendre heureux, l'aſſurant qu'elle pouvoit compter ſur ſa reconnoiſſance. Il ne fut pas plutôt ſorti, qu'elle envoya chercher la Tourelle, à qui elle dit qu'elle venoit de trouver une bonne dupe, dont on pouvoit tirer grand parti; qu'elle ſe tînt prête pour le jour qu'elle lui indiqua, & ſur-tout qu'elle s'étudiât à bien contrefaire Mademoiſelle Moliere. Dès le lendemain, le Préſident vint pour ſavoir le ſuccès de la négociation. La Ledoux, qui vouloit faire valoir ſes peines, lui répondit que les choſes n'alloient pas ſi vîte qu'il l'imaginoit; qu'on lui avoit promis de parler à Mademoiſelle Moliere, & qu'il falloit ſe donner un peu de patience. Le Préſident la conjura de prendre à cœur cette affaire,

& de ne rien épargner de ce qui pouvoit la faire réussir. Chaque jour, il venoit savoir où en étoient les choses, & s'il y avoit lieu d'espérer. Enfin, quand la Ledoux eût pris les temps qu'il falloit pour exagérer les difficultés de sa commission, elle alla trouver le Président, & lui dit avec transport, qu'elle venoit de surmonter tous les obstacles qui s'opposoient à son bonheur, & qu'elle avoit parole de la Demoiselle Moliere pour se trouver chez elle le lendemain. L'amoureux Président promit de n'oublier jamais le service qu'elle lui rendoit. On prit l'heure du rendez-vous, & il s'y trouva long-temps avant la Demoiselle, qui s'y rendit sous un habit fort négligé, comme si elle eût appréhendé d'être reconnue. Elle affecta l'éternelle toux de la Moliere, ses mines, son air important; ne parla que de vapeurs, & joua si bien son rôle, qu'un homme plus connoisseur y eût été trompé : elle fit beaucoup valoir l'obligation qu'on lui avoit de sa complaisance à paroître dans un lieu, dont le nom seul lui faisoit horreur. Le Président lui répondit qu'elle n'avoit qu'à prescrire la reconnoissance qu'elle vouloit qu'il en eût, & que tout ce qu'il avoit au monde étoit à sa dif-

position. La Tourelle fit fort l'opulente; & après s'être long-temps défendue, elle lui dit qu'elle consentoit à recevoir un présent de lui, pourvu que ce présent fût de peu de valeur. Qu'enfin, elle n'accepteroit qu'un collier pour sa fille qui étoit alors au Couvent. Notre galant Magistrat la mena presque aussi-tôt sur le Quai des Orfevres, où il la pria de le choisir tel qu'il lui plairoit. Elle persista à ne le vouloir que d'un prix modique; ce désintéressement étoit un nouveau charme pour M. L***. Il continua plusieurs jours de la voir, toujours au même endroit, où elle le pria en grace de ne jamais lui parler au théâtre, parce que ses camarades avoient une extrême jalousie contre elle, & qu'elles seroient charmées de trouver une occasion de la perdre. Il lui obéissoit, & se contentoit d'aller voir jouer Mademoiselle Moliere, qu'on admiroit alors avec raison dans le rôle de *Circé*, dont elle s'acquittoit parfaitement.

Un jour que la Tourelle avoit manqué au rendez-vous, où son amant l'attendit plusieurs heures inutilement, celui-ci, après s'être long-temps impatienté, prit le parti d'aller à la Comédie, malgré toutes les raisons de la Lé-

doux, qui n'oublia rien pour l'en
ner. Il fut donc à l'Hôtel de Guén
& la Moliere fut la premiere pe
qu'il apperçut sur le théâtre. C
qu'un petit emportement de pass
déplairoit pas dans la circonstanc
monta, contre les défenses qu'elle
avoit faites; il étoit bien résolu
marquer le chagrin qu'il avoit
l'avoir point vue l'après-dînée. Il
d'abord lui parler à cause de l
des jeunes gens qui l'entouroient
Il se contentoit de sourire, tou
fois qu'elle tournoit la tête de so
& de lui dire, quand elle passo
une loge où il s'étoit mis exprès :
„ n'avez jamais été si belle; & si
„ tois pas amoureux, je le devi
„ aujourd'hui ".

Mademoiselle Moliere, accout
ces sortes de complimens, ne fai
cune attention à ce qu'il lui disoi
ne voyoit dans M. L*** qu'un
qui la trouvoit à son gré, & q
bien-aise de le lui faire connoître
le Président, il étoit hors de lui
de voir avec quelle indifféren
recevoit ses douceurs. La piece
roissoit d'une longueur insuppo
impatient d'apprendre sa destinée

rte de la loge où elle se déshabil-
il y entra avec elle, dès que la
ie fut finie.

e Actrice étoit fort impérieuse, &
té de M. L*** lui parut insul-
Ce n'est pas qu'il ne soit permis
dans les loges des Comédien-
ais il faut du moins que ce soient
'elles connoissent. Mademoiselle
qui, jusqu'à ce jour, n'avoit
me apperçu cet homme, fut on
t plus surprise de sa hardiesse,
l'en punir, elle résolut de ne
ondre à tout ce qu'il lui diroit. Il
abord qu'elle n'osoit parler en
e de la femme-de-chambre qui
abilloit. Cette fille étoit un nouvel
pour le Président; & comme
uloit pas témoigner son inquié-
evant elle, il faisoit signe à sa
e de la renvoyer, & qu'il avoit
chose à lui dire. Mademoiselle
n'avoit garde de répondre à des
qu'elle n'entendoit pas; mais no-
nt qui croyoit être assez d'intelli-
ivec elle, pour qu'elle dût com-
cette façon de s'exprimer, pre-
n silence pour des marques de
ou d'infidélité; & l'envie qu'il
'apprendre ce qui causoit cette

froideur, l'obligea de s'approcher & (lui demander ce qui l'avoit empêch(de se trouver au rendez-vous de l'aprè dînée. La Demoiselle lui répondit, d'u ton très-haut, qu'elle n'entendoit rien à c qu'il vouloit lui dire. Il demanda, e baissant encore plus la voix, si l'on pou voit parler devant cette fille. L'Actric étonnée de ce discours, lui répliqua d'un ton encore plus élevé : „ Je n „ crois pas avoir rien d'assez mystérieu: „ avec vous, pour devoir prendre ce „ sortes de précautions, & vous pourrie „ vous expliquer avec moi devant tout „ la terre ".

L'aigreur avec laquelle elle acheva ce mots, fit entiérement perdre patience a Président, qui lui dit : „ J'approuvero „ votre procédé, Mademoiselle, si de „ puis que je vous connois, j'avois fa „ quelque action qui dût vous déplaire „ mais je n'ai rien à me reprocher; („ quand vous manquez au rendez-voı „ que vous m'avez donné, & que j „ viens tout inquiet dans la crainte qu' „ ne vous soit arrivé quelque acciden „ vous me traitez comme le plus coı „ pable de tous les hommes ".

Il seroit impossible de bien représe ter l'étonnement de Mademoiselle M(

iere. Plus elle confidéroit le Préfident, moins elle fe fouvenoit de lui avoir jamais parlé; & comme il avoit tout l'extérieur d'un honnête-homme, l'émotion avec laquelle il continuoit fes reproches lui marquant d'ailleurs que ce ne pouvoit être une fimple plaifanterie, fa furprife augmenta fi fort, qu'elle ne favoit que croire de tout ce qu'elle voyoit. Le Préfident, de fon côté, ne pouvoit comprendre d'où venoit le filence de cette Actrice. „ Enfin, lui dit-il, donnez-moi „ une bonne ou mauvaife raifon qui „ vous paroiffe juftifier un procédé pa- „ reil au vôtre ".

Il ceffa de parler pour entendre la réponfe de Mademoifelle Moliere; mais elle n'étoit pas encore revenue de fon étonnement, & la confternation du Préfident ne ceffoit d'augmenter. C'étoit une chofe plaifante de les voir fe regarder tous deux fans fe rien dire; ils s'examinoient avec une attention, qui, s'ils euffent eu des fpectateurs, n'eût pas manqué de les divertir beaucoup. Enfin, la Demoifelle Moliere, réfolue de s'éclaircir fur une aventure qui lui paroiffoit extraordinaire, demanda au Préfident, avec un grand férieux, ce qui pouvoit l'obliger à lui dire qu'il la connoiffoit; qu'elle

avoit pu croire au commence
c'étoit une plaisanterie ; ma
poussoit si loin, qu'elle ne
plus supporter. Elle insista p
ment sur le rendez-vous, qu'il
lui avoir donné, ce qui étoit u
à laquelle elle ne comprenoit ri
„ Dieu ! s'écria le Président,
„ avoir l'audace de dire à un
„ qu'on ne l'a jamais vu, ap
„ s'est passé entre vous & m
„ fâché que vous m'obligiez d
„ de manquer aux égards qu'u
„ doit à toutes les femmes ;
„ ne méritez pas qu'on se ti
„ les moindres bornes avec vo
„ m'être venue trouver ving
„ un lieu comme celui où
„ sommes vus ; pour deman
„ connois, il faut que vous
„ niere des créatures ".
On juge bien que Made
liere, de l'humeur dont
fut pas insensible à ces du
que c'étoit une insulte q
lui vouloit faire, elle dit
chambre d'appeller ses ca
„ me faites plaisir, lui d
„ rieux, & je souhaiter
„ ris fût ici, pour rend

„ publique. Insolent, j'aurai bientôt rai-
„ son de votre extravagance, lui répli-
„ qua l'Actrice ".

Dans ce moment, une partie des Comédiens entrerent dans sa loge, où ils trouverent le Président dans une fureur inconcevable, & la Demoiselle si fort en colere, qu'elle pouvoit à peine articuler deux mots de suite. Elle expliqua pourtant le mieux qu'elle put à ses camarades, ce qui l'avoit obligée de les envoyer chercher. De son côté le Président leur conta les raisons qu'il avoit d'en user ainsi avec la Demoiselle Moliere; leur protestant avec mille serments, qu'il la connoissoit pour l'avoir vue dans un lieu de débauche, & que le collier qu'elle portoit au cou, étoit un présent qu'il lui avoit fait. La Demoiselle, que ces paroles rendirent encore plus furieuse, voulut lui donner un soufflet; mais il la prévint, & lui arracha son collier, croyant avec la plus grande certitude que c'étoit le même qu'il avoit acheté sur le quai des Orfevres. A cet affront, que la Comédienne ne crut pas devoir supporter, elle fit monter tous les gardes du Spectacle. On ferma la porte, & l'on envoya chercher un Commissaire, qui fit conduire le Magistrat en prison, où il

resta jusqu'au lendemain, qu'il en soi sous caution, soutenant toujours qu prouveroit ce qui l'avoit forcé de m traiter Mademoiselle Moliere; car il pouvoit se persuader que ce ne fût p elle qu'il avoit vue chez la Ledoux.

La Comédienne, qui demandoit grandes réparations contre le Préside fit informer de cette affaire; elle confrontée devant l'Orfevre, croy que cette seule preuve détruiroit l' reur du Président; mais elle fut b autrement désolée, quand l'Orfevre assi que c'étoit la même à qui il avoit ven un collier. Elle étoit inconsolable de pouvoir justifier son innocence; elle soit faire des perquisitions par tout Pa de la Ledoux, qui s'étoit cachée à la p miere nouvelle de cette aventure. On beaucoup de peine à la trouver; enf on en vint à bout, & elle avoua c c'étoit par son moyen que le Présid avoit vu une fille, qui, par la resse blance qui étoit entre elle & la Dem selle Moliere, avoit déja trompé un gra nombre de personnes; & que c'étoit cette ressemblance que provenoit l'err de ce pauvre amant. La Tourelle fut pi à son tour, & Mademoiselle Moliere eut une joie inexprimable; car elle es

oit par-là faire tomber tous les bruits qui avoient couru dans le monde à son désavantage. Elle faisoit travailler avec soin au procès de sa rivale; & comme elle étoit riche, & que la Tourelle n'avoit de ressource que ses bonnes fortunes journalieres, l'affaire se termina à sa satisfaction. Malgré l'injustice qu'il y avoit à punir ces femmes d'une faute, dont cette Actrice eût pu leur donner des leçons, la Ledoux & la Tourelle furent exposées devant l'hôtel de Guénégaut, où logeoit la Demoiselle Moliere, qui, satisfaite d'avoir obtenu une pleine vengeance, crut s'être parfaitement rétablie dans l'opinion publique.

LULLI (1).

QUOIQUE né en Italie, *Lulli* est mis au rang de nos plus célebres Artistes, parce qu'il n'avoit que quatorze ans lorsqu'il fut transporté en France, dont il créa la Musique, & qu'il lui consacra jusqu'à sa mort, ses travaux & son génie. Il avoit d'abord été Page

(1) Né en 1633, mort en 1687.

chez Mademoiselle *de Montpensier*, qi
amusoit par ses saillies, & par le charr
de son talent à jouer du violon. E
aimoit en lui jusqu'à ses espiégleries,
le jeune Lulli abusoit souvent de la tr
grande facilité de cette Princesse. E
se promenoit un jour dans les jardins
Versailles, & disoit à d'autres Dame:
„ Voilà un piédestal sur lequel on aur
„ dû mettre une statue ". La Prince
ayant continué sa promenade, on ra
porte que Lulli se mit tout nud, cac
ses habits derriere le piédestal, se pla
dessus, & se tint dans l'attitude d'u
statue en attendant que *Mademoise*
repassât. Elle revint en effet quelq
temps après, & ayant apperçu de lo
une figure sur ce piédestal, elle en
moigna sa surprise. „ Est-ce un encha
„ tement, s'écria-t-elle " ! s'étant a
prochée davantage, elle reconnut en
la vérité de cette aventure. Les Dam
& les Seigneurs qui accompagnoient *M*
demoiselle, vouloient qu'on punît sév
rement la prétendue statue; mais la Pri
cesse lui pardonna en faveur de la no
veauté de cette saillie qui la divertit bea
coup.

Les ennemis de Lulli l'accusoient

devoir le ſuccès de ſa muſique à Quinault; ſes amis même lui diſoient, quelquefois, en plaiſantant, qu'il n'étoit pas fort difficile de mettre en chant des vers foibles, & qu'il éprouveroit bien d'autres difficultés ſi on lui fourniſſoit des vers énergiques. Lulli, animé par cette plaiſanterie, court à ſon clavecin, & après avoir cherché un moment ſes accords, chante ces quatre vers d'Iphigénie :

Un Prêtre environné d'une foule cruelle,
Portera ſur ma fille une main criminelle,
Déchirera ſon ſein, & d'un œil curieux,
Dans ſon cœur palpitant conſultera les Dieux!

Un des Auditeurs a raconté qu'ils ſe crurent tous préſents à cet affreux ſpectacle, & que les ſons, dont Lulli animoit ces paroles, leur faiſoient dreſſer les cheveux ſur la tête.

Un jeune homme, fort content d'un Prologue d'Opéra qu'il avoit compoſé, étoit venu le montrer à Lulli, & le prioit de lui en dire ſon ſentiment. Mais Lulli, qui n'avoit jamais rien vu de ſi mauvais, dit avec naïveté au jeune homme, qu'il n'y avoit qu'une lettre à retrancher au bas du Prologue, & ſe chargea lui-même

de la correction; de forte, qu'au-lieu de *Fin du Prologue* qu'on lisoit auparavant, on ne lisoit plus que *Fi du Prologue.*

Lulli ayant fait jouer pour lui seul un de ses Opéra que le Public n'avoit pas goûté, cette singularité fut rapportée à Louis XIV, qui jugea que, puisque Lulli trouvoit son Opéra bon, il devoit l'être. Il le fit exécuter devant lui. La Cour & la Ville changerent de sentiment : cet Opéra étoit *Armide.*

Il y avoit long-temps que Louis XIV avoit accordé des lettres de noblesse à Lulli. Quelqu'un vint lui dire qu'il étoit bien heureux que le Roi l'eût ainsi exempté de suivre la route commune, qui est d'acheter une Charge de Secretaire du Roi; que s'il avoit eu à passer par cette porte, elle lui auroit été fermée, & qu'on ne l'auroit pas reçu. Un homme de cette Compagnie s'étoit même vanté qu'on refuseroit le Musicien s'il osoit se présenter. Pour avoir le plaisir de narguer ses ennemis, Lulli garda ses lettres de noblesse, sans les faire enrégistrer, & ne fit semblant de rien. En

1681, on rejoua à Saint-Germain la Comédie & le Ballet du *Bourgeois Gentilhomme*, dont il avoit composé la musique. Il exécuta lui-même le rôle du *Mufti*, & quoiqu'il n'eût qu'un filet de voix, il vint à bout de le remplir au gré de tout le monde. Le Roi lui en fit des compliments. Lulli saisit cette occasion. „ Sire, dit-il, j'avois dessein d'être Secretaire du Roi; mais ces Messieurs ne voudront plus me recevoir. „ — Ils ne voudront plus vous recevoir, „ repartit le Monarque : ce sera bien „ de l'honneur pour eux; allez, voyez „ M. le Chancelier". Lulli alla du même pas chez M. le Tellier, & le bruit se répandit qu'il alloit être Secretaire du Roi. Cette Compagnie ne manqua pas d'en murmurer. „ Voyez, disoit-elle, „ le moment que prend ce Farceur encore essoufflé des gambades qu'il vient „ de faire sur le théâtre. Prétendre à „ une Charge, à un titre honorable, „ vouloir entrer au Sceau"! M. de Louvois, sollicité par MM. de la Chancellerie, & qui étoit de leurs Corps, parce que tous les Secretaires d'Etat doivent être Secretaires du Roi, reprocha à Lulli sa témérité, & lui dit qu'elle ne convenoit pas à un homme comme

lui, dont le grand mérite étoit de faire rire. „ *Eh!* tête-bleu, répondit Lulli, „ vous en feriez autant si vous le pou- „ viez ". Enfin, le Roi parla à M. le Tellier. Les Secretaires du Roi étant venus faire des remontrances à ce Ministre, sur ce que Lulli avoit traité d'une Charge parmi eux, & sur l'intérêt qu'ils avoient qu'on le refusât, pour l'honneur du Corps, M. le Tellier leur répondit en termes encore plus humiliants que ceux dont le Roi s'étoit servi. Quand il fut question des provisions, elles furent expédiées sans difficulté. Le jour de sa réception, Lulli donna un magnifique repas aux Anciens de sa Compagnie, & le soir un plat de son métier, l'Opéra où l'on jouoit le Triomphe de l'Amour. Il y assista vingt ou trente de ces Messieurs, qui, comme de raison, occupoient ce jour-là les meilleures places, & qui écouterent avec un sérieux admirable les menuets & les gavottes de leur confrere le Musicien. Tout l'Opéra apprit avec joie que son Seigneur s'étant voulu donner un nouveau titre, n'en avoit pas eu le démenti. M. de Louvois même ne crut pas devoir garder sa mauvaise humeur. Ayant rencontré Lulli à Versailles : *Bon jour, mon Confrere,*

lui dit-il en passant; ce qui s'appella un bon mot de M. de Louvois.

Lulli mourut d'une blessure qu'il s'étoit faite au petit doigt du pied en battant la mesure avec sa canne. Cette blessure qu'on négligea d'abord, devint si considérable, que son Chirurgien voulut lui couper le doigt. Malheureusement on retarda l'opération, & le mal gagna insensiblement la jambe. Son Confesseur qui le vit en danger, lui dit qu'à moins de jetter au feu ce qu'il avoit noté de son Opéra nouveau, intitulé *Achille & Polixene*, il n'y avoit pas d'absolution à espérer : il brûla son Ouvrage. Quelques jours après, le malade se trouva mieux, on le crut même hors de danger. Un des jeunes Princes de Vendôme étant venu le voir, lui dit : „ Eh quoi, „ *Baptiste*, tu as jetté ton Opéra au feu? „ Morbleu, tu es bien fou d'avoir brûlé „ une si belle musique ". *Paix, paix, Monseigneur*, lui répondit Lulli à l'oreille, *je savois bien ce que je faisois, j'en ai gardé une copie.* Par malheur, cette plaisanterie fut suivie d'une rechûte qui l'emporta.

Le Chevalier de Lorraine étoit aussi

venu le voir lorſqu'il étoit à l'extrêmité, & lui marquoit la tendre amitié qu'il avoit pour lui. *Madame Lulli* qui étoit préſente, l'interrompit en lui diſant : „ Oui vraiment, Monſieur, vous êtes „ fort de ſes amis; c'eſt vous qui le der- „ nier l'avez enivré, & qui êtes cauſe „ de ſa mort ". *Tais-toi, ma chere femme*, lui dit Lulli, *tais-toi; M. le Chevalier m'a enivré le dernier; & ſi j'en réchappe, j'eſpere bien qu'il m'enivrera le premier.*

JEAN DE LA FONTAINE (1).

LA FONTAINE vécut dans une ſorte d'apathie qui le rendoit indifférent à tout ce qui fait l'objet de la cupidité des autres hommes. Un tel caractere ſembloit devoir l'éloigner du mariage; cependant par complaiſance pour ſa famille, il épouſa Marie *Héricard*, fille du Lieutenant-général de la Ferté-Milon. Cette femme avoit de l'eſprit & de la beauté; mais elle étoit d'un commerce difficile. La

(1) Né en 1621, mort en 1695.

Fontaine ne tarda pas à s'en lasser ; il crut devoir s'en éloigner, & vint à Paris, pour y vivre à sa fantaisie. Il avoit peut-être totalement oublié sa femme, lorsqu'on lui persuada de retourner à la Ferté-Milon, & de se réconcilier avec elle. Il part à ce dessein par la voiture publique, arrive chez lui, & demande son épouse. Le domestique lui répond que Madame est *au Salut.* La Fontaine va chez un de ses amis qui lui donne à coucher, & le régale pendant deux jours. Ce terme expiré, il reprend sa place dans la même voiture, & revient à Paris sans avoir vu sa femme. Il répond à ceux qui lui demandent des nouvelles de son raccommodement : *J'ai été pour la voir ; mais je ne l'ai pas trouvée, elle étoit au Salut.*

Notre Poëte fit un second voyage à la Ferté-Milon, & voici quel en fut le sujet. Un vieux Capitaine de Dragons, nommé *Poignan*, fréquentoit assiduement dans la maison de Madame la Fontaine, qui, comme on l'a dit, avoit de la beauté sans en être moins spirituelle : Poignan n'étoit ni d'âge, ni d'humeur à troubler le repos d'un mari. Cependant on fit de mauvaises plaisanteries à la Fontaine, en lui disant qu'il étoit dés-

honoré, s'il ne se battoit avec le Capitaine. Frappé de cette idée, il part le lendemain, arrive chez son homme, l'éveille, lui dit de s'habiller & de le suivre. Poignan, qui ne sait ce que tout cela signifie, sort avec lui. Ils arrivent dans un lieu écarté. *Je veux me battre avec vous*, lui dit la Fontaine, *on me l'a conseillé*; & sans attendre la réponse, il met l'épée à la main. Poignan la lui fait sauter du premier coup. La Fontaine satisfait le suit dans sa maison, où ils s'expliquent & se réconcilient en déjeûnant.

En lisant les Fables de ce Poëte inimitable, on y remarque un génie si facile, qu'on diroit qu'elles sont tombées de sa plume; c'est ce qui le faisoit appeller un *Fablier* par Madame *de la Sabliere*. Cette Dame avoit recueilli la Fontaine dans sa maison. Elle dit, un jour, après avoir congédié tous ses domestiques: „ Je n'ai gardé avec moi que mes „ trois bêtes, mon chien, mon chat, & „ la Fontaine".

Le bon la Fontaine avoit grande envie de se procurer en moules de terre les plus grands Philosophes de l'antiquité.

Un jour qu'il y faisoit travailler, il entra chez Madame de la Sabliere avec l'air le plus affligé : „ Ah ! quel malheur, Mada„ me, quel malheur" ! Il se désole ; on l'interroge ; il est long-temps sans pouvoir répondre. Enfin, questionné, pressé : „ Vous savez, Madame, lui dit-il, que „ nos Philosophes étoient au four, tout „ alloit bien ; mais hélas ! *Socrate a cou„ lé*, tout est perdu ".

Un Fermier-général l'avoit invité à dîner, dans la persuasion qu'un Auteur, dont tout le monde admiroit les contes, ne pouvoit manquer de faire les amusements de la société. La Fontaine mangea, ne parla point, & se leva de fort bonne heure, sous prétexte de se rendre à l'Académie : on lui représenta qu'il n'étoit pas encore temps : *Je le sais bien*, répondit-il ; *aussi prendrai-je le chemin le plus long*.

La Fontaine eut un fils qu'il garda fort peu de temps auprès de lui. Il le mit à l'âge de quatorze ans entre les mains de M. *de Harlay*, qui fut depuis Premier-Président, & lui recommanda son éducation & sa fortune. Se trouvant un jour dans une maison où étoit ce jeune

homme, qu'il n'avoit pas vu depuis long-temps, il ne le reconnut point, & témoigna cependant à la compagnie qu'il lui trouvoit de l'esprit & de l'amabilité. Quand on lui eut dit que c'étoit son fils, il répondit froidement : *Ah ! j'en suis bien aise.*

Rabelais fut toujours l'idole de la Fontaine ; c'étoit le seul Auteur qu'il admirât sans restriction. Un jour qu'il étoit chez Despréaux avec Racine, Boileau le Docteur, & plusieurs autres personnes d'un mérite distingué, on y parla beaucoup de Saint Augustin & de ses Ouvrages. La Fontaine ne prenoit aucune part à la conversation, & gardoit le silence le plus morne & le plus stupide en apparence. Enfin, il se réveilla comme d'un profond sommeil, & demanda d'un ton fort sérieux à l'Abbé Boileau, s'il croyoit que Saint Augustin eût plus d'esprit que Rabelais ? Le Docteur l'ayant regardé depuis les pieds jusqu'à la tête, lui dit pour toute réponse : *Prenez garde, M. de la Fontaine, vous avez mis un de vos bas à l'envers ;* & c'étoit vrai.

Un jour Racine le conduisit à Ténebres, & s'appercevant que l'Office lui

paroissoit long, il lui donna, pour l'occuper, un volume de la Bible qui contenoit les petits Prophetes. Il tomba sur la priere des Juifs dans *Baruch*, & ne pouvant se lasser de l'admirer, il disoit à Racine. „ C'étoit un beau génie que „ ce Baruch : qui étoit-il " ? Pendant plusieurs jours, lorsqu'il rencontroit dans la rue quelque personne de sa connoissance, après les compliments ordinaires, il élevoit la voix pour leur demander : „ Avez-vous lu Baruch ? c'étoit un beau „ génie " !

Un des amis de ce Poëte, lui avoit prêté les Epîtres de Saint-Paul : il les lut avec avidité ; mais blessé de la dureté apparente des écrits de l'Apôtre, il ferma le livre, le rapporta à son ami, & lui dit : *Je vous rends votre livre : ce Saint Paul-là n'est pas mon homme.*

Racine & Despréaux l'appelloient *le bon-homme*, & n'en rendoient pas moins justice à son rare talent. Dans un souper chez Moliere, où se trouvoit *Descôteaux*, célebre Joueur de flûte, le *bon-homme* parut plus rêveur qu'à l'ordinaire : Despréaux & Racine tenterent en vain de le réveiller par des traits vifs &

piquants. Ils pousserent même la raillerie si loin, que Moliere trouva que c'étoit aller au-delà des bornes. Au sortir de table, il tira à part Descôteaux dans l'embrasure d'une fenêtre, & lui parlant de l'abondance du cœur : „ Nos beaux-„ esprits, dit-il, ont beau se trémousser, „ ils n'effaceront pas le *bon-homme* ".

A son extrême naïveté, la Fontaine joignoit le plus grand désintéressement. Un jour qu'il arrivoit à l'Académie Françoise plus tard qu'à l'ordinaire, la barre se trouva tirée au bas des noms, & suivant l'usage, il ne devoit pas avoir part aux jettons de cette séance. Les Académiciens qui l'aimoient tous, convinrent d'une commune voix que pour cette fois, il falloit faire en sa faveur une exception à la regle. „ Non, Messieurs, „ leur dit-il, cela ne seroit pas juste; je „ suis venu trop tard, c'est ma faute ". Ce qui fut d'autant plus remarqué, qu'un moment auparavant un Académicien extrêmement riche, & qui, logé au Louvre, n'avoit que la peine de descendre de son appartement pour se trouver tout rendu, avoit entr'ouvert la porte de l'Académie; & ayant vu qu'il arrivoit trop tard, l'avoit refermée, & étoit remonté chez lui.

Le Confesseur de la Fontaine le voyant attaqué d'une maladie dangereuse, l'exhortoit à réparer le scandale de sa vie par des aumônes. „ Je n'en puis faire, ré-
„ pondit le Poëte, je ne possede rien;
„ mais on fait une édition de mes Con-
„ tes, dont il me revient cent exem-
„ plaires : je vous les donne; vous les
„ ferez vendre pour les pauvres ".

La garde qui étoit auprès de lui pendant sa derniere maladie, voyant avec quel zele le Pere Poujet de l'Oratoire l'exhortoit à bien mourir : *Eh! mon Pere, ne le tourmentez pas tant*, lui dit-elle, *il est plus bête que méchant. Dieu n'aura jamais le courage de le damner.*

Après sa mort, Madame de la Fontaine ayant été inquiétée pour le paiement de quelques charges publiques, M. d'*Armenonville*, alors Intendant de Soissons, écrivit à son Subdélégué, que la famille de cet homme illustre devoit être exempte à l'avenir de toute imposition. Depuis cette époque, tous les Intendants de Soissons ont cru qu'il étoit de leur honneur de faire confirmer cette grace.

BOSSUET (JACQUES BÉNIGNE) (1).

BOSSUET n'étoit encore que Chanoine à Metz, suivant les uns, Soudiacre, suivant les autres, simple Tonsuré, lorsqu'il épousa secretement Mademoiselle *Desvieux de Mauléon*, d'une bonne famille de robe, de beaucoup d'esprit, d'une éminente vertu. Ses talents l'amenerent à Paris: sa femme l'y suivit; quelques-uns disent qu'elle l'y avoit attiré. Mademoiselle Desvieux étoit sans biens: Bossuet qui en acquit insensiblement dans l'Eglise, pourvut d'abord à ses besoins; ensuite lui donna un état convenable à sa naissance. La vertu de l'un & de l'autre écartoit tout soupçon de galanterie. Parmi leurs domestiques, les uns furent admis au mystere, les autres le découvrirent, & tous ne se tûrent pas: ce bruit parvint jusqu'au Pere *de la Chaise*, qui dit un jour à Bossuet: „ Vous êtes, Monseigneur, plus *Mau*-„ *léoniste* que *Moliniste* ". Dès que le

(1) Né en 1627, mort en 1704.

secret fut éventé, on rassembla plusieurs circonstances, telles que les visites fréquentes du Prélat, ses longs séjours à Paris, malgré sa régularité; les voyages de Mademoiselle Desvieux à *Germigny*, maison de campagne des Evêques de Meaux; l'accroissement de sa fortune & de son train, & mille autres choses qui accréditerent le témoignage des domestiques. Ceux qui surent le mariage, le cacherent par égard pour la Religion. Après la mort du Prélat, ses créanciers poursuivirent Bossuet son neveu, Maître des Requêtes, pour le payement d'une maison achetée à Paris en 1684; & celui-ci ne s'étant porté héritier que par bénéfice d'inventaire, ils recoururent par voie de saisie à Mademoiselle Desvieux, qui occupoit la maison depuis l'achat. Celle-ci produisit deux actes: par le premier, Bossuet s'étoit engagé de faire cette acquisition: par le second, il lui en avoit fait une donation pure & simple. Les créanciers s'obstinant; elle communique son contrat de mariage à son Avocat, qui lui répond du succès de son affaire. Le Roi, sur le rapport qui lui en fut fait, donna ordre à l'Abbé Bossuet de l'assoupir. Un accommodement réduisit les créanciers au silence. *Thémiseuil de*

Saint-Hyacinthe souhaitoit fort qu
le crût issu de ce mariage. Quelques-
ont cru que le Pere de la Chaise s'é
servi de cette anecdote, pour excl
Bossuet du Cadinalat & de l'Archevê
de Paris.

Bossuet, encore enfant, donna d'h
reux présages de ce qu'il seroit un jc
Dès l'âge de sept à huit ans, il app
noit par cœur des Sermons, qu'il p
nonçoit de fort bonne grace. La M
quise *de Rambouillet* en ayant oui p
ler, souhaita de l'entendre, & fit na
le même desir aux personnes qui tous
soirs s'assembloient chez elle. Le je
Bossuet y fut conduit entre onze he
& minuit, & prêcha avec beaucoup
grément & d'assurance. Toute l'assemb
en parut très-satisfaite. Voiture qui, d
la conversation comme dans les lett
couroit toujours après l'esprit, dit,
sujet de l'âge du Prédicateur & de l'he
de la prédication : *En vérité, je n*
jamais entendu prêcher, sitôt ni
tard.

Louis XIV fut si content, la p
miere fois qu'il entendit prêcher Bossu
qu'il fit écrire en son nom au pere

jeune Orateur, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Un jour le Roi rencontra par hasard le Saint-Sacrement que l'on portoit à Versailles à un de ses Officiers; il l'accompagna, pour l'exemple, jusque chez le mourant; & ce spectacle le toucha si fort, qu'à son retour, il ne put s'empêcher de faire part à sa maîtresse du trouble de sa conscience. Madame de Montespan dit qu'elle étoit aussi touchée de repentir, & ils résolurent de se séparer. L'Evêque de Meaux fut appellé pour les aider dans ce dessein. La Dame partit pour Paris; & l'Evêque, après avoir eu plusieurs conférences avec le Roi, & après avoir fait pendant huit jours plusieurs voyages à Paris, dans lesquels il porta, sans le savoir, des lettres qui ne parloient rien moins que de dévotion, fut bien étonné, quand il la vit de retour à Versailles, & plus encore quand de ce raccommodement il vit naître M. le Comte *de Toulouse*, le dernier des enfants que Madame de Montespan ait eu de Louis XIV.

Dans ses controverses, Bossuet n'apportoit point assez d'art pour cacher aux

autres le ſentiment de ſa ſupériorité. On ſait le reproche indirect que lui en fit un jour l'Archevêque de Rheims *le Tellier*. Boſſuet préſentant à Louis XIV le célebre *Mabillon* : *Sire*, dit ce Prélat, *J'ai l'honneur de préſenter à Votre Majeſté le plus ſavant homme de ſon Royaume*. Le Tellier ajouta : *& le plus humble*.

L'Oraiſon funebre de *Madame* enlevée à la fleur de ſon âge, eut le plus rare ſuccès, celui de faire verſer des larmes à la Cour. Boſſuet fut obligé de s'arrêter après ces paroles : „ O nuit déſaſ-„ treuſe ! nuit effroyable ! où retentit „ tout-à-coup comme un éclat de ton-„ nerre, cette étonnante nouvelle : *Ma-„ dame ſe meurt*, *Madame eſt morte*". L'auditoire éclata en ſanglots, & la voix de l'Orateur fut interrompue par les ſoupirs & par les pleurs.

Lorſque Boſſuet alla prêter ſerment de fidélité entre les mains de Madame la Ducheſſe *de Bourgogne*, pour la Charge de ſon premier Aumônier, cette Princeſſe ne put s'empêcher de dire dans une de ſes ſaillies ordinaires : *Ah ! la bonne tête que j'ai là à mes pieds*.



Boſſuet donnoit à l'étude tout le temps qu'il n'employoit point aux fonctions de ſon miniſtere ; rarement ſe permettoit-il la promenade : c'eſt ce que ſon Jardinier lui repréſenta un jour aſſez naïvement. Ce Prélat l'ayant trouvé ſur ſon chemin, lui demanda comment alloient les arbres fruitiers : „ Hé, Mon-
„ ſeigneur, vous vous ſouciez bien de
„ vos arbres ; ſi je plantois dans votre
„ jardin des Saint Auguſtin & des Saint
„ Chryſoſtôme, vous les viendriez voir ;
„ mais pour vos arbres, vous ne vous
„ en mettez guere en peine ".

Toutes les fois que Boſſuet avoit une Oraiſon funebre à compoſer, il liſoit Homere en grec. Cette lecture élevoit ſon ſtyle à la hauteur de ſon ſujet : „ J'allume, diſoit ce grand hom-
„ me, mon flambeau aux rayons du
„ ſoleil ".

La Princeſſe *des Urſins* étoit à Rome en 1698, lorſqu'on y porta l'affaire de M. de Fénelon concernant le Quiétiſme. Voici ce qu'on lit dans une des lettres de cette Dame au Maréchal de Noailles :
„ J'ai ſu que M. de Cambrai a envoyé
„ ici à ſes partiſans un *thême* donné autre-

„ fois à *Monseigneur* par M. de Meaux,
„ dans lequel il établissoit par des auto-
„ rités qu'on ne m'a pas citées, qu'*il*
„ *seroit à souhaiter qu'il n'y eût ni En-*
„ *fer, ni Paradis, afin d'ôter de l'a-*
„ *mour que l'on doit avoir pour Dieu,*
„ *l'espérance & la crainte, qui en gâ-*
„ *tent la pureté.* Où cet homme-là,
„ continue la Princesse, va-t-il chercher
„ de pareilles choses"? Supposé que
Bossuet eût donné au Dauphin un thême
sur cette matiere, il paroît évident que
la tournure & le sens n'en étoient pas tel
qu'on les voit ici. Madame des Ursins
répétoit un récit qui sans doute étoit peu
exact.

Bossuet avoit pris pour devise ces
deux mots, qu'il répétoit à chaque page
dans ses écrits contre Fénelon, *apertè*,
apertè. Il combattoit son rival avec au-
tant de politesse que de zele. *Qu'auriez-*
vous fait, lui dit un jour Louis XIV,
si j'avois soutenu M. de Cambray? —
Sire, lui répondit Bossuet avec une in-
trépidité vraiment épiscopale, *j'aurois*
crié vingt fois plus haut.

Un jour le Roi, voyant entrer Bos-
suet, lui dit: „ Nous parlions des Spec-
„ tacles,

„ tacles, qu'en pensez-vous? — Sire, „ il y a de grands exemples pour, ré- „ pondit le Prélat; mais il y a des rai- „ sonnements invincibles contre ".

BOILEAU-DESPRÉAUX (1).

CEUX qui connurent Boileau dans son enfance, ne prévirent point ce qu'il seroit un jour. Son pere même avoit coutume de dire, en le comparant à ses autres enfants : *Pour Colin, ce sera un bon garçon, qui ne dira du mal de personne.*

On a rapporté que le petit Boileau, jouant dans une cour, fit une chûte, & que sa jaquette s'étant retroussée, un dindon lui donna plusieurs coups de bec sur une partie très-délicate. Boileau en fut incommodé toute sa vie : „ & „ de-là peut-être, ajoute un Auteur „ moderne, cette sévérité de mœurs, „ cette disette de sentiments qu'on re- „ marque dans ses Ouvrages; de-là sa

(1) Né en 1636, mort en 1711.

„ Satyre contre les Femmes, contre
„ Lulli, Quinaut, & contre les Poésies
„ galantes ". Il faut peut-être attribuer à la même cause sa mauvaise humeur contre les Jésuites, qui, les premiers, ont transplanté les coqs-d'Inde en Europe.

Il fut d'abord destiné au Barreau, & plaida même une cause, dont il se tira fort mal. Comme il étoit près de commencer son plaidoyer, le Procureur s'approcha de lui, & lui dit: „ N'oubliez
„ pas de demander que la partie soit
„ interrogée sur faits & articles. — Et
„ pourquoi, lui répondit Boileau? la
„ chose n'est-elle pas déja faite? Si
„ tout n'est pas prêt, il est inutile que
„ je plaide ". Le Procureur fit un éclat de rire, & dit à ses confreres: „ Voilà
„ un jeune Avocat qui ira loin; il a de
„ grandes dispositions ".

Lorsqu'il publia son premier Ouvrage, on vint lui dire que les Critiques le déchiroient. *Tant mieux*, répondit-il, *les mauvais ouvrages sont ceux dont on ne dit ni bien ni mal.*

Dans une de ses Satyres, Boileau avoit

appellé le Traiteur *Mignot*, un empoisonneur; celui-ci porta ses plaintes au Magistrat, qui le renvoya, en lui disant que l'injure dont il se plaignoit, n'étoit qu'une plaisanterie, & qu'il devoit en rire le premier. Mignot, peu satisfait de cette réponse, prit la résolution de se faire justice lui-même, & s'avisa, pour cet effet, d'un expédient tout nouveau. Ce Pâtissier-Traiteur avoit la réputation de faire d'excellents biscuits, & tout Paris en envoyoit chercher à sa boutique. Il sut que l'Abbé Cottin avoit composé une Satyre contre Despréaux leur ennemi commun; & comme aucun Libraire n'osoit se charger de cette Satyre, il la fit imprimer à ses fraix; & quand on venoit chercher des biscuits, il les enveloppoit dans la feuille qui contenoit la Satyre imprimée, afin de la répandre de tous côtés. Lorsque Boileau vouloit se réjouir avec ses amis, il envoyoit chercher des biscuits chez Mignot pour avoir la Satyre de Cottin. Par la suite, Mignot, voyant que les vers de Despréaux, loin de le décrier, n'avoient servi qu'à le mettre plus en vogue, chanta les louanges du Poëte, & lui avoua plus d'une fois qu'il lui devoit sa fortune.

Patru avoit la réputation d'être fort rigide sur la langue françoise ; c'étoit un Censeur éclairé, mais un peu trop févere. Quand Racine faisoit à Despréaux des observations sur ses Ouvrages, le Satyrique, au-lieu de lui citer le proverbe latin, *Ne sis Patruus mihi*, N'ayez pas pour moi la févérité d'un oncle, lui disoit : *Ne sis Patru mihi*, N'ayez pas pour moi la févérité de *Patru*.

Despréaux étoit un excellent Pantomime, & ce talent le faisoit rechercher de plusieurs sociétés. Il contrefaisoit ceux qu'il voyoit, jusqu'à rendre parfaitement leur démarche, leurs gestes, & même leur son de voix. Il amusa un jour le Roi en contrefaisant devant ce Prince tous les Comédiens. Le Roi voulut qu'il contrefît aussi Moliere, qui étoit présent, & lui demanda ensuite s'il s'étoit reconnu. „ Nous ne pouvons, répondit Moliere, juger de notre ressemblance ; mais la mienne est parfaite, s'il m'a aussi-bien imité que mes camarades ".

Le Libraire *Barbin* avoit une maison de campagne très-petite, mais dont

faifoit fes délices ; il voulut y donner à dîner à Boileau. Au fortir de table, il le mena dans fon jardin qui étoit d'une étendue proportionnée à la maifon. Après en avoir fait deux ou trois fois le tour, Defpréaux appella fon cocher, & lui dit de mettre les chevaux au carroffe. „ Eh! „ pourquoi donc, lui dit Barbin, voulez- „ vous vous en retourner fi prompte- „ ment"? *C'eft*, répondit Boileau, *pour aller prendre l'air à Paris.*

Dans un dîner chez le Préfident *de Lamoignon*, dont les acteurs étoient les maîtres du logis, les Evêques de Troyes & de Toulon, le Pere Bourdaloue, fon compagnon, Defpréaux & Corbinelli, on parla beaucoup des Ouvrages des Anciens & des Modernes. Defpréaux foutint les Anciens, à la réferve d'un feul Moderne qui furpaffoit, à fon goût, & les vieux & les nouveaux. Le compagnon de Bourdaloue demanda quel étoit donc ce livre fi diftingué? Defpréaux ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit : „ Monfieur, je vous „ conjure de me le nommer, afin que „ je paffe toute la nuit à le lire". Defpréaux lui répondit en riant : „ Ah! „ Monfieur, vous l'avez lu plus d'une

„ fois, j'en suis assuré ". Le Jésuite reprend, & presse Despréaux de nommer cet Auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : „ Mon Pere, ne me pressez point ". Le Pere continue : Despréaux le prend par le bras; & le serrant bien fort, lui dit : „ Mon Pere, vous le voulez; hé „ bien, c'est *Pascal*. — Morbleu, Pas-„ cal ! dit le Pere fort étonné; Pascal est „ beau, autant que le faux le peut être. „ — Le faux, dit Despréaux, le faux ! „ Sachez qu'il est aussi vrai qu'il est ini-„ mitable. On vient de le traduire en „ trois langues ". Le Pere répond : „ Il „ n'en est pas plus vrai pour cela ". Despréaux s'échauffe, & criant comme un fou, entame une autre dispute. Le Pere s'emporte de son côté; & après quelques discours fort vifs de part & d'autre, Despréaux prend Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de la chambre; puis revenant & courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Pere, & s'en alla rejoindre la compagnie qui étoit demeurée dans la salle à manger.

On prétend que *Malherbe* répondoit à ceux qui se plaignoient qu'on ne récompensoit point assez les Poëtes, que

„ c'étoit agir prudemment, & que le „ meilleur Poëte n'étoit pas plus utile „ à l'Etat qu'un bon joueur de quilles". On rapporte aussi que Boileau dit un jour: „ Avouez que j'ai deux talents aussi pré„ cieux l'un que l'autre; l'un de bien „ jouer aux quilles, & l'autre de bien „ faire des vers ". Si ces anecdotes sont vraies, elles supposent que Malherbe & Boileau confondoient le Poëte & le Versificateur. Un Poëte vraiment digne de ce nom, est le chantre par excellence des talents & de la vertu. La Grece dut autant ses succès & sa gloire à ses Poëtes qu'à ses héros.

Dans une compagnie où se trouvoit Despréaux, une Demoiselle fut priée de danser, de chanter & de toucher du clavecin; on vouloit faire briller ses talents, qui étoient médiocres. Chacun s'empressa de lui faire des compliments; ils étoient dictés par la politesse. Boileau, qui ne vouloit ni flatter, ni déplaire, ajouta, d'un ton moitié brusque & moitié galant: „ On vous a tout appris, „ Mademoiselle, hormis à plaire; c'est „ pourtant ce que vous savez le mieux ".

Un jeune Abbé qui avoit du talent

pour la chaire, demandoit des conseils à Boileau pour se perfectionner dans l'art de la Prédication. Pour toute réponse, Despréaux lui dit d'aller entendre le Pere Bourdaloue & l'Abbé Cotin. Le jeune Abbé, surpris du parallele, s'écria : „ Mais, Monsieur, com„ ment l'entendez-vous, & quel fruit „ puis-je retirer des Sermons de l'Abbé „ Cotin "? *Il faut pourtant que vous les entendiez tous deux*, répliqua Boileau. *Le Pere Bourdaloue vous apprendra ce qu'il faut faire; & l'Abbé Cotin, ce qu'il faut éviter.*

Le Pere *Bouhours* se plaignoit un jour à Despréaux de quelques critiques imprimées contre sa Traduction du Nouveau Testament, & lui disoit : „ Je sais „ d'où elles partent : je connois mes „ ennemis : je saurai me venger d'eux. „ — Gardez-vous-en bien, mon Pere, „ lui dit Despréaux ; ce seroit alors qu'ils „ auroient raison de dire que vous n'avez „ pas entendu le sens de votre original, „ qui ne prêche par-tout que le pardon „ des injures ".

Il y a dans la Comédie du *Misanthrope* un trait que Moliere, habile à saisir

le ridicule par-tout où il le trouvoit, copia d'après nature, & ce fut Boileau qui le fournit. Moliere lui reprochoit un jour son acharnement contre *Chapelain*, & lui représentoit que ce Poëte, l'objet éternel de ses Satyres, étoit particuliérement aimé de M. Colbert, & que ces railleries outrées lui attireroient à la fin la disgrace du Ministre, & peut-être du Roi lui même. Ces réflexions ayant mis le Poëte Satyrique de mauvaise humeur : » Oh ! le Roi & M. Colbert feront ce » qu'il leur plaira, dit-il brusquement ; » mais à moins que le Roi ne m'ordonne » expressément de trouver bons les vers » de Chapelain, je soutiendrai toujours » qu'un homme qui a fait la *Pucelle*, » mérite d'être pendu ". Moliere se mit à rire de cette saillie, & l'employa ensuite fort à propos dans la derniere scène du second acte de son Misanthrope.

Racine n'ignoroit pas combien le sujet de *Bérénice* étoit mal choisi ; mais il n'osa se refuser au desir de la Princesse Henriette d'Angleterre, qui voulut qu'il traitât ce sujet en concurrence avec le grand Corneille. Despréaux qui étoit moins courtisan que Racine, & qui s'intéressoit véritablement à la gloire de son

disoit, en blâmant sa complaisance
m'y étois trouvé, je l'aurois bien
êché de donner sa parole.

'armée du Grand Condé étoit toute
posée de jeunes gens. Despréaux
voir, & Son Altesse lui ayant de-
dé ce qu'il en pensoit : *Monseigneur*,
ndit Despréaux, *elle sera fort bonne*
nd elle sera majeure. C'est que le
âgé des Soldats n'avoit pas vingt-
re ans.

ans affecter un extérieur dévot, Boi-
fut toujours exact à remplir les prin-
ux devoirs de la Religion. Se trou-
aux Fêtes de Pâques dans la Terre
ami, il alla à confesse au Curé, qui
le connoissoit pas, & qui étoit un
me fort simple. Avant que d'enten-
sa confession, il lui demanda quelles
ent ses occupations ordinaires ? De
des vers, répondit Boileau. — Tant
dit le Curé ; & quels vers ? — Des
res, ajouta le pénitent. — Encore
reprit le Confesseur ; & contre qui ?
Contre ceux, dit Boileau, qui font
des vers ; contre les vices du temps ;
tre les Ouvrages pernicieux, contre
Romans, contre les Opéra... — Ah !

s'écria le Curé, il n'y a donc pas de mal, & je n'ai plus rien à vous dire.

Defpréaux avoit joui quelque temps d'un Bénéfice eccléfiaftique, fans être fort fcrupuleux fur les devoirs qu'impofe le titre de Bénéficier. Comme on lui repréfenta qu'il ne pouvoit le garder en fûreté de confcience, il en fit fa démiffion entre les mains de l'Evêque de Beauvais; & fupputant que ce qu'il en avoit retiré pouvoit fe monter à deux mille écus, il employa cette fomme à des œuvres de charité.

Le célebre *Patru* étoit au moment de vendre fes livres, le feul bien qui lui reftoit, pour fatisfaire à des créanciers impitoyables. Defpréaux ayant appris l'extrémité où il fe trouvoit, & fachant qu'il étoit fur le point de les donner pour une fomme affez modique, vint lui en offrir un tiers de plus. Mais après lui en avoir compté la fomme convenue, il mit dans le marché une condition qui furprit agréablement Patru; ce fut qu'il garderoit fes livres comme auparavant, & que lui Boileau ne feroit que fon furvivancier dans la jouiffance & la propriété de la bibliotheque.

Louis XIV ayant demandé à Boileau l'âge qu'il avoit, le Poëte lui répondit : „ Je suis venu au monde un an avant „ Votre Majesté, pour annoncer les mer- „ veilles de son regne ".

Dans la Campagne de 1677, Louis XIV n'eut, pour ainsi dire, qu'à se montrer, pour voir tomber sous sa puissance toutes les Places qu'il assiégeoit. Racine & Despréaux, ses Historiographes, ne suivirent pas le Roi dans ses expéditions. A son retour, il leur témoigna sa surprise sur le peu de curiosité qu'ils avoient montrée. *Comment*, leur dit-il, *n'avez-vous pas eu envie de voir un siege? Le voyage n'étoit pas long.* — *Sire*, lui répondirent-ils, *nos Tailleurs furent trop lents. Nous leur avions commandé des habits de campagne; lorsqu'ils nous les apporterent, les Villes que Votre Majesté assiégeoit étoient prises.* Cette réponse ingénieuse fit rire le Roi, qui leur recommanda de se disposer à le suivre à la Campagne suivante; ce fut celle de *Gand*.

Dans cette Campagne, le Roi s'exposa beaucoup; Boileau lui représenta qu'il ne s'en étoit fallu que de sept pas

Sa Majesté n'eût été atteinte d'un
let de canon ; il la prioit de ne pas
liger à finir si-tôt son histoire. *A com-
de pas étiez-vous du canon?* dit le
à Despréaux. *A cent pas*, répondit
storiographe. *Mais n'aviez-vous pas*
, répliqua le Roi. *Oui, Sire, je
mblois beaucoup pour Votre Majesté,
ncore plus pour moi.*

près la prise de *Gand*, Racine &
préaux n'épargnerent point au Roi
latteries les plus ridicules. Dans l'é-
ement des fatigues qu'ils avoient vû
Majesté partager avec les troupes,
ii dirent que les Soldats avoient rai-
de chercher à se faire tuer pour finir
vie si épouvantable. Ils disoient aussi
ncore que le Roi craignît les sen-
s, ce *Gand* d'Espagne ne lui feroit
it mal à la tête ; & Madame de Sé-
é, à qui ces flagorneries faisoient pi-
ajoutoit par dérision, qu'un autre
is sage que Sa Majesté en pourroit
être entêté sans avoir des vapeurs.

Ialgré ces traits & quelques autres
n pourroit rapporter, Boileau n'é-
pas un fin Courtisan. Il témoignoit
liquement son attachement pour Mes-

sieurs de Port-Royal, qu'on avoit peints à la Cour comme une société de novateurs & d'esprits turbulents; & quelqu'un lui ayant annoncé que le Roi se proposoit de traiter fort durement les Religieuses de cette Abbaye, il répondit: *Et comment fera-t-il pour les traiter plus durement qu'elles ne se traitent elles-mêmes?* Il lui échappoit, en d'autres occasions, des saillies encore plus indiscretes. Un jour qu'on parloit devant Louis XIV de la mort du Comédien *Poisson*: „ C'est une perte, dit le Roi; „ il étoit bon Comédien ". *Oui*, reprit Boileau, *pour faire un Dom Japhet: il ne brilloit que dans ces misérables pieces de Scarron.* Racine, qui, dans l'occasion, n'étoit guere moins imprudent, lui fit signe de se taire, & lui dit en particulier: „ Si vous êtes toujours aussi „ indiscret, je ne puis plus paroître avec „ vous à la Cour ". *J'en suis honteux*, lui répondit Boileau: *mais quel est l'homme à qui il n'échappe pas une sottise?*

Quoi qu'on ait pu dire, Despréaux faisoit le plus grand cas du mérite de *Corneille*. En voici une preuve qui fait honneur à l'un & à l'autre. Après la mort de Colbert, la pension que le Roi

donnoit à Corneille fut supprimée. Despréaux qui étoit avec la Cour à Fontainebleau, courut chez Madame de Montespan pour la prier d'engager le Roi à rétablir cette pension. Il en parla lui-même au Roi, & lui dit qu'il ne pouvoit, sans honte & sans une espece d'injustice, recevoir une pension de Sa Majesté, tandis qu'un homme comme M. Corneille en étoit privé. Despréaux parla avec tant de chaleur, & son procédé parut si grand & si généreux, que sur le champ le Roi ordonna que l'on portât deux cents louis d'or à Corneille. Ce fut M. de la Chapelle, parent de Despréaux, qui les lui porta de la part du Roi.

Lorsque le Marquis *de Saint-Aulaire* se mit sur les rangs pour entrer à l'Académie Françoise, Boileau n'oublia rien pour l'écarter, & répondoit à ceux qui lui représentoient qu'il falloit avoir des égards pour un homme de cette condition : *Je ne lui dispute pas ses titres de noblesse ; mais je lui dispute ses titres du Parnasse.* Un Académicien ayant répliqué que Saint-Aulaire avoit aussi ses titres du Parnasse, puisqu'il avoit composé de jolis vers : *Hé bien, Monsieur,*

lui dit Boileau, *puisque vous estimez ses vers, faites-moi l'honneur de mépriser les miens.*

Il arrivoit rarement que dans les disputes littéraires qui s'élevoient à l'Académie, Boileau eût le grand nombre de son côté, parce que la plupart de ses Confreres étoient peu disposés à favoriser son opinion. Un jour cependant il fut victorieux; & quand il parloit de ce triomphe, il ajoutoit, en élevant la voix: „ Tout le monde fut de mon avis, ce „ qui m'étonna; car j'avois raison, & „ c'étoit moi ".

On disoit à Despréaux que le Roi faisoit chercher le Docteur *Arnauld*, & qu'il avoit donné ordre de l'arrêter. *Le Roi*, répondit-il, *est trop heureux, pour le trouver.*

M. *de Seignelay*, Secretaire d'Etat, conféroit avec Boileau sur un point de littérature, & cherchoit à l'embarrasser. Après l'avoir harcelé par des raisons qui n'étoient pas fort bonnes, il le crut battu, & lui dit avec un sourire amer & dédaigneux: *Répondez, répondez à cela.* Comme Boileau vit que ce

Ministre mettoit de la hauteur dans la dispute, il eut le courage de dire : „ Mon-
„ sieur, j'ai toujours fait ma principale
„ étude de la littérature : tout le monde
„ convient même que j'en ai écrit avec
„ quelque succès ; si vous voulez que je
„ réponde, il faut vous soumettre à re-
„ cevoir mes instructions au moins trois
„ jours de suite ". Il finit par lui citer quelques préceptes des plus importants d'Aristote. Le Ministre se sentit battu, & toute la Compagnie applaudit intérieurement à la fermeté du Poëte. Racine, en sortant, dit à Boileau : „ O le
„ brave homme ! Achille en personne
„ n'auroit pas mieux combattu ".

Monchesnay, Auteur du *Bolœana*, avoit publié quelques Satyres que Despréaux ne goûtoit point du tout, ce qui avoit jetté beaucoup de froid entre eux deux. „ Il me vient voir rarement, di-
„ soit Boileau, parce que, lorsqu'il est
„ avec moi, il est toujours embarrassé
„ de son mérite & du mien ".

Le Duc *d'Orléans* avoit invité Despréaux à dîner ; c'étoit un jour maigre, & l'on ne servit que du gras. On s'apperçut que le Poëte refusoit de tous les

plats. „ Il faut bien, lui dit le Pr
„ que vous mangiez gras comme l
„ tres, on a oublié le maigre. —
„ n'avez qu'à frapper du pied, M
„ gneur, lui répondit Boileau,
„ poissons sortiront de terre ".
allusion au mot de Pompée, fit
à la Compagnie ; & sa constance
vouloir point toucher au gras, fit
neur à sa religion.

Louis Racine, étant écolier de l
sophie au Collège de Beauvais,
fait une piece de vers françois
déplorer la destinée d'un chien qui
servi de victime à des leçons d'A
mie. Madame Racine, qui avoit so
entendu parler du danger de la p
des vers, & qui la craignoit pou
fils, lui ordonna d'aller trouver B
qu'elle avoit prévenu, & à qu
avoit représenté ce qu'il devoit à l
moire de son ami dans cette ci
tance. Le jeune homme obéit,
ne fut pas sans trembler, qu'il se pr
devant ce rigide Censeur des talen
diocres. En effet, Despréaux prit
sévere ; & après avoir dit à Louis R
que la piece qu'on lui avoit m
étoit trop peu de chose pour lu

roître s'il avoit quelque génie : „ Il
ut, ajouta-t-il, que vous soyez bien
ırdi, pour oser faire des vers avec
nom que vous portez. Ce n'est pas
ıe je regarde comme impossible que
ous deveniez un jour capable d'en
ire de bons; mais je me méfie de
ut ce qui est sans exemple : & depuis
ıe le monde est monde, on n'a point
ı de grand Poëte fils d'un grand
oëte. Le cadet de Corneille n'étoit
oint tout-à-fait sans génie ; cepen-
nt il ne sera jamais que le très-petit
orneille : prenez bien garde qu'il ne
ous en arrive autant. Pourrez-vous
ailleurs vous dispenser de vous at-
cher à quelque occupation lucra-
ve ; & croyez-vous que celle des
ettres en soit une ? Vous êtes le fils
un homme qui a été le plus grand
oëte de son siecle, & d'un siecle où
Prince & les Ministres alloient au-
evant du mérite, pour le récompen-
r : vous devez savoir mieux qu'un
itre à quelle fortune conduisent les
ers ". Louis Racine disoit avec mo-
e, qu'il s'étoit souvent rappellé ce
on, dont il avoit si mal profité.

espréaux regardoit le *Virgile travesti*



comme l'ouvrage d'un bouffon
„ pere, dit-il un jour à Louis
„ avoit la foiblesse de lire quel
„ *Virgile travesti*; mais il se c
„ moi, pour rire".

Boileau conserva jusqu'à la
jours son humeur caustique &
L'Abbé *le Verrier*, cherchant
traire agréablement dans sa der
ladie, lui lisoit une Tragédie q
alors beaucoup de bruit. La lect
il dit à cet Abbé : „ Eh ! mon
„ mourrai-je pas assez vîte ?
„ dons que nous avons bafoué
„ tre jeunesse, étoient des sole
„ de ces gens-ci" (1).

Lorsqu'on lui demandoit co
se trouvoit, il répondoit par ce
Malherbe :

Je suis vaincu du temps; je cede à ses

Un moment avant que de m
vit entrer un de ses amis, & lu

(1) Malheureusement pour Boile
de *Rhadamiste* qu'il parloit ainsi.

lui serrant la main : *Bon jour & adieu : l'adieu sera bien long.*

Il se trouva une nombreuse assemblée à son convoi ; ce qui surprit tellement une femme du peuple, qu'elle ne put s'empêcher de dire : *Il avoit bien des amis : on assure pourtant qu'il disoit du mal de tout le monde.*

CHAPELLE (1).

M. le Prince étant à *Fontainebleau*, retint *Chapelle*, deux jours à l'avance, pour un souper. Le jour venu, Chapelle alla se promener l'après-dînée, & sa promenade le conduisit vers le Mail. Des Officiers de quelques Seigneurs y jouoient à la boule. Il prit plaisir à les regarder. Un coup douteux, qu'on le pria de juger, augmenta son attention. Le jeu fini, les acteurs l'inviterent à venir dans un cabaret prendre sa part d'un repas, aux fraix duquel la perte

---

(1) Né en 1621, mort en 1686.

avoit été destinée. Il accepta l'offre sans balancer; tint table sept ou huit heures; but amplement, à son ordinaire, & s'amusa beaucoup avec des convives, qui ne se lassoient point de l'entendre. Le lendemain, M. le Prince lui fit des reproches obligeants sur son manque de parole. Il ne s'excusa que par un récit ingénieux de son aventure, & le termina par dire très-sérieusement : *En vérité, Monseigneur, c'étoient de bonnes gens & bien aisés à vivre, que ceux qui m'ont donné ce souper*. M. le Prince lui pardonna sans doute; mais il ne continua pas de l'admettre aussi familiérement à sa Cour. Chapelle ne fut pas du nombre des Beaux-Esprits que le Grand Condé appelloit souvent dans sa retraite de Chantilly.

Naturellement gai, Chapelle ne se livroit guere au sérieux qu'il ne fût ivre. Dans un souper qu'il fit tête-à-tête avec un Maréchal de France, le vin leur rappella par degrès diverses idées philosophiques & morales, & réveilla chez eux des sentiments de Christianisme. Ils réfléchirent profondément sur les malheurs attachés à la condition humaine, & sur l'incertitude des suites de cette vie

rinrent que rien n'eſt plus dange-
ıe d'être ſans religion; mais ils
ent comme impoſſible de vivre
: un grand nombre d'années dans
de en bon Chrétien. Ils finirent
vier le bonheur des Martyrs.
es moments de ſouffrance, di-
ls, *leur ont valu le Ciel. Hé bien*,
pelle, *allons en Turquie prêcher*
nous ſerons conduits devant un
; *je lui répondrai cemme il con-*
vous répondrez comme moi, Mon-
e Maréchal. On m'empalera,
rez empalé; nous voilà Saints.
ıment, s'écrie le Maréchal en co-
ſt-ce à vous, petit compagnon,
onner l'exemple? C'eſt moi qui
ıi le premier au Bacha, qui ſe-
rtyriſé le premier; moi, Maré-
France, & Duc & Pair. —
il s'agit de la Foi, réplique Cha-
ı bégayant, *je me moque du Ma-*
de France, & du Duc & Pair.
ıréchal lui jette ſon aſſiette à la
hapelle ſe précipite ſur le Maré-
s renverſent table, buffet, ſieges.
:ourt au bruit. Ils expoſent leur
d; & ce ne fût pas ſans beaucoup
ıe qu'on vint à bout de les calmer
l'autre.



Chapelle étoit véritablement ami d'une Demoiselle *Chouars*, fille de condition, qui avoit de l'esprit & des connoissances. Comme on servoit à sa table de très-bon vin, il alloit de temps en temps souper tête-à-tête avec elle. Un soir qu'ils avoient tenu table assez long-temps, la femme-de-chambre survint, & fut bien étonnée de voir sa maîtresse en pleurs, & Chapelle accablé de tristesse. A ses questions sur la cause de ce qu'elle voyoit, Chapelle répondit en soupirant, qu'ils pleuroient la mort du Poëte *Pindare*, malheureuse victime de l'ignorance des Médecins, qui l'avoient tué par des remedes contraires à sa maladie. Là-dessus, ample éloge du Poëte, détail immense de ses belles qualités, & de ses talents poétiques, sans oublier la vigueur de son tempérament, que les remedes avoient détruit. La bonne femme-de-chambre, pénétrée jusqu'au fond du cœur, joignit ses larmes à celles de sa maîtresse; & tous trois continuerent à regretter avec sanglots, qu'un si grand homme eût péri si malheureusement.

Le Duc *de Brissac*, résolu d'aller en *Anjou* passer quelque temps dans ses Terres, voulut y mener une compagnie agréable.

agréable. Il fit tant, par ses propres sollicitations & par celles des amis de Chapelle, qu'elle l'engagea d'être du voyage. Ils partirent de Paris fort contents l'un de l'autre; leur quatrieme dînée fut à *Angers*. Comme ils devoient y coucher, Chapelle fit trouver bon au Duc, qu'il allât dîner chez un Chanoine de la Cathédrale, son ancienne connoissance. Il y fut reçu comme chez un Chanoine, & trouva le vin si bon, qu'il tint table jusqu'au soir assez tard, & ne revint à l'hôtellerie que pour se coucher. Le lendemain matin quand il fallut partir, il dit au Duc qu'il ne pouvoit pas avoir l'honneur de l'accompagner plus loin; qu'il avoit trouvé sur la table de son ami le Chanoine, un vieux *Plutarque*, dans lequel, à l'ouverture du livre, il avoit lu: *Qui suit les Grands, serf devient.* Le Duc eut beau lui dire qu'il le regardoit comme son ami; qu'il seroit chez lui le maître; qu'il y vivroit en toute liberté; qu'il n'éprouveroit absolument aucune sorte de contrainte, il n'en put rien tirer que ces paroles: *Plutarque l'a dit; cela ne vient pas de moi: ce n'est pas ma faute; mais Plutarque a raison.* Le Duc partit seul, & Chapelle revint à Paris.

Les écarts que le vin causoit fréquemment à Chapelle, affligeoient ses véritables amis; ils étoient même, en quelque sorte, indignés de ce qu'il prostituoit si souvent les agréments de sa conversation à des gens peu faits pour en jouir, & qui n'avoient pour lui d'autre mérite que de bien boire. Moliere avoit en vain épuisé toutes les ressources de l'éloquence & de l'amitié, pour le retirer de cette espece de crapule; d'autres avoient échoué de même. Despréaux se flatta d'être plus heureux. Quelques jours après une aventure d'éclat, il rencontra Chapelle dans la rue; &, lui voyant l'air un peu confus, il crut le moment de sa conversion enfin arrivé. La franchise la plus cordiale, mise en œuvre par l'estime & l'amitié, dicta sur le champ à Despréaux tout ce qui pouvoit faire rentrer Chapelle en lui-même. Celui-ci, touché jusqu'aux larmes, s'écrie que „ c'en est fait, & qu'il veut tout de bon „ se corriger ". Despréaux l'embrasse avec joie. *Je sens*, continua Chapelle, *combien vous avez raison. Achevez, mon cher ami, de me persuader; mais entrons ici, vous parlerez plus à votre aise.* Il l'entraîne dans un cabaret voisin. On apporte une bouteille, ils boi-

vent chacun un coup. Defpréaux parle, Chapelle applaudit. La bouteille fe vuide; elle eft fuivie de quelques autres. Enfin, Defpréaux, repréfentant avec force à fon ami le tort qu'il fe faifoit par fa honteufe paffion pour le vin; Chapelle, le remerciant, & proteftant fans ceffe de ne plus boire; mais tous deux buvant toujours d'autant, ils s'enivrerent fi bien, qu'il fallut les reporter chez eux. Après ce coup d'effai, Defpréaux jura folemnellement de ne plus travailler à la converfion de Chapelle, qui mourut fans que fon amour pour le vin eût fouffert aucune diminution.

Un jour Moliere défia Chapelle de faire quelque chofe que l'on pût rifquer fur le Théâtre. Chapelle accepte le défi, demande un fujet, & s'engage à le traiter. Moliere lui propofe le *Tartuffe*, auquel il travailloit alors; lui communique fon plan, & l'exhorte à le remplir. Chapelle y mit le temps qu'il voulut; & l'ouvrage fait, il fe hâta de le porter à Moliere. Ce n'étoit rien moins qu'une Comédie : toutes les fcenes étoient comme autant de petits ouvrages féparés, où l'efprit étoit prodigué,

mais où presque rien ne tendoit à l'action de la piece.

C'étoit, à le bien prendre, des recueils d'épigrammes & de bons mots assez ingénieusement cousus ; & Chapelle fut forcé de convenir lui-même qu'il n'avoit aucun talent pour le Théâtre. Il auroit pu s'en douter, sur l'essai qu'il en avoit déja fait. Lorsque Moliere travailloit à la Comédie des *Fâcheux*, les ordres du Roi le pressant de finir, il engagea Chapelle à lui faire la scene de *Caritidès*. Chapelle ne fit rien que de très-froid, & l'on n'y trouva pas même un mot plaisant qui méritât d'être conservé. Le bruit cependant couroit dans le public, que Chapelle aidoit beaucoup Moliere dans la composition de ses Pieces, & Chapelle ne laissoit pas d'en tirer vanité. Moliere, justement piqué, lui fit dire par Despréaux, qu'il eût à faire cesser de pareils bruits ; sinon, qu'il le forceroit de montrer à tout le monde la misérable scene de *Caritidès*.

Chapelle se trouvoit à dîner chez un de ses amis à côté d'un petit Marquis, assez ressemblant à ceux que Moliere a si bien joués dans ses Comédies. Ce Marquis, qui soupçonnoit Cha-

: de l'avoir chanſonné, s'étoit mis
ès à côté de lui, pour avoir oc-
n de l'incommoder. Il fit tomber
onverſation ſur les vers ſatyriques
re les gens de qualité; il dit que
connoiſſoit quelques-uns des Au-
s, *il les roueroit de coups de bâ-*
il revint pluſieurs fois à la charge,
ſant le ton, geſticulant beaucoup,
lant ſans ceſſe, & gênant de plus
lus Chapelle, l'homme du monde
aimoit le plus ſes aiſes. Ennuyé
propos, fatigué de l'importunité
Marquis, Chapelle n'y pouvant plus
:, ſe leve avec précipitation, &
lit, en préſentant le dos : *Frappe,*
va-t-en. Le Marquis, confondu
cette ſaillie, baiſſe la voix, éloigne
ſiege, & comble Chapelle de po-
ès.

JEAN RACINE (1).

Au milieu des études sérieuses, dont n occupoit l'enfance de *Racine* à Port-Royal-des-Champs, le Roman grec des *Amours de Théagene & de Cariclée*, ui tomba par hasard entre les mains. Il e dévoroit, lorsque le Sacristin Claude *Lancelot*, qui le surprit dans cette lecture, lui arracha le livre, & le jetta au eu. Le jeune Racine trouva le moyen 'en avoir un autre exemplaire, qui eut e même sort. Enfin, il s'en procura un roisieme; & pour n'en plus craindre la rivation, il l'apprit par cœur, & le orta ensuite au Sacristain, en disant: *Vous pouvez encore brûler celui-ci comme les autres.*

La Tragédie d'*Alexandre* fut représentée, le 15 Décembre 1665, sur le Théâtre de Moliere; elle n'y eut aucun uccès. Racine, mécontent du jeu de cette Troupe, lui attribua la chûte de sa

(1) Né en 1639, mort en 1699.

piece; il la retira pour la donner aux Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Ce parti que prit Racine, fut cause que Mademoiselle *Duparc*, la meilleure Actrice du Théâtre de *Monsieur*, le quitta pour passer sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne; ce qui mortifia Moliere, & fut, entre lui & Racine, la source d'un refroidissement, qui dura toujours, quoiqu'ils se rendissent mutuellement justice sur leurs Ouvrages.

La passion de Racine pour Mademoiselle *de Champmêlé* se soutint assez longtemps; on a dit cependant qu'elle écoutoit toujours les galanteries des différents Seigneurs qu'elle séduisoit par ses talents. Sans doute que les infidélités de cette Actrice ne furent point d'abord connues de Racine; comme elle revenoit toujours à lui, lorsqu'elle n'avoit plus occasion de lui manquer, il se crut peut-être plus aimé qu'il ne l'étoit réellement. Cette illusion cessa. Le Comte *de Clermont-Tonnerre* réussit à la détacher entiérement de Racine; ce qui fit dire *qu'un tonnerre l'avoit déracinée*. On prétend qu'il fut tellement affligé de cette séparation, qu'elle contribua en partie à le dégoûter du Théâtre.

Subligny, Auteur qui n'eſt connu aujourd'hui que par les critiques qu'il fit contre Racine, mit au jour une Comédie, qui n'étoit qu'une ſatyre d'*Andromaque*. Cette mauvaiſe Comédie fut jouée avec quelque ſuccès par la Troupe du Roi; elle fut, en France, l'origine de ce genre malheureux, qu'on appelle *Parodie*. Ce Subligny eut une fille, qui fut la premiere Danſeuſe de l'Opéra; car auparavant, c'étoient des hommes déguiſés, qui, en danſant, repréſentoient les femmes.

La Comédie des *Plaideurs* eut un grand ſuccès à la Cour: Louis XIV y fit de grands éclats de rire. On ſait que le début de cette Piece avoit été moins heureux à Paris. A leur retour de Saint-Germain, les Comédiens vinrent annoncer à l'Auteur ce ſuccès ineſpéré. Racine logeoit à l'hôtel des Urſins; il étoit minuit alors. Trois carroſſes à cette heure, dans une rue où l'on n'en avoit jamais tant vus, réveillerent tous les voiſins: on ſe mit aux fenêtres; & comme on vit que ces carroſſes étoient arrêtés à la porte de Racine, on ne douta point qu'on ne vînt l'enlever pour avoir mal parlé des Magiſtrats dans ſa Comédie.

Le lendemain, tout Paris le crut à la Conciergerie.

Pendant que tous les amis de Racine vantoient l'art avec lequel il avoit traité un sujet aussi simple que celui de Bérénice, *Chapelle* gardoit le silence. Racine lui dit : *Avouez-moi, en ami, votre sentiment ; que pensez-vous de Bérénice ? — Ce que j'en pense*, répondit Chapelle ? *Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie.* Cette plaisanterie affligea beaucoup Racine ; & rien ne prouve mieux qu'il portoit la sensibilité jusqu'à la foiblesse.

On venoit de donner pour petite Piece, à la suite d'Andromaque, la Comédie *des Plaideurs*. Un vieux Financier qui croyoit que ces deux Pieces n'en faisoient qu'une, voulut témoigner à Racine le plaisir qu'il avoit eu à leur représentation : *Je suis, Monsieur*, lui disoit-il, *on ne peut pas plus content de votre Andromaque ; c'est une jolie Piece ; je suis seulement étonné qu'elle finisse si gaiement. J'avois d'abord eu envie de pleurer, mais la vue des petits chiens m'a fait beaucoup rire.*

La *Phedre* de Racine fut représentée,

pour la premiere fois, sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, le premier Janvier 1677; celle de *Pradon*, le troisieme du même mois, sur le Théâtre de la rue Guénégaut. La Tragédie de Racine n'eut qu'un succès fort équivoque, & la Piece de Pradon fut portée jusqu'aux nues. Ce fut l'effet des précautions que prirent les personnes attachées au parti de Madame la Duchesse de Bouillon. Elles firent retenir toutes les premieres loges des deux Théâtres, pour cette représentation & les cinq suivantes; & afin d'empêcher les partisans de Racine de prévaloir contre la cabale qui lui étoit opposée, elles laisserent vuides toutes les premieres loges du Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Cette ruse leur coûta plus de quinze mille livres; mais elle produisit l'effet qu'elles s'en étoient promis, celui d'assurer à Pradon le plus grand concours.

Madame *Deshoulieres* qui avoit assisté à la premiere représentation de la *Phedre* de Racine, publia un Sonnet dans lequel elle essaya de ridiculiser les beautés les plus remarquables de cette Tragédie. Ce Sonnet fut, dit-on, composé dans un souper qu'elle donna, au sortir de cette

Piece, à Pradon & à quelques personnes qui lui étoient affectionnées. Voici le Sonnet.

Dans un fauteuil doré, *Phedre*, tremblante & blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien.
Sa Nourrice lui fait un sermon fort Chrétien,
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.

Hippolyte la hait presqu'autant qu'elle l'aime.
Rien ne change son cœur, ni son chaste maintien.
La Nourrice l'accuse; elle s'en punit bien.
Thésée a pour son fils une rigueur extrême.

Une grosse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds (1),
N'est-là que pour montrer deux énormes tetons,
Que, malgré sa froideur, *Hippolyte* idolâtre.

Il meurt enfin, traîné par ses coursiers ingrats;
Et Phedre, après avoir pris de la mort-aux-rats,
Vient, en se confessant, mourir sur le Théâtre.

Cette critique fut bientôt répandue dans Paris. Le lendemain au matin l'Abbé *de Tallemant* l'aîné en apporta une copie à Madame Deshoulieres; elle la reçut comme une nouveauté, & publia par-tout qu'elle la tenoit de cet Académicien. Un pareil trait ne fait pas l'éloge

(1) C'étoit Mademoiselle d'*Ennebaut*, qui étoit blonde & grasse, mais très-jolie.

de cette Dame. Les amis de Racine soupçonnerent M. le Duc de Nevers d'être l'auteur du Sonnet, & lui répondirent ainsi :

Dans un palais doré, Damon, jaloux & blême
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.
Il n'est ni Courtisan, ni Guerrier, ni Chrétien,
Et souvent pour rimer, il s'enferme lui-même.

La Muse, par malheur, le hait autant qu'il l'aime.
Il a d'un franc Poëte & l'air & le maintien.
Il veut juger de tout, & n'en juge pas bien.
Il a pour le phébus une tendresse extrême.

Une Sœur vagabonde (1), aux crins plus noirs que blonds,
Va par tout l'univers promener deux tetons,
Dont, malgre son pays, Damon est idolâtre.

Il se tue à rimer pour des Lecteurs ingrats.
L'Enéïde, à son goût, est de la mort-aux-rats :
Et, selon lui, Pradon est le Roi du Théâtre.

Le Duc de Nevers fut outré des personnalités renfermées dans cette Piece. Il l'attribuoit à Racine & à Despréaux, & il les fit menacer de toute son indignation.

Il n'en falloit pas tant pour effrayer

(1) *Hortence Mancini*, épouse d'Armand-Charles *de la Porte*, Duc de la Meilleraie.

les deux Poëtes; aussi s'empresserent-ils de déclarer qu'ils n'avoient aucune part au Sonnet. C'étoit en effet le Chevalier de *Nantouillet*, le Comte de *Fiesque*, les Marquis de *Manicamp* & d'*Effiat*, & M. *de Guilleragues*, qui l'avoient composé en commun. Cependant pour rassurer Despréaux & Racine, M. le Duc *Henri-Jules* les invita à venir se réfugier auprès du Grand Condé, son pere. *Si vous n'avez pas fait le Sonnet, venez*, leur disoit-il, *à l'hôtel de Condé, où M. le Prince saura bien vous garantir de ces menaces... Si vous l'avez fait, venez aussi à l'hôtel de Condé, & M. le Prince vous prendra de même sous sa protection, parce que le Sonnet est très plaisant.* Ces menaces n'eurent point de suite, parce que M. le Prince réconcilia nos deux Poëtes avec le Duc de Nevers.

La Tragédie de *Phedre* est la seule Piece de Racine où la passion de l'amour soit peinte avec toutes les fureurs tragiques dont elle est susceptible; encore y est-elle défigurée par la froide intrigue d'Hippolyte & d'Aricie. Quand *Arnauld* reprocha cet épisode à l'Auteur, en lui disant: *Pourquoi cet Hippolyte amoureux?* Racine qui sentoit ce défaut aussi

bien que lui, se contenta de répondre : *Eh ! Monsieur, sans cela qu'auroient dit les Petits-Maîtres?*

Dès que Racine eut renoncé au Théâtre, il songea sérieusement à se réconcilier avec Messieurs de Port-Royal. M. *Nicole* étoit celui qui avoit plus de raison de se plaindre, il fut aussi le plus aisé à ramener. M. *Arnauld* ne lui pardonna jamais bien sincérement les plaisanteries dont Angélique *Arnauld*, sa sœur, avoit été l'objet.

Racine eut à peine recouvré l'amitié de ses anciens Maîtres, qu'il se brouilla avec *Corneille*; & voici à quelle occasion. Ce dernier avoit osé dire en pleine Académie, qu'il ne manquoit au *Germanicus* de Boursault que le nom de Racine, pour être une Piece achevée. Celui-ci s'offensa avec raison de ce discours: mais il eut bientôt autant de tort que Corneille, en ce qu'il repoussa ce trait de satyre détournée, par des paroles injurieuses & piquantes qui n'auroient pas dû lui échapper. Depuis ce temps il y eut entre eux un refroidissement qui n'a fini qu'avec la vie.

L'extrême sensibilité de Racine s'éten-

doit à tout. On repréſentoit *Eſther* à Saint-Cyr : l'Actrice qui faiſoit le Rôle d'*Eliſe* fut trompée par ſa mémoire : *Ah, Mademoiſelle !* s'écria Racine, *quel tort vous faites à ma Piece !* Les larmes qu'arracha à cette jeune perſonne une réprimande auſſi prompte, ne permirent pas à Racine d'être inſenſible à ces pleurs ; mais il n'en parut pas moins qu'il pardonnoit difficilement tout ce qui pouvoit ſervir à humilier ſon amour-propre.

Un jeune Régent du College de Louis le Grand ſe propoſa d'examiner, dans un Diſcours qu'il prononça à la rentrée des Claſſes, ſi Racine étoit Poëte ou Chrétien : *Racinius an Chriſtianus an Poëta?* Et il décida que cet illuſtre Tragique n'étoit ni l'un ni l'autre, *Nec Chriſtianus nec Poëta.* C'étoit une ſottiſe qui ne méritoit pas la moindre attention ; mais l'empreſſement des Jéſuites de déſavouer leur Confrere, prouve inconteſtablement qu'ils étoient tous perſuadés qu'il n'étoit pas homme à ſouffrir patiemment un pareil outrage.

Louis XIV aimoit beaucoup à l'entendre lire, parce qu'il lui trouvoit un talent ſingulier pour faire ſentir les beau-



tés d'un Ouvrage. Il dit à Racine de lui chercher quelque Livre propre à l'amuser pendant une indisposition qui l'obligeoit à se tenir au lit. Racine lui proposa les Vies de Plutarque. *C'est du gaulois*, dit le Roi. Racine substitua si habilement les mots en usage à ceux qui étoient vieillis, que Louis XIV prit le plus grand plaisir à cette lecture. Dans une autre occasion, il lut à Auteuil, devant Boileau, M. Nicole & quelques autres de ses amis, l'*Œdipe* de Sophocle qu'il traduisoit sur le champ. *J'ai vu*, dit M. de Valincourt, *nos meilleures Pieces représentées par nos meilleurs Acteurs; rien n'a jamais approché du trouble où me jetta dans cette occasion le récit du Poëte.*

C'étoit en se promenant que Racine mettoit ses Tragédies en vers. Le même M. de Valincourt prétend qu'il les récitoit à haute voix, & que l'enthousiasme avec lequel il les prononçoit, rassembla un jour autour de lui les Ouvriers qui travailloient aux Tuileries, & qui s'imaginerent, aux gestes qu'il faisoit, & aux mouvements qu'il se donnoit, que c'étoit un homme au désespoir, qui alloit se jetter dans le bassin.

Dès que Racine eut renoncé au Théâtre, il n'alla plus aux Spectacles; il ne parloit jamais dans sa famille, ni de Tragédie, ni de Comédie; & une remarque bien singuliere, c'est que Madame Racine ne connoissoit les chef-d'œuvres de son mari, ni par la représentation, ni par la lecture. L'indifférence de cette Dame pour les graces qu'il recevoit de Louis XIV est tout aussi inconcevable. Racine revenoit de Versailles: *Félicitez-moi*, dit-il à sa femme en l'abordant, *voici une bourse de mille louis que le Roi m'a donnée.* Elle étoit alors mécontente d'un de ses enfants, qui n'avoit pas voulu étudier depuis deux jours; au-lieu de témoigner à Racine la part qu'elle prenoit à son contentement, elle le pressa de faire une réprimande à son fils. *Une autre fois*, dit Racine, *nous en parlerons; Livrons-nous aujourd'hui à notre joie.* Elle insista. *Quelle insensibilité!* disoit Boileau.

Un jour que Racine revenoit de Versailles pour dîner avec sa famille, un Ecuyer de M. le Duc vint l'avertir que ce Prince l'attendoit à l'hôtel de Condé: *Je n'aurai pas l'honneur d'y aller*, répondit-il; *il y a plus de huit jours que*

je n'ai vu ma femme & mes enfants; ils se font une fête de manger avec moi une très-belle carpe, je ne puis me dispenser de dîner avec eux. L'Ecuyer lui représenta que M. le Duc seroit mortifié de ce refus, parce qu'il avoit chez lui une très-brillante compagnie. Racine fit alors apporter la carpe, qui étoit effectivement superbe : *Jugez vous-même*, lui dit-il, *si je puis me dispenser de dîner avec mes pauvres enfants, qui ont voulu me régaler aujourd'hui, & qui n'auroient plus de plaisir s'ils mangeoient ce plat sans moi. Je vous prie de faire valoir cette raison auprès de Son Altesse Sérénissime.*

Le plus grand défaut de Racine étoit un penchant invincible à la raillerie, & même à la raillerie la plus amere. Aussi Despréaux répondoit-il à ceux qui le trouvoient trop malin : *Racine l'est bien plus que moi.* Leurs amis communs, tels que Moliere, Chapelle, &c., se défioient plus du premier que du second, qu'ils trouvoient seulement trop vif & trop emporté.

Quelqu'un s'étonnoit un jour devant Racine, de ce que la *Judith* de Boyer

n'avoit pas été sifflée lors de la premiere représentation : *Les sifflets*, dit Racine, *étoient à Versailles aux Sermons de l'Abbé Boileau.*

Despréaux lui-même ne trouvoit pas grace auprès de son ami, quand il lui échappoit quelque chose qui donnoit prise au sarcasme. Un jour qu'il avoit avancé à l'Académie des Inscriptions une proposition ou fausse ou ridicule, Racine ne s'en tint pas à une simple plaisanterie ; il revint à la charge si souvent, que Despréaux perdit patience, & s'écria : *Hé bien, oui, j'ai tort ; mais j'aime mieux avoir tort que d'avoir orgueilleusement raison.*

Ce grand Poëte avoit la foiblesse de vouloir passer pour courtisan, mais cette petite science lui étoit inconnue, & il n'y entendoit rien. Louis XIV le voyant un jour à la promenade avec M. *de Cavoye* : „ Voilà, dit-il, deux „ hommes que je vois souvent ensem- „ ble ; j'en devine la raison : *Cavoye* „ avec *Racine* se croit bel-esprit : Ra- „ cine avec Cavoye se croit courtisan ".

Racine jouissoit auprès de Madame de

Maintenon de la plus grande considération. Il avoit souvent l'honneur de s'entretenir avec elle, & c'étoit dans ces entretiens qu'il lui lisoit l'Histoire de Louis XIV, à proportion qu'il l'avançoit. Des exploits du Roi on en vint un jour à l'examen de son administration. L'Etat épuisé par les guerres ne présentoit par-tout qu'une surface stérile où régnoient la désolation, la misere & le découragement. Racine en traça un tableau fort animé. Madame de Maintenon ne put se défendre d'y paroître sensible : il crut que c'étoit le moment de hasarder les vues de réforme qu'il avoit imaginées. Il se laissa persuader de les mettre par écrit. Plein de confiance en ses idées, il porte à Madame de Maintenon le Mémoire qu'elle lui avoit fait faire. Elle commençoit à peine à lire ce Mémoire, que le Roi entra. Le secret étoit difficile à garder dans cette occasion : Madame de Maintenon ne put se défendre d'avouer la part que Racine avoit à cet ouvrage. Quelque louable que fût le zele qui le lui avoit fait entreprendre, Louis XIV le désapprouva. *Parce qu'il sait faire parfaitement des vers, croit-il tout savoir? Et parce qu'il est grand Poëte, veut-il être Mi-*

nistre? On rapporta à Racine ce que le Roi avoit dit à la vue de son Mémoire. La crainte qu'il eut d'avoir déplu à Louis XIV lui causa un si grand chagrin, qu'il en tomba malade. Madame de Maintenon le prévint en même-temps de ne plus venir la voir qu'elle ne le fît avertir. Dès ce moment, sa disgrace lui parut sans remede.

Dans cette circonstance, les Charges de Secretaires du Roi furent toutes soumises à une augmentation de finance : Racine qui s'étoit mis fort à l'étroit pour achever le payement de la sienne, ne se trouva pas en état de payer cette nouvelle contribution. Il voulut recourir aux bontés du Roi qui, en 1685, lui avoit fait restituer une somme de quatre mille livres de taxe nouvelle, qu'il avoit payée pour la Charge de Trésorier de France au Bureau des Finances de Moulins. Le Mémoire qu'il adressa au Roi, lui fut présenté par quelques amis qui étoient en faveur. Le Roi répondit : „ Cela ne se peut ; s'il se trouve dans la suite quelque occasion de „ le dédommager, j'en serai fort aise ".

L'extrême sensibilité de Racine avoit tout gâté ; son impatience aggrava son

infortune. Madame de Maintenon avoit la plus grande envie de lui parler; mais comme elle ne pouvoit pas le recevoir chez elle, elle avoit été obligée d'attendre que le temps amenât l'occasion de l'entretenir. Elle trouva un jour Racine dans le Parc de Verſailles : *Que craignez-vous*, lui dit-elle ? *c'eſt moi qui ſuis la cauſe de votre malheur : il eſt de mon intérêt & de mon honneur de réparer ce que j'ai fait : votre fortune devient la mienne : laiſſez paſſer ce nuage, je ramenerai le beau temps. — Non, non, Madame*, lui répondit Racine, *vous ne le ramenerez jamais pour moi... — Et pourquoi*, reprit-elle, *avez-vous une pareille penſée? Doutez-vous de mon cœur & de mon crédit? — Je ſais, Madame*, lui répondit-il, *quel eſt votre crédit, & je ſais quelles bontés vous avez pour moi; mais j'ai une tante qui m'aime d'une façon bien différente que vous : cette ſainte fille demande tous les jours à Dieu pour moi des diſgraces, des humiliations, des ſujets de pénitence; elle aura plus de crédit que vous*. Dans le moment le bruit d'une caleche les interrompit. *C'eſt le Roi !* s'écria Madame de Maintenon; *cachez-vous*. Racine ſe ſauva dans un boſquet.

Racine conserva toujours une amitié tendre pour Boileau. Dans sa derniere maladie, il lui dit en l'embrassant : Je re-„ garde comme un bonheur pour moi „ de mourir avant vous".

Il fut enterré à Port-Royal-des-Champs, ainsi qu'il l'avoit demandé par son testament ; mais comme il avoit toujours cherché à se rendre agréable à Louis XIV qui ne regardoit pas d'un oeil favorable l'Abbaye de Port-Royal, quelques personnes de la Cour s'entretenant du lieu où Racine avoit voulu être enterré, un Seigneur connu par ses bons mots, dit à ce sujet : *Racine n'eût pas osé le faire de son vivant.*

Après la mort de Racine, Louis XIV se ressouvint de la promesse qu'il avoit faite de le dédommager d'une grace qu'il n'avoit pu lui accorder. Dès que ce Monarque se vit dans l'impossibilité de lui tenir parole, il crut ne pouvoir mieux s'acquitter qu'en accordant à sa veuve une pension de deux mille livres réversible sur le dernier de ses enfants. Ainsi le plus grand des Rois s'empressa toujours d'honorer par ses bienfaits la mémoire d'un Poëte qui sera dans tous les siecles

la gloire & l'ornement de la Nation Françoiſe.

Ségrais a prétendu que cette maxime de la Rochefoucault : *C'eſt une grande pauvreté de n'avoir qu'une ſorte d'eſprit*, fut écrite pour Deſpréaux & Racine, dont toutes les converſations rouloient ſur la littérature, & ſur la Poéſie en particulier. Ceci peut être vrai de Boileau qui aimoit à parler de ſes Ouvrages ; mais Racine, jaloux de plaire dans la ſociété ſavoit que le grand ſecret d'y réuſſir eſt de faire en ſorte que les autres ſoient encore plus contents d'eux-mêmes que de nous. C'eſt ce qui lui faiſoit dire ſes enfants : „ Ne croyez pas que ce ſoient
„ mes Pieces qui m'attirent les careſſes
„ des Grands. Corneille fait des Vers
„ cent fois plus beaux que les miens
„ & cependant beaucoup de gens le né-
„ gligent ; on ne l'aime que dans la bou-
„ che de ſes Acteurs : au-lieu que ſans
„ fatiguer les gens du monde du récit
„ de mes Ouvrages, dont je ne leur
„ parle jamais, je les entretiens de choſes
„ qui leur plaiſent. Mon talent avec eux
„ n'eſt pas de leur faire ſentir que j'ai
„ de l'eſprit, mais de leur apprendre
„ qu'ils en ont ".

SANTEUIL

SANTEUIL (1).

AVANT de chanter les Mysteres du Christianisme, *Santeuil* avoit célébré la gloire de quelques grands Hommes, & enrichi la ville de Paris d'un grand nombre d'Inscriptions. Ce fut Bossuet qui engagea le Poëte Victorin à quitter les Muses profanes pour se consacrer aux chants de l'Eglise : cependant il fit encore un Poëme où les Dieux du Paganisme jouoient le principal rôle. Bossuet, à qui il avoit promis de ne plus nommer dans ses vers les Divinités de la Fable, le traita de parjure. Santeuil, sensible à ce reproche, s'en excusa dans une piece, à la tête de laquelle il fit mettre une vignette où il étoit représenté à genoux, la corde au cou & une torche à la main, faisant amende honorable à la porte de l'Eglise de Meaux. Bossuet se contenta de cette satisfaction.

Les Jésuites ne furent pas si faciles à

(1) Né en 1630, mort en 1697.

calmer ; ils ne lui pardonnoient pas l'Epitaphe qu'il avoit composée pour M. *Arnaud*. En vain adressa-t-il au Pere Jouvenci une lettre, dans laquelle il prodiguoit les plus grands éloges à la Société. Comme il ne rétractoit pas ceux qu'il avoit donnés à leur plus grand ennemi, cette démarche ne servit qu'à faire connoître la légéreté du Poëte. Le Pere *Commire* donna son *Linguarium*; un ennemi des Jésuites ne l'épargna pas davantage dans son *Santolius pœnitens*; & le Poëte de Saint-Victor servit de preuve à cette vérité, qu'en voulant se ménager deux partis opposés, il arrive qu'on déplaît à tous les deux.

Santeuil ne fut jamais que sous-Diacre : cela ne l'empêcha pas de vouloir prêcher dans une occasion où l'on manquoit de tout autre Prédicateur ; mais à peine fut-il monté en chaire, qu'il perdit son sujet de vue : il fut obligé de descendre. En se retirant, il apostropha ainsi son Auditoire : „ J'avois encore „ bien des choses à vous dire ; mais il est „ inutile de vous prêcher davantage, „ vous n'en deviendrez pas meilleurs ".

Santeuil fit un jour des vers pour un

écolier. L'enfant lui demanda à qui il avoit cette obligation ; le Victorin répondit : „ Si on te le demande, tu „ n'as qu'à dire que c'est le Diable ". Voici le sujet sur lequel devoit travailler l'écolier. „ Un jeune enfant prend „ dans sa colere un couteau, & égorge „ son frere cadet : la mere, furieuse, „ le jette dans une chaudiere d'eau bouil- „ lante ; elle se pend ensuite ; & le pere, „ saisi d'horreur, meurt de désespoir ". Il s'agissoit de rendre tout cela en peu de vers. Santeuil fit ce distique :

Alter cum puero, mater conjuncta marito ;
Cultello, limphâ, fune, dolore cadunt.

Un Confrere de Santeuil lui montra des vers où il se trouvoit le mot *Quoniam.* Ce mot parut à Santeuil tout-à-fait prosaïque ; & pour le faire mieux sentir, il se mit à réciter le Pseaume *Confitemini Domino*, QUONIAM *bonus, &c.* Le Religieux, piqué, lui oppose sur le champ ce passage de Virgile :

Insanire libet quoniam tibi.

Un Moine prêchoit à Saint-Merry, & endormoit son Auditoire ; Santeuil,



ui étoit présent, dit : „ Il fit mieux l'année passée ". Quelqu'un lui répondit : *Il ne prêcha pas*. „ Et c'est en cela qu'il fit mieux, répliqua Santeuil ".

En général, il se plaisoit à lancer des aits contre les Moines. Il répétoit souent, qu'il falloit sur-tout se défier de uatre choses, du visage d'une femme, u derriere d'une mule, du côté d'une harrette, & *d'un Moine de tous les ìtés*.

Santeuil se retiroit quelquefois plus ırd qu'il ne convenoit à un homme de n état. Un soir qu'il voulut rentrer à aint-Victor après onze heures, le porer refusa de lui ouvrir, parce que, isoit-il, on le lui avoit défendu. Après ien des prieres & bien des refus, notre oëte glissa un demi-louis sous la porte, les verroux tomberent aussi-tôt. A eine fut-il entré, qu'il feignit d'avoir ublié un livre sur une borne où il étoit assis pendant qu'on le faisoit atndre. L'officieux portier sortit pour ller chercher le livre, & Santeuil de rmer aussi-tôt la porte sur lui. *Maître ierre*, qui étoit à demi-nud, se met

à frapper à la porte : notre Poëte lui répond qu'il n'ouvrira pas, parce que M. le Prieur l'a défendu. „ Eh! Mon„ sieur de Santeuil, je vous ai ouvert „ de si bonne grace "! *Je t'ouvrirai au même prix*, dit Santeuil. Le portier rend le demi-louis, & la porte lui est ouverte.

Santeuil, rêvant une nuit dans son lit à quelques vers, se leve tout-à-coup, ouvre la porte de sa chambre, & court en chemise dans le dortoir, en criant de toutes ses forces : *Je l'ai trouvé! je l'ai trouvé!* Ses Confreres, éveillés par ce bruit, lui demandent ce qu'il a trouvé : *Les plus beaux vers que Dieu ait faits*, répond Santeuil tout ému. Les Religieux rentrent dans leur cellule en riant de cette extravagance.

Un jour qu'il s'étoit enfoncé dans un confessionnal, ou pour dire ses Vêpres, ou pour rêver à quelque ouvrage, une femme, croyant que c'étoit un Confesseur, se mit à genoux, & lui dit toutes ses fredaines. Quand le Poëte marmottoit quelques mots, la bonne pénitente ne doutant pas que ce ne fût des reproches, se hâtoit d'achever sa confession.

Lorſqu'elle eut tout dit, fort étonnée du ſilence qu'il gardoit, elle prit le parti de lui demander l'abſolution : „ Eſt-ce „ que je ſuis Prêtre, lui dit Santeuil ? „ — Comment, reprit la Dame ; & „ pourquoi donc m'avez-vous enten- „ due ? — Et pourquoi m'as-tu parlé, „ reprit Santeuil ? — Je vais de ce pas „ me plaindre à ton Prieur, ajouta la „ femme. — Et moi tout conter à ton „ mari, ripoſta le Poëte ".

Santeuil ne recevoit pas toujours les avis de Boſſuet avec la docilité dont on cite un exemple au commencement de cet article. Le Prélat lui ayant fait un jour quelques reproches, finit par lui dire : „ Votre vie eſt peu édifiante ; & „ ſi j'étois votre Supérieur, je vous en- „ verrois dans une petite Cure dire votre „ Bréviaire ". *Et moi*, reprit Santeuil, *ſi j'étois Roi de France, je vous ferois ſortir de votre Germigni, & vous enverrois dans l'Iſle de Pathmos faire une nouvelle Apocalypſe.*

Santeuil avoit compoſé une Ode latine à la louange de Louis-le-Grand, protecteur de la Religion. *La Monnoye* la traduiſit en vers françois. Le célebre Vic-

torin le fut, & pressa vivement son Traducteur de publier sa version. Celui-ci lui répondit : „ Tout couvert que je suis „ des armes d'Achille, je crains le sort „ de Patrocle ".

Santeuil étoit plein de feu, d'esprit, & un excellent convive, aimant le vin & la bonne chere, mais sans débauche, & dans le fond un aussi bon Religieux qu'on peut l'être avec un esprit tel que le sien : M. le Prince l'avoit presque toujours à Chantilli : M. le Duc le mettoit de presque toutes ses parties : en un mot, Princes, Princesses, c'étoit de toute la Maison de Condé à qui l'aimeroit le mieux. M. le Duc voulut l'emmener à Dijon, où il alla tenir les Etats à la place de M. le Prince. Santeuil s'en excusa d'abord sur d'assez bonnes raisons ; mais il fallut céder, & le voilà chez M. le Duc pour le temps des Etats. C'étoit tous les soirs, des soupers que le Prince donnoit ou recevoit, & toujours Santeuil à sa suite, qui faisoit tout le plaisir de la table. Un soir que M. le Duc soupoit chez lui, il se divertit à pousser Santeuil de vin de Champagne ; & de gaieté en gaieté, il trouva plaisant de verser sa tabatiere pleine de tabac d'Espagne dans

un grand verre de vin, & de le faire boire à Santeuil, pour voir ce qui en arriveroit; il ne fut pas long-temps à en être éclairci. Les vomissements & la fievre le prirent; en deux fois vingt-quatre heures, ce malheureux mourut dans des douleurs de damné, mais dans les sentiments d'une grande pénitence. Il reçut les Sacrements & édifia les témoins de sa mort, qui tous détesterent la cruelle expérience qui leur enlevoit Santeuil.

FÉNELON (1).

LORSQUE l'Abbé de *Fénelon* fut nommé à l'Archevêché de Cambray, il remit son Abbaye de Saint-Vallery, pour se conformer, dit-il, à l'ancienne loi de l'Eglise, qui bornoit ses Ministres à un seul bénéfice. L'Archevêque de Reims (le Tellier) que cette loi n'effrayoit pas autant, mais que cet exemple scandalisa beaucoup, dit à Fénelon : „ Vous „ allez nous perdre "!

Le nouveau Prélat, en remerciant le

---

(1) Né en 1651, mort en 1715.

Roi, lui représenta qu'il ne pouvoit recevoir, à titre de récompense, une grace qui l'éloignoit de M. le Duc de Bourgogne. „ Je ne prétends pas, lui dit Sa „ Majesté, vous obliger à résidence : je „ sais trop combien vous êtes utile à „ mes petits-fils ". *L'éducation des Princes*, répliqua Fénelon, *& l'Archevêché de Cambrai, sont deux emplois incompatibles. Le Concile de Trente ne permet que trois mois d'absence, encore faut-il que ce soit pour les affaires du Diocese.* „ Le Concile de Trente, reprit „ Louis XIV, n'a pas prévu combien „ vous êtes nécessaire à l'Etat & à l'E„ glise. On peut concilier les intérêts „ de mon Royaume avec les devoirs de „ votre conscience. Vous résiderez dans „ votre Diocese, & vous nous donnerez „ les deux ou trois mois que les Canons „ vous permettent toutes les années „ pour vos affaires particulieres ".

Fénelon fut exilé dans son Diocese au mois de Juillet 1697. Lorsqu'on vint lui apporter l'ordre du Roi, il le reçut sans se troubler & sans se plaindre. Dans le même moment, un Abbé de sa connoissance se présente à lui d'un air triste & abattu, & lui demande s'il a reçu

des lettres de Flandres. *Oui*, lui répond l'Archevêque. „ Vous mande-t-on, re-
„ prend l'Abbé, ce qui est arrivé dans vo-
„ tre palais "? *Oui on me l'a écrit.* Mais
„ vous dit-on que votre bibliotheque &
„ tous vos meubles ont été consumés
„ par le feu "? *Oui, mon cher Abbé, je sais tout cela, & je m'en console.*

On agitoit devant la Reine de Pologne, épouse du Roi *Stanislas*, qui de *Bossuet* ou de *Fénelon*, avoit rendu de plus grands services à la Religion: *L'un la prouve*, dit cette Princesse; *mais l'autre la fait aimer.*

Pendant la dispute entre ces deux Prélats, Madame *de Grignan* dit un jour à Bossuet: „ Mais est-il donc vrai que l'Ar-
„ chevêque de Cambrai ait tant d'es-
„ prit "? *Ah! Madame*, répondit l'Evêque de Meaux, *il en a à faire trembler.*

Le Roi lut le Télemaque; & soit qu'il fût guidé par la prévention ou accusé par sa conscience, il s'y vit à chaque page. Un jour il dit au petit-coucher, en présence de *Fagon* & de *Félix*: „ Je
„ savois bien par le livre des *Maximes*,

„ que M. l'Archevêque de Cambrai étoit
„ un mauvais esprit; mais je ne savois
„ pas qu'il fût un mauvais cœur : je viens
„ de l'apprendre en lisant *Télemaque*.
„ On ne peut pousser l'ingratitude plus
„ loin. Il a entrepris de décrier éternel-
„ lément mon regne ". Fagon & Félix lui représenterent que la malignité n'étoit pas dans le livre, mais dans les lecteurs. Cette vérité courageuse couvrit de gloire le premier Médecin & le premier Chirurgien ; mais ils ne persuaderent pas le Roi.

Le Pape ayant condamné par un Bref qui fut publié & affiché dans Rome, trente-sept propositions extraites du livre des *Maximes*, l'Archevêque de Cambrai se soumit sans restriction & sans réserve. Il monta lui-même en chaire à Cambrai, pour condamner son propre livre. Il empêcha ses amis de le défendre, & cet exemple unique de la docilité d'un Savant qui pouvoit se faire un grand parti par la persécution même, cette candeur & cette simplicité lui gagnerent tous les cœurs. Il vécut toujours depuis dans son Diocese en digne Archevêque, & en homme de Lettres. La douceur de ses mœurs lui fit des amis tendres de tous

ceux qui le virent. La persécution & son *Télemaque* lui attirerent la vénération de l'Europe. Les Anglois sur-tout, qui firent la guerre dans son Diocese, s'empressoient à lui témoigner leur respect. Le Duc de *Marleborough* prenoit soin qu'on épargnât ses Terres.

Le Maréchal de *Maubourg* étant à Cambrai, pendant la guerre de 1700, mangeoit souvent chez l'Archevêque. Un jour à souper il fut question de Prédicateurs. Le Maréchal louoit beaucoup le Pere Massillon. Fénelon dit qu'il avoit trop de fleurs, trop d'esprit, & s'étendit sur l'éloge de la simplicité. „ A ce compte-là, dit le Maréchal, vous préféreriez donc le Pere *Séraphin*? — Oui, „ sans doute, répondit le Prélat "; & à ce propos, il conta que ce Capucin l'avoit apostrophé en chaire à Versailles, en présence du Roi & de toute la Cour. L'Abbé de Fénelon dormoit. Le Prédicateur s'interrompant, dit : *Qu'on réveille cet Abbé, qui n'est peut-être au Sermon que pour faire sa cour au Roi.* C'étoit manquer à Louis XIV, qui n'en parut point offensé, & ne fit que sourire.

Après la condamnation du livre des

Maximes des Saints, Fénelon voulant donner à son Diocese un monument de son repentir, fit faire, pour l'exposition du Saint Sacrement, un soleil porté par deux Anges, qui fouloient aux pieds divers livres hérétiques, sur l'un desquels étoit le titre du sien.

Le Pape Innocent XII qui estimoit infiniment l'Archevêque de Cambrai, fut moins scandalisé de son Ouvrage, que de la chaleur de quelque Prélats qui en poursuivoient la condamnation. Il leur écrivit : *Peccavit excessu amoris Dei; sed vos peccastis defectu amoris proximi.* Fénelon a péché par excès d'amour divin, & vous autres par défaut d'amour pour le prochain.

Un des Curés du Diocese de Cambrai se félicitoit devant Fénelon d'avoir aboli la danse des paysans les jours de Fêtes : » Monsieur le Curé, lui dit ce vertueux » Archevêque, ne dansons point, mais » permettons à ces pauvres gens de dan» ser. Pourquoi les empêcher d'oublier » un moment qu'ils sont malheureux "?

Lorsqu'après une guerre malheureuse, la France acheva d'être désolée par le

funeste hiver de 1709, l'Archevêque
Cambrai avoit dans ses greniers pour c
mille francs de grains : il les distribua
soldats, qui souvent manquoient de pa
& refusa d'en recevoir le prix : „
„ Roi, dit-il, ne me doit rien ; & d
„ les malheurs qui accablent le peup
„ je dois, comme Citoyen & com
„ Evêque, rendre à l'Etat ce que j
„ ai reçu".

Fénelon mourut d'une inflammat
de poitrine, à Cambrai, le 7 Janv
1715, huit mois avant Louis XIV.
assure que ce Prélat venant de faire
visite dans un Village, s'étoit mis en ro
à l'entrée de la nuit. Tandis que son c
rosse traversoit un pont, une vache
paissoit dans un ravin effraya ses chevau
la voiture versa & fut fracassée. Fé
lon reçut un coup très-violent, qui
la cause de sa mort.

SSEAU (JEAN-BAPTISTE) (1).

E tous les reproches faits à ce grand , le plus odieux sans doute, & malusement le mieux fondé, est d'a- porté l'ingratitude envers son pere oit Cordonnier, jusqu'à le désavouer quement. On prétend qu'à la pre- représentation du *Flatteur* de Rous- ce bon homme, trop sensible aux udissements qu'on donnoit à son fils, t contenir sa joie, & fit connoître : qui l'environnoient qu'il étoit pere uteur. La Piece finie, le vieillard mu chercha son fils pour l'embras- l'arrêta au sortir du Théâtre, & un discours touchant, qu'il finis- ar ces mots : *Enfin, je suis votre* — *Vous mon pere*, s'écria Rous- & dans le même moment il s'en- & laissa ce pauvre homme pénétré uleur & fondant en larmes.

n'est pas prouvé que Rousseau soit

(1) é en 1669, mort en 1741.

l'Auteur des fameux couplets qui parurent en 1710. *Boindin* a pris soin de venger sa mémoire, de cette imputation odieuse, & de l'Arrêt flétrissant qui le bannit à perpétuité du Royaume. *Voltaire* a pris en main la cause de *la Mothe*, de *Saurin*, de *Malafaire*, & de quelques autres qui se trouvent inculpés dans le Mémoire de Boindin; mais si ce dernier fut toujours reconnu pour un honnête-homme, il ne fut pas impartial. Il en voulut sur-tout à la Mothe, qui n'avoit pas voulu solliciter pour lui une place à l'Académie Françoise. Quant à Voltaire, personne n'ignore qu'il étoit l'ennemi personnel de Rousseau; & quelque fortes que soient les raisons qu'il fait valoir contre son adversaire, il faut convenir qu'elles n'ont pas ce caractere d'évidence qui se fait remarquer dans l'écrit de Boindin. Il est fâcheux que deux hommes suspects de partialité aient seuls entrepris de débrouiller cette affaire ténébreuse. Quel parti faut-il donc prendre entre Rousseau & ses accusateurs? Suspendre son jugement, & suivre le conseil que le sage *Rollin* donnoit à Rousseau lui-même. On sait que ce grand Poëte, dont la vie fut toujours édifiante depuis son bannissement, nia constam-

ment qu'il fût l'auteur de ces monstrueux couplets. Dans un voyage qu'il fit secrétement à Paris, il vit M. Rollin presque tous les jours, & ne voulut point repartir sans lui avoir fait la lecture de son testament. Il y désavouoit, dans les termes les plus forts, ces mêmes couplets, & continuoit de les attribuer à *Saurin*. Rollin l'arrêta tout court en cet endroit de sa lecture, & lui représenta vivement que le témoignage de sa conscience suffisoit pour le disculper à ses propres yeux; mais que ne pouvant avoir une preuve équivalente contre Saurin, il s'exposoit à se rendre coupable d'un jugement téméraire, & peut-être d'une affreuse calomnie. Rousseau n'eut rien à répondre, & M. Rollin se sut très-bon gré de lui avoir fait effacer cet article.

Les apologistes de Rousseau prétendoient que, sans être Poëtes, la Mothe, Saurin & Malafaire avoient pu composer les couplets; & pour prouver que leur imagination échauffée par la vengeance étoit capable de s'élever au ton poétique de leur ennemi, ils citoient l'essai que fit en Angleterre le Médecin *Procope*. Il étoit à Londres peu de temps après la querelle des couplets en quef-

tion. Il avança que sans être Poëte, il en feroit d'aussi mordants; il tint parole. Procope dirigea ses traits contre le Dentiste *Carmeline*, son beau-pere. Ses couplets avoient précisément le même caractere que ceux qu'on attribuoit à Rousseau. Ils n'étoient ni moins sanglants, ni moins poétiques.

Dans son exil, Rousseau s'étoit attaché au Prince *Eugene*, qui le goûta au point de l'emmener à Vienne. Notre Poëte ne conserva que trois ans les bonnes graces de ce Prince. Il les perdit pour avoir eu part à quelques chansons du Comte *de Bonneval*, sur une des maîtresses du Prince Eugene. Rousseau nia d'abord le fait; il finit par avouer qu'il avoit corrigé quelques expressions. Le Prince se contenta de le renvoyer à Bruxelles, où il lui promit une Commission, qu'il n'eut jamais.

Le Duc *d'Aremberg*, qui faisoit son séjour ordinaire à Bruxelles, accorda une pension de quinze cents livres à Rousseau. Le Poëte croyant dans la suite avoir à se plaindre de son bienfaicteur, refusa cette pension. „ Je l'ac-„ ceptois avec plaisir, dit-il à l'Inten-

t de ce Seigneur, quand je me
tois d'être l'ami de M. le Duc.
sentement que je sais à quoi m'en
ir, je ne dois plus la recevoir".

Baron *de Breteuil* & le Grand-
étoient les plus ardents protecteurs
ousseau. En 1716, ils avoient solli-
our lui des lettres de rappel; mais
refusa constamment. Il exigeoit,
toutes choses, qu'on lui accordât
uveaux Juges qui procédassent à la
n de son procès. „Qu'on accorde,
oit-il, des lettres de grace à ceux
en ont besoin; pour moi, c'est la
ice que je demande".

is une lettre écrite à M. *de Ségur*
43, Voltaire lui-même rend ce
gnage à la mémoire de l'Horace
ois.

'ai reçu, Monsieur, la lettre que
s m'avez fait l'honneur de m'écrire,
c votre projet de souscription pour
Œuvres du célebre Poëte, dont
s étiez l'ami. Je me mets très-
ontiers au nombre des Souscrip-
s, quoique j'aie été malheureuse-
it au nombre de ses ennemis les plus
arés. Je vous avouerai même que
e inimitié pesoit beaucoup à mon

„ cœur... Il sembloit que la destiné
„ en me conduisant dans la Ville où l'il
„ lustre & malheureux Rousseau a fin.
„ ses jours, me ménageât une récon-
„ ciliation avec lui. L'espece de mala-
„ die dont il étoit accablé m'a privé de
„ cette consolation que nous avions tous
„ deux également souhaitée. L'amour
„ de la paix l'eût emporté sur tous les
„ sujets d'aigreur qu'on avoit semés en-
„ tre nous. Ses talents, ses malheurs &
„ ce que j'ai ouï dire ici de son carac-
„ tere, ont banni de mon cœur tout res-
„ sentiment, & n'ont laissé mes yeux
„ ouverts qu'à son mérite ". On regrette
que Voltaire ait rétracté depuis, un désa-
veu également glorieux pour la mémoire
de ces deux grands Poëtes.

Rousseau, en mourant, témoigna de
grands sentiments de religion, & n'en
renouvella pas moins les protestations
de son innocence. Ceux qui l'ont cr
capable d'en imposer dans ces dernier
moments où la vérité a tant d'empire su
l'homme, ont dû le regarder comme u
monstre d'hypocrisie ; mais l'hypocrisi
se décele à la longue ; & depuis plus d
vingt ans, Rousseau menoit une vie éd
fiante & chrétienne.

LA MOTHE (1).

Il étoit d'usage autrefois, à la Comédie Françoise, de jouer les Pieces nouvelles sans y joindre de petites Pieces avant la huitieme ou dixieme représentation. *La Mothe* dérogea le premier à cet usage, & fit jouer une petite Piece dès la premiere représentation de son *Romulus*. Les Auteurs Dramatiques, lui en surent gré, & suivirent tous un exemple qu'ils n'auroient osé donner.

M. *le Fevre*, neveu de la Mothe, examinant les papiers de son oncle, en trouva un sur lequel il étoit écrit : „ Je „ viens de lire une Tragédie Angloise „ où deux petits enfants excitent le plus „ vif intérêt. *J'inventerai* cela quelque „ jour au Théâtre François". Et la Mothe fit depuis *Inès de Castro*.

On sait que la Mothe soutenoit que la prose peut s'élever aux expressions

(1) Né en 1672, mort en 1731.

& aux idées poétiques. Pour le
ver, il fit une Ode & une Tragé
prose que personne ne put lire. Il
un jour à Voltaire, à propos de son
qui est un chef-d'œuvre de versific
C'est le plus beau sujet du mond
faut que je le mette en prose. — I
cela, répondit Voltaire, *& je m*
votre Inès en vers.

L'Abbé *de Pons* étoit un des g
admirateurs de la Mothe; il rega
sur-tout ses *Fables* comme autar
chef-d'œuvres; mais, sans le voulo
en fit un jour la critique la plus sangl
Il vint au Café très-en colere contr
de ses petits-neveux, auquel il avoit
né, pour apprendre par cœur, deu
bles, l'une de la Fontaine, & l'aut
la Mothe. L'enfant qui n'avoit pas
de six ans, apprit sans peine celle
Fontaine, & ne put retenir un mo
celle de la Mothe. Cette expérienc
convertit point l'Abbé de Pons, &
que l'indigner contre le mauvais goût
de son neveu.

Un jour *Voltaire*, alors fort jeu
lut à la Mothe une Tragédie qu'il a
composée. Ce dernier étoit doué d

mémoire prodigieuse. Après avoir écouté la Piece du jeune Poëte avec toute l'attention possible: „ Votre Tragédie est belle, „ lui dit-il, & j'ose vous répondre du „ succès. Une seule chose me fait peine, „ c'est que vous donnez dans le *Plagia-* „ *risme*; je puis vous citer en preuve la „ seconde scene du quatrieme Acte ". Voltaire fit de son mieux pour se justifier d'une pareille accusation : „ Je n'avance „ rien, dit la Mothe, qu'en connoissance „ de cause; & pour vous le prouver, je „ vais réciter cette même scene, que je „ me suis fait un plaisir d'apprendre par „ cœur, & dont il ne m'est pas échappé „ un seul vers ". En effet, il la récita toute entiere sans hésiter, & d'un ton aussi animé que si lui-même l'eût faite. Tous ceux qui avoient été présents à la lecture de la Piece, se regardoient les uns les autres, & ne savoient ce qu'ils devoient penser; l'Auteur sur-tout étoit absolument déconcerté. Quand la Mothe eut un peu joui de son embarras: „ Remet- „ tez-vous, Monsieur, lui dit-il, la scene „ en question est de vous, sans doute, „ ainsi que tout le reste; mais elle m'a „ paru si belle & si touchante, que je „ n'ai pu m'empêcher de la retenir ".



TRAITS

GÉNÉRAUX ET PARTICULI

DU SIECLE DE LOUIS X

Qui n'ont pu fournir des Articles sé

ON disoit au Duc *de Longue* que les Gentilshommes voisins d Terres y chassoient continuellemei qu'il ne devroit pas le souffrir : *J mieux*, répondit-il, *avoir des am des lievres.*

A la bataille de Rocroi, le Bar *Sirot* commandoit le corps de ré & comme l'aîle droite des ennemis enfoncé & mis en désordre notr gauche pendant que le Duc d'En poussoit tout ce qui étoit devant lu Officier Major qui croyoit la bataill due, vint porter l'ordre à Sirot de tirer avec son monde. Le Baron, q longue expérience avoit rendu plus voyant dans les combats, lui répo

ſans s'émouvoir : „ Je vois bien, Mon-
„ ſieur, que vous ne ſavez pas comment
„ on gagne des batailles ; pour moi, je
„ veux gagner celle-ci ". Et marchant
en même-temps contre les ennemis, non-
ſeulement il les arrêta, mais il les obli-
gea de fuir à leur tour, & donna le loi-
ſir au Duc d'Enghien de rallier nos Trou-
pes étonnées, de les remener au combat,
& de ſe frayer le chemin à la victoire.
Cet Officier qui eut une ſi bonne part à
la gloire de cette fameuſe journée, ſe
vantoit de s'être trouvé dans trois batail-
les rangées, & d'y avoir combattu main
à main contre trois Rois, ſavoir, les
Rois de Pologne, de Suede, & de Da-
nemarck, & d'avoir enlevé à l'un ſon
bonnet, à l'autre ſon écharpe, & au troi-
ſieme un de ſes piſtolets.

Deſcartes (1) quitta la Hollande en
1648, pour faire quelque ſéjour en Fran-
ce. Le Roi, ou plutôt Anne d'Autriche,
lui avoit accordé une penſion, dont le
brevet fut expédié. De nouveaux trou-
bles ſurvenus dans le Royaume, empê-
cherent qu'il ne jouît de cette penſion,

(1) Né en 1596, mort en 1650.

dont cependant il avoit payé l'expédition en parchemin; ce qui lui fit dire assez plaisamment, que *jamais il n'avoit acheté de parchemin si cher*. Ceux qui l'avoient appellé furent curieux de le voir, non pour l'entendre & profiter de ses lumieres, mais pour connoître sa figure. „ Je m'apperçus, dit-il dans une „ de ses lettres, qu'on vouloit m'avoir „ en France, à-peu-près comme les „ grands Seigneurs veulent avoir dans „ leur ménagerie un éléphant, un lion, „ ou quelques autres animaux rares. Ce „ que je pus penser de mieux sur leur „ compte, ce fut de les regarder comme „ des gens qui auroient été bien-aises „ de m'avoir à dîner chez eux; mais „ en arrivant, je trouvai leur cuisine „ en désordre, & leur marmite ren„ versée ".

Seize ans après la mort de Descartes, son corps fut transporté de Stockholm à Paris, & déposé dans l'Eglise de Sainte-Genevieve. Le 24 Juin 1667, on lui fit un Service où se trouva un grand concours de tous les Ordres. Le Chancelier de l'Université devoit prononcer l'Oraison funebre; mais les disputes qui régnoient alors au sujet de la Philosophie d'Aristote & de celle de Descartes, por-



serent le Gouvernement à faire supprimer cette Oraison funebre.

Ce fut en 1647 qu'arriverent les troubles de Naples, qui finirent par la prison de M. de Guise. Peu de temps avant ces troubles, les Napolitains avoient songé de se choisir un Roi parmi les François; leur choix étoit tombé sur M. le Prince, & ils en firent la proposition à notre Ambassadeur à Rome. Une des grandes taches du ministere de Mazarin, est d'avoir sacrifié en cette occasion les intérêts de la France & du Prince de Condé, à la folle ambition du Cardinal de *Sainte-Cécile* son frere, qui s'étoit mis dans la tête d'être Vice-Roi du Royaume de Naples. Tout le monde sait quel pouvoir le frere cadet avoit sur l'esprit de son aîné, qui le connoissant violent & emporté, se prêtoit à toutes ses fantaisies, dans la crainte des éclats extravagants qu'eût occasionné le moindre refus. Cette prudence poussée trop loin, étoit regardée comme une foiblesse, même par le Cardinal de Sainte-Cécile; témoin le propos qu'il tint à des Officiers de l'Armée de Catalogne, lorsqu'il y étoit Intendant. Ceux-ci se plaignant un jour du mauvais traitement des Troupes, il leur dit: *Signori*,

fate rumore, perche mio fratello è un coglione. MESSIEURS, FAITES BIEN DU BRUIT, VOUS INTIMIDEREZ MON POLTRON DE FRERE. Cet homme donc si indigne de l'emploi auquel il prétendoit, mit obstacle à la juste récompense que la fortune sembloit offrir aux grands services du Prince de Condé, & fut la cause éloignée des malheurs dont la France fut affligée quelques années après, par les funestes dissentions qui causerent la guerre civile.

Avant que les choses s'échauffassent à Naples, & se traitassent secretement à Rome en faveur du Prince de Condé, M. *de Guise* y étoit arrivé en Décembre 1646. Il aimoit si éperdument Mademoiselle *de Pons*, une des Filles d'honneur de la Reine-Mere, que dans le dessein de l'épouser, il étoit venu solliciter lui-même la cassation de son mariage avec la Comtesse *de Bossu*, qu'il avoit épousée en Flandres. Il arriva dans le même temps à Rome un nommé *Maison-Blanche*, qui avoit été Secretaire de M. *de la Haye*, notre Ambassadeur à la Porte. C'étoit un extravagant, dont le ridicule éclatoit jusque dans ses habits, qui l'annonçoient par-tout comme un charlatan. Sa vanité



ıit extrême; il avoit sur-tout les plus
ındes prétentions, en fait de galante-
. Il se mit dans la tête d'être le rival
M. de Guise, qui, malgré son amour
ur Mademoiselle de Pons, voyoit alors
ına Barcarola, une des plus fameuses
ıurtisanes de Rome, mais qui étoit
si honnête qu'on le peut être en ce
:tier. Notre galant entreprit de lui
ıire, & fit mille folies pour y réussir.
na s'en divertissoit avec M. de Guise,
i enfin voulut en avoir le plaisir tout
tier. Il lui fit donner une assignation
r cette femme, mais avec toutes les
rémonies d'une bonne fortune; elle
marquoit les difficultés qu'elle au-
it à cacher cette intrigue à M. de Gui-
; elle finissoit par lui dire de se trouver
un certain lieu; qu'elle lui enverroit
e de ses femmes pour le conduire,
is qu'elle le conjuroit d'arriver sans
niere, afin de mieux tromper les *Ar-
s*. Le soir venu, toutes choses s'exé-
tent comme elles avoient été projet-
s. Maison-Blanche se couche auprès
sa Belle; mais à peine y étoit-il, que
. de Guise entre dans la chambre avec
na, qui étoit fort parée; deux Pages
rchoient devant eux avec des flam-
ıux. Ils tirent les rideaux du lit, &

l'on voit le ſpectacle le plus ridicule du monde, Maiſon-Blanche entre les bras d'une des plus hideuſes vieilles qu'on eût pu trouver dans Rome, qui abonde en ces ſortes de créatures. Si les ris furent grands d'un côté, la confuſion le fut encore plus de l'autre. Enfin, cet Adonis s'étant débarraſſé avec peine des embraſſements de ſa déeſſe, s'enfuit tout nud de cette maiſon, comme s'il eût eu le Diable à ſes trouſſes. Ce Maiſon-Blanche eſt le même que celui à qui Voiture adreſſe quelques-unes de ſes lettres. *Mémoires de l'Abbé Arnauld, Partie II, page* 86.

Dénoyers avoit été diſgracié dans les derniers mois de la vie de Louis XIII. Après la mort du Roi, il revint à la Cour, dans l'eſpérance de rentrer dans ſa Charge de Secretaire d'Etat, dont il n'avoit point donné la démiſſion. Mais *le Tellier* exerçoit cette Charge par commiſſion; & comme il étoit appuyé de tout le crédit du Cardinal Mazarin, il oſa propoſer à Dénoyer de traiter avec lui moyennant une ſomme de cent mille écus. Celui-ci vit bien qu'il ne gagneroit rien à réſiſter, & il parut conſentir à cet arrangement. Pour hâter la concluſion de cette affaire, la Reine fit pré-

ſent de cent mille livres à le Tellier, qui n'eut pas de peine à compléter d'ailleurs la totalité de la ſomme; mais quand il fallut ſigner, Dénoyers qui étoit dévot, & qui ſe propoſoit d'entrer dans l'Egliſe, s'opiniâtra à ne point achever, qu'on ne lui eût donné parole d'un Archevêché; on la lui refuſa, & il retourna chez lui ſans avoir donné ſa démiſſion. Peu de jours après, Dénoyers fut attaqué de la maladie dont il mourut; & le Tellier eut non-ſeulement la Charge *gratis*, mais il garda les cent mille francs que la Reine lui avoit donnés, & qu'elle ne lui redemanda jamais.

Le jour de la Notre-Dame d'Août 1648, le Roi étant à Vêpres aux Feuillants, le Marquis *de Gêvres*, Capitaine des Gardes, donna ordre qu'on fît ſortir du cloître les Archers du Grand-Prévôt qui n'avoient pas dû y entrer. Ces Archers refuſerent d'obéir, & ſe mirent en défenſe; ce qui cauſa un grand déſordre & beaucoup de bruit. Le Cardinal Mazarin, qui étoit avec le Roi dans l'Egliſe, ayant appris qu'il y avoit des épées tirées, fut tellement effrayé, qu'il changea de couleur; tout le monde s'en apperçut: il en eut honte, & ſe vengea ſur

le Marquis de Gêvres, qui, quoiqu'innocent, fut interdit de sa charge, & relégué dans sa maison. *Chandenier* fut mandé sur le champ pour prendre le bâton à sa place; ce qu'il refusa, en disant que son Confrere n'avoit point failli. Sur ce refus, il fut cassé, & sa charge donnée à M. de Noailles. Ensuite le Comte de Charost étant mandé pour prendre le bâton, il s'y refusa également, & fut puni de la même maniere. Le Marquis de Gerzay fut fait Capitaine des Gardes à sa place, & acheva le quartier. Une telle violence exercée contre des personnes de cette qualité & pour un si petit sujet, étonna tout le monde. Le Marquis de Gêvres avoit beaucoup de parents dans le Parlement; ils s'unirent tous contre le Cardinal Mazarin; & telle fut peut-être la véritable origine des troubles de la Fronde.

Au siege de Graveline, les Maréchaux *de Gassion* & *de la Meilleraye* s'étant brouillés, leur démêlé divisa l'armée. Les deux partis alloient se charger, lorsque le Marquis *de Lambert*, beau-pere de la célebre Marquise de ce nom, & qui n'étoit alors que Maréchal-de-Camp, ordonna aux troupes, de la part du Roi,



de s'arrêter. Il leur défendit de reconnoître ces Généraux pour leurs chefs. L'Armée obéit, & les Maréchaux de Gassion & de la Meilleraye furent obligés de se retirer. Louis XIV, instruit de cette action, en parla plus d'une fois avec éloge.

Une troupe de jeunes gens étoit dans l'habitude de se rendre tous les jours dans les fossés de la Ville pour s'y battre à coups de frondes, il en étoit resté plusieurs sur la place; le Parlement se vit donc forcé de donner un Arrêt pour défendre cet exercice. Un jour qu'on opinoit dans la Grand'Chambre, & qu'un Président venoit d'ouvrir un avis tout-à-fait conforme aux vues de la Cour, son fils, Conseiller des Enquêtes, dit à voix haute : „ Quand ce sera mon tour de parler, je *fronderai* bien l'opinion de „ mon pere ". Ce terme fit rire ceux qui étoient auprès de lui, & depuis, on appella *Frondeurs* ceux qui étoient du parti contraire à celui de la Cour.

Sur la fin d'Avril 1648, on arrêta prisonnier un Gentilhomme nommé *Saujeon*, qui étoit à *Mademoiselle*, & dont la sœur étoit Fille d'honneur de *Mada-*

donner dans une circonstance où sa
e étoit injustement attaquée. Elle
du cabinet de la Reine avec des
où il y avoit plus de colere que de
tir. Le lendemain, l'Abbé de la
e l'alla trouver de la part de son
, pour lui défendre de voir qui
e fût avant d'avoir fait l'aveu de
e qu'elle savoit de cette affaire.
moiselle demeura ferme dans la
re, & ce ne fut pas sans éprouver
laisir bien sensible, de ce qu'on
evoit celle de ses femmes qu'elle
le mieux, & qu'on soupçonnoit
avoir ménagé de longues conver-
avec Saujeon. Enfin, Mademoi-
lassa de cette espece de captivité,
s rien avouer de ses intrigues avec
ilhomme, elle fit prier le Car-
e travailler à la remettre bien
prit de la Reine; on pressa Mon-
lui pardonner, & l'Abbé de la
vint lui porter quelques paroles

me. Les vrais motifs de sa détention furent d'abord un secret entre la Reine-Mere, le Cardinal Mazarin, *Monsieur* & l'Abbé de *la Riviere* son favori. On apprit enfin que le crime de Saujeon étoit d'avoir voulu marier *Mademoiselle* à l'Archiduc, avec qui on étoit alors en guerre. Il avoit eu des intelligences avec un bourgeois de *Furnes*, & ce bourgeois en avoit eu avec une personne de qualité qui étoit à la Cour de ce Prince; mais, soit du consentement de son maître, soit comme espion payé pour la trahir, cette personne avertit le Cardinal de la négociation. La Reine trouva que *Mademoiselle* étoit coupable, & en parla à *Monsieur* avec tant de ressentiment, qu'il n'osa pas excuser la Princesse sa fille. *Mademoiselle* fut appellée au Conseil, où la Reine lui reprocha d'avoir des intelligences avec les ennemis de l'Etat, & d'avoir manqué au respect qu'elle lui devoit, ainsi qu'à M. le Duc d'Orléans, en songeant à se marier sans leur permission. *Monsieur* se montra encore plus courroucé. *Mademoiselle* soutint hardiment qu'elle n'avoit rien su de cette négociation, & prit de-là occasion de reprocher à Monsieur son pere de n'avoir pas voulu la marier à l'Empereur, & de

l'abandonner dans une circonstance où sa gloire étoit injustement attaquée. Elle sortit du cabinet de la Reine avec des yeux où il y avoit plus de colere que de repentir. Le lendemain, l'Abbé de la Riviere l'alla trouver de la part de son maître, pour lui défendre de voir qui que ce fût avant d'avoir fait l'aveu de tout ce qu'elle savoit de cette affaire. *Mademoiselle* demeura ferme dans la négative, & ce ne fut pas sans éprouver un déplaisir bien sensible, de ce qu'on lui enlevoit celle de ses femmes qu'elle aimoit le mieux, & qu'on soupçonnoit de lui avoir ménagé de longues conversations avec Saujeon. Enfin, *Mademoiselle* se lassa de cette espece de captivité, &, sans rien avouer de ses intrigues avec ce Gentilhomme, elle fit prier le Cardinal de travailler à la remettre bien dans l'esprit de la Reine; on pressa *Monsieur* de lui pardonner, & l'Abbé de la Riviere vint lui porter quelques paroles de douceur, qu'il accompagna de respectueuses réprimandes sur sa conduite. Le même jour cette Princesse vint voir la Reine, qui la reçut assez froidement. Elle finit par lui dire qu'elle devoit croire sa faute très-grave, puisqu'elle la voyoit désapprouvée par un aussi bon pere que

le ſien, & par elle, qui l'avoit toujours traitée comme ſa propre fille. Enfin, la paix ſe fit entiérement, par une viſite que *Mademoiſelle* eut la permiſſion de rendre à Monſieur le Duc d'Orléans, qui l'aimoit tendrement, & qui attendoit avec impatience le moment de le lui témoigner. Saujeon en fut quitte pour quelques ſemaines de priſon à Pierre-en-Ciſe, d'où il ſortit le 11 Mai de cette même année.

Lorſque *Gaſton*, Duc d'Orléans (1), apprit la nouvelle de la détention des Princes de Condé, de Conti & du Duc de Longueville : *Voilà*, dit Son Alteſſe Royale, *un beau coup de filet; on vient de prendre un lion, un ſinge & un renard.*

Gaſton avoit l'eſprit vif, & nous avons de ſes reparties & de ſes bons mots qui valent ceux de Henri IV. Soubiſe étant allé à la Rochelle faire une viſite à la Dame *de Rohan* ſa mere, le jour du combat entre les François & les Anglois à leur deſcente dans l'Iſle de Ré, *Monſieur* dit : *Soubiſe obſerva*

---

(1) Né en 1608, mort en 1660.

le Commandement de Dieu, HONORA PATREM ET MATREM; *il vivra long-temps.*

On rapporte que *Monsieur* ayant rencontré la Reine (Anne d'Autriche) qui venoit de faire une neuvaine pour avoir des enfants, il lui dit en raillant : *Madame, vous venez de solliciter vos Juges contre moi : je consens que vous gagniez votre procès, si le Roi a assez de crédit pour cela.*

François *de Gondi*, Archevêque de Paris, mourut en 1654. Selon un ancien usage, le lit du mort appartenoit de droit à l'Hôtel-Dieu. Il y eut procès à ce sujet, entre l'Hôpital & les créanciers du Prélat. Le Parlement débouta ceux-ci de leurs oppositions, & adjugea le lit avec tous ses accompagnements à l'Hôtel-Dieu. *Ce fut*, dit Saint-Foix, *le lit de noces de la fille d'un Econome.*

Le Duc *d'Epernon* se prévalant de l'envie que le Cardinal Mazarin avoit de faire épouser sa niece au Duc *de Candale* son fils, demanda de tenir le rang de Prince à la Cour, comme les Bâtards de France, & les Maisons de Savoie &

de Lorraine. Quoique cette prétention fût déraisonnable, & qu'il ne fût pas au pouvoir du Roi de lui accorder cette distinction, parce que les Princes ne le sont que par la seule naissance; cependant le Cardinal, qui ne connoissoit point les regles du Royaume, écouta cette proposition, & le Prince de Condé en ayant ouï parler, demanda que le même avantage fût accordé à la Maison de *Bouillon*. Le Prince de Conti sollicita la même grace pour le Prince *de Marsillac* & la Maison de *la Rochefoucault*. Ceux de la Maison de *Rohan* qui avoient déja commencé d'en jouir, se mirent aussi sur les rangs, & le Duc *de la Tremouille* la demanda avec le plus grand empressement. Quand ce bruit se fut répandu à la Cour, tous les gens de qualité en furent offensés, prétendant que cette distinction injurieuse étoit contre l'ancien usage du Royaume. Pour empêcher que cela ne s'exécutât, *Manicamp*, *Saint-Luc*, *Saint-Maigrin* & le Marquis *de Cœuvres*, s'assemblerent avec le consentement de la Reine, & résolurent d'engager tous leurs amis à se joindre à eux. En effet, ils se réunirent le lendemain au nombre de trente chez le Marquis *de Montglat*, Maître de la Garde-robe; on y signa une

association pour s'opposer à cette nouveauté. Par le même écrit, toute la Noblesse du Royaume fut invitée à prendre part à une cause si juste. Des Gentilshommes de toutes les Provinces du Royaume se rendirent à Paris pour signer cette union. Le nombre en fut si grand, que la salle du Marquis de Montglat n'étant pas assez spacieuse pour contenir tant de monde, il fut résolu qu'on s'assembleroit désormais dans la maison du Marquis *de Sourdis*. Il y fut arrêté qu'on députeroit aux Princes Bâtards de France, & à ceux de Lorraine & de Savoie, pour les supplier de se joindre à la Noblesse, puisqu'il étoit de leur intérêt que des particuliers ne s'élevassent point à leur niveau. Les Princes se trouverent chez le Duc de Vendôme pour recevoir la députation; & le lendemain ce Duc vint à l'hôtel de Sourdis assurer la Noblesse, de la part des Princes, de leur jonction avec elle. On députa aussi chez les Ducs & Pairs, qui promirent de s'opposer à l'entreprise qu'aucun de leur Corps voudroit faire pour s'élever au-dessus des autres. Le Duc *de Schomberg* en vint donner parole aux Gentilshommes assemblés. Le Clergé fut supplié de s'as-

sembler extraordinairement, & les Députés de la Noblesse allerent le prier de ne pas l'abandonner dans cette occasion. Le lendemain l'Archevêque d'Embrun, *de la Feuillade*, vint offrir à la Noblesse union & service, avec assurance que le Clergé suivroit son ancienne coutume, qui étoit de ne se point séparer d'intérêts d'avec elle. Cependant la Reine ayant appris que, dans cette assemblée composée de plusieurs sortes d'esprits, il y en avoit qui parloient de la réformation de l'Etat, elle résolut, ne se sentant point assez forte pour la rompre, d'y envoyer les Maréchaux de France pour y présider, & empêcher qu'il ne s'y traitât d'aucune affaire contre son autorité. Les Maréchaux *d'Estrées*, *de Schomberg*, *de l'Hôpital* & *de Villeroy*, s'y rendirent à ce dessein; & après avoir assuré la Noblesse de la protection de leurs Majestés, ils dirent qu'ils étoient venus de leur part pour conférer avec l'assemblée, & chercher les moyens de la satisfaire. Comme l'affluence étoit si grande, qu'on ne pouvoit plus tenir dans cette salle, le Maréchal de l'Hôpital offrit la sienne qui étoit beaucoup plus vaste; & le lendemain on s'y assembla. Les Maréchaux assurerent la

npagnie, que la Reine n'accorderoit
g de Prince, qu'à ceux qui le tien-
ient de leur naissance, & qu'elle en
nnoit sa parole. Pour l'exécution &
sûreté de cette promesse, Sa Majesté
roit un Brevet; mais l'assemblée insista
abord sur une Déclaration vérifiée au
arlement. La Reine n'y voulut point
onsentir, disant que ce n'étoit pas à cette
Compagnie à régler les honneurs du
Louvre qui dépendoient uniquement de
la volonté du Roi. Quoique les Frondeurs, dont l'assemblée étoit composée en grande partie, opinassent toujours à la Déclaration, cependant les deux tiers des voix furent à se contenter du Brevet: ainsi l'assemblée fut rompue, & l'on nomma des Députés pour aller remercier leurs Majestés & Son Altesse Royale M. le Duc d'Orléans. Le Cardinal auroit fort souhaité, dans cette circonstance, les honneurs d'un pareil remerciment; mais cela n'avoit point été résolu dans l'assemblée, où l'on n'auroit osé le proposer à cause des Frondeurs; cependant, quand tout le monde fut séparé, le Maréchal de Villeroy prit sur lui, avec quatre de ses amis, d'aller remercier Son Eminence au nom de la Noblesse, qui n'étant plus assemblée, ne pouvoit pas le désa-

vouer. Le Cardinal les reçut dans son audience, & affecta de les reconduire en grande cérémonie, comme s'ils eussent été les vrais Députés de la Noblesse.

L'Abbé *de la Riviere* (1), depuis Evêque de Langres, légua, en mourant, cent écus à celui qui feroit son Epitaphe. En voici deux des moins mauvaises.

Monsieur de Langres est mort Testateur Olographe,
Et vous me promettez, si j'en fais l'Epitaphe,
Les cent écus par lui légués à cet effet.
Parbleu, l'argent est bon dans le siecle où nous sommes;
Comptez toujours : Ci gît le plus méchant des hommes.
Payez : le voilà fait.

Ci gît un très-grand personnage,
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, qui fut toujours sage :
Je n'en dirai pas davantage,
C'est trop mentir pour cent écus.

Scarron (2) fut d'abord Abbé & Chanoine du Mans. Dans cette Ville, com-

---

(1) Mort en 1670.
(2) Né en 1610, mort en 1660.

me dans plusieurs autres, le Carnaval finit par une Foire & par des mascarades publiques. L'Abbé Scarron voulut en être; & pour sauver la décence de son état, il imagine de se déguiser en Sauvage : en conséquence, il s'enduit de miel toutes les parties du corps, ouvre un lit de plumes, & s'y roule jusqu'à ce que le Sauvage soit bien *empenné*. Trois de ses amis en font autant, & l'accompagnent à la Foire dans ce grotesque équipage. Bientôt ces nouveaux masques attirent l'attention de la foule; on les entoure, on les déplume, & Scarron finit par avoir plutôt l'air d'un Chanoine que d'un Américain. A ce spectacle, le peuple est indigné, & crie au scandale. Les quatre masques se dégagent enfin de la foule, & poursuivis, dégouttants de miel & d'eau, par-tout relancés, ils trouvent un pont, le sautent héroïquement, & vont se cacher dans les roseaux de la Sarte. Bientôt leurs feux s'amortissent. Un froid glaçant pénetre leurs veines; une lymphe âcre se jette sur leurs nerfs & se joue de toute la science des Médecins. Les trois camarades du jeune Abbé périssent des suites de cette aventure. Scarron ne leur survit que pour être un abrégé de toutes les miseres humaines.

Scarron étant encore Abbé, fut présenté à la Reine Anne d'Autriche; & lui demanda la permission d'être son malade en titre d'office. La Reine sourit, & ce souris fut un Brevet; en conséquence, il obtint une pension de cinq cents écus; mais comme cette pension n'étoit pas exactement payée, Scarron sollicitoit une Abbaye : on lui répondit qu'il étoit hors d'état de faire aucun service. „ Hé bien, dit-il, qu'on me donne un „ Bénéfice simple, mais si simple, qu'il „ ne faille que croire en Dieu pour le „ desservir ".

Un bon Religieux persuadé que les souffrances sont des faveurs du Ciel, dit un jour à Scarron : „ Je me réjouis avec „ vous, Monsieur, de ce que le bon „ Dieu vous visite plus souvent qu'un „ autre ". *Eh! mon Pere*, répondit Scarron, *le bon Dieu me fait trop d'honneur.*

Scarron près d'expirer, voyant ses parents & ses domestiques fondre en larmes autour de son lit : *Mes enfants*, leur dit-il, *je ne vous ferai jamais autant pleurer que je vous ai fait rire*; & un moment après il ajouta : *Plus d'insomnie, plus de goutte : je vais enfin me bien porter.*

Un jeune homme à qui *Pierre Corneille* (1) avoit accordé sa fille, & que l'état de ses affaires mettoit dans la nécessité de rompre ce mariage, se présente un matin chez ce grand Poëte, perce jusqu'à son cabinet, & lui dit : „ Je viens, „ Monsieur, retirer ma parole, & vous „ exposer le motif de ma conduite... „ Eh ! Monsieur, lui répliqua Corneille, „ ne pourriez-vous pas, sans m'interrompre, parler de tout cela à ma femme ? Montez chez elle, je n'entends „ rien à toutes ces affaires-là ".

M. de Turenne s'étant trouvé à une représentation de *Sertorius*, s'écria à deux ou trois endroits de la Piece : „ Où „ donc Corneille a-t-il appris l'art de la „ guerre ".

Le Maréchal de Grammont disoit à l'occasion d'*Othon*, „ que les Œuvres de „ Corneille devroient être le bréviaire „ des Rois, & Louvois, qu'il faudroit „ un parterre composé de Ministres d'Etat pour juger cette piece ".

Au combat de la porte Saint-Antoine le Duc *de la Rochefoucault* (2) re-

---

(1) Né en 1606, mort en 1684.
(2) Né en 1613, mort en 1680.



çut un coup de mousquet qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Il fit graver à ce sujet, un portrait de Madame la Duchesse de Longueville dont il étoit amoureux, avec ces deux vers au bas :

Faisant la guerre au Roi, j'ai perdu les deux yeux;
Mais pour un tel objet, je l'eusse fait aux Dieux.

L'illustre Auteur des *Maximes* ne fut point de l'Académie Françoise. L'obligation de haranguer publiquement un nombreux Auditoire, fut le seul obstacle qui l'éloigna de cette Compagnie. Avec tout le courage qu'il avoit montré en tant d'occasions, & malgré la supériorité que sa naissance & son esprit lui donnoient sur des hommes ordinaires, le Duc de la Rochefoucault ne se sentoit pas capable de prononcer quatre lignes en public, sans éprouver une sorte de défaillance.

De Lestang, Auteur *des Regles de bien traduire*, avoit pris tous ses exemples de bonnes traductions dans les Livres de d'Ablancourt, ou le Port-Royal, & ceux des mauvaises dans les Ouvrages de l'Abbé *de Marolles*. Celui-ci en fut très-piqué, & s'en plaignit à tout le

monde. De Lestang ayant jugé à propos de l'appaiser, choisit pour cela le jour où l'Abbé de Marolles alloit faire ses Pâques, & se présentant devant lui comme il se mettoit à genoux pour communier : „ Monsieur, lui dit-il, vous êtes „ en colere contre moi : je crois que „ vous avez raison ; mais, Monsieur, „ ajouta-t-il, voici un temps de miséri„ corde, je vous demande pardon ". *De la maniere dont vous vous y prenez*, lui répondit l'Abbé de Marolles, *il n'y a pas moyen de s'en défendre : allez, Monsieur, je vous pardonne.* Quelques jours après, cet Abbé rencontrant de Lestang, lui dit : *Croyez-vous en être quitte ? Vous m'avez extorqué un pardon que je n'avois pas envie de vous accorder.* „ Monsieur, Monsieur, lui répliqua de Lestang, ne faites pas tant le difficile ; on peut bien, quand on a besoin d'un pardon général, en accorder un particulier ".

L'intrépidité avec laquelle le Premier-Président *Molé* (1) affronta les plus grands dangers lors des troubles de la Fronde,

(1) Né en 1584, mort en 1656.

faisoit dire au Cardinal de Retz : „ Si ce
„ n'étoit pas un blasphême d'avancer
„ que quelqu'un a été plus brave que le
„ Grand Condé, je dirois que c'est Ma-
„ thieu Molé ".

Des mutins s'étoient attroupés à la porte de ce Magistrat; il voulut y aller. L'Abbé *de Chanvalon*, qui étoit alors avec lui, essayoit de l'en détourner : „ Ap-
„ prends, jeune homme, lui dit le Pré-
„ sident Molé, qu'il y a loin du poignard
„ d'un scélérat au cœur d'un homme de
„ bien ". Un d'entre eux l'ayant un jour insulté au milieu d'une place publique, jusqu'à lui prendre la barbe qu'il portoit fort longue, il le menaça de le faire pendre. Cette menace auroit pu lui devenir funeste; mais il répondit à ceux qui lui en faisoient la réflexion, „ que six pieds
„ de terre feroient toujours raison au plus
„ grand homme du monde ".

Le Maréchal *de Gassion* (1) étoit mort dans le Calvinisme. Un Professeur du College de Lizieux, nommé *Marcel*, composa l'Eloge funebre de ce Maréchal,

(1) Né en 1609, mort en 1657.

chal, & l'annonça par une affiche publique. L'Université, qui ne jugea pas convenable qu'un homme de son corps fît le panégyrique d'un Calviniste, lui fit défendre de le prononcer. L'Orateur en appella au Chancelier Séguier, qui ordonna qu'on s'en tiendroit à la délibération de l'Université. Différentes circonstances motiverent sans doute cette défense. Quoi qu'il en soit, on a vu, un siecle après, l'Académie Françoise proposer pour sujet de son prix d'Eloquence, l'éloge du Maréchal de Saxe, mort en France dans la Religion Luthérienne.

Madame *de Venelle*, Gouvernante des nieces du Cardinal Mazarin, faisoit si bien sa charge de surveillante, qu'elle se levoit, même en dormant, pour venir voir ce que faisoient ses pupilles. Marie *Mancini*, celle qui depuis épousa le Connétable Colonne, avoit l'habitude de dormir la bouche ouverte. Une nuit entre autres, la Dame somnambule lui mit en tâtonnant, le doigt si avant dans la bouche, que cette jeune personne s'éveillant en sursaut, la mordit jusqu'au sang. On peut juger quel fut leur étonnement de se trouver toutes deux en cet état. On en fit le conte au Roi le

lendemain, & toute la Cour s'en amusa pendant plusieurs jours.

Sur la fin de 1661, Louis XIV voulut honorer du collier de son Ordre le Maréchal *Fabert* (1), qui se fit un point d'honneur de le refuser, parce qu'il n'étoit pas Gentilhomme. Le Monarque répondit de sa main à la lettre de remerciment du Maréchal : „ Ceux à qui je vais
„ distribuer le collier, ne peuvent jamais
„ en recevoir plus de lustre dans le monde,
„ de, que le refus que vous en faites par
„ un principe si généreux, vous en donne
„ auprès de moi ".

Le Cardinal Mazarin avoit proposé à Fabert de lui servir d'espion dans l'armée : Cet Officier lui répondit : „ Un
„ grand Ministre comme vous doit avoir
„ toutes sortes de gens à son service;
„ les uns doivent le servir par leurs
„ bras, les autres par les rapports qu'ils
„ lui font : trouvez bon que je sois dans
„ la classe des premiers ".

Le siege de Dunkerque avoit été entrepris par les François en 1658, avec

(1) Né en 1599, mort en 1662.

la convention très-formelle que la place seroit livrée à l'Angleterre. *Cromwell*, averti que *Turenne* étoit chargé d'y mettre un Gouverneur de sa nation, communiqua ses soupçons à l'Ambassadeur de France qui nia la chose. Le Protecteur, irrité de cette mauvaise foi, tira de sa poche l'ordre que Mazarin lui avoit donné : „ Je prétends, lui dit-il, „ que vous dépêchiez un courier au „ Cardinal, pour lui faire savoir que je „ ne suis pas homme à être trompé ; & „ que si une heure après la prise de „ Dunkerque, on n'en délivre pas les „ clefs au Général Anglois, j'irai en per- „ sonne demander les clefs des portes „ de Paris ".

Madame la Duchesse *de Bouillon* étoit la plus jeune des nieces du Cardinal Mazarin, & n'en étoit pas la moins aimée. Son Eminence s'amusoit beaucoup à lui faire des plaisanteries qu'elle ne prenoit pas toujours bien, sur-tout dans sa plus tendre enfance. Elle n'avoit encore que six ans, lorsque son oncle imagina de lui faire croire qu'elle étoit enceinte. Le ressentiment qu'elle en témoigna, le divertit si fort, qu'il résolut de pousser encore plus loin cette plaisanterie. Il fit

étrécir ses habits, & on tâchoit de lui persuader que c'étoit elle qui avoit grossi. Cela dura autant qu'il fallut pour lui faire paroître la chose vraisemblable; cependant elle s'en défendit toujours avec beaucoup de vivacité, jusqu'à ce que le temps de l'accouchement étant arrivé, elle trouva un matin entre ses draps un enfant qui venoit de naître. Il seroit difficile d'exprimer quel fut son étonnement & sa désolation à cette vue. *Il n'a donc*, disoit-elle, *que la Vierge & moi à qui cela soit arrivé; car je n'ai pas ressenti le moindre mal.* La Reine la vint consoler, & voulut être marraine; plusieurs autres personnes vinrent complimenter l'accouchée; & ce qui avoit été d'abord un passe-temps domestique, devint à la fin un divertissement public pour toute la Cour. On la pressa à diverses reprises de déclarer le pere de l'enfant; mais tout ce que l'on en put tirer, fut, *que ce ne pouvoit être que le Roi ou le Comte de Guiche, parce qu'il n'y avoit que ces deux hommes-là qui l'eussent embrassée.*

Madame de Bouillon, qui, en 1680 avoit été assignée pour répondre par devant les Commissaires de la Chambre des Poisons, s'y rendit accompagnée de

neuf carrosses de Princes ou Ducs ; M. de Vendôme la menoit. M. *de Bezons* lui demanda d'abord, si elle n'étoit pas venue pour répondre aux interrogats qu'on lui feroit ; elle dit que oui ; mais qu'avant d'entrer en matiere, elle lui déclaroit que tout ce qu'elle alloit dire ne pourroit préjudicier au rang qu'elle tenoit, ni à tous ses privileges, & ne voulut rien dire ni écouter davantage, que le Greffier n'eût écrit cette déclaration préliminaire. M. de Bezons la questionna sur ce qu'elle avoit demandé à *la Voisin.* Elle répondit qu'elle l'avoit priée de lui faire voir les Sibylles ; & après huit ou dix autres questions d'aussi peu d'importance, sur lesquelles elle répondit toujours en se moquant, M. de Bezons lui dit qu'elle pouvoit s'en aller ; & M. de Vendôme lui donnant la main sur le seuil de la porte de cette chambre, elle s'écria qu'elle n'avoit jamais oui dire tant de sottises d'un ton si grave.

La proposition de marier l'*Infante* avec Louis XIV, avoit été faite à l'Espagne dès l'année 1658. Philippe étoit retenu par certaines considérations. Pour achever de le déterminer, Mazarin imagina un moyen digne de sa politique.

Il mit sur le tapis le mariage du Roi avec *Marguerite*, Princesse de Savoie. Le Duc, & Madame Royale son épouse, vinrent à Lyon. Le Roi y vit la Princesse, & en paroissoit satisfait, lorsque le Comte *de Pimentel* arriva de son côté à Lyon *incognito*, avec ordre d'offrir la Paix & l'*Infante Marie-Thérese*. L'alliance avec la Savoie fut rompue; & le Duc de Savoie joué par Mazarin, partit de Lyon après un séjour de deux fois vingt-quatre heures. On prétend qu'étant sur la frontiere, il se retourna du côté de la France, & dit: *Adieu, France, pour jamais; je te quitte sans regret.* Mazarin se tira d'affaire avec Madame Royale, en lui donnant un écrit signé du Roi, *que si Sa Majesté n'épousoit pas l'Infante, il épouseroit la Princesse Marguerite.* Cette jeune Princesse dissimula de son mieux; cependant elle ne put s'empêcher de laisser échapper quelques larmes.

Le mariage de Marie *Mancini* avec le Connétable Colonne, proposé du vivant du Cardinal, fut célébré à la Cour le 11 Avril 1661, environ un mois après sa mort. Le Roi la combla de présents. Il fut aussi généreux que s'il l'eût encore

aimée; mais il ne l'aimoit plus; & malgré toutes les agaceries qu'elle employa pour faire revivre une passion, dont elle vouloit persuader qu'elle n'étoit pas guérie, elle partit, & suivit son mari en Italie. Ce mari, qui ne croyoit pas qu'il pût y avoir de l'innocence dans les amours des Rois, fut si ravi de trouver le contraire, qu'il compta pour rien de n'avoir pas été le premier maître du cœur de sa femme. Il en perdit la mauvaise opinion qu'il avoit, comme tous les Italiens, de la liberté que les Dames ont en France, & il voulut qu'elle jouît de cette même liberté à Rome, puisqu'elle en savoit si bien user. Il est pourtant vrai qu'elle en usa fort mal dans la suite. Comme la Duchesse Mazarin sa sœur, elle abandonna son mari, dont elle prétendoit avoir de grands sujets de plainte. *Hortense* étoit alors à Rome; elle devint la confidente du projet de Madame la Connétable, & voulut partager avec elle le danger de sa fuite, les craintes, les inquiétudes, & les embarras qui suivent de pareilles résolutions. La Connétable, suivie de sa sœur, partit le premier Mai 1670, ayant saisi l'occasion de l'absence de son mari qui étoit allé à une de ses terres à quinze milles de Rome.

La fortune qui peut beaucoup dans nos entreprises, & plus encore dans nos aventures, fit errer Madame la Connétable de Royaume en Royaume, & la jetta enfin dans un Couvent de Madrid. Hortense étoit passée de France en Italie; Marie passa d'Italie en France. Le Chevalier de Rohan avoit, pour ainsi dire présidé au projet de l'évasion de la Duchesse Mazarin, & peut-être en avoit-il été cause : le Chevalier de Lorraine brouilla la Connétable avec les plus honnêtes gens de Rome & avec son mari, & quitta Rome où il étoit exilé, pour revenir en France avec elle. Ces deux Seigneurs, dont le mérite ne consistoit pas à imiter la fidélité des héros de Roman, quitterent l'un & l'autre les héroïnes dont ils s'étoient chargés, & les livrerent à tout ce que la malignité des conjectures peut imaginer de plus injurieux. Le Connétable, plus sage que le Duc de Mazarin, qui appuyoit sur tous ces bruits, & qui les a immortalisés dans les plaidoyers d'*Erard* son Avocat, obtint du Pape une *excommunication majeure*, & IPSO FACTO, *contre ceux qui parleroient mal de Madame sa femme.* Aux foudres du Vatican qui ne pouvoient tout au plus que

pallier le mal, le mari joignit *quatorze couriers* par autant de différents chemins, & un homme à lui, qui joignit l'épouse fugitive à Marseille; il n'en remporta qu'une très-belle lettre pour son maître, de la part de la Connétable. Elle s'étoit munie d'un passe-port, & elle arriva enfin à Paris, ayant quitté sa sœur à Lyon, d'où celle-ci prit le chemin de Chambery. Nous ne suivrons point la Connétable Colonne dans ses voyages, où elle eut le temps de se repentir de ce caractere vif & peu réfléchi qui la rendit le jouet de la fortune & de la fable de l'Europe, jusqu'à ce qu'elle en fût tout-à-fait oubliée. Elle mourut à Madrid, au mois de Mai 1715, âgée de près de soixante & dix ans, & dans l'obscurité d'un Cloître, elle qui avoit aspiré à l'éclat d'une Couronne. La belle Hortense sa sœur, étoit morte à Chelsey, en Angleterre, le 2 Juillet 1699.

Etant jeune, le Chancelier *Séguier* (1) étoit entré chez les Chartreux : il y prit l'habit. Comme il étoit tourmenté de tentations, que la solitude n'amortis-

(1) Né en 1588, mort en 1672.

soit pas, le Supérieur lui permit, lorsqu'il se sentiroit pressé, de tinter la cloche du chœur, afin d'avertir ses Confreres de se mettre en prieres pour lui obtenir la victoire sur l'Esprit immonde. Mais le jeune Moine recourut si souvent à cet expédient, que le voisinage fatigué s'en plaignit : & on fut obligé de lui interdire cet exercice.

Christine (1), Reine de Suede, vint à Paris en 1657. On admira en elle une jeune Reine qui, à vingt-sept ans, avoit renoncé à la souveraineté, dont elle étoit digne, pour vivre libre & tranquille. Elle plut beaucoup à la Cour de France, quoiqu'il ne s'y trouvât pas une femme dont le génie pût atteindre au sien. Le Roi la vit & lui fit de grands honneurs; mais il lui parla à peine : élevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il étoit né, le rendoit timide. La plupart des femmes & des courtisans n'observerent autre chose dans cette Reine Philosophe, sinon qu'elle n'étoit pas coëffée à la françoise, & qu'elle dansoit mal. Les sages ne condamnerent

(1) Née en 1626, morte en 1689.

dans elle que le meurtre de *Monaldeschi* son Ecuyer, qu'elle fit assassiner à Fontainebleau dans un second voyage. De quelque faute qu'il fût coupable envers elle, ayant renoncé à la Royauté, elle devoit demander justice, & non se la faire. Elle eût été punie en Angleterre; mais la France ferma les yeux sur cet attentat contre l'autorité du Roi, contre le droit des Nations, & contre l'humanité.

Christine voulut assister à une des séances de l'Académie Françoise; on n'eut rien de meilleur à lui donner qu'une traduction faite par *Cottin* de quelques vers de Lucrece contre la Providence, auxquels il opposa une vingtaine de vers pour la soutenir. Il n'est pas inutile de remarquer que, dans la même assemblée, on lut devant Christine quelques articles du Dictionnaire auquel l'Académie Françoise travailloit dès-lors; on tomba sur le mot *Jeu*, dans lequel se trouverent ces mots : *Jeux de Princes, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font.*

La Reine *Christine* de Suede étoit toujours en justaucorps & en perruque d'homme. Lorsqu'elle vint à Fontainebleau, plusieurs Dames de la Cour s'avancerent pour l'embrasser. Tant de

caresses l'importunerent, & elle ne put s'empêcher de dire : „ Quelle fureur „ ont ces Dames de me baiser? Est- „ ce à cause que je ressemble à un „ homme"?

On a déja vu que cette Reine avoit fait un second voyage en France. Comme elle n'y étoit ni attendue ni desirée, elle n'y fut pas aussi bien reçue que la premiere fois. Elle fut contrainte de s'arrêter à Fontainebleau, où elle s'ennuya beaucoup. Peu de personnes la furent visiter, & ce voyage eut la destinée des actions imprudentes, qui, pour l'ordinaire, occasionnent du chagrin & des regrets. Elle y montra que ses vices balançoient au moins ses vertus. On a déja parlé du meurtre de Monaldeschi; ce fut à Fontainebleau qu'elle commit cette abominable action. Voici comment on la raconte. „ Christine envoya „ chercher le Pere Mathurin de la Chapelle, & lui donna un paquet à serrer; „ puis ayant donné ses ordres, elle fit „ appeller un nommé *Monaldeschi*, „ Gentilhomme qui étoit à elle; & „ l'ayant mené dans la galerie des „ Cerfs, elle lui dit qu'il l'avoit trahie, „ & qu'il falloit qu'il en fût puni. Sur „ ce qu'il nia la chose, elle fit venir le

„ Pere Mathurin; & lui ayant demandé
„ ses lettres, elle les montra à cet
„ homme, qui demeura stupéfait. Alors
„ il se jetta à ses pieds, & lui demanda
„ pardon. Elle lui dit qu'il étoit un
„ traître, & qu'il ne méritoit pas de
„ grace. Ayant dit au Pere de le con-
„ fesser, elle les laissa tous deux pour
„ rentrer dans son appartement, d'où
„ elle envoya dans la galerie *Sentinelli*,
„ son Capitaine des Gardes, qui avoit
„ ordre de faire l'exécution. Il étoit
„ frere d'un Sentinelli, favori de cette
„ Princesse; & Monaldeschi, à ce qu'on
„ disoit, par jalousie, l'avoit accusé
„ faussement de beaucoup de crimes;
„ mais personne n'a été bien instruit de
„ la vérité de cette histoire; c'est pour-
„ quoi je ne parle que de l'action, & point
„ de la cause. Monaldeschi refusa long-
„ temps de se confesser, demanda par-
„ don à son bourreau Sentinelli, & le
„ conjura d'aller de sa part implorer la
„ miséricorde de la Reine leur maîtresse;
„ ce qu'il fit, mais il ne put rien obtenir,
„ que la confirmation du premier arrêt.
„ Christine se moqua du criminel, de
„ ce qu'il avoit peur de la mort, l'ap-
„ pella poltron, & dit à son Capitaine
„ des Gardes: *Allez, il faut qu'il meu-*

„ *re; & afin de l'obliger à se confesser,*
„ *blessez-le.* Sentinelli revint annoncer
„ à ce misérable l'arrêt définitif de sa
„ mort, & en même-temps lui voulut
„ donner quelques coups d'épée; mais il
„ se trouva plastronné; si bien qu'il ne
„ fut blessé qu'au bras. Il reçut un se-
„ cond coup à la tête; & comme il se
„ vit baigné dans son sang, il se con-
„ fessa au Pere Mathurin, qui étoit aussi
„ effrayé que son pénitent. Après l'avoir
„ confessé, le bon Pere alla se jetter
„ aux pieds de cette Princesse impitoya-
„ ble, qui le refusa tout de nouveau.
„ Enfin, Sentinelli lui passa son épée au
„ travers de la gorge, & la lui coupa.
„ Quand Monaldeschi fut expiré, on
„ prit son corps qu'on alla enterrer sans
„ bruit. Après cette barbare action,
„ Christine demeura dans sa chambre,
„ à rire & à causer, aussi tranquillement
„ que si elle eût fait une chose indiffé-
„ rente ". Cet acte de cruauté indigna
la Reine-Mere; le Roi & Monsieur le
blâmerent publiquement, & le Cardinal
qui n'étoit pas cruel, en fut très-offensé.
Toute la Cour eut horreur de cette atro-
cité, & rétracta les louanges qu'elle avoit
d'abord données à la Reine de Suede.
On laissa cette Reine s'ennuyer long-temps

à Fontainebleau, pour lui montrer le mépris qu'on avoit pour elle; mais enfin elle supplia tant de fois le Ministre de la laisser venir à Paris, qu'il fut impossible de la refuser. Il est à croire qu'elle auroit souhaité de pouvoir s'établir en France; mais on lui fit entendre qu'elle ne pouvoit y demeurer que peu de jours. On affecta de la loger au Louvre dans l'appartement du Cardinal Mazarin, pour lui montrer qu'il falloit qu'elle le quittât promptement. Elle partit enfin, après avoir reçu quelque argent du Roi, & s'en retourna à Rome, où l'action qu'elle s'étoit permise en France ne la fit pas estimer.

Philibert-Emmanuel *de Lavardin*, Evêque du Mans, déclara en mourant, qu'il n'avoit jamais eu l'intention d'administrer les Sacrements de l'Eglise. Plusieurs Prêtres & quelques Evêques qui avoient reçu les Ordres de lui, se firent réordonner sous condition. De ce nombre fut *Mascaron*, qui venoit d'être nommé à l'Evêché de Tulles, & qui est mort Evêque d'Agen en 1703. L'avis de M. *Pavillon*, Evêque d'Alet, avoit été qu'on assemblât un Concile provincial, où l'on procéderoit contre la mémoire de Lavar-

din. Mais comme cela eût fait trop d'éclat, & qu'il y avoit des personnes d'un grand mérite qui appartenoient à la Maison de cet Evêque, l'affaire n'eut pas de suite.

On a prétendu que *Pascal* (1) étoit né Mathématicien; & pour le prouver, on a dit que sans aucun secours & par la seule pénétration de son esprit, étant à peine âgé de douze ans, il avoit poussé si loin ses recherches, qu'il en étoit venu jusqu'à la trente-deuxieme proposition d'*Euclide*. Un Jésuite se trouvant un jour dans une assemblée où quelqu'un rapportoit ces circonstances, peut-être exagérées, dit froidement „ que les amis „ de Pascal ne rendoient point assez de „ justice à ce grand homme ". Et comme on le pressa de s'expliquer, il ajouta „ qu'il lui sembloit que cette hyperbo„ le, quelque outrée qu'elle parût, étoit „ trop peu de chose pour reconnoître „ l'obligation que les amis de Pascal lui „ avoient pour les *Provinciales*, dans „ lesquelles il avoit fait bien d'autres hy„ perboles en leur faveur ".

(1) Né en 1623, mort en 1662.

Un jour du mois d'Octobre 1654, Pascal étant allé se promener, suivant sa coutume, au Pont de Neuilli, dans un carrosse à quatre chevaux, les deux premiers prirent le mords aux dents vis-à-vis un endroit où il n'y avoit point de garde-fou, & se précipiterent dans la Seine. Heureusement la premiere secousse de leur poids rompit les traits qui les attachoient au train de derriere, & le carrosse demeura sur le bord du précipice. Mais on se représente sans peine la commotion que dut recevoir la machine frêle & languissante de Pascal. Il eut beaucoup de peine à revenir d'un long évanouissement; son cerveau fut tellement ébranlé, que dans la suite, au milieu de ses insomnies & de ses exténuations, il croyoit voir de temps-en-temps, à côté de son lit, un abyme prêt à l'engloutir. On attribue à la même cause une espece de vision ou d'extase qu'il eut peu de temps après, & dont il conserva la mémoire dans un papier qu'il porta toujours sur lui entre l'étoffe & la doublure de son habit.

Les Jésuites avoient eu assez de crédit pour faire supprimer les éloges de Pascal & d'Arnaud dans le livre des Hommes Illustres de Perrault. Sur quoi on cita

ce passage de Tacite : *Præfulgebant Cassius & Brutus eo ipso quòd eorum effigies non visebantur.* Ces éloges ont été rétablis depuis.

Saint-Evremont (1) avoit été renfermé trois mois à la Bastille, pour quelques plaisanteries faites à table contre le Cardinal Mazarin. Pour se venger du Cardinal, il fit, dans une lettre écrite au Maréchal de Créqui, la satyre du Traité de Paix des Pyrénées. Le Roi ayant eu communication de cette lettre, ordonna qu'on arrêtât l'auteur. Saint-Evremont, effrayé de cet ordre, se retira en Angleterre, où il employa presque toute sa vie à solliciter vainement son rappel.

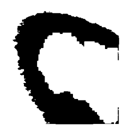
Après la mort de *Valentin Conrart*, qu'on pouvoit regarder comme le Fondateur de l'Académie Françoise (2), un grand Seigneur ignorant se présenta pour le remplacer; *Patru* (3) détourna la Compagnie de ce choix par cet apolo-

(1) Né en 1613, mort en 1703.
(2) Ce fut dans la maison de Valentin Conrart que cette illustre Compagnie se forma en 1629, & s'assembla jusqu'à l'an 1634.
(3) Né en 1604, mort en 1681.

: „ Un ancien Grec avoit une lyre dmirable; il s'y rompit une corde : u-lieu d'en remettre une de boyau, l en voulut une d'argent; & la lyre, vec sa corde d'argent, perdit son harnonie ".

'atru avoit professé toute sa vie une ece de scepticisme. Le grand Bossuet le voir lorsqu'il étoit mourant, & dit : „ On vous a regardé jusqu'ici, Monsieur, comme un esprit fort : songez à détromper le public par des disours sinceres & religieux. — Il est lus à propos que je me taise, réponlit Patru : on ne parle dans ces derniers moments que par foiblesse ou ar vanité ".

Quelques mois après la mort du Carl Mazarin, il arriva (en 1662) un nement qui n'a point d'exemple; & qui est non moins étrange, c'est que s les Historiens l'ont ignoré. On ena, dans le plus grand secret, au châ de l'Isle Sainte-Marguerite dans la r de Provence, un prisonnier incon- d'une taille au-dessus de l'ordinaire, ie & de la figure la plus belle & la noble. Ce prisonnier dans la route oit un masque, dont la mentonniere



avoit des ressorts d'acier, qui lui laissoient la liberté de manger avec le masque sur le visage. On avoit ordre de le tuer s'il se découvroit. Il resta dans l'Isle jusqu'à ce qu'un Officier de confiance, nommé *Saint-Mars*, Gouverneur de Pignerol, ayant été fait Gouverneur de la Bastille l'an 1690, l'alla prendre à l'Isle de Sainte-Marguerite, & le conduisit à la Bastille toujours masqué. Le Marquis de Louvois alla le voir dans cette Isle avant la translation, & lui parla debout & avec une considération qui tenoit du respect. Cet inconnu fut mené à la Bastille, où il fut logé aussi bien qu'on peut l'être dans ce château. On ne lui refusoit rien de ce qu'il demandoit. Son plus grand goût étoit pour le linge d'une finesse extraordinaire, & pour les dentelles; il jouoit de la guitarre. On lui faisoit la plus grande chere, & le Gouverneur s'asséyoit rarement devant lui. Un vieux Médecin de la Bastille, qui avoit souvent traité cet homme singulier dans ses maladies, a dit qu'il n'avoit jamais vu son visage, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue & le reste de son corps. Il étoit admirablement bien fait, disoit ce Médecin: sa peau étoit un peu brune: il intéressoit par le seul son de sa voix, ne se plai-

gnant jamais de son état, & ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvoit être. Cet inconnu mourut en 1704, & fut enterré la nuit à la Paroisse Saint-Paul. Ce qui redoubla l'étonnement, c'est que quand on l'envoya aux Isles Sainte-Marguerite, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable. Ce prisonnier l'étoit sans doute; car voici ce qui arriva les premiers jours qu'il étoit dans l'Isle. Le Gouverneur mettoit lui-même les plats sur la table, & ensuite se retiroit après l'avoir enfermé. Un jour le prisonnier écrivit avec un couteau sur une assiette d'argent, & jetta l'assiette par la fenêtre, vers un bateau qui étoit au rivage presque au pied de la tour. Un Pêcheur, à qui ce bateau appartenoit, ramassa l'assiette & la rapporta au Gouverneur. Celui-ci étonné, demanda au Pêcheur: „ Avez-vous lu „ ce qui est écrit sur cette assiette, & „ quelqu'un l'a-t-il vue entre vos mains? „ Je ne sais pas lire, répondit le Pê- „ cheur; je viens de la trouver, per- „ sonne ne l'a vue ". Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le Gouverneur fût bien informé qu'il n'avoit jamais lu, & que l'assiette n'avoit été vue de personne. „ Allez, lui dit-il, vous êtes bien heu- „ reux de ne savoir pas lire ". M. de

Chamillart fut le dernier Ministre qui eut cet étrange secret. Le second Maréchal de la Feuillade son gendre, le conjura, à genoux, de lui apprendre ce que c'étoit que cet homme qu'on ne connut jamais que sous le nom de l'*Homme au masque de fer*. Chamillart lui répondit que c'étoit le secret de l'Etat, & qu'il avoit fait serment de ne le révéler jamais.

Il n'y a point d'exemple dans l'Histoire d'un secret d'Etat aussi bien gardé que celui-ci. Suivant M. de Saint-Foix, l'homme au masque de fer seroit un certain Duc *de Montmouth*, fils de Charles II, Roi d'Angleterre. Mais la majesté de la taille de cet inconnu, les égards respectueux avec lesquels on le servoit à la Bastille, des traits de ressemblance frappants, ont fait naître d'autres conjectures. Voici dans quels termes elles se trouvent énoncées dans un Ouvrage très-connu.

Louis XIV avoit eu de Madame *de la Valliere* un fils connu sous le nom du Duc *de Vermandois*. Ce jeune Prince fut élevé avec tout le soin possible : il étoit beau, bien fait, plein d'esprit ; mais fier, emporté, & ne pouvoit prendre sur lui de rendre au Dauphin le respect qu'il

lui devoit comme à l'Héritier de la Couronne. Ces deux jeunes Princes à-peu-près de même âge, étoient de caracteres très-opposés. *Monseigneur*, aussi-bien partagé que le Duc de Vermandois du côté des agréments, l'emportoit infiniment par sa douceur, par son affabilité, & par la bonté de son cœur. C'étoient ces mêmes qualités qui rendoient le Dauphin l'objet des mépris du Duc de Vermandois. Celui-ci répétoit sans cesse qu'il plaignoit les François de ce qu'ils étoient destinés à obéir un jour à un Prince sans esprit, & si peu digne de commander. Louis XIV, à qui on rendoit compte de la conduite du Duc de Vermandois, en sentoit bien toute l'irrégularité; mais l'autorité cédoit à l'amour paternel, & ce Monarque si absolu n'avoit pas la force d'en imposer à un fils qui abusoit de sa tendresse. Enfin, le Duc de Vermandois s'oublia un jour au point de donner un soufflet à *Monseigneur*. Le Roi en est aussi-tôt informé; il tremble pour le coupable; mais quelque envie qu'il ait de feindre d'ignorer cet attentat, ce qu'il se doit à lui-méme & à sa Couronne, & l'éclat que cette action avoit fait à la Cour, ne lui permettoit pas d'écouter sa ten-

dreſſe. Il aſſemble, non ſans ſe faire violence, ſes confidents les plus intimes; il leur laiſſe voir toute ſa douleur, & leur demande conſeil. Attendu la grandeur du crime, & conformément aux loix de l'Etat, tous opinent à la mort. Quel coup pour un pere trop tendre! Cependant un des Miniſtres, plus ſenſible que les autres à l'affliction de Louis XIV, lui dit qu'il y avoit un moyen de punir le Duc de Vermandois ſans lui ôter la vie; qu'il falloit l'envoyer au plutôt à l'armée, qui pour lors étoit ſur les frontieres du côté de la Flandre; que peu après ſon arrivée on ſemeroit le bruit qu'il étoit attaqué de la peſte; afin d'effrayer & d'écarter tous ceux qui auroient envie de le voir; qu'au bout de quelques jours de cette maladie feinte, on le feroit paſſer pour mort; & que, tandis qu'aux yeux de toute l'armée on lui feroit des obſeques dignes de ſa naiſſance, on le transféreroit de nuit avec un grand ſecret, au Château de l'Iſle Sainte-Marguerite, pour y finir ſes jours. Cet avis fut généralement approuvé, & ſur-tout par l'affligé Monarque. On choiſit des gens fideles & diſcrets pour la conduite de cette affaire. Le Duc de Vermandois part pour l'armée avec un équi-

page

page magnifique. Tout s'exécute ainsi qu'on l'a projetté; & tandis qu'on pleure au camp la mort de cet infortuné Prince, on le conduit par des chemins détournés à l'Isle Sainte-Marguerite, & on le remet entre les mains du Commandant, qui avoit reçu d'avance ordre de Louis XIV de ne laisser voir son prisonnier à qui que ce fût. Un seul domestique qui étoit du secret fut transféré avec le Prince; mais étant mort en chemin, les Chefs de l'escorte lui défigurerent le visage à coups de poignard, afin d'empêcher qu'il ne fût reconnu, le laisserent étendu dans le chemin après l'avoir fait dépouiller pour plus de précaution, & continuerent leur route. Le Commandant du Château traitoit son prisonnier avec le plus profond respect; il le servoit lui-même, & prenoit les plats à la porte de l'appartement des mains des Cuisiniers, dont aucun n'a jamais vu le visage du Duc de Vermandois. Ce Prince s'avisa un jour de graver son nom sur le dos d'une assiette avec la pointe d'un couteau. Un Pêcheur entre les mains de qui tomba cette assiette, crut faire sa cour en la portant au Commandant, & se flatta d'en être récompensé : mais ce malheureux fut trompé, & on s'en défit sur-le-champ,

afin d'enſevelir avec cet homme un ſecret d'une ſi grande importance. Précaution déplacée ! puiſqu'il eſt plus que vraiſemblable par les faits qu'on vient de rapporter, & par ceux qu'on va lire, que le ſecret a été mal gardé : accident très-ordinaire, ſur-tout dans les affaires des Grands. Le Duc de Vermandois reſta pluſieurs années à l'Iſle Sainte-Marguerite; on ne l'a lui fit quitter, que pour le transférer à la Baſtille. Ce Prince portoit toujours un maſque, lorſque, pour cauſe de maladie, ou pour quelque autre ſujet, on étoit obligé de le montrer à quelqu'un. Des perſonnes dignes de foi ont affirmé avoir vu ce priſonnier maſqué, & ont rapporté qu'il tutoyoit le Gouverneur qui lui rendoit de grands reſpects.

Scuderi (1) avoit tous les défauts des mauvais Poëtes, un orgueil intraitable, de fréquentes diſtractions, & la manie d'entretenir de ſes Ouvrages tous ceux qu'il rencontroit : mais il joignoit à ces travers d'excellentes qualités, & entre autres beaucoup de générоſité &

(1) Né en 1610, mort en 1667.

de grandeur d'ame. Le trait qu'on va lire en fait foi.

La Reine *Christine* avoit promis à Scuderi, pour la dédicace de son Poëme d'*Alaric*, une chaîne d'or de mille pistoles. Le Comte *de la Gardie*, dont il est parlé fort avantageusement dans ce Poëme, venoit d'encourir la disgrace de cette Princesse; elle souhaitoit en conséquence que le nom du Comte fût ôté de cet Ouvrage. On en fit la proposition à Scuderi, qui répondit, „ que la chaîne „ d'or, fût-elle aussi grosse & aussi pe„ sante que celle dont il est fait mention „ dans l'Histoire des Incas, il ne détrui„ roit jamais l'autel où il avoit sacri„ fié ". Cette fierté noble déplut à Christine qui retint la chaîne; & le Comte de la Gardie qui auroit dû reconnoître la générosité de Scuderi, ne lui en fit pas même un remerciment.

Le Roi étoit à la Foire Saint-Germain, lorsque le Duc *de Guise* vint lui apporter le Traité par lequel le Duc *Charles IV*, qui n'avoit point d'enfants légitimes le faisoit héritier des Duchés de Lorraine & de Bar. Après l'avoir lu, Sa Majesté dit qu'il n'y avoit point de bijou à la Foire qui valût celui qu'elle

venoit de gagner. Un des articles du contrat étoit que *Louis XIV, en reconnoiſſance de cette donation, agrégeroit à ſa Couronne tous les Princes de la Maiſon de Lorraine, & qu'ils ſeroient dorénavant conſidérés en France comme Princes du Sang Royal; que la création qu'il en feroit, ſeroit homologuée dans toutes ſes Cours de Parlement, & reconnue par tous les Etats du Royaume; en ſorte que leſdits Princes, ſelon leur droit d'aîneſſe, ſeroient capables d'y ſuccéder, en cas que la ligne de Bourbon vînt à manquer.*

Ce Traité ainſi conclu jetta la conſternation dans l'eſprit du Duc *François*, frere du Duc *Charles*, du Prince *de Vaudemont*, & de la Ducheſſe *d'Orléans*. Pour les Princes de la Maiſon de Lorraine qui étoient ſujets du Roi, à cauſe des biens qu'ils poſſédoient en France, l'eſpérance de devenir Princes du Sang, & d'être dorénavant conſidérés en cette qualité, les conſoloit de l'extinction de leur propre Maiſon. Ils ne conſidéroient pas que leur Chef étant éteint, le Roi lui-même n'auroit pas le pouvoir de maintenir l'agrégation dont ils ſe flattoient, & que leur poſtérité tomberoit dans la ſimple condition de Gentilshom-

mes, parce que les cadets d'une Maiſon ſouveraine, ne ſont Princes, qu'à cauſe de la ſouveraineté de leur Chef.

Tandis que la Maiſon du Duc *Charles* s'intriguoit pour faire caſſer ce contrat, il vivoit à Paris en homme privé, & s'amuſoit à faire l'amour à une certaine *Mariane*, fille d'un nommé *Pajot*, Apothicaire de Mademoiſelle de Montpenſier. Son goût pour cette fille s'accrut en fort peu de temps, au point de lui faire prendre la réſolution de l'épouſer. Pour écarter les obſtacles que les Princes Lorrains tâcheroient d'oppoſer à l'accompliſſement de ſes vœux, il intéreſſa dans cette affaire, le Duc *François* ſon frere, à qui il promit de reconnoître, par un acte authentique & public, le Prince de Lorraine ſon frére, pour l'héritier légitime de ſa Couronne, même à l'excluſion des enfants mâles qui pourroienr naître de ce mariage. Il ajouta que ſon intention étoit de faire annuller le Traité qu'il venoit de paſſer avec le Roi de France, & immédiatement après, de ſe dépouiller de la Souveraineté en faveur du jeune Prince ſon neveu. Le Duc François ſe laiſſa éblouir par ces belles promeſſes; en conſéquence, il donna les mains à ce mariage, & en ſigna même les articles; mais la Du-

chesse d'Orléans ayant appris la résolution de son frere, vint se jetter aux genoux du Roi, & le conjura de prévenir le déshonneur de sa Maison. Louis XIV n'eut pas de peine à consentir à l'enlévement de Marie-Anne Pajot, qu'il fit transporter dans un Couvent de Religieuses, d'où le Duc de Lorraine ne put l'arracher.

Cet affront ne fût point capable de corriger le Duc Charles. Comme il ne pouvoit vivre sans quelque intrigue amoureuse, il ne tarda pas à s'enflammer pour une Demoiselle *Saint-Remi*, fille du premier Maître-d'Hôtel de la Duchesse d'Orléans. Il lui promit de l'épouser, & fit la même déclaration à son pere, qui, malgré l'aventure toute récente de Marianne, fut assez simple pour se prêter aux vues du Prince. La Duchesse d'Orléans fut bientôt instruite de cette nouvelle intrigue. Elle apprit que le Duc son frere voyoit Mademoiselle Saint-Remi chez une de ses femmes appellée *la Haie*, qui étoit l'entremetteuse ordinaire des amours du Prince. Elle fit renfermer ces deux femmes dans une chambre de son palais; & pour ôter au Duc tout moyen de leur parler ou de les faire évader, elle mit si bonne



garde à toutes les portes, & les fit si bien renforcer, qu'un jour que le Prince faisoit effort pour vaincre tant d'obstacles, un Suisse, trop fidele à sa consigne, lui porta un coup de hallebarde, dont il fut légérément blessé. Enfin, voyant que le Roi appuyoit la Duchesse sa sœur dans l'opposition qu'elle mettoit à son mariage, le Duc de Lorraine se détermina à quitter Paris, où sa conduite avoit donné matiére à bien des propos.

Le trait qu'on va rapporter, prouve mieux encore à quel point le Duc de Lorraine fut soumis à l'empire de l'amour. Ce Prince étoit devenu éperdument amoureux de la fille d'un Bourg-mestre de Bruxelles; mais la mere, femme d'honneur, la veilloit de si près, que le Duc Charles ne put jamais trouver l'occasion de lui parler. Enfin, la mere, la fille & l'amant se rencontrerent un jour dans un festin avec plusieurs personnes de distinction. Comme la passion du Duc étoit connue de tout le monde, on prit prétexte de parler de la Demoiselle, & Charles pria ceux qui étoient présents, d'engager la Dame à lui permettre de dire deux mots à la jeune personne en présence de tous les convives. La mere refusa. Le Prince offrit de ne lui parler

qu'autant de temps qu'il pourroit tenir un charbon ardent dans la main. Cette condition parut si forte, qu'on y souscrivit. Le Duc se retira donc à l'écart avec la Demoiselle, pris un charbon ardent, & entama la conversation. Elle dura si longtemps, que la mere jugea à propos de l'interrompre. Le charbon étoit éteint. Qu'on juge de la douleur que dut éprouver le Duc de Lorraine !

Mademoiselle *de Rohan*, fille du Duc de ce nom, qui s'étoit signalée durant la guerre des Huguenots, étoit héritiere de sa Maison, & avoit toujours vécu dans une telle réputation de vertu & de sagesse, qu'il sembloit qu'elle ne dût jamais rencontrer personne digne d'elle pour la naissance & pour le mérite. Elle s'étoit flattée d'épouser M. le Comte de Soissons, & avoit été accordée avec Robert, second fils de l'Electeur Palatin, & qui mourut Roi de Bohême. Elle avoit refusé M. de Nemours, aîné de la Maison de Savoie en France. Rien n'égaloit sa fierté ; cependant elle se prit d'inclination pour M. de Chabot, premier Maréchal-des-logis de Gaston Duc d'Orléans. Il étoit fort pauvre, & son équipage consistoit en un misérable carrosse pref-

que sans suite, qui le traînoit chez Mademoiselle de Rohan. Il relevoit, à la vérité, ce médiocre état par beaucoup de bonnes qualités, qui le faisoient considérer de tout le monde. Sans être beau, il avoit fort bonne mine, étoit bien fait de sa personne, & dansoit parfaitement bien ; on a même cru que c'étoient là les charmes qui avoient séduit Mademoiselle de Rohan. Quoiqu'il eût de l'esprit & de la valeur, il ne s'étoit jamais acquis de la réputation dans la guerre ; il avoit été élevé jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans pour être d'Eglise, & n'avoit fait que quelques campagnes en qualité de Volontaire. Ses amours avec Mademoiselle de Rohan durerent quelques années, & donnerent lieu à une infinité d'intrigues : beaucoup de personnes prirent soin d'y servir Chabot, & entre autres la Marquise *de Pienne*, sa cousine-germaine, qui fût depuis la Comtesse de Fiesque. Chabot devint tout d'un coup magnifique ; on vit augmenter son train ; ce qui donna lieu à divers propos ; il ne s'arrêtoit à rien de ce qu'on pouvoit dire, pourvu qu'il vînt à bout de son affaire. Il pensa qu'il étoit nécessaire de s'appuyer d'une puissante protection, & s'attacha à M. le Duc d'Enghien, qui

employa tout son crédit pour faire réussir ce mariage ; il fut le premier qui en parla à Mademoiselle de Rohan, & ce fut avec succès : il en parla aussi au Cardinal Mazarin & à la Reine, & demanda pour Chabot un Brevet de Duc, afin que Mademoiselle de Rohan ne perdît point son rang lorsqu'elle l'épouseroit. Il obtint tout ce qu'il demanda ; & les obstacles écartés, il fallut passer à la conclusion. M. le Duc *de Sully*, cousin-germain de Mademoiselle de Rohan, y servit encore de tout son pouvoir ; il l'alla trouver & lui dit que tout étoit découvert ; que Madame sa mere vouloit la faire enlever, & qu'il n'y avoit de sûreté pour elle que dans le mariage qu'elle différoit. Elle se rendit sur l'heure à l'Hôtel de Sully, où étoit le Duc d'Enghien, qui lui fit prendre sa derniere résolution. Mademoiselle de Rohan avoit alors vingt-sept ou vingt-huit ans ; cependant elle n'eût pu trouver à Paris un Prêtre qui osât la marier ; il fallut donc aller secretement à Sully avec Chabot. Un Prêtre qui passoit sur la riviere de Loire, & qui venoit de Rome avec des pouvoirs, la maria à l'insu de Madame sa mere. Quand Madame de Rohan le sut, elle ne pensa plus qu'aux moyens de s'en



venger ; ce qu'elle fit depuis, en toutes les occasions.

Le Marquis *de Racan* (1) s'étoit lié étroitement avec Mademoiselle *de Gournai.* Cette savante fille le consultoit sur ses Ouvrages ; mais elle rencontroit quelquefois dans ce Poëte un censeur qui mortifioit son amour-propre. Il n'approuva point des Epigrammes que Mademoiselle de Gournai avoit composées. Cette Demoiselle lui ayant demandé comment il les trouvoit ? *Sans sel & sans pointe*, répondit Racan. *Qu'importe !* reprit-elle, *ce sont des Epigrammes à la Grecque.* Deux jours après, ils se trouverent à dîner ensemble : on servit un mauvais potage. Mademoiselle de Gournai se tournant du côté de Racan, lui dit : „ Voilà une mé„ chante soupe ". *Mademoiselle*, repartit aussi-tôt Racan, *c'est une soupe à la Grecque.* Ce bon mot courut la Ville, & devint proverbe. Pour exprimer qu'un Cuisinier étoit mauvais, on disoit : *Il fait de la soupe à la Grecque.*

Ce Poëte racontoit fort agréablement

(1) Né en 1580, mort en 1670.

des historiettes de son invention, dont la finesse n'étoit pas sentie de tout le monde. Il fit un jour, dans uue nombreuse compagnie, un conte fort plaisant, dont personne ne rit. S'en étant apperçu, il dit à *Ménage*, qui étoit à côté de lui : *Je vois bien que ces Messieurs ne m'ont pas entendu; traduisez-moi, s'il vous plaît, en langue vulgaire.*

Le Baron de ***, celui qui fut Introducteur des Ambassadeurs, étoit fort ignorant, & faisoit le capable. Un jour qu'il étoit à dîner chez M. *de Pontchartrain*, où il y avoit beaucoup de monde, il se mit à parler de ce qu'il savoit le moins, & à trancher sur les questions qui étoient le moins de sa compétence. Madame *de Pontchartrain* qui se plaisoit à l'humilier, lui défia de lui nommer l'Auteur du *Pater*. Le Baron rit & plaisante d'un pareil défi; & Madame de Pontchartrain pousse sa pointe, & le ramene au fait qu'il veut éluder. Il se défend en retraite jusqu'à la fin du dîné. M. *de Caumartin* qui avoit joui de son embarras, le suit au sortir de table, & lui souffle à l'oreille, *Moïse*. Au café, le Baron qui se croit bien fort, remet le

Pater sur le tapis, & Madame de Pontchartrain n'eut pas de peine à le pousser à bout, & il prononça magistralement que c'étoit Moïse qui avoit fait le *Pater*. L'éclat de rire fut universel. Chacun lui dit son mot sur sa rare suffisance; il se brouilla avec Caumartin, & ce *Pater* devint l'histoire du jour.

Son ami le Marquis *de Gêvres* n'étoit pas moins ignorant que le Baron, & se compromettoit souvent avec une égale confiance. Causant un jour dans les cabinets du Roi, & admirant, en connoisseur, plusieurs tableaux, entre autres, des crucifiements de différents Maîtres, il décida que le même en avoit fait un grand nombre & tous ceux qui se trouvoient là. On se moqua de lui, & on lui nomma les Peintres, dont on reconnoissoit la maniere. „ Point du tout, s'écria le Marquis, ce Peintre s'appelloit I. N. R. I. „ Ne voyez-vous pas son nom sur tous „ ces tableaux"? Cette balourdise prêta beaucoup à rire.

Les relations des pays éloignés faisoient le plus grand amusement *de la Mothe le Vayer* (1). Quelques heures

---

(1) Né en 1588, mort en 1672.

avant sa mort, son ami *Bernier* vint le voir. Dès qu'il l'eut reconnu : *Quelles nouvelles avez-vous du Grand-Mogol*, lui demanda-t-il ? Ce furent ses dernieres paroles.

Louis-Victor *de Rochechouart* (1), Duc de Mortemar & de Vivonne, d'abord Général des Galeres, & ensuite Maréchal de France, étoit un homme de beaucoup d'esprit, & fertile en bons mots. Au passage du Rhin, il montoit un cheval blanc qui passa des premiers ; & comme le fleuve étoit rapide, le Duc *de Vivonne* adressa ces paroles à son cheval qu'il appelloit *Jean* : „ Jean le Blanc, „ ne souffre pas qu'un Général de mer „ soit noyé dans l'eau douce ". Un jour le Roi le railloit sur sa grosseur extraordinaire en présence du Duc d'Aumont qui n'étoit pas moins gros : *Vous grossissez à vue d'œil*, lui dit ce Prince, *vous ne faites point d'exercice.* — *Ah ! Sire, c'est une médisance*, répliqua M. de Vivonne ; *il n'y a point de jour que je ne fasse au moins trois fois le tour de mon cousin d'Aumont.* Le même Prince lui

(1) Né en 1636, mort en 1688.

demandant ce que la lecture faisoit à l'esprit. *Ce que vos perdrix font à mes joues*, répondit-il. Il avoit les couleurs extrêmement vives.

Mademoiselle *Scuderi* (1) fit un voyage en Provence avec son frere. Ils coucherent au Pont-Saint-Esprit, & on les plaça dans une chambre à deux lits. Avant de s'endormir, Scuderi parla de *Cyrus*, & demanda à sa sœur ce qu'ils feroient du Prince *Masard*, un des héros de ce Roman. Mademoiselle Scuderi étoit d'avis de l'empoisonner; mais après quelques contestations, il fut arrêté qu'on le feroit assassiner. Des Marchands logés dans une chambre voisine, ayant entendu la conversation, crurent que ces deux Etrangers complotoient la mort de quelque grand Prince, dont ils déguisoient le nom sous celui de Masard. On avertit la Justice du lieu. Le frere & la sœur furent arrêtés & mis en prison. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils réussirent à se justifier & à obtenir leur élargissement.

(1) Née en 1607, morte en 1701.

La Marquise *de Sévigné* (1) assistoit à l'Office à Saint-Paul sa Paroisse. Le *Credo* y fut chanté en mauvaise musique. „ Ah ! que cela est faux ! s'écria „ Madame de Sévigné ". Puis se tournant vers ceux qui l'écoutoient : „ Ne „ croyez pas que je renonce à la Foi : „ je n'en veux pas à la lettre, ce n'est „ qu'au chant ".

La Connétable *Colonne* & la Duchesse *de Mazarin* sa sœur passant à Arles, chacune avec un petit coffre rempli de pierreries, Madame de Sévigné qu'elles allerent voir chez M. de Grignan, s'apperçut qu'elles étoient en linge sale. Elle leur envoya, le soir, une douzaine de chemises avec un billet qui commençoit ainsi : „ Vous voyagez en héroïnes de „ Roman : force pierreries, & point de „ linge blanc ".

Après la disgrace de *Lauzun*, le Roi envoya chercher M. *de Marsillac*, fils du célebre Duc *de la Rochefoucault*, Auteur des Maximes, & lui dit : „ Je vous „ donne le Gouvernement de Berry qu'a„ voit Lauzun ". Marsillac répondit :

---

(1) Née en 1626, morte en 1696.

„ Sire, que Votre Majesté, qui sait mieux
„ les regles de l'honneur que personne
„ du monde, se souvienne, s'il lui plaît,
„ que je n'étois pas ami de Lauzun;
„ qu'elle ait la bonté de se mettre un
„ moment à ma place, & qu'elle juge
„ si je dois accepter la grace qu'elle me
„ fait. — Vous êtes, dit le Roi, trop
„ scrupuleux : j'en fais autant qu'un au-
„ tre là-dessus ; mais vous n'en devez
„ faire aucune difficulté. — Sire, puis-
„ que Votre Majesté l'approuve, je me
„ jette à ses pieds pour la remercier.
„ — Mais, dit le Roi, je vous ai donné
„ une pension de 12,000 francs, en at-
„ tendant que vous ayez quelque chose
„ de mieux. — Oui, Sire, je la remets
„ entre vos mains. — Et moi, dit le Roi,
„ je vous la redonne encore une fois,
„ & je m'en vais vous faire honneur de
„ vos beaux sentiments". En disant cela,
il se tourna vers ses Ministres, leur conta
les scrupules de M. de Marsillac, & dit:
„ J'admire la différence; jamais Lauzun
„ n'avoit daigné me remercier du Gou-
„ vernement de Berry : il n'en avoit pas
„ pris les provisions, & voilà un hom-
„ me pénétré de reconnoissance ".

Louis XIV tenoit son Lit de Justice.



Saintót, Maître des Cérémonies, après avoir salué le Monarque, salua les Princes du Sang, ensuite les Prélats, & puis le Parlement. Le Premier-Président *Lamoignon*, qui prétendoit que le Parlement devoit être salué immédiatement après les Princes du Sang, dit : „ Saintot, la Cour ne reçoit point vos civilités ". Le Roi dit alors à ce Magistrat : Je l'appelle *Monsieur Saintot*. Le Premier-Président répondit au Roi : „ Sire, votre bonté vous dispense quelquefois de parler en maître ; mais votre Cour de Parlement doit toujours vous faire parler en Roi ".

Après la mort d'*Erlach*, qui étoit Gouverneur de Brisach, un nommé *Charlevoi* (1) s'en trouva le maître absolu, par le grand crédit qu'il avoit dans la Garnison. On craignoit qu'il ne traitât avec l'Empereur, & cette crainte n'étoit pas sans fondement. Pour prévenir ce malheur, la Maréchale *de Guébriant*, qui le connoissoit beaucoup, & qui savoit de quoi il étoit capable, se chargea d'aller négocier avec cet homme. Voici comme

(1) Né en 1595, mort en 1650.

s'y prit pour réussir. Connoissant le
d foible de Charlevoi pour les fem-
, elle emmena avec elle une Demoi-
des mieux faites & de la plus facile
position, à qui elle prescrivit la ma-
: dont elle devoit se conduire. Ar-
s à Brisach, elles allerent voir les
és de cette Ville; Charlevoi les ac-
pagna, & eut occasion d'entretenir
jeune personne. Comme elle étoit
& coquette, elle n'eut pas de peine
donner dans la vue. Il s'attacha à
ire la cour, & la regarda comme
bonne fortune. Elle, de son côté,
le métier n'étoit pas d'être cruelle,
parut à Charlevoi, qu'autant qu'el-
crut nécessaire pour le succès des
ins de la Maréchale. Celle-ci voyant
intelligence aussi bien établie qu'il
lloit, sortit de Brisach pour aller
une maison située à quelques lieues
Ville. Afin d'avoir un prétexte de
oint retourner à Brisach, elle feignit
malade, & fit donner dans cette
on un rendez-vous à Charlevoi,
n ne pouvoit tirer de Brisach sans
que artifice de cette nature. Il fut
é, & conduit prisonnier à Philips-
g. Quelque temps auparavant, le
te d'Harcourt avoit été fait Gou-

verneur de Brisach, en récompense de ce qu'il avoit conduit les Princes du Château de Vincennes au Havre. Ayant Charlevoi en son pouvoir, & la Garnison de Brisach n'ayant point été changée, il fit proposer à son prisonnier de le délivrer, pourvu qu'il le rendît maître de cette Place ; ce que Charlevoi exécuta.

Le Nôtre (1) avoit été chargé de dessiner les jardins de Versailles. Lorsqu'il eut tracé ses idées sur ce terrein ingrat, il engagea Louis XIV à venir sur les lieux, pour juger de la distribution des principales parties. Il commença par les deux pieces d'eau qui sont sur la terrasse, au pied du château; ensuite il expliqua son dessein pour la double rampe, &c. Le Roi, à chaque grande piece, dont Le Nôtre lui marquoit la position & décrivoit les beautés, l'interrompoit en lui disant : *Le Nôtre, je vous donne vingt mille francs.* A la quatrieme interruption, cet Artiste aussi désintéressé, que Louis XIV se montroit libéral, dit au Roi d'un ton assez brusque : *Sire,*

(1) Né en 1613, mort en 1700.

Majesté n'en saura pas davan-
je la ruinerois.

. 1678, Le Nôtre fit un voyage en
Le Pape Innocent XI, instruit de
éjour à Rome, desira de le voir.
; les génuflexions d'usage, Sa Sain-
e fit lever, & demanda à voir les
de Versailles, dont elle avoit beau-
entendu parler. Elle ne put con-
r comment on avoit pu sans riviere,
ir à tant de canaux, de fontaines,
scades & de jets d'eau. *Cela doit*
des sommes prodigieuses, dit le
? — *Saint Pere, cela ne passe*
ncore deux cents millions, répon-
e Nôtre. La conversation ayant
é d'objet : *Je ne crains plus de*
ir, dit cet Artiste, *puisque j'ai vu*
ux plus grands Hommes du mon-
'otre Sainteté & le Roi mon maî-
– *Il y a grande différence*, dit le
: *le Roi est un grand Prince vic-*
ıx : je suis un pauvre Prêtre,
eur des serviteurs de Dieu; il est
, *& je suis vieux.* Le Nôtre,
ıé de cette réponse, qui témoi-
l'estime que le Pontife faisoit de
XIV, saute au cou de Sa Sain-
l'embrasse, & lui dit : *Mon Révé-*

rend Pere, vous vous portez bien, & vous enterrerez tout le sacré College. De retour chez lui, Le Nôtre écrivit à Bontemps, premier Valet-de-chambre du Roi, & lui fit un détail exact de cette conversation. La lettre fut lue au Roi à son lever. Le Duc de Créqui qui étoit présent, dit qu'il gagneroit mille louis contre un, que la témérité de Le Nôtre n'avoit point été jusqu'aux embrassements. „ Ne pariez pas, lui répondit le Roi; „ quand je reviens de la campagne, Le „ Nôtre m'embrasse; il a pu embrasser „ le Pape ".

Cet homme illustre conserva dans sa plus haute fortune des sentiments humbles & modestes. Le Roi lui ayant accordé en 1675 des Lettres de Noblesse & le Cordon de Saint-Michel, voulut lui donner des armes: il répondit qu'il avoit les siennes, qui étoient trois limaçons, couronnés d'une pomme de chou. „ Sire, ajouta-t-il, pourrois-je oublier „ ma bêche? Combien doit-elle m'être „ chere! N'est-ce pas à elle que je dois „ les bontés dont Votre Majesté m'ho„ nore "?

En 1669, la Province de Languedoc fournit un exemple effrayant des funestes

e l'amour. Le Marquis *de la Douze*
:usé & convaincu d'avoir empoi-
;a femme, pour épouser la fille du
:nt *Pichon* de Bordeaux. Celle-ci
pçonnée d'avoir eu part au meur-
la Marquise, à qui elle succéda.
Dame, voyant son mari arrêté,
;uisa en homme pour venir lui
des conseils, & pour concer-
ec lui des moyens de défense.
alheur voulut qu'elle fût décou-
& arrêtée. Ils furent jugés l'un
tre; mais il n'y eut point de preu-
cisives contre la Marquise; le
is fut seul condamné. C'étoit un
e de trente-six ans, beau & d'une
nomie on ne peut plus noble.
ce qu'il fit & dit depuis la lec-
e son Arrêt, jusqu'au coup qui
icha la tête, fut digne d'un hom-
nocent & vertueux. Après avoir
son Arrêt sans s'émouvoir, il
›cha de l'autel, & levant les mains
el, il dit : *Vous le voulez, Sei-*
, & je le veux bien aussi. Puis
›urnant vers le Commissaire : *Je*
emercie, Monsieur, lui dit-il,
r opiné pour moi; je sais de quel
ous avez été, & Dieu m'est té-
que si je pouvois, je vous donne-

rois des marques de ma reconnoissance: cependant j'atteste ce même Dieu, que je meurs innocent. Puis il demanda une écritoire pour écrire à sa femme; ce fut en ces termes:

„ Ma très-chere & très-aimable En-
„ fant, je m'en vais mourir très-satisfait,
„ puisque Dieu le veut. Le seul déplaisir
„ qui me reste, est de n'avoir point vu
„ mon fils. Je vous le recommande,
„ & je vous prie de le faire élever dans
„ la crainte de Dieu. Je suis un bel
„ exemple. *Signé* La Douze.

Un certain homme de ses amis étoit présent, assis & pleurant; La Douze, qui se promenoit sans pleurer, se tourna tout-à-coup, & lui dit: *Ah! Monsieur, je vous demande pardon, si je me promene sans vous entretenir; l'état où je suis est un peu violent, & l'action me soulage.* Vers le soir, on le mit dans un tombereau, avec deux Cordeliers & le bourreau. Il fut conduit par la ville, pour être mené à l'échafaud. Ayant vu à une fenêtre une Dame qu'il avoit beaucoup aimée, il la salua deux fois avec un profond respect. Il étoit nud-tête, & les pieds liés; &, par grace, on lui avoit laissé son pourpoint. Il monta courageusement sur l'échafaud

avec le Confeſſeur ; on chanta le *Salve* ; on le dépouilla : il noua lui-même ſon mouchoir : il s'aſſit ſur le poteau, puis il ſe releva pour dire encore un mot à ſon Confeſſeur. Le bourreau lui dit : *Monſieur, j'ai un grand déplaiſir d'avoir à commencer le métier par vous.* — *Hélas ! mon ami*, lui répondit la Douze, *je te remercie, tu es ici le ſeul qui me regrette ; je te prie de me laiſſer dire quelques prieres quand j'aurai le cou ſur le poteau.* Il dit trois fois, *Jesus*, & cria enſuite : *Frappe quand tu voudras.* Le coup l'empêcha d'en dire davantage.

Lorſqu'en 1671 le Roi nomma, pour la ſeconde fois, M. *de Pomponne* (1) à l'Ambaſſade de Suede, il lui promit de l'en retirer bientôt, & lui tint parole. Mais ce qui hâta ſon retour, fut la haute opinion que Sa Majeſté conçut de lui, même avant ſon départ. Cette circonſtance mérite d'être rapportée. Cet Ambaſſadeur étoit allé chez M. de Lionne, pour recevoir ſon inſtruction. On ſait que ce Miniſtre aimoit un peu ſes plai-

(1) Mort en 1699.

ſirs, & qu'il leur donnoit tout le temps qu'il pouvoit dérober aux affaires, ſans préjudicier au ſervice de l'Etat. Ainſi, croyant pouvoir ſe décharger ſur M. de Pomponne du ſoin de dreſſer cette inſtruction, après l'avoir entretenu du ſujet de ſon voyage & de ce qu'il auroit à négocier, il lui dit de la faire lui-même; ce que l'Ambaſſadeur exécuta, après s'en être excuſé autant qu'il put. Le trait qu'on va lire, eſt un des plus beaux de la vie de M. de Lionne. Il porta au Roi cette inſtruction, ſans y rien changer. Sa Majeſté la goûta, & dit au Miniſtre que cette fois il s'étoit ſurpaſſé lui-même. Dans une ame moins noble que celle de M. de Lionne, ce diſcours eût mortifié l'amour-propre, & fait naître la jalouſie. Il n'excita dans la ſienne, d'autre ſentiment que celui de la juſtice. „ Sire, dit-il au Roi, il ne „ faut point impoſer à Votre Majeſté; „ c'eſt M. de Pomponne qui a fait „ l'inſtruction. — Je ſuis bien-aiſe, „ dit le Roi, que vous me l'ayez fait „ connoître; c'eſt un homme dont on „ pourra ſe ſervir dans l'occaſion ". En effet, M. de Lionne étant mort quelques mois après, & le Marquis *de Berni*, ſon fils, qui avoit la ſurvivance de

ſa charge, ayant ſupplié Sa Majeſté de recevoir ſa démiſſion, cet événement acheva l'établiſſement de M. de Pomponne. Il fut appellé ſans brigue & ſans autre appui que ſes talents, à la place de Secretaire d'Etat au département des Affaires étrangeres; & comme ſa fortune n'étoit point ſuffiſante pour acquitter cette charge, Louvois propoſa l'expédient de lui donner à vendre ſa charge de premier Ecuyer de la grande écurie, qui étoit alors vacante, avec un brevet de retenue de quatre cents mille livres; ce qui fut ainſi exécuté.

M. *d'Andilly*, pere de M. de Pomponne, étant venu faire ſes remerciments au Roi, Sa Majeſté lui fit beaucoup de careſſes, loua ſes talents & ſa vertu, & lui dit d'un air agréable: „ Je crois pourtant que vous avez un „ péché ſur votre conſcience, dont „ vous ne vous êtes pas repenti. C'eſt, „ ajouta le Roi, d'avoir mis dans votre „ belle Préface ſur Joſephe, que vous „ avez fait cet Ouvrage à quatre-vingts „ ans; car il eſt bien difficile que vous „ n'ayez pas eu une grande complai- „ ſance pour vous-même, de vous voir „ encore à cet âge capable d'un ouvrage „ ſi beau & ſi eſtimé ". Cette raillerie

fine & obligeante, fut reçue avec tous les respects qu'elle méritoit. Le Roi alla ensuite se promener, & recommanda à M. Bontems de prendre soin de M. d'Andilly, & de lui faire voir toutes les beautés de Versailles.

Rien n'est plus fameux dans l'Histoire de la Marine, que le combat du Texel contre les Hollandois (en 1673). On lit dans la Relation de ce combat, une action bien hardie de *Guillotin*, Capitaine de brûlot. Le Comte d'Estrées lui avoit commandé de s'attacher au navire de *Banker*, & de le brûler. Ce Capitaine essuya le feu de trois vaisseaux, en évita deux autres, jetta ses grappins au vaisseau désigné, & mit le feu à la mêche; mais voyant que cette mêche ne faisoit point effet, il retourna à son brûlot, y mit le feu une seconde fois, & se retira. Les deux armées admirerent cette audace. Vingt hommes qui avoient eu le courage de rester sur ce même navire, eurent le courage d'en séparer le brûlot. Tout le reste de l'équipage s'étoit jetté à la mer, épouvanté de l'intrépide courage du Capitaine Guillotin.

En 1676, on représenta sur le théâtre

de l'Hôtel de Guénégaud, une Comédie de Thomas *Corneille*, en cinq actes, intitulée : *Le Triomphe des Dames*, qui n'a point été imprimée, & dont le ballet du jeu de *Piquet* étoit un des intermedes. Les quatre Valets parurent d'abord, avec leurs hallebardes, pour faire faire place; ensuite les Rois arriverent successivement, donnant la main aux Dames, dont la queue étoit portée par quatre esclaves : le premier de ces esclaves représentoit la *Paume*, le second le *Billard*, le troisieme les *Dez*, le quatrieme le *Trictrac*. Les Rois, les Dames & les Valets, après avoir formé, par leurs danses, des tierces & des quatorzes; après s'être rangés, tous les noirs d'un côté & les rouges de l'autre, finirent par une contre-danse, où toutes les couleurs étoient mêlées confusément, & sans suite. Cet intermede n'étoit pas nouveau, & ne fut que l'esquisse d'un grand Ballet exécuté à la Cour de Charles VII, & sur lequel on eut l'idée du jeu de Piquet, qui certainement ne fut imaginé que vers la fin du regne de ce Prince.

Après la conquête de la Lorraine, un Ingénieur ayant proposé, pour une

somme assez modique, de transporter de Nanci à Paris un cheval de bronze, plus gros & plus massif que celui du Pont-Neuf, le Roi saisit ce nouveau moyen d'humilier le Duc Charles. Il ne fallut qu'un mois pour charier cette lourde masse, qui devoit être placée solemnellement sous l'arc de triomphe érigé au fauxbourg Saint-Antoine lors du mariage du Roi, & pour signaler l'entrée de la Reine à Paris; mais cet énorme cheval se trouva trop petit, à cause de l'élévation du portique, & l'on se vit forcé de renoncer à ce projet, si humiliant pour le Duc de Lorraine.

La Comtesse *de la Suze* (1), que ses Poésies ont rendue si célebre, plaidoit au Parlement de Paris contre la Duchesse *de Châtillon*. Ces deux Dames se rencontrerent face à face dans la grand'salle du Palais; & le Duc de la Feuillade, qui donnoit la main à la Duchesse, dit à Madame de la Suze, qui étoit accompagnée de Benserade & de quelques autres Poëtes : „ Madame, si vous avez „ la rime de votre côté, nous avons

(1) Née en 1618, morte en 1673.

„ la raiſon du nôtre ". La Comteſſe lui répartit auſſi-tôt : *Ce n'eſt donc pas, Monſieur, ſans rime ni raiſon que nous plaidons.*

Cette Dame eut beaucoup à ſouffrir de la jalouſie de ſon mari, qui, pour la ſouſtraire au monde qu'elle aimoit, avoit réſolu de la confiner dans une de ſes Terres. La Comteſſe, effrayée de ce projet, prit auſſi-tôt le parti d'abjurer le Calviniſme qu'elle profeſſoit ainſi que ſon mari, & de demander la caſſation de ſon mariage : ce qui fit dire à Chriſtine, Reine de Suede, *que la Comteſſe avoit changé de Religion, pour ne ſe trouver avec ſon mari ni dans ce monde, ni dans l'autre.*

Madame de la Suze, libre de tout engagement, ſe livra uniquement à la poéſie, & négligea ſouvent ſes propres affaires. Un Exempt, accompagné de ſes Archers, vint un jour chez elle, ſur les huit heures du matin, pour ſaiſir ſes meubles ; elle ordonna qu'on le fît entrer, quoiqu'elle fût encore dans ſon lit, & le pria, avec inſtance, de vouloir bien la laiſſer repoſer encore deux heures, parce qu'elle n'avoit point dormi de la nuit ; ce qui lui fut accordé. A dix heures elle ſe leva, s'habilla pour aller

dîner en ville, & passant dans son antichambre, elle fit de grands remercimens à l'Exempt, & lui dit tranquillement : *Monsieur, je vous laisse le maître.*

M. le Duc *de Vendôme* devoit cinquante pistoles d'un pari qu'il avoit perdu contre un frere de *Duplessis*, nommé *la Vallée*, sur une course de chevaux. M. *le Grand* pressant un peu M. de Vendôme de le payer, le Duc *de Grammont* lui dit : „ Hé morbleu, payez „ puisque vous avez perdu, & n'ayez „ jamais à faire à ces gens-là "! M. le Grand ne trouva pas que ce conseil fût donné en bons termes, il en chercha qui déplussent autant au Duc de Grammont, & afin qu'il les entendît mieux, il lui fit tomber sa perruque ; ce qui ne se fit pas si délicatement, que la tête ne s'en sentit. M. de Grammont avoit un fouet à la main, dont il essaya de riposter ; ils n'avoient ni épées ni pistolets. M. le Chevalier de Lorraine qui en avoit une, voulut aller à eux, & en fut empêché par l'Ecuyer du Duc de Grammont qui vint à lui l'épée à la main. Il tira la sienne ; l'Ecuyer s'enfuit : le Chevalier de Lorraine le suivit & le piqua un peu aux reins : l'Ecuyer tour-

na, & poussa deux coups au Chevalier, qui lui ôta son épée sans être blessé ; il ne voulut pas le tuer, & se contenta de lui couper le visage. Les autres furent séparés par un Sous-Brigadier des Gardes-du-Corps. Le Roi qui n'étoit qu'à deux cents pas de-là, dit à *Monsieur* de les amener, & de les accommoder sans entrer dans aucun détail ; & leur fit dire d'aller à la Bastille, où ils passerent un jour. Le Roi défendit qu'on parlât de cette affaire.

Les applaudissements qu'on donnoit aux Ouvrages d'*Arnauld* (1), ne l'aveugloient point sur leur imperfection ; il étoit même le premier à les critiquer. Il avoit pris la voiture publique pour aller voir son frere l'Evêque d'Angers ; ses compagnons de voyage qui ne le connoissoient pas, firent tomber la conversation sur le Livre de *la perpétuité de la Foi :* on le vantoit beaucoup. Le Docteur Arnauld fut le seul qui le déprécia. „ Il vous appartient bien, lui dit „ quelqu'un, de vous ériger en Censeur „ du grand Arnauld ! Et que trouvez-

(1) Né en 1612, mort en 1694.

„ vous donc à blâmer dans son Livre? — „ Beaucoup de choses, répondit Arnauld; on a manqué tel & tel endroit: „ on eût dû mettre plus d'ordre, pousser davantage le raisonnement ". Il parla de tout en maître, & cependant personne ne fut désabusé. Le carrosse de l'Evêque étant venu le prendre à quelques lieues d'Angers, on reconnut que le Censeur d'Arnauld étoit Arnauld lui-même, & chacun se répandit en excuses.

Après son exclusion de la Société de Sorbonne, le Docteur Arnauld fut obligé de se tenir caché pour se soustraire à de nouvelles persécutions. La Duchesse de *Longueville* lui offrit une retraite dans son hôtel, & l'on convint qu'il y paroîtroit en habit séculier, avec une grande perruque sur la tête & l'épée au côté. Il y fut attaqué de la fievre, & la Duchesse ayant fait venir le Médecin *Brayer*, lui dit que c'étoit pour un Gentilhomme qu'elle protégeoit, & à qui elle avoit donné depuis peu une chambre dans son hôtel. Brayer monte chez le malade, qui après l'avoir entretenu de sa fievre, lui demande des nouvelles. „ On parle, lui dit le Médecin, d'un Livre nouveau qu'on attribue au Docteur Arnauld ou à M. *de*

„ *Saci*; mais je ne le crois pas de ce dernier, il n'écrit pas si bien ". A ce mot, Arnauld oubliant son habit gris & sa perruque, lui répond vivement : *Que voulez-vous dire ? mon neveu écrit mieux que moi.* Brayer qui étoit homme d'esprit, envisage son malade, se met à rire, descend chez Madame de Longueville, & lui dit : „ La maladie de votre Gentilhomme n'est pas considérable; je vous conseille cependant de faire en sorte qu'il ne voie personne, il ne faut pas le laisser parler ".

On jugera, par le trait suivant, de l'intérêt qu'Arnauld mettoit à l'affaire du Jansénisme. Un jour *Nicole*, son ami & son compagnon d'armes pour la même cause, mais né d'ailleurs avec un caractere doux & accommodant, lui représentoit qu'il étoit las de cette guerre, & qu'il vouloit se reposer. *Vous reposer !* répond Arnauld : *Eh ! n'aurez-vous pas pour vous reposer l'éternité toute entiere ?*

M. *Feuillet* (1) regardoit *Monsieur* faire collation en Carême. *Monsieur* en sortant de table, lui montra un petit bis-

(1) Né en 1622, mort en 1693.

cuit qu'il prit encore sur la table, en disant : *Cela n'est pas rompre le jeûne, n'est-il pas vrai?* Feuillet lui répondit: *Mangez un veau, & soyez Chrétien.* Ce M. Feuillet étoit Chanoine de Saint-Cloud, & l'un des plus zélés Missionnaires de son siecle.

Dans la Campagne de Flandres, en 1677, *Monsieur* (1) battit le Prince d'Orange à Cassel, & cette victoire facilita la prise de Cambrai, que le Roi assiégeoit en personne. Louis XIV montra en cette occasion quelque jalousie contre son frere. On remarqua qu'il fut peu question de cette bataille dans ses conversations; qu'il n'eut pas la curiosité d'aller voir le lieu du combat, & qu'il ne fut pas trop content de ce que les peuples sur son chemin crioient : „ Vive „ le Roi & *Monsieur* qui a gagné la ba„ taille ". Les gens sensés prévirent dès ce moment que *Monsieur* ne se retrouveroit de sa vie à la tête d'une armée. Cependant il étoit naturellement intrépide, affable sans bassesse, aimoit l'ordre, étoit capable de suivre un bon conseil.

(1) Né en 1640, mort en 1701.

Il avoit assez de défauts, pour qu'on doive rendre justice à ses bonnes qualités.

L'amour avoit égaré l'Abbé *de Rancé* (1), l'amour occasionna sa conversion. Cet Abbé, au retour d'un voyage, allant voir la belle Duchesse *de Montbazon* qu'il aimoit, & dont il ignoroit la mort, monta par un escalier dérobé, & étant entré dans l'appartement, il trouva sa tête dans un plat. On l'avoit séparée du corps, parce que le cercueil de plomb qu'on avoit fait faire s'étoit trouvé beaucoup trop court. Ce spectacle inattendu fit une telle impression sur l'Abbé de Rancé, qu'il lui inspira la plus grande aversion pour tout ce qu'il avoit aimé jusqu'alors; & dès ce moment, il forma le projet de réformer la Trappe.

Le 18 Février 1677, le Parlement de Paris abolit le congrès, qui, depuis cent vingt ans, étoit en usage sans loi qui l'eût établi. L'abolition s'en fit à l'occasion du mariage de *Cordouan*, Marquis *de Langei*, avec une *Saint-Simon Cour-*

(1) Né en 1625, mort en 1700.



taumer. Après trois ans d'habitation, le mariage fut déclaré nul, pour cause d'impuissance, par Arrêt du 8 Février 1659. La femme épousa ensuite le Marquis *de Boesle-Caumont*; & *Langei* épousa *Diane de Montault de Noailles*, dont il eut sept enfants. Il avoit protesté devant Notaires contre l'Arrêt.

Après la prise de *Namur*, on trouva chez les Jésuites de cette Ville, douze cents soixante bombes toutes chargées, avec leurs amorces. Les bons Peres gardoient précieusement ce dépôt, sans en rien dire, espérant de les rendre aux Espagnols, au cas qu'on nous eût fait lever le siege. Le Roi se contenta d'envoyer le Pere Recteur à Dole. Mais le Pere de la Chaise dit que le Roi étoit trop bon, & que les Supérieurs de leur Compagnie seroient plus séveres que lui.

Un pauvre Passementier du Fauxbourg Saint-Marceau, étoit taxé à dix écus pour un impôt sur sa maîtrise. Il ne les avoit pas; on le presse : il demande du temps; on le lui refuse : on prend son pauvre lit & sa pauvre écuelle. Quand il se vit en cet état, la rage s'empara de son cœur; il coupa la gorge à trois de ses enfants

qui étoient dans sa chambre; sa femme sauva le quatrieme & s'enfuit. Le pauvre homme fut mis au Châtelet, & on le pendit le lendemain : il dit que tout son chagrin étoit de n'avoir pas tué sa femme & son quatrieme enfant. Depuis le siege de Jérusalem, il ne s'est point vu une telle fureur.

Le Comte *de Chamilly* étoit Gouverneur de *Grave*, Place démantelée & assiégée en 1674 par le Prince d'Orange, qui poussoit le siege très-vigoureusement. Le Roi ordonna deux fois au Comte de capituler : ce brave Général n'y voulut entendre qu'à la derniere extrémité; & quoiqu'il n'eût plus de quoi faire la moindre résistance, il sortit de la Place avec tous les honneurs de la guerre, & reçut un accueil très-honorable du vainqueur. De retour à Versailles, le Roi, après l'avoir beaucoup loué de la belle défense qu'il avoit faite, & sur-tout d'avoir soutenu dans une mauvaise Place un siege de quatre-vingt-treize jours, & affoibli considérablement l'armée ennemie par de vigoureuses sorties, lui permit de lui demander une grace. *Sire*, lui répondit Chamilly, *je vous prie de m'accorder celle de mon Colonel qui est la Bastille.* — *Et*



qui peut-être votre Colonel? lui répartit le Roi avec surprise. — *C'est M. de Briquemault : j'ai eu autrefois une Compagnie dans son Régiment, & je ne pourrois, sans être ingrat, ne pas reconnoître les soins qu'il a pris de m'instruire & de me former dans ma jeunesse, afin que mes services pussent être un jour agréables à Votre Majesté.* Le Roi & tous ceux qui étoient présents admirerent la grandeur d'ame de M. de Chamilly, qui sans doute eût obtenu pour lui-même quelque grace considérable, s'il eût voulu profiter de la disposition où se trouvoit Louis XIV. M. de Briquemault sortit de la Bastille, où peut-être il seroit mort, pour avoir eu le malheur de déplaire à un Ministre.

Dans une des parties de chasse du Roi, Mademoiselle *Fontanges* (1) parut en amazone, avec un habit en broderie dont l'élégance étoit assortie à celle de sa taille. Une coëffure de caprice, composée de quelques plumes, relevoit l'éclat de son teint & la délicatesse de ses traits. Le vent s'étant élevé vers le soir,

---

(1) Née en 1661, morte en 1681.

elle se fit attacher cette coëffure avec un ruban, dont les nœuds retomboient sur son front. Cet ajustement, où le hasard avoit autant & plus de part que la coquetterie, plut extrêmement au Roi, qui pria Mademoiselle Fontanges de ne pas se coëffer autrement de tout le reste de la journée. Toutes les Dames parurent le lendemain avec une pareille coëffure, & ce goût de hasard devint le goût dominant : de la Cour il passa à la Ville, se répandit dans les Provinces, & pénétra bientôt, sous le nom de *Fontanges*, jusque chez l'Etranger.

Madame *de Maintenon* n'oublia aucun des moyens qu'elle put employer, sans se compromettre, pour rompre le commerce du Roi & de Mademoiselle *Fontanges*. Elle attaqua sur-tout la jeune favorite avec les armes de la morale, qu'elle savoit mettre en jeu avec tant d'art & de délicatesse. Mais tout ce qu'elle put obtenir, un jour après un sermon de deux heures, fut cette réponse, ou plutôt cette réflexion de Mademoiselle de Fontanges : *A vous entendre, ne diroit-on pas qu'il est aussi aisé de quitter un Roi, que de quitter sa chemise?*

La *Voisin*, célebre empoisonneuse;

fut son Arrêt, chose assez extraordinaire, quatre jours avant son supplice. Cela ne l'empêcha pas de boire, de manger & de faire la débauche. Le lundi à minuit, elle demanda du vin, & se mit à chanter des chansons fort indécentes. Le mardi elle eut la question ordinaire & extraordinaire ; elle avoit bien dîné, & dormi huit heures. Elle soupa le soir, & recommença, toute brisée qu'elle étoit, à faire la débauche avec ses gardes. On lui en fit honte, & on lui dit qu'elle feroit bien mieux de penser à Dieu ; & de chanter un *Ave, Maris Stella*, ou un *Salve*. Elle chanta l'un & l'autre en plaisantant, & dormit ensuite. Le mercredi se passa de même en débauche & en chansons : elle refusa de voir le Confesseur. Enfin, le jeudi on ne voulut lui donner qu'un bouillon ; elle en gronda, disant qu'elle n'auroit pas la force de parler à ces *Messieurs*. Elle vint en carrosse de Vincennes à Paris. On la voulut faire confesser, & il n'y eut pas moyen de l'y déterminer. A cinq heures on la lia, & avec une torche à la main elle parut dans le tombereau, habillée de blanc. On voyoit qu'elle repoussoit le Confesseur & le Crucifix avec violence. A Notre-Dame elle ne voulut jamais prononcer l'amende

honorable; & à la Greve elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau; on l'en tira de force, on la mit sur le bûcher, assise & liée avec du fer, on la couvrit de paille; elle jura beaucoup, elle repoussa la paille cinq ou six fois; mais enfin, le feu s'augmenta, & on la perdit de vue.

La Marquise *de Brinvilliers*, fille du Lieutenant Civil d'Aubrai, étoit une petite femme, qui avoit été jolie & galante, mais qui depuis un certain temps visitoit les Hôpitaux & faisoit la dévote. En 1679, elle étoit dans un commerce étroit avec un nommé *Sainte-Croix*, Gascon qui vivoit d'industrie, & qui avoit été à la Bastille, où il avoit appris la composition des poisons d'un prisonnier Italien; il se piquoit aussi de Chymie. Cet homme en travaillant un poison violent & prompt, laissa tomber son masque de verre qui le garantissoit de la malignité du venin, & en mourut subitement. Lorsqu'on leva son scellé, on trouva une cassette, que Madame de Brinvilliers réclama avec empressement. La Justice en ordonna l'ouverture, & les poisons s'y trouverent étiquetés, avec l'effet qu'ils devoient produire; mais dès que la Dame

en eut avis, elle s'enfuit en Angleterre. On fit l'essai de ses poisons sur plusieurs animaux : ainsi son crime fut avéré, & l'Exempt *Desgrais* mis en campagne pour la chercher. Elle ne fut pas longtemps en Angleterre, & ce fut à Liege qu'on la prit. Amenée à Paris, elle eut la tête tranchée. Ce supplice étoit trop doux pour une telle femme ; mais comme sa famille étoit une des plus puissantes de la Robe, elle fut épargnée par ses Juges, quoique convaincue d'avoir empoisonné non-seulement son pere & son frere, mais plusieurs pauvres des Hôpitaux & plusieurs paysans à la campagne, dans l'unique vue de faire l'essai de ses poisons. Elle mourut comme elle avoit vécu, c'est-à-dire, résolument. Entrée dans la chambre où l'on devoit lui donner la question, elle dit, en voyant trois séaux d'eau : *C'est assurément pour me noyer ; car de la taille que je suis, on ne prétend pas que je boive tout cela.* Elle écouta son Arrêt dès le matin, sans frayeur & sans foiblesse ; & sur la fin elle fit recommencer, disant que ce *tombereau* l'avoit frappée d'abord, & qu'elle en avoit perdu l'attention pour le reste. En allant au supplice, elle dit à son Confesseur, de faire mettre le bourreau de-

ınt elle, *afin de ne point voir*, disoit-
ıle, *ce coquin de Desgrais qui m'a prise.*
étoit à cheval devant le tombereau.
on Confesseur la reprit de ce sentiment;
le dit : *Ah ! mon Dieu, je vous de-*
ande pardon : qu'on me laisse donc
tte étrange vue. Elle monta seule, &
ıd-pieds, à l'échelle & à l'échafaud. Il
passa plus d'un quart-d'heure avant son
xécution ; ce qui occasionna un grand
ıurmure parmi le peuple. Le lendemain
n cherchoit ses os, parce qu'on disoit
u'elle étoit sainte. Elle avoit, disoit-elle,
eux Confesseurs ; l'un prétendoit qu'il
ılloit tout déclarer, & l'autre non ; elle
oit de cette diversité. Elle ajoutoit : *Je*
uis faire en conscience tout ce qui me
laira. Il lui plut de ne dire rien du
ɔut.

Isaac de Benserade (1) n'avoit que
uit ans, lorsque l'Evêque qui lui don-
oit la Confirmation, lui demanda s'il
e vouloit pas changer son nom Juif d'*I-*
aac, pour celui d'un Chrétien. *De tout*
non cœur, répondit cet enfant, *pourvu*
u'on me donne du retour. Le Prélat

(1) Né en 1612, mort en 1691.

charmé de cette saillie, dit : „ Il faut lui „ laisser son nom, il le rendra illustre ".

On sait que c'étoit une loi dans l'Académie Françoise, que le Directeur fît les fraix d'un Service pour ceux qui mouroient sous son directorat. Il y eut une contestation de générosité entre *Racine* & l'Abbé *de Lavau*, à qui feroit le Service de Pierre *Corneille*, parce qu'il paroissoit incertain sous le directorat duquel il étoit mort. La chose ayant été remise au jugement de la Compagnie, l'Abbé de Lavau l'emporta, & Benserade dit à Racine : „ Si quelqu'un pouvoit „ prétendre à enterrer M. Corneille, c'é„ toit vous ; vous ne l'avez pas fait ".

A la naissance du Duc de Bourgogne, Benserade dit qu'il seroit un jour un des plus braves hommes du monde, puisqu'à son âge il avoit déja fait reculer Monsieur le Prince.

Dix mille bombes avoient abattu l'orgueil des Algériens. Ces brigands n'eurent de long-temps l'audace de reparoître en mer pour courir sur les François ; & pendant la guerre de la succession, lorsque les Alliés alloient d'un bout du monde à l'autre susciter des ennemis à la France, le Dey d'Alger demandoit

aux Envoyés des Anglois & des Hollandois, qui le pressoient de recommencer les pirateries; il leur demandoit, dis-je, pour toute réponse : *Le vieux Roi est-il mort?* Ainsi l'Afrique partagea l'étonnement & la terreur que l'énorme puissance de Louis XIV avoit inspirés à toute l'Europe.

Le Pere *de la Rue* (1), Jésuite, fit sur M. de Harlay, Archevêque de Paris, une devise assez heureuse : elle avoit pour *Corps*, un bouton de rose vert, éclairé par un soleil; & pour *Ame*, ces paroles : *Le soleil le fera rougir*. Effectivement, Louis XIV désigné dans ses devises par un soleil, destinoit un chapeau de Cardinal à l'Archevêque de Paris, & ce Prélat étoit sur le point de le recevoir, lorsqu'il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie. „ Il s'agit „ maintenant, dit alors Madame de Sévigné, de trouver quelqu'un qui se „ charge de l'Oraison funebre : on prétend qu'il n'y a que deux petites bagatelles qui rendent cet ouvrage difficile : la vie & la mort ".

---

(1) Né en 1643, mort en 1725.

Ce fut en 1687, que le Maréchal *de la Feuillade* (1) fit ériger, à ſes frais, la Statue pédeſtre du Roi dans la Place qu'il avoit fait bâtir à l'endroit où étoit auparavant le bel Hôtel de la Ferté: on l'appelle aujourd'hui *la Place des victoires*. Les Critiques du temps faiſoient entrer dans cette action beaucoup de vanité & de politique. On prétendoit que la Feuillade s'étant brouillé avec Louvois, ſous lequel il n'avoit jamais voulû plier, il ne falloit pas moins que ce trait, pour le mettre à l'abri de ſes perſécutions; & que ſes grandes dépenſes pour cette Statue, excuſoient ſes exactions ſur le Régiment des Gardes, dont il étoit Colonel. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que cet encens fut bien reçu, & ne tarda pas à être payé par le Gouvernement de Dauphiné, vacant par la mort du Duc *de Leſdiguieres*. Le Roi le donna enſuite au jeune la Feuillade après la mort de ſon pere. La cérémonie de la dédicace ou érection de la Statue, fut des plus brillantes. Les Princes & Princeſſes de la Maiſon Royale, & les principaux Seigneurs

(1) Mort en 1691.

gneurs y furent invités. On les plaça sur des balcons faits exprès sur la façade de l'Hôtel de la Feuillade, & vis-à-vis de la Statue; les autres côtés de la Place étoient garnis d'échafauds remplis de gens de qualité. La marche fut ouverte par le Régiment des Gardes, le Maréchal à la tête; ensuite venoient les Officiers & les Archers de la Maréchaussée. Le Duc de Gêvres, Gouverneur de Paris, étoit précédé des Archers de la Ville, & suivi du Prévôt des Marchands & de tout le Corps de Ville. Ce cortege étant arrivé à la Place, on découvrit la Satue, & il en fit trois fois le tour. Le Maréchal & le Duc de Gêvres la saluant de l'épée, les Officiers des Gardes de l'esponton, la Maréchaussée de l'épée, & le Corps de Ville par de profondes inclinations. Les trompettes, les hautbois, les tambours, & un concert de musique se joignirent au bruit de trois décharges de mousqueterie & de boîtes, & aux applaudissements du peuple, qui crioit *Vive le Roi*. Le Maréchal jetta de l'argent, & ce fut le dernier point de cérémonie, après lequel les Princes & Princesses allerent à une grande collation qui avoit été préparée à l'Hôtel-de-Ville, & qui fut suivie d'un bal & d'un beau feu qui termina la fête.

Madame *Cornuel*, grande diseuse de bons mots, étoit un jour chez M.***, dont elle étoit maltraitée. Elle attendoit à lui parler dans une anti-chambre qui étoit pleine de laquais : il vint une espece d'honnête homme qui lui dit qu'elle étoit mal dans ce lieu-là. *Hélas!* dit-elle, *j'y suis fort bien ; je ne les crains point tant qu'ils sont laquais.*

Le mari de Madame *Deshoulieres*(1), fut d'abord attaché au Prince de Condé, qui lui fit avoir, en 1653, la Majorité de Rocroi, que les Espagnols venoient d'enlever à la France. Cette Place exigeoit de grandes dépenses ; mais les biens du Major étoient saisis en France, & ses appointements retenus à Bruxelles. Madame Deshoulieres présenta des requêtes, auxquelles on ne fit point de réponses. Elle se plaignit, & on lui fit un crime de ses plaintes. Elle fut enfermée dans le Château de *Vilvorden*, à deux lieues de Bruxelles. Son mari se rendit dans cette derniere Ville, pour y solliciter la liberté de sa femme ; mais voyant qu'on ne l'écoutoit point, il se transporte

(1) Née en 1638, morte en 1694.

à Vilvorden avec quelques soldats, s'introduit dans la forteresse, délivre sa femme, & prend avec elle la route de France. Louis XIV offroit alors une amnistie; Monsieur & Madame Deshoulieres en profiterent.

On raconte de cette Dame une historiette qui peut divertir un moment. Etant allée voir une de ses amies à la campagne, on lui dit qu'un fantôme se promenoit toutes les nuits dans l'un des appartements du Château, & que depuis bien du temps personne n'osoit l'occuper. Comme elle n'étoit ni superstitieuse ni crédule, elle eut la curiosité de s'assurer du prodige par elle-même, & voulut absolument coucher dans cet appartement. En effet, au milieu de la nuit, elle entendit ouvrir sa porte : elle parla; mais le spectre ne lui répondit rien; cependant il marcha pesamment vers elle. Une table qui étoit au pied du lit fut renversée, & ses rideaux s'entr'ouvrirent avec bruit. La Dame peu troublée, allongeoit les deux mains, pour sentir si le spectre avoit une forme palpable. En tâtonnant, elle lui saisit les deux oreilles, qui étoient longues & velues; ce qui lui donnoit beaucoup à penser. Elle n'osoit retirer une de ses mains pour toucher le reste du

corps, de peur qu'il ne lui échappât; & pour ne point perdre le fruit de sa peine, elle se tint dans cette attitude jusqu'à l'aurore. Enfin, au point du jour, elle reconnut dans l'auteur de tant d'allarmes, un gros chien assez pacifique, qui n'aimant point à coucher dehors, avoit coutume de venir chercher de l'abri dans cette chambre, dont la serrure ne fermoit pas.

Au commencement de 1674, le Roi fit demander au Corps des Merciers, un secours d'argent. On leur proposa, en récompense, le premier rang parmi les six Corps, le droit de donner tous les ans plusieurs sujets au Consulat, & l'affranchissement d'une espece de servitude, à laquelle leur commerce étoit assujetti depuis quelques années. Le Corps de la Mercerie fit offrir au Roi, par les Gardes en charge, 50,000 livres, & accepta l'affranchissement de la servitude du commerce; mais il déclara que satisfait du rang qu'il tenoit parmi les six Corps & de l'usage établi pour le Consulat, il prioit qu'il n'y fût rien changé. Peu de temps après, Colbert annonça aux Gardes en charge, que le Roi content du zele que les Merciers avoient témoigné

ur son service, leur rendoit les 50,000
res, & leur donnoit deux mille écus
ur faire prier Dieu pour Sa Majesté,
corer leur Chapelle, & boire à sa san-
En conséquence, les Gardes firent cé-
orer avec la plus grande solemnité,
ns l'Eglise du Sépulcre, les Prieres
s Quarante heures, pour la prospérité
s armes de Sa Majesté. Tous les jours
y eut au Bureau une table de vingt
uverts, à laquelle dînerent les Prélats
i avoient officié & les Prêtres de leur
re. On manda toutes les pauvres fa-
lles des Marchands, auxquelles on dis-
bua des aumônes. Enfin, pour rem-
r entiérement les vues de Louis XIV,
firent placer dans la Chapelle des Mar-
ands Merciers, un tableau du célebre
Brun, qui se voit au retable du maî-
-autel du Sépulcre. Le dernier jour
s Quarante heures, on apprit que la
tadelle de Besançon s'étoit rendue le
Mai. Dans les réjouissances publiques
ur cet événement, on fit un grand feu
joie devant la porte du Bureau & de
acun des Gardes en charge, chez les-
els il y eut table ouverte jusqu'à deux
ures après minuit. Au-dehors, on dis-
bua des bouteilles de vin à tous ceux
en voulurent; on ne laissoit passer

personne sans le faire boire à la santé du Roi, Ces fêtes furent répétées pour la prise de Dole, rendue le 6 Juin. Il y eut de plus au Bureau une grande collation, à laquelle M. le Lieutenant-général de Police, M. le Procureur du Roi & les anciens Gardes furent invités. Pour transmettre les témoignages publics de leurs sentiments pour Sa Majesté, les Marchands Merciers prierent Santeuil de faire sur ce sujet un Poëme latin, que Pierre Corneille voulut bien leur traduire en françois. Le Poëme & la traduction ont été réimprimés en 1770, avec une magnificence typographique digne du sujet, sous le titre de *Poëme à la louange de Louis XIV, présenté par les Gardes des Marchands Merciers de la Ville de Paris.*

Le Marquis *de Chandenier*, l'aîné de la Maison *de Rochechouart*, si célebre par sa disgrace, & par la magnanimité avec laquelle il la soutint plus de quarante ans, étoit premier Capitaine des Gardes-du-Corps, & singuliérement considéré par sa valeur, son esprit & son extrême probité. Il perdit sa Charge avec les autres Capitaines des Gardes, à l'affaire des *Feuillants*, & fut le seul des

quatre à qui elle ne fut pas rendue. M. de Noailles fut nommé à sa place; pourvu & mis en fonction, quoique Chandenier eût refusé de se démettre, quelque instance qu'on pût lui faire. Chandenier étoit pauvre, on espéra que le besoin vaincroit son opiniâtreté; elle lassa la Cour, qui, pour l'en punir, l'envoya prisonnier au Château de *Loches*, où il fut au pain du Roi comme un criminel. Pour le forcer à recevoir l'argent de M. de Noailles, & à donner sa démission, on avoit arrêté son petit revenu; mais on ne put le vaincre, & il aima mieux vivre du pain du Roi, & de ce qu'à tour de rôle les Bourgeois de Loches lui envoyoient à dîner & à souper dans une petite écuelle qui faisoit le tour de la Ville. Jamais il ne se plaignit, jamais il ne demanda ni son bien ni sa liberté. Près de deux ans se passerent ainsi. A la fin la Cour, honteuse d'une violence si peu méritée, relâcha ses revenus, & changea sa prison en un exil, qui dura bien des années. Il en arriva comme de la prison; la honte fit révoquer son exil. Il revint à Paris, où il ne voulut voir que peu d'amis; & mourut à Sainte-Genevieve dans la plus simple, mais la plus jolie retraite qu'on puisse imaginer. C'étoit un hom-

me de beaucoup de goût, qui avoit beaucoup vu & beaucoup lu. Il fut long temps avant sa mort, dans une grande piété. On s'en servit, dans la derniere année de sa vie, pour l'engager à donner sa démission, & quand on l'eut enfin vaincu sur cet article, les mêmes gens de bien entreprirent de lui faire voir M. de Noailles. L'effort de la religion le soumit encore à recevoir cette visite, qui, de sa part, se passa froidement, mais honnêtement.

La capitulation de Treves où commandoit le Maréchal de Créqui en 1675, est une des plus insignes trahisons qui se soit commise dans le dix-septieme siecle. Deux Officiers ayant charge de toute la Garnison, s'en allerent au camp des Ennemis à l'insu du Maréchal, & traiterent avec le Duc *de Holstein* & les autres Chefs des Confédérés; puis ayant apporté à leur Général ce Traité pour le signer; sur son refus, ils le menacerent l'épée à la main, & lui reprocherent sa déroute de *Consarbruck*, ajoutant qu'il vouloit périr en désespéré; mais qu'ils le tueroient s'il ne signoit. Après de vaines représentations, le Maréchal se vit obligé de céder à ces mutins. Cette infame ca-

itulation empêcha la plus belle défense qui se fût jamais faite dans une Place aussi foible, & qui ne sembloit pas devoir soutenir un siege de huit jours. Sans cette trahison, les Ennemis étoient au moment de se retirer. Leur Armée n'étoit déja plus composée que de sept mille hommes, qui, rebutés de la vigoureuse résistance du Maréchal de Créqui, refusoient de monter la tranchée, & sembloient même en être détournés par leurs propres Officiers. Un Gentilhomme nommé *Bois-Jourdain*, Capitaine de Cavalerie, fut un des principaux auteurs de la sédition de Treves. Il avoit pris un passe-port sous un nom supposé, pour venir terminer quelques affaires en France, & retourner ensuite chez l'Ennemi y prendre de l'emploi; mais il tomba entre les mains de M. *de Bourlemont*, & fut envoyé à Metz avec bonne escorte. Il y fut jugé par un Conseil de guerre, & condamné à mort tout d'une voix. Mais il y eut diversité d'avis sur le genre de supplice qu'on lui feroit subir. La plupart opinoient à la corde, & d'autres à la roue. Quelqu'un remontra qu'il importoit de donner un exemple qui fît connoître que le criminel étoit homme de naissance; il fut d'avis qu'on lui cou-

pât la tête, & tout le monde revint à cet avis. Bois-Jourdain fut aussi condamné à faire amende honorable tête nue & pieds nuds, la corde au cou, la torche au poing, à genoux devant le grand portail de l'Eglise Cathédrale. Il fut exécuté sur les quatre heures du soir, en présence des troupes qui étoient sous les armes, au nombre de six mille hommes. Le même jour on jugea le Sieur *de Renépont*, Capitaine & Major du Régiment de Cavalerie de *Fontaine*. Il courut risque de la vie, aussi-bien que l'Aide-Major du même Régiment; mais on les condamna seulement à accompagner Bois-Jourdain au supplice, à être dégradés *de milice* en présence des troupes, à être bannis du Royaume pour neuf ans, & à *garder* prison jusqu'à ce qu'ils eussent payé une amende de quatre mille livres chacun, & tous les frais de la procédure. On en jugea plusieurs autres, dont les uns furent pendus, les autres bannis, & le plus petit nombre absous. *Lettres de Bussy-Rabutin.*

Sur la plainte que le Maréchal d'*Albret* fit au Roi que le Marquis d'*Ambre* en lui écrivant ne le traitoit pas de Monseigneur, Sa Majesté ordonna à ce Mar-

quis de le faire; & sur cela il écrivit cette lettre au Maréchal d'Albret :

» Monseigneur, votre Maître & le mien, » m'a commandé d'user avec vous du terme » de *Monseigneur*; j'obéis à l'ordre que je » viens de recevoir, avec la même exactitude » que j'obéirai toujours à tout ce qui viendra » de votre part, persuadé que vous savez à » quel point je suis, Monseigneur, votre très- » humble & très-obéissant serviteur.

Signé. AMBRE.

Le Maréchal d'Albret fit cette réponse au Marquis d'Ambre.

» Monsieur, mon Maître & le vôtre, étant » le Prince du monde le plus juste & le plus » éclairé, vous a ordonné de me traiter de » *Monseigneur*, parce que vous le devez; & » comme je m'explique nettement & sans » équivoque, je vous assure que je serai à » l'avenir, selon que votre conduite m'y » obligera, Monsieur, votre très-humble & » très-affectionné serviteur.

Signé. LE MARÉCHAL D'ALBRET.

Le Pere *Desmarès* (1), de l'Oratoire, s'annonça comme un des plus grands

(1) Né en 1599, mort en 1687.

Orateurs du siecle de Louis XIV. C'est de lui que Boileau a dit :

> Desmarès dans Saint-Roch n'auroit pas mieux prêché.

Mais des querelles théologiques dans lesquelles il eut l'imprudence d'entrer, lui susciterent de puissants ennemis, & il fut obligé de passer la plus grande partie de sa vie dans la retraite. Le Duc *de Liancourt* lui avoit donné un asyle dans une de ses Terres au Diocese de Beauvais. Un jour que Louis XIV passoit par-là, le Duc prit la liberté de lui présenter le Pere Desmarès, alors âgé de quatre-vingts ans. Le bon vieillard dit au Monarque, avec un ton de liberté & de candeur qui lui étoit propre : *Sire, je vous demande une grace.*—*Demandez*, répondit Louis XIV, *& je vous l'accorderai.* — *Sire*, reprit gaiement le Pere Desmarès, *permettez-moi de prendre mes lunettes, afin que je contemple le visage de mon Roi.* Louis se mit à rire, & finit par avouer à tous ceux qui étoient autour de lui, qu'il n'avoit point entendu de compliment qui lui fût plus agréable.

M. *le Pelletier*, successeur de Colbert, étoit un honnête homme, mais un hom-

me médiocre. Il ne plaisoit ni à M. de Louvois, ni à M. de Seignelay. Ces deux Ministres ne laissoient échapper aucune occasion de lui susciter des embarras. On lit dans les Mémoires de Noailles, que M. de Louvois proposa au Roi une dépense de trente millions : qu'il en fit confidence à M. de Seignelay, qui de son côté lui dit en avoir proposé la veille une de vingt millions ; & cela, pour voir comment M. le Pelletier pourroit s'en tirer.

En 1685, *Saint-Geni*, vieux Officier, Lieutenant de Roi de Hombourg, ayant été cassé sur des plaintes que l'Intendant avoit faites contre lui à la Cour, s'enferma dans sa chambre, & se donna trois coups de couteau, dont un le perça de part en part, & lui fit faire un si grand cri, qu'on courut à sa chambre, dont on enfonça la porte. On le trouva baigné dans son sang. Il fut transporté au Châtelet, & on alloit le condamner à être pendu, lorsque le Roi lui envoya sa grace, avec cent pistoles & six cens livres de pension, en lui mandant qu'il ne vouloit jamais le voir, ni se servir d'un fou tel que lui. *Lettres de Bussy-Rabutin.*

M. *de Roquelaure* (1) raccommodant sa perruque devant un miroir dans la chambre de Madame la Dauphine, le Duc *de la Ferté* lui fit les cornes par-derriere. Roquelaure s'en étant apperçu, alla trouver aussi-tôt Madame la Duchesse d'*Arpajon*, Dame d'honneur, & lui dit que le Duc de la Ferté avoit eu l'insolence de montrer dans la chambre de Madame la Dauphine, devant les filles, tout ce qu'il portoit. La Duchesse fort en colere, alla savoir des filles comment cela s'étoit passé ; elles lui dirent la chose comme elle étoit, & Madame d'Arpajon ne fit qu'en rire.

Madame *de Thianges*, sœur de Madame *de Montespan*, donna pour étrennes à M. le Duc *du Maine*, une chambre grande comme une table, & toute dorée. Au-dessus de la porte, il y avoit écrit en grosses lettres : *Chambre sublime.* En dedans étoient un lit & un balustre avec un grand fauteuil dans lequel étoit assis M. le Duc du Maine fait en cire & fort ressemblant. Auprès de lui étoit M. *de la Rochefoucault*, auquel il

(1) Né en 1625, mort en 1683.

donnoit des Vers à examiner. Derriere le fauteuil, on voyoit M. *Scarron*, M. *de Marsillac*, & M. *de Condom*; & à l'autre bout de l'alcove, Madame *de Thianges* & Madame *de la Fayette* lisant des Vers ensemble. Au-dehors du balustre, paroissoit *Despréaux* qui, armé d'une fourche, empêchoit sept ou huit méchants Poëtes d'approcher. *Racine* étoit auprès de *Despréaux*, & un peu plus loin *la Fontaine*, auquel il faisoit signe de la main d'avancer. Toutes ces figures étoient faites en cire, & chacun de ceux qu'elles représentoient avoit donné la sienne. On les appelloit *la Cabale sublime*.

Le Duc *de Mazarin* (1) mourut dans ses Terres, où il s'étoit retiré depuis plus de trente ans. Il en avoit plus de quatre-vingts, & ce ne fut une perte pour personne; tant le travers d'esprit porté à un certain degré, pervertit les plus excellentes qualités. On ne pouvoit avoir plus d'esprit ni plus agréable. Il étoit de la meilleure compagnie, magnifique, fort instruit; il vivoit dans l'intime familiarité du Roi,

(1) Né en 1633, mort en 1713.

qui n'a jamais pu cesser de l'aimer & de lui en donner des marques, quelque chose qu'il eût fait pour être oublié. Il étoit fils du Maréchal *de la Meilleraye* à qui il succéda dans les Gouvernemens de Bretagne, de Nantes, de Brest, du Fort-Louis, de Saint-Malo. Son pere s'opposa tant qu'il put à la volonté du Cardinal Mazarin son ami intime, qui choisit son fils, comme le plus riche parti qu'il connût, pour en faire son héritier en lui donnant son nom & sa niece. Le Maréchal qui avoit de la vertu, disoit que tant de biens lui faisoient peur, & que leur immensité accableroit un jour sa famille. A la mort de sa femme, il fut prouvé en pleine Grand'Chambre, qu'elle lui avoit apporté vingt-huit millions. Il eut en outre le Gouvernement d'Alsace, de Brisach & de Befort, & le Grand-Baillage de Haguenau, qui seul étoit de trente mille livres de rente. Le Roi le mit dans tous ses Conseils, lui donna les entrées des premiers Gentilshommes de la Chambre, & le distingua dans toutes les occasions. Il fut fait Lieutenant-général dès 1654, & avoit beau jeu à devenir Maréchal de France & Général d'armée. La piété, toujours si propre à faire valoir les talents, em-

poiſonna, par les travers de ſon eſprit, tous ceux qu'il tenoit de la nature & de la fortune. Il fit courir le monde à ſa femme avec le dernier ſcandale ; il devint ridicule au monde, & inſupportable au Roi par les viſions qu'il prétendoit avoir ſur la vie que le Monarque menoit avec ſes Maîtreſſes. Enfin, il ſe retira dans ſes Terres, où il devint la proie des Moines, qui profiterent de ſes foibleſſes, & puiſerent dans ſes millions. Il mutila les plus belles ſtatues, barbouilla des chef-d'œuvres de peinture, fit des loteries de ſon domeſtique, en ſorte que le Cuiſinier devint ſon Intendant, & le Frotteur ſon Secretaire. Selon lui, le ſort marquoit infailliblement les volontés du Ciel. Le feu prit un jour au Château de Mazarin, chacun accourut pour l'éteindre ; & lui de chaſſer ces coquins, qui, diſoit-il, vouloient s'oppoſer au bon plaiſir de Dieu. Il aimoit qu'on lui fît des procès, parce qu'en perdant un bien qui ne lui appartenoit pas, s'il gagnoit, il conſervoit en ſûreté de conſcience celui que la Juſtice lui laiſſoit ; il défendit dans toutes ſes Terres aux filles & femmes de traire les vaches, pour éloigner d'elles les mauvaiſes penſées que cela pouvoit

leur donner. Il voulut faire arracher les dents de devant à ses filles, parce qu'elles étoient belles, & qu'il craignoit que leur beauté ne les enorgueillît. Pendant quelques années, il promena de Terres en Terres le corps de Madame Mazarin qu'il avoit fait apporter d'Angleterre. C'est ainsi qu'il vint à bout de la majeure partie de ses richesses. Il ne conserva que le Gouvernement d'Alsace, & deux ou trois Gouvernements particuliers. Depuis sa retraite, il ne fit plus que deux ou trois apparitions à Paris & à la Cour, où le Roi le recevoit toujours avec amitié & distinction.

Le Contrôleur-général *Desmarets* avoit un frere Evêque qui passoit sa vie à Paris en hôtel garni & en robe-de-chambre, sans voir personne, ni lire aucune lettre. Il les ramassoit toutes sans les ouvrir. A la fin le Roi se lassa, & dit à Desmarets de le renvoyer à son Eglise. L'embarras du Prélat fut d'autant plus grand, qu'il vivoit depuis long-temps d'emprunts, & qu'il falloit payer avant que de partir. Son Secretaire s'avisa d'un expédient, qui fut d'attaquer cette montagne de lettres, pour voir s'il ne s'y trou-

veroit point quelques lettres de change. L'Evêque y consentit faute d'autre ressource. Le Secretaire se mit donc en besogne, & trouva pour quinze cents mille livres de lettres de change à toutes sortes de dates. L'Evêque parti, & ne fut plus en peine de payer sa dépense.

Charles-Maurice *le Tellier*, Archevêque de Rheims, revenoit fort vîte de Saint-Germain ; c'étoit comme un tourbillon. En passant au travers de Nanterre, il rencontre un homme à cheval ; ce pauvre homme veut se ranger, son cheval ne le veut pas ; le carrosse & les six chevaux renversent cul par-dessus-tête l'homme & le cheval & passent par-dessus, & si bien par-dessus, que le carrosse en fut versé. En même temps, l'homme & le cheval, au-lieu de s'amuser à être roués, se relevent miraculeusement, remontent l'un sur l'autre, s'enfuient & courent encore. Les laquais, le cocher, & l'Archevêque lui-même se mettent à crier : *Arrête, arrête ce coquin, qu'on lui donne cent coups.* L'Archevêque, en racontant cette aventure, disoit : *Si j'avois tenu ce maraud-là, je lui aurois rompu les bras, & coupé les oreilles.*

Quand la capitulation de Philipsbourg fut signée (en 1688), *Monseigneur* dépêcha à Fontainebleau un courier qui arriva comme on disoit le Sermon. M. *de Louvois* qui savoit l'impatience où étoit le Roi d'apprendre des nouvelles, lui alla porter celle-là à la Chapelle. Le Roi fit taire le Prédicateur, dit que Philipsbourg étoit pris, & lut à voix haute la lettre que le Dauphin lui écrivoit. Le Prédicateur, qui étoit le Pere *Gaillard*, Jésuite, bien loin d'être troublé par l'interruption, n'en parla que mieux, & fit au Roi sur cet heureux événement un compliment qui attira l'applaudissement de l'assemblée.

Le lendemain de la prise de Philipsbourg, des Bataillons François montoient encore la tranchée, & étoient occupés à la raser. Un Officier du Régiment du Roi, qui étoit de tranchée ce jour-là, prit un fusil de Soldat pour tirer des becassines; *Monseigneur* arriva dans le moment, & tous les Officiers qui étoient assis se leverent pour le voir passer. L'Officier du Régiment du Roi qui ne prenoit pas garde à ce mouvement, vit en même temps partir une becassine; il tira, & donna d'une balle qui étoit dans le fusil avec du menu

omb, au travers du corps du Cheva-
er *de Longueville*, qui étoit bâtard du
uc de ce nom. La mort de ce jeune
eigneur enlevé à l'âge de vingt ans par
n accident aussi funeste, excita les re-
rets & la pitié de toute la France.

Sa Majesté déclara dans ce temps-là
en 1688), au moment que l'on s'y at-
endoit le moins, qu'elle avoit résolu de
ire des *Cordons-Bleus*. La promotion
ut de soixante & treize. Les gens de
uerre y eurent beaucoup de part, parce
u'on voyoit bien qu'on alloit avoir
esoin d'eux, & que les autres récom-
enses eussent été plus cheres que cel-
es-là. Il parut que M. *de Louvois* avoit
écidé de ceux qui seroient faits *Cor-
ons-Bleus*. Madame *de Maintenon* eut
our sa part son frere & M. *de Mon-
hévreuil*, & contribua peut-être à faire
Vilarceau Chevalier de l'Ordre. Il y eut
rois Officiers de la Maison du Roi qui
e le furent pas : le grand-Prévôt, le pre-
nier Maître-d'Hôtel, & *Cavois*, grand
Maréchal-des-Logis. Le premier avoit
ar-dessus sa Charge, sa naissance & son
ere qui l'avoit été ; mais les deux au-
res n'avoient que leurs Charges. A la
érité, on en fit quelques-uns Cheva-
iers, dont la naissance, aussi-bien que

la leur, faisoit grand tort à l'Ordre ; mais c'est où paroît le plus la grandeur des Rois, d'égaler les gens de peu aux grands Seigneurs d'un Royaume. Des Ducs, il y en eut trois qui ne furent pas faits Cordons-Bleus ; Messieurs *de Rohan*, *de Ventadour* & *de Brissac*. Ces trois-là étoient rarement à la Cour, & n'alloient point à la guerre. M. *de Soubise* & le Comte *d'Auvergne* refuserent l'Ordre, parce qu'on leur proposa de passer parmi les Gentilshommes, puisqu'ils n'avoient pas de Duché. Les Princes Lorrains avoient consenti de passer après M. *de Vendôme* ; mais ils précéderent tous les Ducs. Le Comte *de Soissons*, que le Roi avoit nommé pour remplir une place, lui fit demander permission de ne la pas accepter, parce que son pere n'avoit pas voulu passer après feu M. de Vendôme, & qu'étant mal avec la Princesse *de Carignan* sa grand'mere, & avec M. *de Savoie*, il craignoit de les aigrir encore davantage. Le Roi eut la bonté d'entrer dans ces raisons ; mais il fut piqué contre le Comte d'Auvergne & contre M. de Soubise. La gloire des *Bouillon*, à qui il avoit donné le rang de Prince, quoiqu'ils ne fussent que des Gentilshommes de très-bonne Maison d'Auvergne, avoit

été la cause de leur malheur. Le Roi fit mettre dans les archives, que le Comte d'Auvergne avoit refusé le Cordon-bleu, dans la crainte de passer après les Ducs, quoique ses grands-peres n'eussent été qu'au rang des Gentilshommes, & que M. de Soubise avoit aussi refusé cet honneur, quoiqu'un homme de sa Maison, appellé le Comte *de Rochefort*, n'eût fait aucune difficulté de l'accepter aux conditions proposées. Pour M. *de Monaco* qui avoit le même rang, il le reçut avec toute la soumission que l'on doit, quand on reçoit des graces de son Maître; & il dit qu'il se contentoit de marcher au rang de son Duché... M. *de la Trémouille* fut très-favorisé, car il s'en falloit d'un an tout entier qu'il n'eût l'âge. Il y en eut beaucoup qui ne vinrent pas à la cérémonie, parce qu'ils étoient employé pour le service du Roi dans les Provinces. *Mémoires de la Cour de France, par Madame de la Fayette.*

Le Marquis *d'Huxelles* (1) étoit un des absents. Quand il reçut le Cordon, il dit au courier de remercier de sa part

---

(1) Mort en 1730.

M. *de Louvois*, & de lui dire en même-temps, que si l'Ordre l'empêchoit d'aller au cabaret ou en tel autre lieu, il renverroit cette décoration. *Ibid.*

Lorsque le Roi & la Reine d'Angleterre parurent à la Cour de France, il y eut d'abord de grandes contestations sur le cérémonial qui s'observeroit avec ces Majestés. Louis XIV voulut que le Roi d'Angleterre traitât *Monseigneur* d'égal, & le Roi d'Angleterre y consentit, pourvu que le Roi de France traitât de même le Prince *de Galles*. Enfin, il fut décidé que le Dauphin n'auroit qu'un siege pliant devant le Roi de la Grande-Bretagne, mais qu'il auroit un fauteuil devant la Reine. Les Princes du Sang avoient aussi leurs prétentions; ils disoient que n'étant pas Sujets du Roi d'Angleterre, ils devoient avoir aussi d'autres traitements. Tout se passa fort bien avec eux; mais quand il fut question des femmes, cela ne fut pas si aisé. Les Princesses du Sang furent trois ou quatre jours sans aller chez la Reine d'Angleterre; & quand elles y furent, les Duchesses ne les suivirent pas. Celles-ci prétendoient aux deux traitements; celui de France, qui est

de s'asseoir devant leur Souveraine, & celui d'Angleterre, qui est de la baiser. Quoique naturellement haute, la Reine d'Angleterre se montra fort raisonnable dans cette circonstance; elle dit au Roi qu'il n'avoit qu'à ordonner, & qu'elle prioit de choisir lui-même le cérémonial qu'elle devoit observer. Il fut décidé que les Duchesses s'en tiendroient à celui de France.

Pendant l'absence du Roi d'Angleterre qui étoit allé faire de vaines tentatives en Irlande, la Reine son épouse vivoit dans un abattement inexprimable à Saint-Germain; ses larmes ne tarissoient pas. Louis XIV étoit touché des malheurs de cette Princesse, & les adoucissoit autant qu'il lui étoit possible. Il avoit pour elle toutes les complaisances qu'elle méritoit; il la faisoit venir à Trianon & à Marly, lorsqu'il y donnoit des fêtes; en un mot, il lui montroit tant d'empressement & d'intérêt, que tout le monde jugea qu'il en étoit devenu amoureux. La chose paroissoit assez probable, & les personnes qui ne voyoient pas cela de fort près, assuroient que Madame *de Maintenon* regardoit les manieres du Roi pour la Reine d'Angleterre, avec une furieuse inquiétude. Cependant le bruit de cet



amour n'eut d'autre fondement que les attentions innocentes que le Roi ne pouvoit s'empêcher d'avoir pour une Princesse, dont le mérite étoit avoué de tout le monde, & qu'il eût fallu reconnoître, quand bien même elle n'eût été qu'une simple particuliere.

Vers la fin du Carnaval, en 1689, on apprit la mort de la Reine d'Espagne, fille de *Monsieur*; toute la Cour en fut affligée, & les plaisirs furent suspendus. La nouvelle en vint le soir assez tard. M. *de Louvois* qui étoit mieux informé de tout que M. *de Croissi*, quoique ce dernier eût les Affaires étrangeres, vint l'apprendre au Roi une demi-heure avant que celui-ci eût reçu son courier. Le Roi n'en voulut rien dire à *Monsieur* le soir, & n'en parla à personne; mais le lendemain à son lever, il le dit tout haut, & quand il fut habillé, il se transporta à l'appartement de *Monsieur*, le fit éveiller, & lui apprit cette fâcheuse nouvelle. *Monsieur* en fut affligé autant qu'il étoit capable de l'être. Dans le premier mouvement ce furent des transports, & quatre ou cinq jours après tout fut calme. Il y a grande apparence que cette Princesse

mourut empoisonnée. Elle en avoit toujours eu du soupçon, & le mandoit presque tous les ordinaires à *Monsieur*. Enfin, *Monsieur* lui avoit envoyé du contre-poison, qui arriva le lendemain de sa mort. Le Roi d'Espagne aimoit passionnément la Reine; mais elle montroit pour sa patrie un amour trop violent pour une femme d'esprit. On prétendit que la Reine avoit été empoisonnée dans une tasse de chocolat. Quand on vint dire à notre Ambassadeur qu'elle étoit malade, il se transporta au palais; mais on lui dit que ce n'étoit pas la coutume que les Ambassadeurs vissent les Reines au lit. Il fallut qu'il se retirât, & le lendemain on l'envoya chercher dans le temps qu'elle commençoit à n'en pouvoir plus. La Reine pria l'Ambassadeur d'assurer *Monsieur*, qu'elle ne songeoit qu'à lui en mourant, & lui redit une infinité de fois qu'elle mouroit de sa mort naturelle. Cette précaution qu'elle prenoit augmenta les soupçons au-lieu de les diminuer. Elle mourut plus âgée de six mois que feu *Madame* dont elle étoit fille, & qui étoit morte avec les mêmes accidents. Cette Princesse laissa par son testament, au Roi son mari, tout ce qu'elle put lui laisser. Elle donna à la

Duchesse de Savoie sa sœur ce qu'elle avoit de pierreries, avec une garniture entiere de toutes pieces. Elle laissa à M. le Duc de Chartres & à *Mademoiselle* ce qu'elle avoit apporté de France. *Mémoires de la Cour de France, par Madame de la Fayette.*

En 1689, *Hautefort de Saint-Chamand*, l'un des Exempts des Gardes-du-Corps, avoit chez Madame la Princesse de Conti, une sœur qui, quoique fort laide, se fit pourtant aimer du Comte de Brionne. Cette passion dura fort long-temps; & comme cela arrive toujours, les deux amants se brouillerent & se raccommoderent plus d'une fois. Enfin, la Demoiselle que l'exemple de la Comtesse de Soissons avoit gâtée comme tant d'autres qui croyoient qu'on ne les aimoit que pour les épouser, voulut parler de mariage au Comte de Brionne qui finit par se moquer d'elle. Le frere, en sortant du coucher de *Monseigneur*, attaqua le Comte, de propos. Ils allerent sur le bord de l'étang auprès de l'hôtel de Soissons, qui étoit un chemin peu fréquenté, sur-tout à l'heure qu'il étoit, & ils se battirent. Hautefort fut blessé d'abord; mais il porta un coup d'épée

dans la cuisse du Comte. Ils se séparerent, & le coup qu'avoit reçu Saint-Chamand ne l'empêcha pas de paroître le même soir. Tout se sut le lendemain: le Grand-Prévôt fit des informations. Hautefort s'écarta, & fut cassé; on fit si bien que cela ne passa pas pour un duel. Cependant le Parlement prit connoissance de cette affaire, & les deux champions furent mis en prison; le Comte de Brionne à la Bastille, & Saint-Chamand à la Conciergerie. La Demoiselle fut trois semaines ou un mois sans paroître; ensuite elle revint, & voulut faire comme auparavant. On lui dit de se retirer, & elle alla se renfermer à Port-Royal.

Ce fut environ ce temps-là que mourut Madame la Dauphine; il y avoit déja long-temps qu'elle étoit malade. On avoit refusé de croire à son mal; cependant elle étoit enflée, & maigrissoit fort. Les Médecins ne lui ordonnoient aucun remede; à la fin de l'hyver, elle s'étoit mise entre les mains d'une femme qui lui avoit donné quelque soulagement, & qui l'avoit fait désenfler; mais l'enflure étoit revenue. Elle se remit encore une fois entre les mains des Médecins. Enfin, ils avouerent leur ignorance.



Madame la Dauphine voulut tâter des Empiriques; on en consulta beaucoup. Elle demanda au Roi la permission de se mettre entre les mains d'un Prêtre Normand, dont le premier métier avoit été de siffler des linottes. Dans le commencement, elle se trouva bien de ses remedes; mais elle retomba bientôt dans le même état. En général, cette Princesse n'étoit point aimée, parce qu'elle ne contribuoit en rien aux plaisirs de la Cour. Depuis long-temps, M. de la Trémouille faisoit semblant d'en être amoureux. C'étoit un bel homme, à ne considérer que sa taille, mais on ne pouvoit avoir une plus laide figure. On l'accusoit d'avoir l'esprit à l'avenant. On n'a jamais su s'il avoit pris la liberté de découvrir sa passion à Madame la Dauphine; mais cette Princesse finit par lui faire dire de ne plus se présenter devant elle. M. de la Trémouille, choqué de ce compliment, s'avisa d'en aller porter ses plaintes au Roi, qui lui répondit: „ Madame la Dauphine s'est „ conduite sagement, en vous faisant „ cette défense; elle a sans doute eu „ ses raisons; son unique tort est de ne „ l'avoir pas faite plutôt ".

Mézerai (1) demanda un jour au Pere Pétau, que l'on consultoit comme un oracle sur tous les poins d'érudition, ce qu'il pensoit en général de sa nouvelle Histoire de France : ce Savant lui répondit durement, qu'il y avoit découvert mille fautes grossieres. Mézerai, sans se déconcerter, répliqua d'un ton ironique : „ J'ai été plus sévere observateur que vous, car j'en ai trouvé „ deux mille ".

Cet Historien qui étoit de l'Académie Françoise donnoit toujours une boule noire dans le scrutin à tous ceux qui aspiroient aux places vacantes dans cette Compagnie. On fut long-temps à deviner qui pouvoit persister si constamment dans une telle résolution de nuire. A la fin le caractere de Mézerai fit soupçonner que c'étoit lui, & la conjecture se trouva vraie. On lui demanda la raison d'une conduite si bizarre : il répondit que c'étoit pour laisser à la postérité un monument de la liberté de l'Académie dans les élections.

Une autre bizarrerie de Mézerai, c'est qu'il ne travailloit qu'à la chandelle, mê-

(1) Né en 1610, mort en 1683.

me en plein jour & dans le cœur de l'été; & comme s'il se fût persuadé que le soleil n'éclairoit plus, il ne manquoit pas de reconduire jusqu'à la porte de la rue, le flambeau à la main, les personnes qui lui rendoient visite.

Cet Historien étoit un fanfaron de pyrrhonisme. Etant malade de la maladie dont il mourut, il assembla tous ses amis, & fit en leur présence une amende honorable pour les prier d'oublier ses propos pyrrhoniens; ajoutant que Mézerai mourant, étoit plus croyable sur cet article que Mézerai en santé. Après sa mort, on trouva plusieurs choses extravagantes dans son inventaire, entre autres, ce billet dans un sac de mille francs : *C'est ici le dernier argent que j'ai reçu du Roi : depuis ce temps-là je n'ai jamais dit de bien de lui* (1). Dans un autre sac, il y avoit un écu d'or enveloppé dans un papier, où étoit écrit : *Cet écu d'or est du bon Roi Louis XII, & je l'ai gardé pour louer une place d'où je puisse voir pendre le plus fameux Financier de notre siecle.* On lui trouva plus de cin-

(1) On lui avoit ôté sa pension de 4000 livres, pour avoir inséré dans son Histoire, des réflexions trop libres sur l'origine des impôts.

ante mille francs en argent derriere
s livres & de tous côtés. Il fit un Ca-
retier de la Chapelle son légataire uni-
ersel.

L'Architecte *Mansard* (1) usoit avec Louis XIV de la flatterie la plus adroite. Il lui présentoit quelquefois des plans où il laissoit des choses si absurdes, que le Roi les voyoit du premier coup d'œil; & Mansard de jouer l'admiration, & de s'écrier: *Que le Roi n'ignoroit rien, & en savoit en architecture plus que les maîtres mêmes!*

Le Duc *d'Antin*, Sur-Intendant des Bâtiments, poussoit encore plus loin cette espece de flatterie. Il faisoit mettre des calles entre les statues & les socles, afin que le Roi venant à passer, s'apperçût de ce défaut. M. d'Antin contestoit un peu, se rendoit ensuite, & faisoit redresser la statue, en avouant, avec une surprise affectée, que le Roi se connoissoit à tout.

C'est ce même Seigneur qui, dans une seule nuit, fit abattre à Petit-Bourg, où le Roi étoit allé coucher, une longue avenue de vieux arbres, dont l'effet avoit

(1) Né en 1639, mort en 1708.

paru désagréable à Sa Majesté. Le Roi, à son reveil, ayant demandé ce qu'étoit devenue l'allée, le Duc d'Antin lui répondit : *Comment eût-elle osé reparoître devant vous? Elle vous avoit déplu.* Dans une autre occasion, Louis XIV avoit témoigné qu'il desiroit qu'on abattît un bois entier qui lui ôtoit un peu de vue. M. d'Antin en fit scier tous les arbres près de la racine, de façon qu'ils ne tenoient presque plus : des cordes étoient attachées au pied de chaque arbre, & plus de douze cents hommes se tenoient prêts au moindre signal. Le Duc d'Antin savoit le jour que le Roi devoit se promener de ce côté avec toute sa Cour. Sa Majesté ne manqua pas de répéter que ce bois lui déplaisoit beaucoup; & le Duc affecta de répondre qu'elle n'avoit qu'à vouloir, & qu'il seroit abattu. „ Vraiment, dit le Roi, s'il ne tenoit „ qu'à cela, je voudrois que ce fût tout-„ à-l'heure ". Au même instant M. d'Antin donne un coup de sifflet, & l'on voit tomber la forêt. *Ah! mes Dames*, s'écria la Duchesse de Bourgogne, *si le Roi avoit demandé nos têtes, M. d'Antin les feroit tomber de même.*

Un homme de qualité maltraitoit un

valet de pied de Louis XIV : ce Prince entendant des cris derriere son carrosse, demanda ce que c'étoit : *Ce n'est rien, Sire; ce sont deux de vos gens qui se battent*, répondit cet homme de qualité. Quelle basse, quelle indigne réponse ! *Ce vil Courtisan*, dit Saint-Foix, *méritoit que Louis XIV le dégradât de noblesse.*

On sait que pour rendre infructueuse la protection que Louis XIV accordoit au Roi Jacques, Guillaume III avoit été (en 1687) le moteur de la fameuse Ligue d'Ausbourg. La trame étoit si bien ourdie, & le secret si bien gardé, qu'un hasard singulier pût seul le faire découvrir. Voici comme le fait se trouve raconté dans les Mémoires manuscrits de Charpentier, ancien Commis du Marquis de Louvois. „ Ce Ministre, suivant „ sa coutume, tenoit à Bruxelles un Of„ ficier François, qui, sous prétexte „ d'une affaire d'honneur qui lui étoit „ arrivée en France, s'y étoit réfugié & „ mis sous la protection du Gouverneur „ général Espagnol, à qui il faisoit assi„ duement sa cour. Il s'étoit rendu agréa„ ble aux Grands par ses manieres po„ lies. M. le Prince de Vaudemont s'est-

„ timant heureux, s'il pouvoit s'attacher
„ un sujet qui lui paroissoit si rempli de
„ mérite, l'obligea, par beaucoup de
„ prévenances, à prendre un logement
„ dans son palais. D'Aubigny, c'étoit
„ le nom de l'Officier, eût bien voulu
„ s'en dispenser, pour n'être point gêné
„ dans son emploi, mais un refus pou-
„ voit le faire découvrir; il l'accepta. Il
„ n'y avoit que peu de temps qu'il y étoit
„ logé, lorsque passant seul dans l'ap-
„ partement du Prince, il apperçut un
„ papier sur un bureau; il le prit, &
„ s'étant retiré dans sa chambre, il vit
„ que c'étoit un Traité de la grande Li-
„ gue, faite entre plusieurs Potentats à
„ Ausbourg contre la France. Il l'en-
„ voya aussi-tôt au Marquis de Louvois,
„ qui étoit déja dans quelque inquiétu-
„ de, depuis qu'il avoit été informé de
„ ce qui s'étoit passé au Carnaval de Ve-
„ nise entre quelques Princes, pour dis-
„ poser les choses au Traité général.

„ La Cour de France fut extrêmement
„ surprise de ce Traité; cet ouvrage,
„ conduit par le Prince d'Orange, pa-
„ roissoit cimenté de toutes parts avec
„ tant de mesures, & un si grand con-
„ cert entre ceux qui y étoient com-
„ pris, que l'on voyoit bien qu'il étoit

„ fait de bonne main, & qu'il seroit
„ durable.

„ Le Prince de Vaudemont, à qui
„ cette copie avoit été soustraite, étoit
„ fort en peine, & la chercha long-temps.

„ D'Aubigny se conduisit en cette
„ occasion avec tant d'adresse & un air
„ si naturel, que nul soupçon ne tomba
„ sur lui; au contraire, lui étant survenu
„ une affaire, dans laquelle attaqué par
„ un homme de la Ville il eut le malheur
„ de le tuer, le Prince le prit sous sa
„ protection. Mais cette action, quoi-
„ que légitime & d'un homme de cœur,
„ ayant attiré à d'Aubigny d'autres en-
„ nemis qui poursuivoient la vengeance
„ du mort, le Prince lui conseilla de s'é-
„ loigner, & lui donna même des let-
„ tres de recommandation auprès de M.
„ le Duc de Zell, qu'il feignit d'aller
„ servir.

„ S'étant arrêté à Aix-la-Chapelle, où
„ se tenoient les conférences des Dépu-
„ tés des Princes ligués, il crut qu'il
„ pourroit y découvrir leurs résolutions,
„ & qu'il y étoit plus utile au service
„ du Roi, ou du moins autant qu'à
„ Bruxelles.

„ Un Commis du Marquis de Lou-
„ vois, au-lieu d'user de l'adresse qu'on

avoit coutume de mettre sur les lettres qu'on lui écrivoit, lui en adressa une par mégarde sous le nom *d'Aubigny, Officier François*, & contresignée *de Louvois*. Elle fut d'abord portée au Gouverneur de la Place, qui l'ayant ouverte, reconnut qu'il y avoit dans la Ville un homme suspect; il en fit des recherches; & d'Aubigny, sur les indices, fut arrêté sous le faux nom qu'il portoit; il désavoua inutilement la lettre, son procès lui fut fait comme espion: pendant la procédure, on écrivit au Prince qui le protégeoit à Bruxelles. Le Prince faisant alors réflexion à la perte de son Traité de Ligue, écrivit qu'il falloit le punir comme espion. Le Conseil de guerre le condamna à une mort infame, quoiqu'il protestât de son innocence. Le soir avant l'exécution, un jeune Officier étant venu avec vingt soldats pour le garder à vue, pendant la nuit, dans la tour où il étoit prisonnier, après quelques tristes compliments sur son état, l'on proposa de boire pour éloigner les funestes idées. D'Aubigny donna de l'argent à un soldat pour aller acheter de quoi leur faire collation; il apporta ce qu'il avoit

„ acheté, & tous entrerent dans la chambre pour en prendre leur part. Pendant que chacun s'occupoit à rôtir des harengs autour d'un grand feu, d'Aubigny s'élança vers la porte qui étoit assez proche & qu'ils avoient laissée imprudemment ouverte, & la poussant sur lui il les enferma & sortit du Château sans obstacle. Après de très-grands périls, malgré les recherches du Gouverneur & de sa Garnison, il trouva le moyen de sortir de la Place & de se rendre à Dinant, où il apprit les inquiétudes que sa détention avoit causées au Marquis de Louvois, qui avoit inutilement tout tenté pour le sauver : mais il est remarquable, & cela n'est pas nouveau, que la nuit même que d'Aubigny s'échappa de sa prison, ses cheveux & sa barbe devinrent tout blancs, de noirs qu'ils étoient.

„ Ce fut donc par d'Aubigny, que l'on vit en France le projet d'une très-longue & très-sanglante guerre, & les préparatifs que tant de Puissances liguées faisoient pour opprimer le Royaume".

La petite-vérole avoit tellement défigu-

ré *Pelisson* (1), que Madame de Sévigné disoit de lui, qu'il abusoit de la permission que les hommes ont d'être laids. Une Dame le prit un jour par la main, & le conduisit chez un Peintre, en disant à celui-ci : *Tout comme cela, trait pour trait*, & sortit brusquement. Le Peintre le fixa, & le pria de se tenir en place. Pelisson demanda l'explication de l'aventure. *Monsieur*, répondit le Peintre, *j'ai entrepris de représenter, pour cette Dame, la Tentation de Jesus-Christ dans le désert; nous contestons depuis une heure sur la forme qu'il faut donner au Diable; elle vous fait l'honneur de vous prendre pour modele.* La beauté de son ame le dédommageoit bien de sa figure. Il étoit sur le point d'abjurer le Protestantisme, lorsque M. de Montausier dit à Mademoiselle Scudéri, que si cela arrivoit, il seroit Précepteur du Dauphin, & Président à Mortier. Pelisson en étant informé, différa son abjuration, afin de ne point paroître embrasser la Religion Catholique par des motifs humains. Il faisoit tous les ans la fête de sa réunion à l'Eglise, & célébroit chaque année sa

(3) Né en 1624, mort en 1693.

sortie de la Bastille, en délivrant quelques prisonniers.

Pelisson, privé de livres, d'encre & de papier, n'eut long-temps dans sa prison d'autre ressource contre l'ennui, qu'une araignée qu'il avoit apprivoisée. Le Gouverneur de la Bastille vint un jour voir son prisonnier, & lui demanda, avec un souris insultant, à quoi il s'occupoit : Pelisson, d'un air serein, lui dit qu'il avoit su se faire un amusement; & donnant aussi-tôt son signal, il fit venir l'araignée apprivoisée sur sa main. Le Gouverneur ne l'eut pas plutôt vue, qu'il la fit tomber à terre, & l'écrasa avec son pied. *Ah! Monsieur*, s'écria Pelisson, *j'aurois mieux aimé que vous m'eussiez cassé le bras.* L'action de ce Gouverneur étoit cruelle, & ne pouvoit venir que d'une ame atroce.

Pelisson avoit écrit l'histoire de l'Académie Françoise. Cette Compagnie ayant entendu en pleine assemblée la lecture de cette histoire, qui n'étoit que manuscrite, il fut arrêté, quelques jours après, que la premiere place vacante seroit destinée à l'Auteur, & qu'en attendant, il auroit droit d'assister aux assemblées, & d'y opiner comme Académicien, avec cette clause, que *la même grace ne pour-*

roit être faite à personne, pour quelque considération que ce fût.

Jean Barth & le Chevalier *de Forbin*, tous deux Lieutenants de vaisseau, escortoient, en 1689, vingt navires : ils avoient deux frégates ; le premier, une de vingt-quatre canons ; le second, une de seize. Ils rencontrerent par le travers de l'Isle de *Wight* deux gros vaisseaux de guerre Anglois, de cinquante & de soixante canons. La partie n'étoit assurément pas égale ; mais entre ces deux hommes, le conseil de prendre la fuite ne pouvoit être proposé par personne. Ils se sacrifierent pour sauver le convoi. Le combat s'engagea : il fut long & sanglant de part & d'autre ; mais il fallut enfin céder à la force. Le convoi s'étoit sauvé pendant le combat ; nos deux intrépides Marins furent menés à *Plimouth*. On les mit dans une prison pour les punir de leur téméraire bravoure. Jean Barth passoit tranquillement son temps à fumer & à boire : il étoit dans sa prison comme dans son vaisseau. Forbin, agité par une imagination ardente, rêvoit aux moyens de s'évader. Il en imagina un qu'il fit goûter à Jean Barth, & qui réussit. Les deux prisonniers s'échapperent pen-

: la nuit, se jetterent dans une barque
pêcheur, & arriverent à Brest à tra-
s mille périls. Louis XIV les récom-
sa l'un & l'autre, en les faisant Capi-
es de vaisseau.

La France qui étoit dans une disette ex-
ne de toutes sortes de grains, en 1694,
faisoit venir des pays du Nord. On
ndoit avec impatience une flotte de
r voiles, chargée de bled, sous
corte de deux vaisseaux Danois. Jean
th fut envoyé au-devant de ce con-
avec six vaisseaux. Les Hollandois
étoient déja emparés. Jean Barth
les rencontra peu de temps avant
ils entrassent dans leurs ports, les at-
ua, quoiqu'ils eussent deux vaisseaux
cent treize pieces de canons plus que
Point de canon, point de fusil, dit-il
siens : *à l'abordage, le sabre à la
in.* Les Hollandois ne s'y refuserent
. Trois de leurs vaisseaux furent en-
és, la flotte fut reprise & conduite dans
ports.

Forbin (1) dans une de ses expéditions
it eu son vaisseau frappé par un coup
vent, qui le remplit d'eau. L'équipage

(1) Né en 1656, mort en 1733.

effrayée se lamentoit, & faisoit des vœux à tous les Saints. Mais Forbin persuadé que c'étoit le moment d'agir : „ Courage, „ mes enfants, cria-t-il aux Matelots, „ tous ces vœux sont bons; mais sainte „ pompe, sainte pompe ! c'est à elle qu'il „ faut s'adresser ; n'en doutez pas, elle „ vous sauvera ". Il donna l'exemple, & l'équipage fut sauvé.

Jean Barth (1), amené à Versailles par le Chevalier de Forbin, fumoit sa pipe dans l'embrasure d'une fenêtre ouverte. Louis XIV l'ayant fait appeller, lui dit : „ Jean Barth, je viens de vous nommer „ Chef d'Escadre. — Vous avez bien „ fait, Sire, répondit le Marin en re- „ tournant sa pipe ". Cette réponse ayant excité un grand éclat de rire parmi les Courtisans, qui la trouvoient aussi absurde que brutale : „ Vous vous trom- „ pez, Messieurs, leur dit gravement „ Louis XIV; cette réponse est celle „ d'un homme qui sent ce qu'il vaut, „ & qui compte m'en donner bientôt „ de nouvelles preuves ".

Louvois, passionné pour la gloire du

(1) Né en 1651, mort en 1702.

Roi & le ſuccès de ſes armes, avoit depuis long-temps compris la néceſſité de ſoutenir le zele des Officiers par de nouvelles récompenſes. L'Ordre de Saint-Lazare lui offrit des reſſources. Il avoit pour ainſi dire forcé M. *de Néreſtan* à lui en céder la Grande-Maîtriſe; & comme il traitoit toutes les affaires militairement, il diſtribua les Commanderies de cet Ordre aux Officiers, qui, par de belles & heureuſes actions, avoient mérité les bienfaits & les récompenſes du Souverain. Mais cette reſſource n'exiſta pas long-temps. Après la mort de ce Miniſtre, Louis XIV voulut porter ſon attention ſur tout ce qui a rapport à cet Ordre, purement hoſpitalier dans ſon origine. Il trouva que les fonds en étoient appliqués à des objets abſolument étrangers à ſa fondation. Ce Prince, dont la conſcience étoit naturellement délicate, choiſit ce qu'il y avoit de plus ſages & de plus éclairés dans le Conſeil, pour examiner rigoureuſement le paſſé, & pourvoir encore plus utilement à l'avenir, en donnant une forme à un Ordre qui n'en avoit preſque plus que le nom, & ſurtout en réglant l'uſage qu'on feroit des biens dont il étoit en poſſeſſion. M. d'Agueſſeau fut un des Commiſſaires nom-



més par le Roi dans cette affaire, & il en devint bientôt le maître par la déférence que ses Confreres eurent pour lui. Il pensa qu'il étoit de la justice & de la piété du Roi, de s'approcher autant qu'il étoit possible, de l'intention des Fondateurs, en se conformant du moins à l'objet général de leur charité; & il crut que si la maladie de la lepre, pour laquelle avoient été instituées les maladreries de cet Ordre, avoit disparu, leurs fonds devoient rester destinés au soulagement des pauvres. Son sentiment fut donc qu'il falloit réunir les maladreries de l'Ordre de Saint-Lazare, aux Hôtels-Dieu les plus proches, & aux Hôpitaux des lieux où il n'y avoit point d'Hôtel-Dieu. Il restoit un obstacle à vaincre : c'étoit l'inconvénient de priver les Officiers Militaires du secours de quelques Commanderies de l'Ordre de Saint-Lazare. M. d'Aguesseau étoit bien éloigné d'envier aux gens de guerre des récompenses qu'ils achetent au prix de leur sang; mais il lui paroissoit injuste de les prendre sur le patrimoine des pauvres; & entre deux objets qui méritoient également la protection du Roi, le seul parti qu'il trouvoit convenable à la majesté Royale, étoit de concilier ces deux vues, au-lieu de les

faire combattre l'une contre l'autre. Ainsi, pendant qu'il étoit occupé à faire rendre aux pauvres la justice qui leur étoit due, suivant l'esprit de la fondation, il vouloit d'un autre côté faire éclater la magnificence du Roi à l'égard de ceux qui le servent dans ses troupes, par l'institution d'un Ordre Militaire, qu'il seroit aisé d'établir en faisant des retranchements insensibles sur les dépenses de la guerre, & dont la Croix seroit une distinction honorable, & les Commanderies une récompense utile pour les Officiers que le Roi voudroit en favoriser. Tous les Commissaires entrerent dans des vues dont la noblesse égaloit la justice. M. d'Aguesseau fut chargé, lorsque le Roi eut approuvé son avis, de dresser les Edits & les Arrêts qu'il falloit donner pour consommer ce projet. Il eut l'honneur de les présenter au Roi, qui se les fit lire avec plaisir, trouvant sa conscience aussi soulagée, par l'usage auquel on destinoit les biens de l'Ordre de Saint-Lazare, que son amour pour la gloire flatté, par l'institution de l'Ordre Militaire de Saint-Louis. La Noblesse Françoise doit donc la naissance d'un Ordre qui a si fort contribué à relever sa gloire, à M. d'Aguesseau, pere du Chancelier de ce nom.

Dans le Couvent des Cordeliers de Mantoue, les Religieux étant au réfectoire, un grand nombre prirent querelle (en 1690) au sujet de Louis XIV & du Prince d'Orange; les uns criant, *vive France*; les autres, *vive Orange*. La dispute alla si loin, qu'ils se firent des armes de tout ce qui se rencontra sur le lieu, & donnerent un petit combat, où cinq de ces bons Peres demeurerent sur la place, & plusieurs furent dangereusement blessés.

Le Maréchal *de Luxembourg* (1) avoit emporté sur le Prince d'Orange les batailles de *Fleurus*, de *Leuze*, de *Steinkerque*, de *Nerwinde*. Ce Prince fulminant contre l'ascendant que le Maréchal avoit sur lui, s'avisa de dire un jour: „ Il est donc décidé que je ne battrai „ jamais ce bossu-là ". M. de Luxembourg, informé de ce propos, répondit: „ Comment sait-il que je suis bossu? il „ ne m'a jamais vu par-derriere ".

Lorsqu'on chanta le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de la *Marsaille*,

(1) Né en 1628, mort en 1695.

saille, il y avoit dans cette Eglise un grand nombre de drapeaux que le Maréchal de Luxembourg avoit enlevés aux ennemis. Le Prince de Conti se rendit à cette cérémonie, accompagné du Maréchal qu'il tenoit par la main : *Messieurs*, dit-il en écartant la foule qui embarrassoit la porte, *laissez passer le Tapissier de Notre-Dame.*.

On lit dans l'Histoire de ce Héros, que le regret d'avoir mieux servi le Roi que Dieu, lui fit dire au lit de la mort : „ qu'il auroit préféré à l'éclat de tant „ de victoires qui lui devenoient inutiles „ au Tribunal du Juge des Rois & des „ Héros, le mérite d'un verre d'eau „ donné aux pauvres pour l'amour de „ l'Être suprême ".

Après avoir fait toute la guerre de Hollande sous M. le Prince & M. de Turenne, le Marquis *de Crenant* obtint le Gouvernement de *Casal*, où il fit sa résidence jusqu'à la démolition des fortifications de cette Place. Les ennemis ne le laisserent point tranquille dans son Gouvernement. Il eut d'abord à se défendre d'une conspiration formée par le Comte *de Fassaty*, Gouverneur de la Ville pour le Duc de Mantoue, qui vou-

loit la livrer aux Impériaux. Il falloit toute la prudence & toute la sagacité de M. de Crenant, pour ne pas se laisser tromper au manege adroit de cet Italien. Le projet du Comte de Fassaty étoit d'ouvrir une porte aux ennemis, & de faire égorger tout ce qui se trouveroit de François dans la Ville. M. de Crenant s'étant bien assuré du dessein de ce Gouverneur, l'invita à dîner avec toute sa famille; & au moment où l'on se leva de table, il le fit arrêter & enfermer dans la Citadelle. Il pria le Sénat de s'assembler, parce qu'il avoit des affaires de la plus grande importance à lui communiquer. En attendant, il se montra dans la place & dans les rues, instruisant les habitants du danger qu'ils avoient couru d'être égorgés. Quand le Sénat fut assemblé, il y rendit compte de sa conduite, & assura les Corps qui le composoient de la protection du Roi. Il fit désarmer un Régiment que le Duc de Mantoue entretenoit, craignant que ce Prince ne fût l'auteur secret de la conspiration; & en même-temps, il commanda un détachement pour aller attaquer les Impériaux, qui s'étoient avancés jusqu'à *Moncale*, pour profiter du moment où on les avertiroit que les portes de *Casal* étoient ouvertes.

Une jeune Dame étoit allée visiter le Château de Versailles pendant l'absence du Roi. „ N'est-ce pas, lui dit-on, „ un palais enchanté "? *Oui*, répondit-elle, *mais il faut que l'enchanteur y soit.*

Madame *de Rambure* étoit une femme qui, avec de la jeunesse, de la beauté, de l'esprit & de la fortune, avoit des goûts forts bizarres. Elle avoit aimé des Musiciens, des Histrions, des Danseurs de corde, ou pour mieux dire, en favorisant tous ces gens-là, elle n'avoit aimé personne. Enfin, un Gentilhomme nommé *Caderousse*, sut lui inspirer une véritable passion. C'étoit un joueur qui, ayant perdu tout son argent, vint un jour se désespérer chez elle. Elle le consola par l'espérance de lui en fournir assez pour regagner ce qu'il avoit perdu; & en effet elle lui envoya quinze cents louis d'or qu'elle avoit empruntés sur ses pierreries. Caderousse étant allé le soir même dans la maison où il avoit perdu la veille, & quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il y venoit faire sans argent : „ Les gens „ comme moi, répondit-il, ne manquent jamais de ressources, graces „ aux bagues & aux joyaux de la bonne „ femme *Rambure* ". Il ne se doutoit

pas que cette Dame fût dans l'alcove de cette chambre avec la maîtresse du logis. On imagine bien ce que doit penser une femme passionnée qui se voit traiter de la sorte. Elle tomba en défaillance ; & dès qu'elle fut revenue, on la porte dans son carrosse, & de-là dans son lit, où elle mourut quatre jours après. Cette action infâme de Caderousse le décria par-tout, mais ne fut point assez punie par le déshonneur.

Le vrai talent de *Quinault* (1) étoit pour la Poésie lyrique ; mais il se méprit d'abord, & fit des Tragédies & des Comédies. Il n'avoit que dix-huit ans lorsqu'il composa sa premiere Piece intitulée *les Rivales*. Les Comédiens étoient alors dans l'usage d'acheter les Pieces de Théâtre ; au moyen de quoi le profit de la recette ne se partageoit point avec les Auteurs. Cet usage avoit son inconvénient, car il arrivoit assez souvent que la Piece étoit mal accueillie du Public. Aussi les Comédiens mettoient-ils un prix très-modique à leurs emplettes. Quelquefois la réputation de l'Auteur faisoit hauss-

(1) Né en 1635, mort en 1688.

ser le prix de l'Ouvrage. *Tristan l'Hermite*, pour rendre service à Quinault son éleve, se chargea de lire aux Comédiens la Piece *des Rivales*. Elle fut acceptée avec de grand éloges, & ils convinrent d'en donner cent écus. Alors Tristan leur apprit que cette Comédie n'étoit point de lui, mais d'un jeune homme appellé Quinault qui avoit beaucoup de talent. Cet aveu fit rétracter les Comédiens. Ils dirent à Tristan, que la Comédie dont il avoit fait la lecture, n'étant point de sa composition, ils ne pouvoient hasarder que cinquante écus. Tristan insista vainement pour les faire revenir à leur premiere proposition; enfin, il s'avisa d'un expédient; ce fut de leur proposer d'accorder à Quinault le neuvieme de la recette de chaque représentation tant qu'on joueroit cette Piece dans sa nouveauté. Cette condition fut acceptée de part & d'autre, & a fait loi depuis.

Louis XIV ayant goûté l'Opéra qui ne faisoit que de naître en France, engagea Quinault dans cette carriere à laquelle il étoit destiné; pour l'encourager, il lui accorda une pension de deux mille livres. Ce Poëte reconnoissant chanta les louanges du Roi son bienfaicteur dans les Prologues de ses Opéra. On pourroit

peut-être lui reprocher d'avoir porté un peu trop loin ces sortes de louanges. Après la bataille d'Hochstet, un Prince d'Allemagne dit malignement à un prisonnier François : „ Monsieur, fait-on „ encore des Prologues en France " ?

Le Comte *de Flamarens* fut obligé de sortir du Royaume à l'occasion de son fameux duel avec MM. *de Chalais*, *Noirmoutier* & *d'Antin*, contre les deux *la Brette*, MM. *de Saint-Aignan* & *d'Argenlieu*, & n'eut jamais la liberté d'y rentrer. Après avoir voyagé dans plusieurs Cours de l'Europe, dont il s'attira l'estime & la bienveillance, il alla se fixer à Vienne. L'Empereur lui donna un Régiment, qu'il remit lorsque les Maisons de France & d'Autriche se brouillerent, renonçant aux brillantes espérances que la faveur de ce Prince pouvoit lui faire concevoir. Il conserva toujours un cœur François, qui ne lui permit jamais de servir contre son pays. Il passa dans les Cours du Nord, d'où il revint quelques années après à celles du Midi, qu'il avoit déja vues. Il vécut à celle de Turin jusqu'à la guerre de la succession d'Espagne. Il offrit son épée & sa vie à *Philippe V*. Ce Prince agréa ses offres de

ſervice, lui fit une groſſe penſion, l'honora de la Clef d'or, & voulut qu'il l'accompagnât dans ſon voyage de Naples & de Milan. Il mourut à Burgos, peu de temps après ſon retour en Eſpagne, fort regretté de toute la Cour, & ſurtout de la jeune Reine qui l'avoit pris en grande affection pour les qualités aimables de ſon cœur & de ſon eſprit. Cette Princeſſe lui envoya durant ſa maladie ſes Médecins & ſes Chirurgiens, pour qu'ils lui donnaſſent tous les ſecours qui dépendoient de leur art. Tous leurs ſoins n'ayant pu le garantir de la mort, elle ordonna qu'il fût enterré d'une maniere convenable à ſa qualité. On lui fit de pompeuſes funérailles qui ſignalerent l'eſtime ſinguliere que la Reine d'Eſpagne faiſoit de cet illuſtre Etranger. Ainſi finit le Comte de Flamarens, qu'un exil rigoureux & conſtant ne put rendre infidele à ſa Patrie.

Le Baron *de Beauvais*, Capitaine du Bois de Boulogne & de la Plaine de Saint-Denys, & *Francine*, Gouverneur de l'Opéra, étoient convenus que l'un chaſſeroit, & que l'autre iroit à l'Opéra, quand ils voudroient, ſans payer. Quelque temps après leur convention, Fran-

cine est arrêté dans la Plaine de Saint-Denys par un Garde qui lui dit, que M. le Baron lui abandonnoit telle & telle plaine, & s'en réservoit telle & telle autre; sur cela Francine se retire. Le lendemain le Baron étant à l'Opéra, & voulant monter sur le Théâtre, trouva un homme avec une pertuisane, qui lui dit, que M. Francine lui a bien abandonné la plaine du Parterre; mais que pour celle du Théâtre, il se l'est réservée. Leurs amis communs se mêlerent de cette affaire, & l'un & l'autre alla par-tout où il voulut.

Louis XIV créa la Charge de Lieutenant de Roi de la Bastille en faveur de M. *du Joncas*, Exempt des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Duras. Dès qu'il se vit installé dans cette place, le premier soin de cet Officier fut d'examiner les raisons que plusieurs prisonniers détenus depuis long-temps à la Bastille pouvoient avoir de demander leur liberté; après qu'il en eut reconnu la justice, il s'employa avec ardeur pour la leur procurer. Des ames atroces lui représenterent qu'il alloit se priver d'un revenu considérable en faisant ouvrir les prisons. „ Je n'ai que de l'argent à perdre, leur „ répondit-il; & ces malheureux ne

„ jouiſſent pas d'un bien qu'ils eſtiment
„ plus que la vie ". Cette noble & généreuſe ſenſibilité fut très-applaudie, même à la Cour.

La *Requête des Dictionnaires*, Piece remplie de traits ſatyriques contre l'Académie Françoiſe, empêcha *Ménage* d'être reçu de cette Académie. Sur quoi le Profeſſeur *Montmaur* diſoit aſſez plaiſamment, „ que c'étoit à cauſe de cette
„ Piece qu'il falloit le condamner à en
„ être, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille, à l'épouſer ".

On montroit à Ménage un Tableau de *le Sueur*, où Saint Bruno, le pieux Fondateur des Chartreux, étoit repréſenté avec une vérité d'expreſſion frappante. On lui demanda ce qu'il en penſoit; il répondit : *Sans ſa regle, il parleroit.*

Le premier jour que *Namur* fut inveſti (en 1692), les Dames les plus conſidérables de la Ville firent une députation au Roi pour lui demander un paſſeport : on le leur refuſa, diſant que ce n'étoit pas l'uſage. Elles envoyerent faire une ſeconde fois la même demande; on la leur refuſa encore. *Hé bien*, répon-

dirent-elles, *allez dire au Roi que nous ſerons très-glorieuſes de nous rendre ſes priſonnieres de guerre*; & ſur le champ elles ſe préparerent à ſortir de Namur avec leurs enfants & leurs femmes. Louis XIV nomma un des Seigneurs de ſa Cour les plus polis pour aller leur faire des civilités, & les mener en ſûreté juſqu'à des tentes qu'on avoit fait dreſſer pour les recevoir, & où elles trouverent des rafraîchiſſements. Les carroſſes du Roi allerent les prendre l'après-midi, & les conduiſirent dans une Abbaye voiſine, où elles reſterent juſqu'à la fin du ſiege. Les Soldats ſe piquerent auſſi de galanterie : ils accoururent au-devant de ces Dames, pour aider leurs gens à porter les paquets ; & prenant les petits enfants dans leurs bras, ils les porterent à la ſuite de leurs meres, ſans commettre aucun déſordre, ni la moindre action contraire à l'humanité ou à la décence.

Lors du ſiege de cette ville, en 1695, il y avoit dans le Régiment du Colonel *Hamilton*, un Bas-Officier qui s'appelloit *Union*, & un ſoldat nommé *Valentin*. Ces deux hommes devinrent rivaux ; & les querelles particulieres que l'amour avoit fait naître entre eux, les rendirent ennemis irréconciliables. *Union*,

que son grade d'Officier élevoit au-dessus de *Valentin*, saisissoit toutes les occasions possibles de tourmenter celui-ci, & de lui faire éprouver son ressentiment. Le soldat, qui connoissoit les devoirs de la discipline militaire, souffroit patiemment la mauvaise humeur de son Officier, & obéissoit sans résistance : ils furent commandés l'un & l'autre pour l'attaque du château. Les François firent une sortie, où l'Officier *Union* reçut un coup de feu dans la cuisse : il tomba; &, comme les François pressoient de toutes parts les troupes alliées, il étoit sur le point d'être foulé aux pieds. Dans ce désastre, il apperçut *Valentin* son ennemi, & lui cria : *Ah! Valentin! peux-tu m'abandonner?*

Valentin courut aussi-tôt à lui, & au milieu du feu des François, il ne craignit point de l'enlever & de le mettre sur son dos. Il le transporta ainsi jusqu'à la hauteur de l'Abbaye de *Salsine*. Dans cet endroit, un boulet de canon tua Valentin, sans toucher l'Officier : Valentin tomba sous le corps de son ennemi qu'il venoit de sauver. Celui-ci oubliant alors sa blessure, se releva en s'arrachant les cheveux ; &, se rejettant aussi-tôt sur le cadavre de son bienfaic-

teur, il s'écrioit : *Ah! Valentin! Valentin! est-ce pour moi que tu meurs, pour moi qui te traitois avec tant de barbarie? Je ne pourrai jamais te survivre... Je ne le veux pas... Non.* Il fut impossible de séparer *Union* du cadavre sanglant de *Valentin*. On l'enleva tenant toujours embrassé le corps de son bienfaicteur; &, pendant qu'on portoit ainsi l'un & l'autre, leurs camarades, qui connoissoient leur inimitié, pleuroient à la fois de douleur & d'admiration. Lorsque *Union* fut ramené dans la tente, on pansa malgré lui la blessure qu'il avoit reçue : mais le jour suivant ce malheureux Officier, appellant toujours *Valentin*, expira accablé de regrets.

Lorsque la Princesse *Adélaïde de Savoie* vint en France pour épouser M. le Duc *de Bourgogne*, elle n'étoit point encore nubile. Son mariage ne fut célébré que l'année suivante 1697, & consommé deux ans après. Victor-Amédée eût souhaité qu'on appellât sa Fille *la Princesse de Savoie* : Louis XIV ne trouvoit pas d'inconvénient à ce qu'elle fût appellée dès-lors *Duchesse de Bourgogne*. Cependant il fut arrêté dans le Conseil

qu'on ne l'appelleroit point *Duchesse de Bourgogne*, puisqu'elle ne l'étoit pas encore ; ni *Princesse de Savoie*, parce qu'en cette qualité elle ne devroit pas avoir la préséance sur les Princesses du Sang Royal ; mais qu'on l'appelleroit simplement *la Princesse*. Le peuple, dans la joie de voir finir la guerre par cette alliance, l'appella *la Princesse de la Paix*.

Le Roi avoit fait le siege de *Mons* en personne (en 1691) : il étoit accompagné des Princes du Sang & des principaux Seigneurs de sa Cour. Jamais siege ne fut poussé plus vigoureusement. On y vit un singulier spectacle. Sur les onze heures du matin, l'artillerie se tut tout-à-coup ; & au fracas épouvantables des bombes, succéda un concert de hautbois que les Officiers du Régiment du Roi donnerent aux Dames de la Ville. Les Musiciens s'étoient placés sur un ouvrage encore tout fumant de carnage, dont nos troupes venoient de s'emparer. Les Dames de la Ville accoururent sur le rempart pour l'écouter, & ne s'en retournerent qu'après qu'il eut cessé. Mélange de galanterie & de fureur guerriere qui peint bien les François !

Le 12 Octobre 1691, la Cour étant à Fontainebleau, le Prince *de Courtenay* & le Marquis *de la Vauguyon* tirerent l'épée dans le veſtibule qui étoit entre la Chapelle & l'appartement du Roi d'Angleterre; les témoins dirent que La Vauguyon étoit l'agreſſeur. Auſſi-tôt qu'on les eut ſéparés, celui-ci courut à l'appartement du Roi, & ſe jetta à ſes pieds, en lui diſant, qu'il lui apportoit ſa tête. Le Roi lui ordonna de ſe retirer, en ajoutant que le Grand-Prévôt lui rendroit compte de la choſe. Sa Majeſté envoya faire le même commandement au Prince de Courtenay. C'eſt un crime capital que de tirer l'épée dans le Louvre; cependant, comme la Vauguyon étoit allé ſur le champ trouver le Roi, Sa Majeſté voulut bien lui faire grace. Il en fut quitte pour quelques mois de Baſtille, & le Prince de Courtenay ſubit la même peine. Quoiqu'il y eût autant de diſtance entre leur faute, qu'entre leur naiſſance, on ne mit point de différence dans leur punition. Ce fut un grand ſujet d'étonnement pour toute la Cour. *Lettres de Buſſy-Rabutin.*

Au commencement du regne de Philippe V, il arriva à Cadix une flottille

richement chargée. Il s'y trouva huit grandes caiſſes adreſſées au Révérend Pere Général de la Compagnie de Jeſus. Ces caiſſes penſerent rompre les reins à ceux qui les déchargerent. Leur extrême peſanteur donna la curioſité de ſavoir ce qu'elles contenoient ; on en ouvrit une où l'on trouva de groſſes billes de chocolat, dont le poids fit ſoupçonner quelque choſe. La premiere qu'on eſſaya de rompre, renfermoit un lingot d'or ; & il en étoit de même de toutes les autres. Cette découverte fit beaucoup de bruit, & les Jéſuites n'oſerent réclamer les huit caiſſes qui, faute de trouver maîtres, furent adjugées au Roi d'Eſpagne.

Lorſque Meſſieurs de Sorbonne accepterent le College des Quatre Nations, ils demanderent, pour premiere condition, qu'on délogeât la Comédie de la rue Guénégaud. Les Comédiens marchanderent des places dans cinq ou ſix endroits; mais par-tout où ils alloient, c'étoit merveille d'entendre comme les Curés crioient. Le Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois obtint qu'ils ne ſeroient point à l'Hôtel de Sourdis, parce que de leur Théâtre on auroit entendu les orgues, & de l'Egliſe on auroit par-

faitement bien entendu les violons. Le Curé de Saint-André-des-Arcs ayant su qu'ils songeoient à s'établir dans la rue de Savoie, vint trouver le Roi, & lui représenta qu'il n'y avoit bientôt plus dans sa Paroisse que des Aubergistes & des Coquetiers, & que si les Comédiens y venoient, son Eglise seroit déserte. Les Grands Augustins présenterent aussi leur requête; mais on prétend que les Comédiens dirent à Sa Majesté que ces mêmes Augustins, qui ne vouloient point de leur voisinage, étoient fort assidus spectateurs de la Comédie, & qu'ils avoient offert de vendre à la Troupe des maisons qui leur appartenoient dans la rue d'Anjou, pour y bâtir un Théâtre, & que le marché se feroit conclu, si le lieu eût été plus commode. L'allarme fut grande dans tout le quartier, & les Comédiens eurent défense de bâtir dans la rue de Savoie. Despréaux écrivoit à Racine à ce sujet : „ S'il y „ a quelque malheur dont on puisse „ se réjouir, c'est, à mon avis, celui des „ Comédiens : si on continue à les trai- „ ter comme on fait, il faudra qu'ils „ aillent s'établir entre la Villette & la „ Porte Saint-Martin : encore ne sais- „ je s'ils n'auront point sur les bras le

„ Curé de Saint-Laurent "; & Racine lui répondit : „ Ce feroit un digne Théâ-„ tre pour les Œuvres de M. Pradon ".

Préchantré (1), mauvais Poëte Toulousain, avoit fait le plan d'une Tragédie intitulée : *La Mort de Néron.* Il travailloit dans un hôtel garni à Paris. Il oublia un jour dans sa chambre, un papier où il avoit tracé la disposition de ses scenes. On y lisoit ces mots, au-dessous de quelques chiffres : *Ici le Roi sera tué.* L'Aubergiste, déja frappé de la physionomie effarée du Poëte, crut devoir porter cet écrit au Commissaire du quartier. Préchantré, s'étant rendu le soir à son auberge, fut bien étonné de se voir entouré de gens armés qui venoient pour le saisir; mais ayant apperçu son papier entre les mains du Commissaire, il s'écria plein de joie : *Ah! le voilà; c'est la scene où j'ai dessein de placer la mort de Néron.* On ne fut pas long-temps à reconnoître l'innocence du Poëte.

La Tragédie d'*Ariane* étoit le triom-

(1) Né en 1683, mort en 1708.

phe de la célebre Actrice Mademoiselle *Duclos*. Un jour que le Parterre redemanda cette Piece, *Dancourt*, Orateur de la Troupe, qui s'étoit avancé pour en annoncer une autre, se trouva embarrassé, parce qu'un certain fardeau que Mademoiselle Duclos n'avoit pas reçu des mains de l'hymen, l'empêchoit de jouer. Comment annoncer cet état au Parterre sans blesser la délicatesse de l'Actrice? Lorsque le tumulte des cris est tombé, Dancourt s'avance, se répand en complimens & en excuses, cite une maladie de Mademoiselle Duclos, qui étoit présente, & par un geste adroit désigne le siege du mal. A l'instant cette Actrice, qui l'observoit, sort précipitamment des coulisses, s'élance au bord du théâtre, applique un soufflet sur la joue de l'Orateur, & se tournant vers le Parterre, dit : *Messieurs, nous aurons l'honneur de vous donner demain Ariane.*

Le Marquis *de Visé*, qui se fit distinguer par sa valeur militaire sous le regne de Louis XIV, avoit d'abord servi dans *la Fare*. Quand ce Régiment fut réformé, le Roi voulut que la compagnie de ce brave Officier fût conservée : on l'in-

:pora dans le Régiment de *Toiras*. ıe distinction plus flatteuse encore lui accordée par la décision d'un Conl de guerre, tenu sous l'autorité du ıç de Joyeuse, Colonel-général de Cavalerie légere. Ce Conseil, pour rpétuer à jamais les actions de valeur M. de Visé, lui accorda, *pour sa rsonne & pour celle de ses enfants, porter des timbales en guerre.* Louis V, qui, comme on sait, mit tous soins à composer sa Maison militaire ce qu'il y avoit de plus braves Offi:rs dans ses armées, choisit M. de Visé ur remplir une place d'Enseigne dans Gardes. Le Roi joignit un billet écrit sa main, à la lettre par laquelle M. de ›uvois lui annonçoit cette nouvelle. 's témoignages de la satisfaction du onarque, ne firent qu'enflammer da-ıtage le zele & le courage du Maris de Visé. A l'attaque du château de uconnier, le premier assaut que firent s troupes n'ayant point réussi, il obtint faire une tentative à la tête des Gar;-du-Corps. Il forma le dessein de mparer de ce château, en traversant -à-vis de la brêche un fossé plein ıne eau vive & courante. Il choisit ıs ceux de sa troupe qui savoient

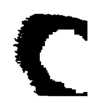
nager ; les valets de bonne volonté furent de la partie : il se trouva deux cents nageurs, à la tête desquels M. de Visé traversa le fossé à la nage, l'épée entre les dents, & gagna la brêche. On croit voir revivre les Paladins de l'Arioste. Cet Officier reçut trois coups de mousquet au moment qu'il abordoit ; un lui perça l'épaule, l'autre lui entra dans le corps, & le troisieme lui cassa la machoire, perça sa langue, & lui brisa quatre dents : son courage n'en fut point abattu : il donnoit ses ordres de la main, quand il ne le pouvoit pas de la voix. On imagine bien que cette place se rendit. Le Roi dit, en apprenant la maniere dont le château de Fauconnier avoit été emporté : *Il n'y a que Visé capable d'une telle action.*

Après que le Poëte *Lainez* eut reçu ses Sacrements dans sa derniere maladie, le Prêtre à qui il s'étoit confessé fit emporter pendant la nuit une cassette pleine de vers licencieux. Le moribond s'étant réveillé, cria *au voleur*, fit venir un Commissaire, dressa sa plainte, fit rapporter la cassette par le Prêtre même, & sur le champ se fit transporter de la paroisse de Saint-Sulpice sur celle

de Saint-Roch, où il mourut. Il avoit demandé que ce fût dans la plaine de Mont-Martre, *afin*, disoit-il, *de voir lever le soleil encore une fois avant que de mourir*.

Le Chevalier, depuis comte *de Grammont* (1), dont nous avons des Mémoires écrits par Hamilton, étoit devenu éperdument amoureux d'une sœur de cet aimable Ecrivain. La Demoiselle Hamilton s'étoit trop fiée à la passion de son amant, & aux promesses réitérées qu'il lui avoit faites de l'épouser. Soit inconstance, soit qu'il voulût remettre son mariage à un autre temps, le Chevalier de Grammont partit de Londres sans remplir ses engagements. Hamilton sensible à cet affront, court après le Chevalier dans le dessein de se couper la gorge avec lui, s'il persiste à vouloir déshonorer sa sœur. Il l'atteint à quelques milles de Londres. Après les compliments ordinaires, il lui demande froidement s'il n'a rien oublié dans cette Capitale? Le Chevalier, qui voit où tend cette question, & qui peut-être n'étoit

(1) Mort au commencement de ce siecle.



pas d'humeur de se battre, répond au Comte Hamilton : *Oui, Monsieur, j'ai oublié d'épouser Mademoiselle votre sœur;* & il retourne à Londres pour faire ce mariage.

Le Marquis d'Humieres venoit d'être fait Maréchal de France, à la sollicitation du Vicomte de Turenne, qui ne put résister aux charmes & à l'esprit de la Marquise son épouse. Le jour même Louis XIV, rencontrant le Comte de Grammont, lui dit : „ Savez-vous qui „ je viens de faire Maréchal "? *Oui, Sire*, lui répondit-il, *c'est Madame d'Humieres.*

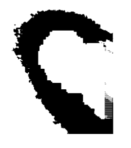
Le Marquis de ***, qui tout récemment venoit d'obtenir ce titre malgré l'obscurité de sa naissance, abordant un jour le Comte de Grammont, qui étoit alors fort âgé, lui dit d'un air assez libre : „ Bon jour, vieux Comte ". *Bon jour, jeune Marquis*, lui répondit ce Seigneur.

Le Comte de Grammont trouvant un jour deux de ses valets qui se battoient l'épée à la main, voulut si absolument en savoir la cause, que l'un d'eux lui avoua qu'ils lui avoient volé cinq louis d'or, & que la querelle venoit de ce que son camarade vouloit en avoir

trois. „ Tenez, dit-il, en tirant vingt-
„ quatre livres de sa poche ; vous êtes
„ de grands marauds de vous égorger
„ ainsi pour un louis ".

Le Comte de Grammont parloit au Roi d'un fait qui s'étoit passé du temps de la Fronde. Le Roi lui demanda : *Quand cela arriva-t-il?* M. de Grammont lui répondit : „ Sire, c'est du temps que nous
„ servions Votre Majesté contre le Car-
„ dinal Mazarin ".

M. le Comte de Grammont tomba dangereusement malade en 1696. Le Roi qui savoit que ce Seigneur n'étoit pas fort dévot, lui envoya le Marquis de Dangeau pour le voir de sa part, & lui dire qu'il falloit songer à Dieu. M. de Grammont se tourna alors du côté de Madame la Comtesse sa femme, qui avoit toujours été très-dévote, & lui dit : *Comtesse, si vous n'y prenez garde, Dangeau vous escamotera ma conversion.* C'est au sujet de ce bon mot, qui courut dans toute l'Europe, que Saint-Evremond écrivit à Mademoiselle de l'Enclos : „ Vous vivez dans un pays
„ où l'on a de merveilleux avantages
„ pour se sauver : le vice n'y est guere
„ moins opposé à la mode qu'à la vertu ;
„ pécher, c'est ne savoir pas vivre, &



„ choquer la bienſéance autant que la
„ religion. Il ne falloit autrefois qu'être
„ méchant, il faut être de plus mal-
„ honnête homme, pour ſe damner en
„ France préſentement. Ceux qui n'ont
„ pas aſſez de conſidération pour l'autre
„ vie, ſont conduits au ſalut par les
„ égards & les devoirs de celle-ci ".

Le ſavant *Nicole* (1) s'étant préſenté pour le Sous-Diaconat, les Examinateurs lui demanderent combien il y avoit de prieres renfermées dans le *Pater*. Il parut interdit à cette queſtion, & ſa timidité l'empêcha de répondre comme il convenoit. Il ne fut point admis à ce premier Ordre. Ces Meſſieurs, inſtruits que celui qu'ils avoient refuſé n'étoit rien moins qu'ignorant, vinrent lui faire des excuſes, & l'exhorterent à recevoir la Prêtriſe; mais il regarda toujours leur refus comme celui de Dieu même, & il ne fut toute ſa vie que ſimple Tonſuré.

Nicole avoit travaillé, de concert avec le célebre Arnauld, au Livre de *la perpétuité*

(1) Né en 1625, mort en 1695.

pétuité de la Foi; il eut même la plus grande part à cet ouvrage, qui devoit paroître sous son nom; mais ayant essayé quelques dégoûts de la part du Censeur, il vint trouver M. Arnauld, & lui dit qu'il falloit qu'il consentît à passer pour l'Auteur de cet Ouvrage. „ Monsieur, „ ajouta-t-il, ce n'est pas la vérité qui „ persuade les hommes, ce sont ceux „ qui la disent ".

Avant que de se retirer à Port-Royal, cet Ecrivain célebre avoit choisi sa retraite au fauxbourg Saint-Marceau; & quand on lui en demandoit la raison: „ C'est, répondoit-il, que les ennemis „ qui ravagent la Flandre, & qui me- „ nacent Paris, entreront par la porte „ Saint-Martin, & auront toute la ville „ à traverser avant que d'arriver jusqu'à „ moi ".

Quoique l'un des plus illustres Solitaires de Port-Royal-des-Champs, il évitoit toujours de prendre parti dans les querelles qui les divisoient quelquefois. *Je n'aime point*, disoit-il, *les guerres civiles*. Aussi n'avoit-il que peu d'ascendant dans cette société. Madame de Longueville étoit presque la seule personne de Port-Royal qui déférât aux sentiments de Nicole; ce qui lui fit dire,

quand elle mourut, qu'*il avoit perdu tout son crédit.* Et comme elle étoit la seule qui l'appellât *M. l'Abbé*, il ajoutoit assez plaisamment : *J'ai même perdu mon Abbaye.*

Un Soldat envoyé par M. de Vauban pour examiner un poste, y reçut une balle dans le corps. Il vint rendre compte de ce qu'il avoit observé, & le fit avec toute la tranquillité possible, quoique le sang coulât en abondance de sa blessure. M. de Vauban voulut récompenser sa bravoure, & le service qu'il venoit de rendre; il lui présenta de l'argent : *Non, Monseigneur*, lui dit le Soldat en le refusant, *cela gâteroit mon action.*

Barbesieux (1) mourut presque subitement : l'Archevêque de Reims, son oncle, reçut son dernier soupir, lui parla beaucoup de testament, & peu de sa conscience. Le voyant expiré, il entra dans son cabinet, remplit ses poches de bijoux, parcourant tous les papiers, en prit un; & rentrant dans la chambre où son neveu venoit de mourir : „ Par-

(1) Né en 1668, mort en 1701.

„ bleu, dit-il, voilà une plaisante chose „ écrite de la main de Barbesieux : *J'aurai à ma trente-troisieme année une „ grande maladie, de laquelle je ne „ réchapperai pas* ". Ce Ministre, héritier de la crédulité de son pere pour l'astrologie, consultoit souvent le Pere *Alexis*, Cordelier, qui, d'après la connoissance de ses débauches, avoit hasardé cette prédiction.

Lors de la révocation de l'Edit de Nantes, le Comte *de Roye* & sa femme s'étoient retirés en Danemarck. Comme il étoit Lieutenant-général en France, il fut fait Chevalier de l'Eléphant, Grand Maréchal, & commanda les troupes. Il jouissoit lui & sa femme de la plus grande considération. Le Comte & la Comtesse, ainsi que Mademoiselle leur fille, avoient souvent l'honneur de manger à la table du Roi. Il arriva, à un dîner, que la Comtesse de Roye, frappée de l'étrange figure de la Reine de Danemarck, se tourna vers sa fille, & lui demanda si elle ne trouvoit pas que la Reine ressembloit à Madame *Panache* comme deux gouttes d'eau. Quoiqu'elle eût parlé françois, elle fut entendue de la Reine, qui voulut

ſavoir ce que c'étoit que cette Dame *Panache*. La Comteſſe lui dit que c'étoit une Dame fort aimable de la Cour de France; mais elle dit cela d'un air aſſez embarraſſé. La Reine, qui avoit vu ſa ſurpriſe, n'en fit pas ſemblant; mais inquiete de la comparaiſon, elle écrivit à *Magereton*, Envoyé de Danemarck à Paris, de lui mander ce que c'étoit que Madame Panache, ſa figure, ſon âge, ſa condition, & ſur quel pied elle étoit à la Cour de France. Magereton, fort étonné, répondit à la Reine, qu'il ne comprenoit pas comment le nom de Madame Panache étoit parvenu juſqu'à elle; que cette femme étoit une petite & vieille créature, avec des lippes & des yeux éraillés qui faiſoient mal au cœur; une eſpece de mendiante qui s'étoit introduite à la Cour à la faveur de ſa folie; qui étoit tantôt au ſouper du Roi, tantôt au dîner de Monſeigneur & de Madame la Dauphine, ou à celui de Monſieur, tant à Verſailles qu'à Paris, où chacun ſe divertiſſoit à la mettre en colere; qui chantoit pouille à tout le monde pour faire rire, & quelquefois très-ſérieuſement, & avec des injures qui embarraſſoient, & qui divertiſſoient encore plus les Princes & Princeſſes qui

lui empliſſoient les poches de viandes & de ragoûts, dont la ſauce découloit le long de ſes juppes : que les uns lui donnoient de l'argent, & les autres des chiquenaudes ou des croquignoles qui la mettoient en fureur, parce que, avec ſes yeux pleins de chaſſie, elle ne voyoit pas au bout de ſon nez, & ne pouvoit deviner qui l'avoit frappée. A cette réponſe, la Reine de Danemarck ſe ſentit ſi piquée, qu'elle ne put plus ſouffrir la Comteſſe de Roye; elle en demanda juſtice au Roi ſon mari. Ce Prince trouva mauvais que des étrangers qu'il avoit comblés d'honneurs & de richeſſes, ſe moquaſſent de ſa femme d'une maniere ſi outrageante. Il remercia le Comte de Roye, & lui fit dire de ſe retirer. Rien ne put conjurer cet orage; il fallut partir, & s'en aller à Hambourg, d'où il paſſa en Angleterre avec toute ſa famille; il y vécut dix-huit ans ſans charge & ſans ſervice, & mourut aux eaux de *Bath* en 1690.

Au ſiége d'*Oſtalric* (en 1694), petite ville d'Eſpagne dans la Catalogne, un Suiſſe & deux Grenadiers du Régiment de Noailles s'avancerent juſqu'au premier retranchement, dont le revêtement

étoit de dix pieds, & qui de plus avoit trois pieds de palissades. Ils se mettent en tête d'y entrer, montent sur les épaules l'un de l'autre, & viennent à bout de leur entreprise. Ils appellent leurs camarades; ceux-ci accourent & montent de même. Le nombre grossissant, les Officiers marchent pour soutenir les soldats. On chasse, de retranchement en retranchement, l'ennemi troublé par cette audace; on entre avec lui dans le Château. Ceux qui gardoient le chemin couvert du côté de la campagne, l'abandonnent saisis de terreur, & se sauvent dans un bois, où les Dragons campés près de-là, les tuent ou les font prisonniers. Nous n'eûmes que trente hommes tués ou blessés. Le Comte d'Ayen, fils du premier Maréchal de Noailles, fut présent à cette action. Il racontoit que les deux Grenadiers avoient un peu de vin dans la tête; qu'arrivés au pied du premier retranchement, l'un dit à l'autre: *Je gage que tu n'oserois monter là*; que la gageure faite, ils monterent tous deux, crierent en haut, *Vive le Roi*, & appellerent la Troupe. C'est ainsi que le hasard & la témérité conduisent quelquefois à des succès qui confondent la raison.

A l'affaire de la *Boine* (en 1690), le Prince *d'Orange* eut avant le combat les épaules effleurées d'un coup de canon, qui le mit tout en sang. Il ne laissa pas de ranger ses Troupes en bataille, & de se trouver au combat; mais sa blessure étoit si considérable, qu'il se vit enfin obligé de s'absenter de son Armée. Cela fit courir le bruit qu'il étoit mort. On en avoit tant d'envie en France, que les peuples en firent d'eux-mêmes des feux de joie, qui ne furent pas assez tôt arrêtés par la Cour, où les principaux Ministres, & sur-tout Louvois, entretenoient l'erreur commune par leurs discours. Le jour que ce bruit se répandit dans Paris, on vit de tous côtés des Princes d'Orange de paille qu'on jettoit dans le feu en buvant à la santé du Roi, & en y faisant boire les passans, qu'on arrêtoit malgré eux. Cette fête générale déplut fort aux gens sensés; & je ne sais si le Prince d'Orange a jamais reçu un plus grand éloge, ni qui marquât mieux la crainte que ses ennemis avoient de lui. Ce qu'il y a d'incroyable, c'est qu'on fut un mois entier sans savoir s'il étoit en vie ou non, tant la Cour étoit bien informée.

Le Prince d'Orange n'étant encore

que Stadthouder, se trouva à la représentation d'un Opéra, dont le prologue étoit à sa louange. Après avoir entendu le début de l'Auteur : „ Qu'on me chasse „ ce coquin, dit-il ; me prend-il pour „ le Roi de France " ?

Un jeune Seigneur Anglois, à son retour, ayant dit à ce Prince, alors Roi d'Angleterre, que ce qui lui avoit paru de plus plaisant à la Cour de France, étoit que le Roi eût une vieille maîtresse & un jeune Ministre (*Barbesieux*). „ Cela doit vous apprendre, jeune hom„ me, lui dit Guillaume, qu'il ne fait „ usage ni de l'une ni de l'autre ".

A la mort de Louvois, Louis XIV envoya chercher *Chamlay*, & lui offrit la place de Secretaire d'Etat de la guerre, quoique *Barbesieux* en eût la survivance. Il remercia le Roi, & lui dit : „ Si Vo„ tre Majesté ne veut pas donner absolu„ ment la place au fils, je la supplie de „ nommer tout autre que moi, qui ne „ peux me revêtir de la dépouille du „ pere, mon ami & mon bienfaicteur ".

Rivaroles, Gentilhomme *Piémontois*, devenu Lieutenant-Général & Grand-Croix de Saint-Louis, au service de France, avoit eu une jambe emportée d'un

coup de canon. Il se trouva depuis à la Bataille de Nerwinde, où sa jambe de bois fut emportée d'un pareil coup : „ Au „ diable les sots, s'écria-t-il, qui ne savent pas que j'en ai d'autres dans mon „ équipage ".

Madame la Duchesse de Bourgogne disoit un jour à Madame *de Maintenon*, devant le Roi : „ Savez-vous, ma tante, „ pourquoi les Reines d'Angleterre gouvernent mieux que les Rois ? C'est „ que les hommes gouvernent sous le „ regne des femmes, & les femmes sous „ celui des hommes ".

Catinat (1) commandoit l'Armée en Piémont, lorsqu'il reçut (en 1692) le Bâton de Maréchal de France. Le Gentilhomme qui devoit le lui porter étant tombé malade en chemin, on chargea de cette commission un courier à qui Catinat quoique peu riche, fit donner un billet de mille écus. Celui qui étoit chargé de payer ce billet à Paris, écrivit au nouveau Maréchal, que le Gentilhomme prétendoit que c'étoit à lui que

---

(1) Né en 1637, mort en 1712.

devoit revenir cette gratification. *Qu'on donne mille écus à chacun d'eux*, répondit aussi-tôt Catinat.

Ce Général se rendit à la Cour pour concerter avec le Roi & les Ministres le plan de la Campagne suivante. Après qu'il eut épuisé tout ce qu'il y avoit à dire sur les opérations militaires, Louis XIV lui dit : „ C'est assez parler de mes affaires ; „ comment vont les vôtres ? — Fort bien, „ Sire, graces aux bontés de Votre Ma„ jesté, répondit le Maréchal ". *Voilà*, dit le Roi en se tournant vers ses Courtisans, *le seul homme de mon Royaume qui m'ait tenu ce langage.*

Le Marquis *de Dangeau* (1) étoit un Gentilhomme de Beauce. Il ne manquoit pas d'un certain esprit, il avoit beaucoup d'honneur & de probité : le jeu le mit dans les meilleures compagnies ; il y gagna tout son bien, & eut le bonheur de n'être jamais soupçonné. Il prêta obligeamment, se fit des amis ; & la sûreté de son commerce lui en acquit d'utiles & de véritables. Il fit sa cour aux Maîtresses du Roi ; le jeu le mit de leurs par-

(1) Né en 1638, mort en 1720.

les ; elles le traiterent avec familiarité, & lui procurerent celles du Roi : il faisoit des vers, étoit bien fait, de bonne mine, & galant. Le voilà en assez bonne posture à la Cour, mais toujours subalterne. On avoit sollicité pour lui un logement à Versailles ; & voici comment il l'obtint. Le Roi jouant un jour avec lui, le plaisanta sur sa facilité à faire des vers, qui à la vérité étoient rarement bons, & tout d'un coup lui proposa des rimes fort sauvages, & lui promit le logement s'il les remplissoit sur le champ. Dangeau accepta, n'y pensa qu'un moment, les remplit toutes, & fut ainsi logé au Château. Il acheta ensuite une Charge de Lecteur du Roi, qui n'avoit point de fonctions, mais qui donnoit les entrées du petit coucher, &c. Son assiduité lui mérita le Régiment du Roi Infanterie, qu'il ne garda pas long-temps ; puis il fut envoyé en Angleterre où il demeura peu ; & à son retour, il acheta le Gouvernement de Touraine. Son bonheur voulut que le Duc de Richelieu fît de si grosses pertes au jeu, qu'il en vendit sa Charge de Chevalier d'honneur de Madame *la Dauphine*, au mariage de laquelle il l'avoit eue pour rien. M. Dangeau ne manqua pas une si bonne affaire. Il en donna

cinq cents mille livres, & fut revêtu d'une Charge qui faisoit de lui une espece de Seigneur, & qui lui assura l'Ordre, qu'il eut bientôt après en 1688. Il perdit sa Charge à la mort de Madame la Dauphine; mais il avoit eu une place de Menin de *Monseigneur*. Madame la Dauphine avoit une Fille d'honneur d'un Chapitre d'Allemagne, jolie & faite comme une nymphe, avec toutes les graces de l'esprit & du corps; sa vertu étoit sans reproche: elle étoit fille d'un Comte *de Loreftin*, & d'une sœur du Cardinal *de Furstemberg*, qui a tant fait de bruit dans le monde, & qui étoit dans la plus haute considération à la Cour. Ces Lorestin étoient de la Maison Palatine, mais d'une branche mésalliée par un de ces mariages qu'on appelle de la main gauche, & qui n'en sont pas moins légitimes. L'inégalité de la mere fait que ceux qui en sortent n'héritent point; mais ils ont un gros partage, & tombent du rang de Prince à celui de Comte. Le Cardinal de Furstemberg qui aimoit beaucoup cette niece, cherchoit à la marier. Elle plaisoit fort au Roi & à Madame *de Maintenon*; mais elle n'avoit rien, comme toutes les Allemandes. Dangeau, veuf depuis long-temps d'une sœur de la Ma-

réchale d'Etrées, se présenta pour une si grande alliance. Mademoiselle Lorestin dit avec toute la hauteur de son pays, qu'elle n'en vouloit point. Le Roi s'en mêla, & le Cardinal son oncle la fit consentir. Le Maréchal & la Maréchale de Villeroy en firent la noce, & Dangeau se crut Electeur Palatin. C'étoit le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avoit tourné d'être grand Seigneur; cela l'avoit *chamarré* de ridicules. Madame de Montespan avoit dit de lui assez plaisamment, qu'on ne pouvoit s'empêcher de l'aimer & de s'en moquer. Sa fadeur naturelle, entée sur la bassesse du Courtisan, en fit un composé fort plaisant. La Grande-Maîtrise de l'Ordre de Saint-Lazare l'acheva. Le Roi lui donna cette Charge, dont il tira tout le parti qu'il put. Il se fit le singe du Roi dans les promotions de cet Ordre, où toute la Cour se rendoit pour rire, tandis qu'il s'en croyoit admiré. Il fut de l'Académie Françoise, & Conseiller d'Etat d'épée, & sa femme premiere Dame du Palais comme femme du Chevalier d'honneur.

M. *de Vaudrey*, qui fut depuis Lieutenant-Général, avoit d'abord été Novi-

ce chez les Religieux de Saint-Claude. Il les quitta pour être Capitaine des Grénadiers du Régiment de *Mérode*, lors de sa levée. Il commandoit sa Compagnie au siege de *Coni* (en 1694). Dans une sortie que firent les ennemis, il les repoussa jusqu'au-delà du pont-levis : il y fut fait prisonnier, après avoir reçu trente-trois blessures ; il s'étoit défendu courageusement jusqu'à la derniere qui l'atterra. Les ennemis rentrerent dans la Ville, & le laisserent pour mort. Une bonne femme vint à passer quelque temps après, & vit M. de Vaudrey noyé dans son sang. Son cœur ému de ce spectacle, & par pitié, elle se saisit d'une pierre dans le dessein de l'achever en lui écrasant la tête, & de l'empêcher ainsi de souffrir plus long-temps. Un Officier-Major de la Place qui arriva à l'instant où cette femme alloit assommer ce malheureux Officier, lui cria d'arrêter. M. de Vaudrey fut emporté dans la Ville, mis entre les mains des Chirurgiens qui lui donnerent les secours de leur art, & le guérirent. Quand il commença à pouvoir dire quelques mots, le Gouverneur de Coni lui vint faire visite : il se trouva qu'ils étoient parents, même assez proches. Les soins furent multipliés par la tendresse que le

Commandant de la Place conçut pour un prisonnier son parent, que les circonstances rendoient intéressant pour tout le monde. M. de Vaudrey recouvra sa liberté en même-temps que la vie. Cette aventure lui donna une grande célébrité. On ne parloit à la Cour que de sa bravoure, & de la compassion de la bonne femme. Le Roi fut curieux de voir un homme qui avoit échappé à tant de périls. Quand M. de Vaudrey passa à Paris pour aller joindre le Régiment de *Brague* qu'on lui avoit donné après le siege de Coni, il reçut ordre de se rendre à Versailles. Il représenta qu'étant obligé de porter une calotte d'argent pour couvrir son crâne qui étoit ouvert, & un casque pour la soutenir, il ne pouvoit pas se présenter devant Sa Majesté. On lui dit que le Roi vouloit le voir. Il fut présenté à toute la Famille Royale, qui se fit raconter son aventure dans toutes ses circonstances. Sa modestie fut encore plus admirée que son courage. Depuis qu'il eut paru à la Cour, on ne l'appella plus que *l'Officier de Coni.* Il fut rapidement avancé dans les grades. A sa douzieme année de service, on le fit Maréchal-de-Camp, & deux après Lieutenant-Général. Il soutint dans toutes les

actions où il se trouva, la réputation de brave Officier de Coni.

Au combat de *Kinsal*, le feu prit au vaisseau de M. *de Coetlogon* par un coup de canon qui donna dans des grenades, & dans un baril de poudre. La dunette fut enlevée avec ceux qui étoient dessus. Cet intrépide Officier, qui mérita depuis le Bâton de Maréchal de France, éteignit le feu, & revint prendre son poste. Le Chevalier *d'Illieres* fut un des sept Gardes de la Marine enlevés lorsque la dunette sauta. Ayant été jetté à cinquante pas dans la mer sans être blessé, il nagea quelque temps, & eut le bonheur de rencontrer une planche, par le moyen de laquelle il se soutint deux heures sur l'eau. Il passa entre les deux lignes, & essuya pendant ce temps tout le feu de nos vaisseaux & de ceux de l'ennemi. Il fit la revue de tous, sans qu'il y en eût aucun qui voulût le secourir; au contraire, s'étant approché d'une chaloupe, & ayant prié des matelots de le recevoir, ils le chargerent à coups d'aviron, & l'un d'eux lui enfonça presque l'estomac. On le croyoit Anglois, parce qu'il avoit les cheveux blonds. Enfin, après que plusieurs chaloupes lui eu-

rent passé sur le corps, lorsque l'excès de la lassitude le laissoit sans espérance, il fut reçu comme Anglois dans le vaisseau du Chevalier *de Rosmadée*, sans y être reconnu d'aucun Officier, ni d'aucun Garde-Marine. On lui parla Anglois qu'il n'entendoit pas; & comme il demeura trois heures sans rien dire, parce qu'il avoit perdu connoissance, les matelots prétendirent que c'étoit un Huguenot qui ne vouloit pas répondre de peur d'être obligé de se convertir. Peu s'en fallut qu'on ne le jettât à la mer.

Au combat de *Carpy*, un Cavalier ennemi, dans le fort de la mêlée, vint la bride entre les dents, décharger ses deux pistolets sur le Comte depuis Maréchal *de Tessé*; une balle donna dans sa perruque. Le Comte ne daigna pas se servir de son épée ni de ses pistolets; il fondit sur cet Officier, & le reconduisit à coups de canne dans son Escadron.

M. *de Longueval*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Feuillade, ayant été détaché avec cinquante Maîtres, je ne sais pour quelle expédition, prit un guide qui connoissoit si mal les lieux,

que s'étant égarés, ils se trouverent au milieu du camp des ennemis à trente pas de la tente du Prince *de Nassau*. M. de Longueval, après avoir adroitement découvert qu'il n'y étoit pas, entra dans la tente, le demanda, & dit qu'il venoit lui rendre compte d'une commission dont il l'avoit chargé. Il ajouta qu'il avoit eu beaucoup de fatigues, & pria qu'on lui fît donner quelques rafraîchissements. On lui apporta des eaux glacées de toute espece; & pendant le repas qu'il feignit de prendre, il examina tous ceux qui étoient dans la tente, & les ayant jugés incapables de lui résister, il s'en saisit, fit enlever tout ce qu'il trouva de meilleur, & traversa le camp ennemi avec son butin & ses prisonniers. Il est rare de trouver plus de sang-froid & de courage qu'il y en a dans cette action.

M. *Galland* (1), Traducteur des *Mille & une nuit*, débutoit par ces mots dans presque tous ses contes : *Ma chere sœur, si vous ne dormez pas, faites-nous un de ces beaux contes que vous savez.*

---

(1) Né en 1646, mort en 1715.

Cette uniformité déplut, & l'Auteur en essuya plusieurs railleries, entre autres celle-ci : Quelques jeunes gens qui venoient de souper en Ville, passant par la rue Dauphine où M. Galland demeuroit, l'appellerent de toute leur force. Eveillé par leurs cris, il se jette hors de son lit, & court tout nud à sa fenêtre. Il faisoit le plus grand froid. Après différentes questions, les jeunes gens finissent par lui dire : *M. Galland, si vous ne dormez pas, faites-nous quelqu'un de ces beaux contes que vous savez.*

M. de *Laubanie* étoit Gouverneur de Landau, lorsque le Roi des Romains vint former le siege de cette Place. Après un mois de tranchée ouverte, ce Prince lui fit sommer de se rendre. „ Il est si „ glorieux, répondit M. de Laubanie, „ de résister à un Prince qui a tant de „ valeur & de capacité, que je desire „ d'avoir encore quelque temps cette „ gloire ". Sur quoi le Roi des Romains s'écria : „ Il y a vraiment de la gloire à „ vaincre de pareils ennemis ". Le siege ayant encore duré un mois, & un Trompette étant venu faire la même sommation, avec ordre de demander au Commandant s'il vouloit donc s'ensevelir

sous les ruines de la Place, celui-ci répondit que *le mausolée étoit trop beau pour ne point l'ambitionner ; mais qu'il tâcheroit de reculer l'honneur de la sépulture.* Les Romains étoient aussi braves, mais n'avoient pas cette gaieté militaire.

Une bombe ayant éclaté auprès de M. de Laubanie, à la défense de la lunette de la porte de France, il fut blessé au-dessous de l'estomac, & rendu aveugle par la terre & les pierres qui lui couvrirent le visage. Les Officiers de la Garnison jugeant qu'il n'étoit pas possible de faire une plus longue défense, lui proposerent de se rendre. Il ne leur répondit pas ; ce ne fut qu'à la derniere extrêmité qu'il fit battre la chamade. Il obtint une capitulation fort honorable, après soixante-neuf jours de tranchée ouverte.

Le Duc de Bourgogne avoit la plus tendre estime pour M. de Laubanie. On raconte qu'un jour il le présenta à Louis XIV, en lui disant : *Sire, voilà un pauvre aveugle qui auroit besoin d'un bâton.* Le Roi ne répondit rien. M. de Laubanie fut si frappé de ce silence, qu'il tomba malade, & mourut peu de temps après.

Palaprat, l'aſſocié de *Brueys* dans la compoſition du *Grondeur*, finit par s'attacher à M. de Vendôme, qui le plaça auprès de ſon frere, en qualité de Secretaire des Commandements. Il diſoit au Grand-Prieur des vérités fort dures. Un jour le Maréchal de Catinat lui dit : *Vous me faites trembler. — Raſſurez-vous*, lui répondit Palaprat, *ce ſont mes gages.*

L'Abbé *de la Bourlie*, homme de mauvaiſes mœurs, & que le déſordre de ſes affaires avoit contraint de ſortir de France, s'étoit retiré en Angleterre, où il devint fanatique par humeur & par ambition. Il étoit bien fait de ſa perſonne, avoit quelque naiſſance & quelque eſprit, & étoit d'ailleurs hardi menteur : ne ſachant plus que devenir, il avoit entrepris de tout riſquer pour ſe procurer quelque établiſſement. Afin de colorer ſa déſertion, il répandit à la Cour d'Angleterre que, quoique né Catholique, il n'avoit pas laiſſé de prendre de grands préjugés contre ſa Religion ; & que dans ces ſentiments, il avoit toujours entretenu un commerce avec les Proteſtants, & conſervé avec ceux qui étoient reſtés en France, des liaiſons in-

times, & notamment avec ceux de Languedoc. Il assûra qu'on en verroit bientôt des effets pour la cause commune des Alliés, & pour la Religion Protestante, pour peu qu'on voulût l'aider, & lui en donner les moyens. Il sut si bien se faire écouter, qu'on lui donna un Régiment de Dragons, & de l'argent en abondance. Il se lia avec le nommé *Ravenel*, & d'autres de son parti, qui avoient accepté la derniere amnistie, & étoient sortis du Languedoc sous la foi des passe-ports, & sous promesse de n'y plus revenir. Il arrêta avec eux, qu'ils se couleroient insensiblement à Montpellier & à Nîmes, avec ce qu'ils pourroient ramasser de leurs gens, auxquels on feroit trouver des armes; qu'ils gagneroient dans ce pays tout autant de gens qu'ils pourroient, & que quand tout seroit prêt, à un certain jour dont on seroit convenu, on égorgeroit les Commandants, l'Intendant & autres Officiers du Roi; ensuite ils devoient crier: *Liberté de conscience, & point d'impôts.* Ils se flattoient par ce moyen de composer un petit Corps d'armée des habitants du pays, avec lequel ils marcheroient vers les côtes, & y joindroient quatre mille hommes tant Anglois que Hollan-

dois, qui y devoient débarquer avec des armes, des munitions de guerre, de l'argent, & l'Abbé de la Bourlie devenu Colonel. Cette pratique ne fut pas découverte d'abord, on eut seulement avis que les assemblées recommençoient; & sur cela, Sa Majesté envoya le Duc de *Berwick*, suivi de quelques troupes, en Languedoc, à la fin de Mars 1705. Il y découvrit qu'il y avoit des Camisards cachés dans Montpellier. La garde des portes de cette Ville fut redoublée; on lui donna ordre de ne laisser sortir personne, & d'en permettre l'entrée à tout le monde. Sur l'avis que reçut M. de Berwick, que trois hommes se tenoient cachés chez un certain habitant, il envoya le Prévôt avec ses Archers pour s'en saisir. Il y en eut un de tué; les deux autres furent pris: on leur trouva des papiers qui firent découvrir un grand nombre de complices. L'un de ces deux hommes promit que si on lui donnoit la vie, il nommeroit la maison où Ravenel & les autres Chefs se tenoient cachés dans Nîmes. On l'y conduisit aussi-tôt; & le Duc de Berwick partit avec l'Intendant pour s'y rendre. Tous ces Chefs y furent trouvés & pris avec leurs complices: on leur fit leur pro-

cès, & ils furent brûlés ou rompus. On en compta jusqu'à trois cents cinquante qui furent exécutés. Leur projet ayant manqué, le commerce & la tranquillité du Languedoc se rétablirent.

Jamais Savant n'a poussé plus loin que le Pere *Hardouin* (1) l'extravagance de l'érudition & de la critique. Il soutenoit, entre autres rêveries, que si l'on excepte les Œuvres de Cicéron, l'Histoire Naturelle de Pline, les Géorgiques de Virgile, les Satyres & les Epîtres d'Horace, & quelques autres Ouvrages de ce genre, tous les autres écrits des Anciens avoient été fabriqués dans le treizieme siecle par des frippons de Moines qui s'étoient donné le mot pour s'appeller Homere, Platon, Aristote, Plutarque, Tertulien, Origene, Basile, Augustin, &c. Suivant ce Pere, aucune médaille ancienne n'est authentique, ou du moins il y en a très-peu; encore faut-il, en expliquant celles-ci, prendre chaque lettre pour un mot entier. Par ce moyen, disoit-il, on découvre un nouvel

(1) Né en 1646, mort en 1729.

nouvel ordre de choses dans l'Histoire. Un Savant Antiquaire crut qu'on ne pouvoit réfuter cette bizarre façon d'interprêter les médailles, que par une plaisanterie. „ Non, mon Pere, lui dit-il un „ jour, il n'y a pas une seule médaille „ ancienne qui n'ait été frappée par les „ Bénédictins : Je le prouve ; ces lettres „ *Con. ob.* qui se trouvent sur plusieurs „ médailles, & que les Antiquaires ont „ la simplicité d'expliquer par *Constantinopoli obsignatum*, „ signifient évidemment : *Cusi omnes* „ *nummi officinâ Benedictinâ* ". Cette interprétation ironique fit sourire le Pere Hardouin, mais ne lui fit pas changer de sentiment.

Un Jésuite, son Confrere & son ami, lui représentant un jour que le Public étoit fort choqué de tous ses paradoxes, le Pere Hardouin lui répondit brusquement : „ Croyez-vous donc que je me „ serai levé toute ma vie à quatre heures „ du matin, pour ne dire que ce que „ d'autres avoient dit avant moi " ? *Mais*, lui répliqua son ami, *il arrive quelquefois qu'en se levant si matin, on compose sans être bien éveillé, & qu'on débite les rêveries d'une mauvaise nuit pour des vérités démontrées.*

Quelque temps après que ce Pere eut publié son Systême de la supposition des Auteurs, il fut chargé par le Clergé de France de travailler à une édition des Conciles. Le Pere *le Brun* de l'Oratoire, alla le voir dans le temps qu'il étoit occupé de cette importante Collection, & lui dit : „ Si ce que vous avez avancé „ est vrai, vous travaillez bien infructueusement, & vous allez publier un „ Recueil de faussetés, de fourberies & „ d'impostures qui ont été fabriquées „ pour détruire la Religion ". Le Jésuite garda un moment le silence; & puis il s'écria dans une espece d'enthousiasme : *Il n'y a que Dieu & moi qui sachions la force de l'objection que vous me faites ici.*

Les Supérieurs du Pere *Hardouin* l'obligerent de donner une rétractation de ses rêveries; il la donna, & n'y fut pas moins attaché. Quoique les sentiments de ce docte visionnaire menent à un pyrrhonisme universel, il n'en fut pas moins toute sa vie un modele de régularité, de piété & de religion. Peu de jours avant sa mort, il s'écria dans l'effusion de son cœur : „ O mon Dieu ! on a beau dire „ que je ne crois rien : je vous aime de „ toute mon ame, & vous remercie de

„ m'avoir ôté la foi humaine, pour me
„ laisser la foi divine".

Trop de facilité dans le nouveau Roi d'Espagne (Philippe V) l'exposoit souvent à de fausses démarches. Il avoit consenti (en 1701) que sa Nourrice le suivît à Madrid, & cette femme ne tarda pas à abuser des bontés du Prince. Elle avoit une cour; elle ne rendoit pas les visites aux femmes de condition; elle voulut faire ouvrir une porte sur un escalier dérobé, par où elle seroit descendue dans l'appartement du Roi. L'Ambassadeur de France l'empêcha. De petites choses peuvent avoir de grandes suites, & Louis XIV y donna toute son attention. Torci marqua plus d'une fois au Duc d'Harcourt, qu'il ne convenoit point que la Nourrice, quoique bonne femme, fît aucune figure. *Il est facile* (ce sont ses termes) *que la tête tourne aux François, & principalement aux Françoises, en Pays étranger.* Cette femme avoit obtenu du Roi, pendant qu'il jouoit au Billard, l'entretien d'un attelage de huit chevaux sans la participation de notre Ambassadeur; & l'on remarquera que, pour soulager les finances d'Espagne, on venoit de réduire à

ſix les Gentilshommes de la Chambre, qui étoient au nombre de quarante-deux. De quel œil, des Grands, privés de leurs Charges par économie, devoient-ils voir le faſte de cette Etrangere ? La Nourrice fut rappellée en France.

Lorſque le Duc *de Vendôme* commandoit l'Armée des deux Couronnes en Lombardie, la déſertion étoit conſidérable parmi les Italiens. En vain la peine de mort étoit exécutée contre les déſerteurs; rien ne pouvoit fixer le Soldat ſous ſes drapeaux. A la fin, le Général qui connoiſſoit la foibleſſe des Italiens, fit publier que tous ceux qui déſerteroient, ſeroient pendus à l'inſtant, & ſans l'aſſiſtance d'aucun Prêtre. Cette punition, comme on l'avoit prévu, fit ſur eux plus d'impreſſion que la mort même. Ils auroient bien riſqué d'être pendus; mais ils n'oſerent pas courir le riſque d'être pendus ſans confeſſion.

En 1710, le Duc de Vendôme fut envoyé au ſecours de Philippe V, Roi d'Eſpagne. Ce Général n'eut pas plutôt paſſé les Pyrénées, qu'il vit les Grands délibérer ſur le rang qu'il tiendroit parmi eux. „ Tout rang m'eſt bon, leur „ dit-il ; je ne viens point vous diſ-

„ puter le pas, je viens sauver votre
„ Roi".

Ce Monarque disoit un jour au Duc de Vendôme : „ Il est surprenant qu'étant „ le fils d'un pere dont le génie étoit „ borné, vous excelliez dans la science „ militaire". *Mon esprit*, répondit Vendôme, *vient de plus loin*. Il vouloit faire entendre qu'il ressembloit à Henri IV, dont il étoit arriere-petit-fils.

On vit se former & s'exécuter, en 1703, une entreprise odieuse, que ne peut excuser l'amour de la liberté qui la suggéra. Le Comte *de la Barre*, Officier de la Garnison de Montauban, un nommé *La Place*, Trésorier des Bailliages de Ternier & de Gaillard, & un autre Gentilhomme avoient été renfermés pour différents sujets au Château de Pierre-en-Cise à Lyon. Il n'y avoit pas d'apparence qu'ils dussent être sitôt élargis. C'est ce qui les fit résoudre à périr ou à se sauver, préférant le danger de la mort, aux tourments d'une longue & dure captivité. Le Comte de la Barre n'étoit, à proprement parler, qu'un prisonnier de guerre qu'on avoit surpris dans Chambery, où il s'étoit introduit pour le service du Duc de Savoie. Il

avoit la permiſſion d'écrire à ſes amis, & l'on ne décachetoit point les lettres qu'il en recevoit. Son projet étant formé, il profita de la liberté qu'on lui laiſſoit, & de la négligence du Gouverneur, pour mander à ſes amis qu'on lui tînt des chevaux prêts pour un certain jour, qui étoit le 22 de Mai. Après avoir bien diſpoſé les compagnons de ſa captivité, il alla trouver *Manneville*, Gouverneur du Château, & lui dit qu'ayant appris que ſa femme étoit accouchée d'un fils, il ſouhaitoit ſe réjouir de cette heureuſe nouvelle avec pluſieurs autres priſonniers; qu'il alloit donner un repas à ce ſujet, & qu'il le prioit d'être de la partie. Le Gouverneur y conſentit, & ſe rendit dans la chambre du Comte, avec ſon Major & pluſieurs perſonnes du dehors. Après le repas, le Major ſortit pour reconduire les convives étrangers. Manneville le ſuivit & ſe rendit dans ſa chambre, où il ſe mit dans un fauteuil, un livre à la main. Les Conjurés demeurés ſeuls, délibérerent ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Effrayés de l'horrible attentat qu'ils alloient commettre, quelques-uns propoſerent de différer; mais le Comte leur ayant fait voir le danger d'un retardement, la crainte d'être découverts les

détermina à cette exécution. Ils sortirent au nombre de cinq; deux resterent dans la cour, & les trois autres monterent à la chambre du Gouverneur, qui ne se défiant point du danger qui le menaçoit, les reçut à son ordinaire. Ils se jetterent sur lui, & lui mirent un bâillon pour l'empêcher de crier. Leur intention étoit peut-être d'en rester là; mais le Gouverneur ayant voulu faire de la résistance, il fut poignardé à l'instant. Les cris qu'il poussa attirerent une servante, qui voulut sonner la cloche pour donner l'allarme; mais elle eut le même sort que son maître. Après lui avoir donné un coup de poignard, ils lui lierent les pieds & les mains, & la laisserent expirante à côté de lui. Les deux autres prisonniers restés exprès dans la cour, envoyoient les gardes l'un après l'autre dans la chambre, & à mesure qu'ils entroient on les massacroit. Un jardinier & un cuisinier furent aussi poignardés. Ensuite, le Comte de la Barre fit ouvrir tous les cachots, en criant: *Sauve qui peut, le Gouverneur est tué avec toute sa garde.* Plusieurs prisonniers qui n'étoient là que pour cause de Religion, refuserent d'accepter la liberté qu'on leur offroit de cette maniere. Ils aimerent mieux la devoir à

leur innocence, ou à la clémence du Roi. Le Comte de la Barre sortit, lui cinquieme, par une porte de derriere. Ils monterent sur des chevaux qu'on avoit eu soin de tenir prêts, & se rendirent en diligence à Geneve. La Maréchaussée avertie trop tard, courut inutilement après eux. M. de Chamillard écrivit à l'Ambassadeur du Roi en Suisse, & au Résident à Geneve; mais ils firent de vains efforts pour qu'on leur remît les coupables.

M. *de Seignier*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Provence Infanterie, fit des actions de valeur fort éclatantes au siege de Namur, à Steenkerque & à Nerwinde; mais ce qui le distingua surtout, ce fut l'indignation qu'il montra lors de la bataille d'Hochstet, quand on vint lui proposer de signer la capitulation de *Plinthem*. On se souvient que vingt-sept Bataillons étoient enfermés dans le village de ce nom, & qu'ils se rendirent sans avoir tiré l'épée. M. de Seignier commandoit la Brigade de Navarre. On vint lui dire que tous les Officiers supérieurs avoient signé la capitulation par laquelle ils se rendoient prisonniers de guerre, & qu'il ne restoit plus

qu'à prendre ſa ſignature. Il eut horreur de cette propoſition : il foula ſon épée aux pieds ; & ſes ſoldats, excités à l'honneur par ſon exemple, briſerent leurs armes & enterrerent leurs drapeaux. Le Roi créa M. de Seignier Maréchal-de-Camp.

Louis XIV craignit quelque temps un attentat contre la perſonne même de ſon petit-fils, le Roi d'Eſpagne ; & ſur des avis reçus de toutes parts (en 1702), il ſuppoſa le Prince *Eugene* capable d'un crime ſi noir. Il avoit déja envoyé ſix Gentilshommes François, qui ne devoient point quitter Philippe à l'armée, ſans que l'on ſût les motifs de cette précaution. Le Duc de Vendôme étoit averti de veiller ſpécialement à la conſervation du Prince. On en fit un devoir particulier à l'Ambaſſadeur ; Torci en écrivit même à *Louville* par ordre du Roi, & lui marqua : *Le Prince Eugene ne croit pas avoir d'autres reſſources pour ſortir avantageuſement de l'embarras où il ſe trouve.* On ne ſauroit croire que de tels ſoupçons euſſent un fondement ſolide. Un Nouvelliſte de l'Armée ayant écrit que la crainte de quelque attentat des ennemis contre la perſonne du Roi, avoit

fait renforcer sa garde ordinaire, & la lettre ayant été interceptée, Eugene la renvoya au Duc de Vendôme avec un manifeste de sa main, conçu en ces termes : „ Cette lettre a été prise par un „ de nos partis. L'on fait savoir à M. „ le Duc de Vendôme & à toute l'Armée, que le Prince Eugene n'a jamais „ été un assassin, & qu'il n'y a aucune „ raison qui pût l'obliger à une aussi infâme action : il est même connu dans „ le monde sur le pied de ne servir que „ pour l'honneur & la gloire ; outre „ qu'il sert un maître qui n'a jamais „ employé de pareils moyens, & qui „ est incapable de les commander. Ainsi, „ s'il n'y a d'autres raisons que cela qui „ ait fait redoubler les gardes, on les „ peut, sur ma parole, laisser dans le premier état ". Quelle apparence en effet qu'Eugene eût médité ce crime affreux? Mais les avis qu'avoit reçus la Cour de France, ne devoient pas être négligés : ils auroient dû seulement demeurer secrets.

Le Prince *Eugene*, après la bataille d'*Hochstet*, invita les prisonniers François à un Opéra ; & au-lieu d'une Piece suivie, il fit chanter cinq Prologues de Quinault à la louange de Louis XIV. „ Vous voyez, dit-il, Messieurs, que

„ j'aime à entendre les louanges de vo-
„ tre Maître ".

Le Prince *de Courtenay*, l'Abbé ſon frere, & le fils unique du premier, auxquels cette branche ſe trouvoit réduite, préſenterent au Régent une proteſtation reſpectueuſe, mais forte & bien écrite, pour la conſervation de leur état, comme ils l'ont toujours fait, aux occaſions qui s'en ſont préſentées, & à chaque renouvellement de regne. Elle fut reçue poliment, & n'eut pas plus de ſuccès que toutes les précédentes. L'injuſtice conſtante, faite à cette branche de la Maiſon Royale iſſue du Roi Louis le Gros, a dû ſurprendre d'autant plus, que dans aucun temps perſonne n'a conteſté à cette Maiſon ſon extraction vraiment royale, & que Louis XIV lui-même la reconnoiſſoit telle. Ce Prince de Courtenay étoit un homme dont la figure annonçoit bien ce qu'il étoit. Le Cardinal Mazarin eut envie de voir s'il en pourroit faire quelque choſe; ſon deſſein étoit de lui donner une de ſes nieces. Afin de l'éprouver à loiſir, il le mena dans ſon carroſſe, de Paris à *Saint-Jean-de-Luz*, pour les Conférences des Pyrénées. Ce voyage ne ſe fit pas ſans pluſieurs ſéjours.

Le Prince de Courtenay étoit né en 1640; il avoit donc alors près de vingt ans. Il n'eut ni l'esprit, ni le sens de profiter d'une si bonne fortune. Il passa tout ce voyage avec les Pages du Cardinal, qui ne le vit jamais qu'en carrosse, & qui désespéra d'en pouvoir faire quelque chose. Aussi l'abandonna-t-il en arrivant à la frontiere, d'où il revint comme il put. Il ne laissa pas de servir, & même avec valeur, dans plusieurs Campagnes de Louis XIV. Le Cardinal du Bois se piqua de le tirer de l'espece de misere où il vivoit, & lui fit donner de quoi payer ses dettes & faire quelque figure. Il mourut en 1723. Son fils aîné, simple Mousquetaire, fut tué au siege de Mons que le Roi faisoit en personne. A l'occasion de cette perte, Louis XIV alla voir le pere, & cela fut remarqué, parce que depuis long-temps il ne faisoit plus cet honneur à personne, & que M. de Courtenay ne jouissoit auprès de lui d'aucune distinction. Son autre fils servit peu, & fut un très-pauvre homme. Il épousa une sœur de M. *de Vertus*, revenue de Lisbonne, & veuve de *Gonzalès-Joseph-Carvalho* Palatin, Sur-Intendant des bâtiments du Roi de Portugal. C'étoit une femme de mérite, qui n'eut point d'en-

fants de ses deux maris. M. de Courtenay vécut très-bien avec elle ; il étoit riche, se portoit bien, & sa tête faisoit plus craindre l'imbécillité que la folie. Cependant un matin que sa femme étoit à la Messe aux petits Jacobins, on entendit sur les neuf heures deux coups de pistolet tirés sans intervalle ; & ses gens étant montés dans sa chambre, le trouverent mort dans son lit, quoiqu'il n'eût aucun sujet de chagrin, & qu'il eût paru fort gai tout le jour de la veille. On étouffa ce malheur, qui éteignit enfin la malheureuse branche de Courtenay ; car il ne resta plus que le frere de son pere, qui étoit un Prêtre de sainte vie. Il avoit l'Abbaye de Saint-Pierre d'Auxerre & le Prieuré de Choisi en Brie. Il mourut dans une grande vieillesse, le dernier mâle de la Maison de Courtenay. Il laissa une niece, fille de son frere, & mariée au Marquis de Bauffremont.

En 1706, le Duc *de la Feuillade* avoit été chargé du siege de Turin. Comme cette opération étoit importante & difficile, Vauban offrit de servir comme Volontaire dans l'Armée, & uniquement pour donner ses conseils à la Feuillade. Celui-ci le refusa, & dit audacieuse-

ment : *J'espere prendre Turin à la Coëhorn*; c'étoit le nom du Directeur-général des fortifications des Provinces-Unies, & le rival de Vauban. Cependant la Feuillade s'y prenoit si mal, qu'après deux mois il ne fut pas plus avancé que le premier jour. Louis XIV consulta sur ce siege Vauban, qui offrit encore d'aller conduire les travaux. *Mais, Monsieur le Maréchal*, lui dit le Roi, *songez-vous que cet emploi est au-dessous de votre dignité*? „ Sire, répondit Vauban, ma dignité est de servir l'Etat. „ Je laisserai le bâton de Maréchal de „ France à la porte, & j'aiderai peut-„ être le Duc de la Feuillade à prendre „ la Ville ". Ce vertueux Citoyen fut refusé, parce que l'on craignit de mortifier Chamillart, Ministre de la guerre, & beau-pere du Général. Tout le monde sait qu'on fut obligé de lever le siege de Turin.

Le Cardinal *de Noailles* alloit souvent visiter les pauvres, les prisonniers & les malades de Bicêtre. Dans une de ses visites, il demanda à voir le quartier des personnes détenues pour cause de folie. Un homme d'environ quarante ans se présente à Son Eminence, & la supplie

de lui procurer son élargissement. „ Je
„ mérite, Monseigneur, lui dit-il, que
„ vous vous intéressiez en ma faveur. Je
„ jouissois d'une fortune honnête ; &
„ mes parents, pour avoir mon bien,
„ m'ont accusé de folie, & ont eu assez
„ de crédit pour me faire enfermer dans
„ cette maison. Je conjure Votre Emi-
„ nence de me questionner sur toutes
„ sortes de sujets ; elle reconnoîtra par
„ elle-même l'injustice de ma détention ".
En effet, le Cardinal, après une demi-heure d'entretien, le trouva de très-bon sens, & ne douta pas que le prisonnier ne fût la victime de l'avidité de ses parents. „ Je plains votre sort, lui dit-il,
„ & je vous promets de travailler à vous
„ procurer incessamment votre liberté.
„ Je reviendrai la semaine prochaine,
„ & j'espere apporter avec moi, l'ordre
„ de votre délivrance. — J'ai encore une
„ grace à vous demander, Monseigneur,
„ lui dit le prisonnier ; ne venez pas un
„ Samedi, parce que je reçois ce jour-
„ là la visite des ames du Purgatoire.
„ — Vous faites bien de m'en avertir,
„ lui dit le Prélat en se ritirant ".

L'Abbé *de Saint-Pierre* (1) eut pour

(1) Né en 1653, mort en 1743.

condiſciple, au College de Caen, *Varignon*, qui depuis s'eſt rendu célebre comme Mathématicien. Ce dernier étoit peu favoriſé des biens de la fortune, & ne pouvoit continuer ſes études. L'Abbé de Saint-Pierre, frappé des talents de ce jeune homme pour les Mathématiques, le logea avec lui, &, toujours plus touché de ſon mérite, réſolut de lui faire un ſort qui le mît en état de cultiver ſon génie. Cet Abbé, cadet de Normandie, n'avoit que dix-huit cents livres de rente; il en détacha trois cents qu'il donna par contrat à Varignon. Ce peu, qui étoit beaucoup par rapport au bien du donateur, étoit beaucoup auſſi relativement aux beſoins du donataire: l'un ſe trouva riche, & l'autre heureux d'avoir enrichi ſon ami.

L'Abbé de Saint-Pierre étoit perſuadé que les choſes importantes ne peuvent être remiſes trop ſouvent ſous les yeux du Lecteur. *Il y a d'excellentes choſes dans vos Ouvrages*, lui diſoit-on quelquefois; *mais elles y ſont trop répétées.* Il demandoit qu'on lui en citât quelques-unes; & on n'étoit pas embarraſſé. „ Vous les avez donc retenues, ajoutoit-„ il? Voilà juſtement ce que je me pro„ poſois en les répétant; ſans cela vous

„ ne vous en souviendriez plus aujour-
„ d'hui ".

Ce bon Abbé s'étoit déclaré, par ses maximes & par sa conduite, contre le célibat des Prêtres ; mais il respecta toujours le lit conjugal. Il se choisissoit de jolies servantes ; & lorsqu'elles lui donnoient des enfants, il avoit soin de leur faire apprendre quelque métier. Il les destinoit de préférence à celui de perruquier, *parce que les têtes à perruque*, disoit-il, *ne manqueront jamais.*

L'Abbé de Saint-Pierre étoit Aumônier de *Mademoiselle*, & ce titre lui fit tort dans la suite. Il faisoit valoir, dans un de ses livres, l'avantage de la pluralité des Conseils ; les ennemis de la Régence firent semblant d'y voir une satyre du Gouvernement de Louis XIV, & tâcherent de mortifier le *Régent* dans un Officier de sa Maison. Mais ne pouvant rien faire de juridique contre l'Abbé, ils cabalerent dans l'Académie, dont il étoit membre, pour l'en faire exclure. Il n'en resta pas moins l'ami des Académiciens lettrés, qui obtinrent que sa place ne seroit remplie qu'à sa mort.

La Comtesse *de Soissons* mourut à

Bruxelles dans le plus grand abandon, pauvre & méprisée de tout le monde, fort peu considérée du Prince Eugene son illustre fils. Ce fut en sa faveur que le Cardinal Mazarin son oncle, créa, au mariage du Roi, la charge de Sur-Intendante. Elle fut la maîtresse de la Cour, l'arbitre des grades & des fêtes, jusqu'à ce que la crainte de partager son empire avec les autres favorites, la jetta dans une folie qui la fit chasser, ainsi que *Vardes* & le Comte *de Guiche*. Elle fit sa paix & obtint son retour par la démission de sa charge, qui fut donnée à Madame de Montespan, dont le mari ne voulut recevoir aucune grace du Roi, qui ne pouvant la faire Duchesse, & ne sachant comment la faire asseoir, supposa que la charge de Sur-Intendante emportoit le Tabouret. A son retour, la Comtesse de Soissons se vit dans un état bien différent de celui d'où elle étoit tombée. Elle se trouva tellement impliquée dans l'affaire de *la Voisin*, brûlée en Greve pour ses poisons & ses maléfices, qu'elle prit le parti de se réfugier en Flandres. Elle passa de Flandres en Espagne, où les Princes étrangers n'ont ni rang ni distinction. La Reine, fille de *Monsieur*, n'avoit

point d'enfants, & avoit tellement gagné l'estime & le cœur du Roi son mari, que la Cour de Vienne craignit tout de son crédit, pour détacher l'Espagne de la grande alliance faite contre la France. Le Comte *de Mansfeld* étoit Ambassadeur de l'Empire à Madrid; dès son arrivée, la Comtesse de Soissons lia un commerce intime avec lui. La Reine, qui ne respiroit que France, eut un grand desir de voir la Comtesse; mais le Roi d'Espagne, qui avoit oui parler d'elle, & à qui il venoit des avis qu'on vouloit empoisonner la Reine, eut toutes les peines du monde à y consentir. Il permit à la fin qu'elles se vissent quelquefois les après-dînées, & presque toujours en sa présence. Les visites redoublerent, & toujours avec répugnance de la part du Roi. Il avoit demandé en grace à la Reine de ne jamais goûter vin qu'elle n'en eût bu le premier, parce qu'il savoit bien qu'on ne le vouloit pas empoisonner. Le lait est très-rare à Madrid; un jour qu'il faisoit grand chaud, la Reine en desira, & la Comtesse, qui peu-à-peu avoit usurpé des moments de tête-à-tête avec elle, lui en vanta d'excellent, qu'elle promit de lui apporter à la glace. On pré-

tend qu'il fut préparé chez le Comte de Mansfeld. La Comtesse de Soissons l'apporta à la Reine, qui le but & qui mourut peu de temps après, comme Madame sa mere. La Comtesse, qui avoit donné ordre à sa suite, ne s'amusa point au palais; elle vint chez elle où ses paquets étoient faits, & s'enfuit en Allemagne, n'osant pas plus demeurer en Flandres qu'en Espagne. Dès que la Reine se trouva mal, on sut ce qu'elle avoit pris, & de quelle main. Le Roi d'Espagne envoya chez la Comtesse de Soissons, qui ne se trouva plus. Il fit courir après de tous côtés; mais elle avoit si bien pris ses mesures, qu'elle échappa. Elle vécut quelques années obscurément en Allemagne, d'où elle retourna en Flandres, pour y vivre dans un délaissement presque absolu. *Mémoires de Saint-Simon.*

Pradon (1) ayant fait une Piece de Théâtre, s'en alla, le nez dans son manteau, se mêler dans la foule du Parterre, afin de se dérober à la flatterie, & d'apprendre, sans être connu, ce que le

(1) Mort en 1698.

public penseroit de son Ouvrage. Dès le premier acte, la Piece fut sifflée. Pradon qui s'étoit attendu à de grands applaudissements, perdit d'abord contenance. Un de ses amis qui l'avoit accompagné, s'appercevant de son trouble, le prit par le bras, & lui dit : „ Monsieur, tenez „ bon contre ce revers ; & si vous m'en „ croyez, faites comme les autres, si „ vous ne voulez pas qu'on vous soup- „ çonne d'être l'Auteur de la Piece ". Pradon revenu à lui-même, goûta ce conseil, & se mit à siffler de toutes ses forces. Un Mousquetaire l'ayant poussé rudement, lui demanda pourquoi il siffloit, ajoutant que la Piece étoit bonne & que son Auteur méritoit d'être encouragé. Pradon repoussa le Mousquetaire, & jura qu'il siffleroit jusqu'au bout. Le Mousquetaire, irrité de cette réponse, prend le chapeau & la perruque du Poëte & les jette sur le Théâtre. Pradon, sensible à cet affront, donne un soufflet au Mousquetaire ; & celui-ci mettant l'épée à la main, veut tuer son adversaire, & lui fait deux croix sur le visage. Enfin, Pradon, sifflé, battu & content, gagne la porte, & va se faire panser.

Jamais Poëte ne fut plus ignorant que

Pradon. Dans quelques-unes de ses Pieces, il transportoit en Asie des Villes d'Europe. Un Prince lui en ayant fait des reproches : „ O ! lui répondit Pradon, „ Votre Altesse m'excusera, c'est que „ je ne sais pas la *Chronologie* ".

M. le Grand-Prieur s'étant offensé de quelques paroles peu offensantes que le Prince *de Conti* avoit dites, l'aborda dans la cour de Meudon, le chapeau sur la tête & enfoncé jusqu'aux yeux, comme s'il vouloit tirer raison de lui. Le Prince de Conti le fit souvenir du respect qu'il lui devoit. Le Grand-Prieur lui répondit qu'il ne lui en devoit point. Le Prince de Conti lui parla avec toute la hauteur, & en même-temps avec toute la sagesse dont il étoit capable. Comme il y avoit du monde, cela n'eut point d'autre suite : mais *Monseigneur* qui sut la chose un moment après, & qui se sentit irrité contre le Grand-Prieur, envoya le Marquis de Gêvres pour en donner avis au Roi ; & sur le champ, Sa Majesté fit venir M. *de Pontchartrain*, à qui il donna ses ordres pour envoyer M. le Grand-Prieur à la Bastille. Tout le monde loua M. le Prince de Conti.

Le Pays (1) étoit un Poëte médiocre, dont la gaieté faisoit le principal mérite. Un jour qu'il voyageoit en Languedoc, le Prince de Conti qui passoit sa vie dans cette Province, s'écarta de son équipage de chasse, vint à une hôtellerie où étoit le Poëte, & demanda à l'Hôte s'il n'y avoit personne chez lui. On lui répondit qu'il y avoit un galant homme, qui faisoit cuire une poularde dans sa chambre pour son dîner. Le Prince qui aimoit à s'amuser y monta, & trouva *Le Pays* appliqué à parcourir des papiers. Il s'approcha de la cheminée, en disant : „ La poularde est cuite, il faut „ la manger ". Le Pays qui ne connoissoit pas le Prince, ne se leva point, & lui répondit : „ La poularde n'est pas cuite, „ & elle n'est que pour moi ". Le Prince s'opiniâtra à dire qu'elle étoit cuite, & Le Pays soutint qu'elle ne l'étoit pas. La dispute s'échauffoit, lorsqu'une partie de la Cour du Prince arriva. Le Pays l'ayant reconnu, quitta ses papiers, & courut se jetter aux genoux du Prince, en lui criant : *Monseigneur, elle est cuite, elle est cuite.* Le Prince de Conti se

(1) Né en 1636, mort en 1690.

divertit beaucoup de cette aventure, & dit au Poëte, avec cet air de bonté qui lui étoit naturelle : *Puisqu'elle est cuite, il faut la manger ensemble.*

Ce Prince n'avoit jamais pu regagner la confiance & l'amitié du Roi. Il étoit né ambitieux, & jamais il ne put atteindre à quoi que ce fût. Seul, de tous les Princes, il n'avoit ni Gouvernement, ni Charge, ni même de Régiment ; tandis que les autres, & sur-tout les Bâtards, en étoient accablés. Désespéré de cette haine implacable du Roi, il chercha à noyer ses déplaisirs dans le vin, & dans d'autres amusements qui n'étoient plus de son âge, & auxquels son corps affoibli par les excès de sa jeunesse, ne put suffire long-temps. Bientôt la goutte l'accabla ; il se vit en proie à tous les chagrins, sans pouvoir faire usage des seuls remedes qu'il eut adoptés pour s'en distraire. Pour comble d'amertume, il ne vit un retour glorieux & certain que pour le regretter. Chamillart dont les lumieres étoient bornées, mais qui avoit le cœur droit & François, sentoit le désordre des affaires & les besoins pressants de la Flandre ; il osa montrer au Roi & à Madame de Maintenon, le Prince de Conti, dont la naissance même le cédoit

à

à la réputation, comme nôtre unique ressource dans le fâcheux état de cette frontiere & de l'Armée qui la défendoit. La nécessité força Louis XIV à se relâcher de sa haine; & Chamillart eût la permission d'annoncer au Prince qu'il étoit choisi pour commander l'Armée de Flandres. Conti tressaillit de joie, & se livra sans réserve aux plus flatteuses espérances: mais il n'étoit plus temps de les réaliser; il étoit mourant, & ce retour tardif ne servit qu'à lui faire regretter la vie. Il périt lentement, avec la douleur d'être conduit à la mort par les disgraces, & de ne pouvoir retourner à la vie par l'ouverture d'une carriere plus brillante qu'il ne l'avoit espéré.

Ce Prince, contre l'ordinaire de ceux de son rang, avoit été extrêmement bien élevé. Il étoit fort instruit, & les désordres de sa vie n'avoient fait qu'offusquer ses connoissances, sans les éteindre. Comme le Satyrique François ne se montra d'abord que simple spectateur dans la fameuse querelle sur les Anciens & les Modernes, le Prince de Conti dit un jour à Racine: „ Si Boileau continue „ encore à garder le silence, vous pou- „ vez l'assurer que j'irai à l'Académie „ écrire sur son fauteuil: *Tu dors, Bru-*

„ *tus* ". Boileau se réveilla, & donna contre Perrault les Réflexions sur Longin.

Duguay-Trouin (1), qui poussoit l'amour de la discipline militaire jusqu'à la sévérité la plus inflexible, étoit pourtant le meilleur ami de ceux qui servoient sous lui. Ayant obtenu, en 1707, une pension de Louis XIV pour une action d'éclat, il écrivit au Ministre pour le prier de faire tomber cette pension à son Capitaine en second, qui avoit eu une cuisse emportée dans l'action. *Je suis trop récompensé*, ajouta-t-il, *si j'obtiens l'avancement de mes Officiers.*

La prise de Rio-Janeiro, en 1711, est la plus importante & la plus connue des expéditions de Duguay-Trouin. Elle fit le plus grand bruit en Europe, tant par la hardiesse de l'entreprise, que par la vigueur de l'exécution. Lorsque cet Officier revint en France, chacun s'empressoit de le voir; & le long des routes le peuple s'attroupoit autour de lui. Un jour qu'une grande foule étoit ainsi assemblée, une Dame de distinction vint à passer; elle demanda ce qu'on regardoit : on lui dit que c'étoit Duguay-

(1) Né en 1673, mort en 1736.

Trouin; alors elle s'approcha, & perça la foule pour mieux voir. Duguay-Trouin parut étonné. *Monsieur*, lui dit-elle, *ne soyez pas surpris; je suis bien-aise de voir un Héros en vie.*

Louis XIV se plaisoit à l'entendre raconter ses exploits; ce qu'il faisoit toujours avec autant de vivacité que de modestie. Un jour que cet Officier faisoit au Monarque le récit d'un combat où se trouvoit un vaisseau nommé *la Gloire*: „ J'ordonnai, dit-il, à *la Gloire* de me „ suivre". *Elle vous fut fidelle*, reprit Louis XIV.

M. *de Brissac*, Major des Gardes-du-Corps, étoit un homme droit, & qui ne pouvoit souffrir les gens faux. Il voyoit avec impatience toutes les tribunes bordées de Dames au Salut des Jeudis & des Dimanches, où le Roi ne manquoit guere d'assister, & que presque aucune ne s'y trouvoit quand on savoit de bonne heure qu'il n'y viendroit pas. Sous prétexte de lire dans leurs heures, elles avoient toutes des petites bougies devant elles pour les faire remarquer. Un soir que le Roi devoit aller au Salut & qu'on faisoit la Priere qui le précédoit, tous les Gardes étant postés &

toutes les Dames placées, arrive le Major, qui paroissant à la tribune du Roi, leve son bâton, & dit très-haut: „ Gardes du Roi, rentrez dans vos „ salles, le Roi ne viendra pas ". Aussitôt les Gardes obéissent, les petites bougies s'éteignent, & toutes les femmes se retirent, excepté la Duchesse *de Guiche*, Madame *de Dangeau* & une ou deux autres, qui demeurerent. Brissac avoit posté des Grenadiers aux débouchés de la Chapelle, pour arrêter les Gardes, qui reprirent leurs postes dès que les Dames furent assez loin pour ne s'en pas douter. Là-dessus arrive le Roi, qui, bien étonné de ne point voir de Dames remplir les tribunes, demanda par quelle aventure il n'y avoit personne. Au sortir du Salut, Brissac lui conta ce qu'il avoit fait, non sans plaisanter sur la piété des Dames de la Cour. Le Roi en rit beaucoup, ainsi que tous ceux qui l'accompagnoient. L'histoire s'en répandit immédiatement après, & toutes ces femmes auroient de bon cœur étranglé M. de Brissac.

Le Cardinal *d'Etrées* (1), savant &

(1) Né en 1628, mort en 1714.

aimable, ne pouvoit entendre parler de ſes affaires domeſtiques. Preſſé par ſon Intendant & ſon Maître-d'hôtel, de voir ſes comptes qu'il n'avoit pas vus depuis grand nombre d'années, il leur donna un jour. Ils exigerent qu'il fermât ſa porte, pour n'être pas interrompus; il y conſentit avec peine; puis ſe raviſant, il leur dit, que pour le Cardinal *Bonzi* ſon ami & ſon Confrere, il ne pouvoit s'empêcher de le voir, mais que ce ſeroit merveille ſi le ſeul homme qu'il ne pouvoit refuſer venoit préciſement ce jour-là. Sur-le-champ il envoya un domeſtique affidé du Cardinal Bonzi le prier avec inſtance de venir chez lui un tel jour entre trois & quatre heures, le conjurant de n'y pas manquer; mais ſur toutes choſes, qu'il parût venir de lui-même. Il fit monter ſon Suiſſe dès le matin du jour donné, & lui défendit de laiſſer entrer perſonne de toute l'après-dînée, excepté le Cardinal Bonzi qui ſûrement ne viendroit pas; mais s'il s'en aviſoit, de ne pas le renvoyer. Ses gens ravis de pouvoir l'entretenir de ſes affaires, ſans être interrompus, arrivent ſur les trois heures; le Cardinal laiſſa ſa famille, & le peu de gens qui, ce jour-là, avoient dîné chez lui, paſſe dans un

cabinet où ses gens d'affaires avoient étalé leurs papiers. Il leur disoit mille choses ineptes sur sa dépense où ils n'entendoient rien, & regardoit sans cesse vers la fenêtre, sans en faire semblant, soupirant en secret après une prompte délivrance. Un peu avant quatre heures arrive enfin un carrosse. Ses gens d'affaires s'emportent contre le Suisse, & crient qu'il n'y aura donc pas moyen de travailler. Le Cardinal ravi s'excuse sur les ordres qu'il a donnés. „ Vous verrez, ajouta-t-il, que „ ce sera le Cardinal Bonzi, le seul hom- „ me que j'ai excepté ". Tout aussi-tôt on le lui annonce ; & lui de hausser les épaules, mais de faire ôter les papiers & la table : les gens d'affaires s'en vont en pestant. Dès qu'il fut seul avec le Cardinal, il lui conta pourquoi il lui avoit demandé cette visite, & tous deux en rirent beaucoup. *Oncques* depuis ses gens d'affaires ne l'y attraperent, & de sa vie n'en voulut entendre parler.

Le Cardinal *d'Etrées* étoit au dîner du Roi ; Louis XIV lui adressant la parole, se plaignit de l'incommodité de n'avoir plus de dents. *Des dents*, *Sire*, reprit le Cardinal ; *& qui est-ce qui en a ?* Le rare de cette réponse est qu'à son âge, il les avoit encore blanches & fort bel-

les, & que sa bouche grande, mais agréable, étoit faite de maniere qu'il les montroit beaucoup en parlant. Aussi le Roi se mit-il à rire de cette réponse, ainsi que toute l'assemblée, & le Cardinal lui-même qui n'en fut pas plus décontenancé.

L'Abbé *de Vatteville* (1) frere du Baron, Ambassadeur à Londres, fut d'abord Colonel du Régiment de Bourgogne pour le Roi d'Espagne, & se distingua par plusieurs actions d'éclat. Mécontent d'un passe-droit, il quitta le service, & se fit Chartreux. Après avoir fait ses vœux, s'ennuyant de la solitude, il se procura quelque argent de sa famille, & sans laisser transpirer son dessein, fit acheter un habit de Cavalier, des pistolets & une épée, se travestit une nuit dans sa cellule, & prit le chemin du jardin. Soit hasard, ou soupçon de la part du Prieur, ils se rencontrerent. Vatteville le poignarde, escalade la muraille de l'enclos, saute sur un cheval qui l'attendoit là, s'éloigne promptement, & ne s'arrête qu'après une course de huit ou dix heures. Ce fut dans un lieu écarté, où il n'y

(1) Né en 1620, mort en 1710.

avoit pour toute habitation qu'une auberge : il fit mettre à la broche un gigot & une autre piece de viande, qui étoit tout ce qui s'y trouvoit alors. A peine commençoit-il à manger, qu'un voyageur entre dans l'auberge ; n'y trouvant plus rien, il ne doute pas que le premier arrivé ne veuille bien partager un dîner qui semble suffisant pour deux : mais Vatteville prétend qu'il n'y en a pas trop pour lui. La querelle devient vive, & le nouveau venu s'empare de l'un des deux plats. Vatteville furieux, tire un de ses pistolets, lui en casse la tête, met l'autre sur la table, & menace l'hôtesse & un valet qui étoient accourus au bruit, de les traiter de même s'ils ne se retirent, & ne le laissent dîner en paix. Il s'éloigne ensuite au plus vîte, essuie des fortunes diverses dans ses voyages, & finit par se retirer dans les Etats du *grand-Seigneur*, où il prend le *Turban*, obtient du service, & se distingue assez pour devenir Bacha & avoir le Gouvernement de quelques Places dans la Morée, au temps où les *Vénitiens* & les *Turcs* y étoient en guerre. Cette circonstance lui fit naître l'idée de chercher à rentrer avec sûreté dans sa patrie. Il négocia secretement avec les *Vénitiens*, qui obtinrent

pour lui, à Rome, l'absolution de son apostasie, sa sécularisation, & un bénéfice considérable en *Franche-Comté* : au moyen de quoi, il leur livra les Places dont il étoit le maître. De retour dans sa Province au moment où Louis XIV y portoit la guerre, il servit assez utilement la France, pour en obtenir des graces marquées. L'Archevêché de *Besançon* étant venu à vaquer, le Roi l'y nomma ; mais le Pape trouvant du scandale à faire Archevêque un apostat, un renégat, & un meurtrier, refusa constamment les Bulles. Vatteville fut obligé de se contenter, en échange, de deux bonnes Abbayes, & du haut Doyenné de Besançon. Il y vécut en grand Seigneur, avec un équipage de chasse, une table somptueuse, craint, respecté, du moins à l'extérieur ; allant de temps en temps aux Chartreux, voir ceux de son temps qui y vivoient encore.

Le Comte, depuis Maréchal *de Rozen* (1), homme de tête & d'une bravoure connue, étant à Metz, reçut ordre de faire changer de garnison au Régiment

(1) Mort en 1715.

de son nom; il ordonna à son Lieutenant-Colonel de partir. Les Officiers refuserent d'obéir, sous prétexte qu'il leur étoit dû quelque contribution de Corps. Le Lieutenant-Colonel en avertit le Comte de Rozen; il arrive, voit le Régiment en bataille, ordonne au premier Capitaine de partir; & sur son refus, lui casse la tête; il donne le même ordre au second, qui lui obéit sur-le-champ, & tous les autres Officiers suivent son exemple.

En 1705, le Général *Thungen* investit *Haguenau* où commandoit M. *de Pery*, alors Brigadier. Trente-trois pieces de canon eurent bientôt fait deux grandes brêches au corps de cette mauvaise Place. M. de Pery avoit à craindre qu'elle ne fût emportée d'assaut. Son chemin couvert avoit trop d'étendue pour être défendu par les troupes de la garnison. Il envoya, sur les six heures du soir, M. de la *Chau* proposer à M. de Thungen de se rendre dans trois jours, s'il n'étoit point secouru avant ce temps-là, à condition qu'il sortiroit lui & sa garnison avec tous les honneurs dus à de braves gens. Le Comte de Thungen répondit qu'il n'y auroit point d'autre traitement à attendre que celui d'être prisonniers

de guerre. M. de la Chau, après avoir vainement insisté, dit à M. de Thungen : *Hé bien*, Monsieur, *nous sommes encore en état de nous défendre, & nous voulons périr sur la brèche, plutôt que de nous rendre de cette maniere.* M. de Pery ayant su la réponse du Général ennemi, fit assembler les principaux Officiers de sa garnison, & leur déclara secretement qu'il avoit pris le parti de sortir de la Place la nuit suivante avec toutes ses troupes. Ils lui représenterent en vain le danger d'une telle résolution.
„ Mon parti est pris, dit-il, & je prends
„ la chose sur moi ". Afin que les Bourgeois ne soupçonnassent point son dessein, & n'en donnassent pas avis aux ennemis, il fit des dispositions comme s'il eût voulu faire une sortie ; & sous ce prétexte, il défendit, sous peine de la vie, qu'aucun Bourgeois ne sortit de sa maison, & n'y renfermât aucun Soldat. Dès les huit heures du soir, il fit mettre la garnison sous les armes, & la mena dans le chemin couvert. Il prit à part M. *de Harlin*, Colonel d'Infanterie, & lui dit : *Je vous laisse ici avec quatre cents hommes pour faire un feu continuel sur les ennemis, afin que par-là vous couvriez ma marche.* Après quoi

il sortit avec sa garnison par la porte de Saverne, sachant que la Place n'étoit point investie de ce côté-là, & qu'il n'y avoit que deux Gardes de Cavalerie. Il attaqua la plus foible qu'il tailla en pieces; l'autre prit la fuite. M. de Pery fit une si grande diligence, qu'il entra dans Saverne huit heures après être sorti d'Haguenau. Le Comte de Mercy, qui le poursuivoit avec mille chevaux, ne put l'atteindre. M. de Harlin ne sortit d'Haguenau qu'une heure après, n'y laissant que cent hommes malades ou blessés, parmi lesquels il y en avoit trente qui avoient la force de tirer des coups de fusil pour amuser les assiégeants. M. de Harlin trouva le chemin libre, & alla rejoindre M. de Pery sans avoir rencontré d'obstacle. M. de Pery fut fait Lieutenant-général pour récompense d'une action si hardie & si bien concertée, & M. de Harlin Brigadier, pour l'avoir secondé avec tant d'intelligence.

Après la défaite de nos troupes à *Ramillies*, dont le désastre jetta la consternation dans tout le Royaume, M. de *Quadt*, qui fut depuis Lieutenant-général, & qui servoit alors (en 1706), comme Brigadier dans l'armée de Villars en

Allemagne, écrivit cette lettre au Ministre.

„ Il y a déja plusieurs années que le
„ Roi m'a accordé une pension de mille
„ livres; & c'est vous, Monseigneur,
„ qui m'avez procuré cette grace dans
„ un temps où j'en avois un extrême
„ besoin. Quoique je sois fort pauvre,
„ néanmoins vos bontés me mettent en
„ état de m'en passer. Je vous envoie
„ l'ordonnance de l'année dernière, &
„ n'en demande plus tant que la guerre
„ durera. C'est un petit secours pour le
„ Roi. Néanmoins, Monseigneur, si l'on
„ vouloit s'exécuter dans la circonstance
„ présente, je suis persuadé que cela
„ feroit des sommes assez considérables
„ pour remédier au malheur qui vient
„ d'arriver. Je voudrois que ma misere
„ me permît d'en faire davantage. Si je
„ viens à être tué au service du Roi, je
„ vous prie de vous souvenir de ma fem-
„ me & de mes enfants ". On devine bien quelle fut la réponse du Ministre; mais il n'en est pas moins beau à M. de Quadt d'avoir donné un pareil exemple de zele & de désintéressement.

L'Abbé de *Chaulieu* (1), à l'âge de

(1) Né en 1639, mort en 1720.

quatre-vingts-ans, s'étoit déclaré l'amant de Mademoiselle de Launay, dont nous avons des Mémoires sous le nom de *Madame de Staal.* Comme il étoit devenu aveugle, il prêtoit à sa maîtresse beaucoup de charmes qu'elle n'avoit pas; & ne comptant plus sur les siens, il tâchoit de se rendre aimable, à force de soins & de complaisances. Il proposoit quelquefois d'ajouter les présents à l'encens qu'il offroit. Mademoiselle de Launay, importunée un jour des vives instances avec lesquelles il la prioit d'accepter mille pistoles, lui dit: „ Je vous conseille, en „ reconnoissance de vos offres généreu„ ses, de n'en pas faire de pareilles à „ bien des femmes; vous en trouveriez „ quelqu'une qui vous prendroit au mot ". *Oh!* répondit-il assez naïvement, *je sais bien à qui je m'adresse.*

Le Comédien *Dancourt* (1) avoit été chargé d'aller présenter aux Administrateurs de l'Hôtel-Dieu les rétributions que la Comédie est obligée de donner à cet Hôpital. En s'acquittant de cette commission, il fit un beau discours, pour

(1) Né en 1661, mort en 1726.

prouver que les Comédiens méritoient, par le secours qu'ils procuroient aux pauvres, d'être à l'abri de l'excommunication; mais son éloquence ne fut pas assez persuasive. L'Archevêque de Paris, qui étoit à la tête du Bureau de l'Administration, ne répondit rien; & M. de Harlay, Premier-Président du Parlement, & l'un des Administrateurs, lui dit: „ Dancourt, nous avons des oreilles pour „ vous entendre, des mains pour recevoir les aumônes que vous faites aux „ pauvres; mais nous n'avons point de „ langue pour vous répondre ".

On ne sait à quel motif attribuer l'audacieuse témérité d'un aventurier, qui s'étoit mis en tête d'enlever *Monseigneur* ou M. le Duc de Bourgogne, qui avoit alors (en 1708) le commandement de l'armée de Flandres. Le trait est assez singulier pour mériter de trouver ici sa place. Le nommé *Quintem*, François de nation, après avoir été Valet-de-pied du Prince de Conti, avoit quitté la France pour entrer dans la Musique de l'Electeur de Baviere. Il s'étoit ensuite engagé au service de l'Empereur, & il étoit parvenu au grade de Colonel. Quintem partit d'Ath, avec trente hom-

mes qui avoient obtenu des passe-ports, sous divers prétextes. Ils entrerent en France par trois routes différentes, & se rendirent pour l'exécution de leur dessein, dix dans la forêt de *Chantilly*, dix à *Saint-Ouen*, & dix à *Seves*. Le 24 de Mars, entre huit & neuf heures du soir, un des dix qui occupoient le chemin de Versailles, ayant reconnu un carrosse du Roi, tira un coup de pistolet, suivant le signal convenu, & courut à toute bride pour rejoindre les neuf autres, qui étoient en embuscade en-deçà du Pont de Seves du côté de Paris. Les Commis du pont, qui avoient entendu le coup de pistolet, avoient fermé la barriere : ils arrêterent le cavalier qui se présentoit pour la passer; & s'appercevant de son embarras, ils le remirent entre les mains d'un Brigadier de la Prévôté. Bientôt après, le carrosse arriva au lieu de l'embuscade : Quintem, qui étoit de cette troupe, fit arrêter un palefrenier qui portoit un flambeau, mit la tête à la portiére, & dit, d'un ton d'assurance & d'honnêteté, au Marquis *de Beringhem*, premier Ecuyer du Roi, qui se trouvoit seul dans le carrosse, qu'il l'arrêtoit par ordre exprès de Sa Majesté; &, le prenant par le bras, il le

fit monter sur le cheval d'un second palefrenier qui suivoit la voiture. Il congédia le cocher, en lui disant, qu'il ne s'inquiétât de rien, que tout se faisoit par ordre du Roi. Il prit ensuite la route du Bois de Boulogne, il le traversa, & se rendit à toute bride à Saint-Ouen, où une chaise de poste l'attendoit. Il y monta avec son prisonnier, & donna ordre à sa troupe de se séparer, & de gagner la route de Flandres, qu'il prit lui-même. Louis XIV, informé du fait à dix heures du soir, fit sur le champ expédier des ordres pour qu'on gardât les passages sur les routes de Normandie, d'Allemagne & de Flandres. Quintem étoit à peine sorti de la forêt de Senlis, qu'il entendit sonner le tocsin dans plusieurs villages. Cependant, sur ce que le Marquis de Beringhem lui représenta, qu'il se trouvoit extraordinairement fatigué, il eut la complaisance de s'arrêter pendant trois heures, près de Compiegne, pour lui laisser prendre un peu de repos. Il continua ensuite sa route jusqu'à la petite ville de Ham en Picardie. Mais à peine en étoit-il sorti, que, sur les ordres de la Cour, le Marquis *de Canisy*, qui commandoit dans la place, le fit poursuivre par un détache-

ment du régiment de Livry, qui l'atteignit à une demi-lieue de la ville. Quintem, prisonnier à son tour, fut conduit à Versailles; & le Roi remit son sort à la discrétion de son Ecuyer, qui fut lui-même assez généreux pour lui pardonner.

Lors du siege de Lille dont la belle défense fit tant d'honneur au Maréchal de *Boufflers* (1), un partisan François disoit assez publiquement, que le Prince Eugene passoit tous les jours à la portée de son fusil, & qu'il pouvoit le tuer aisément. Ce discours parvint jusqu'au Maréchal, qui fit appeller ce partisan: „ Votre fortune est faite, lui dit-il, si „ vous pouvez m'amener ce grand Gé„ néral prisonnier; mais je vous déclare „ que vous serez puni avec la derniere „ rigueur si vous attentez à ses jours. „ Si je soupçonnois, ajouta-t-il, que „ vous en eussiez eu seulement la pen„ sée, je vous ferois enfermer pour le „ reste de vos jours ".

Après la défense de Lille, qui ne capitula qu'à la derniere extrémité, & devant laquelle les ennemis avoient perdu

(1) Né en 1644, mort en 1711.

vingt-cinq mille hommes, le Prince de Naſſau & le Prince Eugene allerent faire viſite au Maréchal de Boufflers qui commandoit dans la place. C'étoit le ſoir, il leur propoſa de partager ſon ſouper : les Princes accepterent l'offre ; mais, comme ils virent qu'on les ſervoit ſplendidement, ils ſe récrierent ſur ce qu'il ne leur donnoit pas ſon ſouper, & dirent qu'il falloit au moins qu'il le leur montrât. Boufflers commanda qu'on ſervît ce qu'on lui préparoit : on apporta deux morceaux de cheval. Les convives en goûterent, & jugerent qu'on pouvoit en manger.

Mylord *Stair*, Ambaſſadeur d'Angleterre, s'étant un jour échappé, devant M. de Torci, en propos ſur Louis XIV, Torci lui dit froidement : „ Monſieur „ l'Ambaſſadeur, tant que vos inſolen„ ces n'ont regardé que moi, je les ai „ paſſées, pour le bien de la paix ; mais „ ſi jamais, en me parlant, vous vous „ écartez du reſpect qui eſt dû au Roi, „ je vous ferai jetter par la fenêtre ".

Le fameux Acteur *Baron* (1) étoit ſi

(1) Né en 1652, mort en 1729.

fat, qu'un jour il osa dire au Marquis *de Biron*, dont les gens avoient battu son cocher & son laquais : *Monsieur le Marquis, vos gens ont battu les miens, je vous demande justice.* Le Marquis, choqué du parallele, lui répondit : *Mon pauvre Baron, que diable veux-tu que je te dise? pourquoi as-tu des gens?*

Il y avoit une grande Dame qui étoit dans l'habitude de le recevoir la nuit : il s'avisa d'y aller le jour, comme compagnie : *Monsieur Baron*, lui dit-elle froidement, *que venez-vous chercher?* — *Mon bonnet de nuit*, répondit-il.

Lorsqu'on soutenoit au Pere *Mallebranche* (1) que les animaux étoient sensibles à la douleur, il répondit, en plaisantant : *qu'apparemment ils avoient mangé du foin défendu.*

Un jour que Fontenelle étoit allé voir le Pere Mallebranche aux Peres de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, une grosse chienne de la maison, qui étoit pleine, entra dans la salle où ils se promenoient, vint caresser le Pere Mallebranche & se rouler à ses pieds. Après

(1) Né en 1638, mort en 1715.

quelques mouvements inutiles pour la chasser, le Philosophe lui donna un grand coup de pied, qui fit jetter à la chienne un cri de douleur, & à Fontenelle un cri de compassion. „ Eh quoi ! lui dit „ froidement le Pere Mallebranche, „ ne savez-vous pas que cela ne sent „ rien " ?

Louis XIV aimoit beaucoup *Dufrény*, & n'avoit jamais pu le tirer de l'indigence. Il étoit réduit à se faire servir par une Fruitiere qui étoit vis-à-vis de ses fenêtres. Cette femme avoit deux filles, l'une de treize ans, & l'autre de quatorze. La derniere vint un jour chez Dufrény, prit ses plumes & les rompit, après avoir jetté beaucoup de pâtés sur le papier. Dufrény, impatienté, lui donna le fouet; la petite fille en rendit compte à sa mere, qui envoya la cadette chez Dufrény pour y faire la même espiéglerie; elle reçut le même traitement. La mere très-contente, assigna Dufrény pour cause de viol. L'affaire alloit devenir sérieuse; enfin, on l'arrêta avec six cents livres que Dufrény emprunta pour calmer la Fruitiere. Il finit par épouser sa Blanchisseuse. Cela le mit bien en linge blanc. Un jour qu'il reprochoit à l'Abbé

Pellegrin que le sien étoit sale : *Tout le monde*, lui répliqua l'Abbé, *n'est pas assez heureux pour pouvoir épouser sa Blanchisseuse.*

Sire, disoit un jour Dufrény à Louis XIV qui s'amusoit de ses plaisanteries, *je ne regarde jamais le nouveau Louvre, sans m'écrier : Superbe monument de la magnificence d'un des plus grands Rois qui de son nom ait rempli la terre, Palais digne de nos Monarques, vous seriez achevé, si l'on vous eût donné à l'un des quatre Ordres mendiants, pour tenir ses Chapitres & loger son Général.*

Quoique Louis XIV eût, comme on l'a dit plus haut, beaucoup d'amitié pour Dufrény, il le menaça de lui faire percer la langue d'un fer rouge, s'il continuoit de blasphémer au jeu. Dufrény promet au Monarque irrité, de se contenir désormais : il se le promet à lui-même, & n'en retourne pas moins où sa manie le rappelloit : il perd; la menace du fer rouge l'empêche d'éclater. Jurant entre ses dents, n'y pouvant plus tenir, il quitte la partie avec quelques *louis* qui lui restoient. Il marchoit au hasard, en se pressant les levres, lorsqu'il apperçut un malheureux qui se désoloit

à l'écart. Qu'avez-vous, lui dit-il? — Je suis ruiné, répond l'autre. — Tant mieux! tenez voilà dix *louis*, allez vîte, allez jurer pour moi, car le Roi me l'a défendu.

Vers la fin du regne de Louis XIV, on vendoit sous le manteau une Satyre sanglante du Gouvernement, intitulée, *Almanach du Diable*. Tout le monde desiroit de l'avoir, quoiqu'elle se vendît fort cher, & l'on parvenoit très-difficilement à se la procurer. Un filou forma son plan là-dessus. Il alla dans un même jour au Parterre des trois Spectacles, & se glissant dans la foule, il demandoit tous bas, si l'on vouloit pour six francs un *Almanach du Diable*. On acceptoit son offre avec empressement, & il recommandoit bien de ne lire l'Ouvrage que lorsqu'on seroit chez soi, vu les risques qu'il y avoit à le montrer en public. Mais on n'étoit pas plutôt en lieu sûr, qu'au-lieu de *l'Almanach du Diable*, qu'on croyoit avoir acheté, on ne trouvoit dans sa poche qu'un *Calendrier de la Cour*.

Un Maître des Postes de Verdun avoit imaginé le projet d'une nouvelle taxe.

Ce projet fut communiqué à Bourvalais, un des Traitants les plus accrédités; il ne le trouva pas mauvais, & s'obligea, au cas qu'il pût le faire passer au Conseil, de payer dix ou douze mille francs pour le droit d'avis; il en fit son billet en bonne forme. Quelque temps après, le projet fut exécuté; le Maître de Poste accourut à Paris, pour recevoir la somme qui lui avoit été promise: on le reçut froidement; on lui fit quelques difficultés, & on le remit à deux ou trois jours; lorsqu'il revint, on lui demanda le billet en question; ce malheureux ne l'avoit plus, il lui avoit été enlevé. Bourvalais le traita fort mal, le chassa de chez lui, & lui fit défense d'y remettre le pied. Le Maître de Poste avoit un frere dans le service, qui se chargea d'arracher du Traitant la somme qu'il avoit promise. Il se rendit chez Bourvalais, & l'ayant trouvé seul dans son cabinet, il le força, le pistolet à la main, de lui payer en or la somme convenue; on fit ce qu'il exigeoit; on le reconduisit même. Mais quand il fut assez éloigné, & qu'il eut rejoint son frere le Maître de Poste, qui l'attendoit à quelques pas de-là, on cria de toute

sa

ſa force *au voleur*. L'Officier eut le bonheur de ſe ſauver : ſon frere fut pris ; & ſur l'accuſation de Bourvalais & ſur ſon propre aveu, il fut pendu, ſans que Louis XIV voulût accorder ſa grace à *Madame*, qui avoit à ſon ſervice une ſœur ou une niece de cet infortuné.

Fin du ſecond Volume.



TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce ſecond Volume.

Fin de la Table du ſecond Volume.

J. G. Aspin
22.11.79
3 vols.



